

# Rapport Financier

## Contenu

---

- 50 *Rapport de gestion du conseil d'administration*
- 67 *Déclaration du Conseil d'administration*
- 68 *Rapport du commissaire*
- 71 *Comptes annuels consolidés*
- 148 *Information aux actionnaires*
- 150 *Extraits des comptes annuels statutaires d'AB InBev SA (non consolidés) préparés conformément aux normes comptables belges*
- 152 *Glossaire*

# Rapport de gestion du conseil d'administration

Anheuser-Busch InBev est une entreprise cotée en bourse (Euronext : ABI) basée à Leuven, en Belgique, avec une cotation au New York Stock Exchange (NYSE : BUD). Elle est le brasseur leader au niveau mondial et l'un des cinq plus grands groupes de biens de consommation au monde. La bière, premier réseau social, rassemble les gens depuis des milliers d'années et notre portefeuille de plus de 200 marques de bière continue de tisser des liens forts avec les consommateurs. Il comprend les marques mondiales Budweiser®, Corona® et Stella Artois®, les marques internationales Beck's®, Leffe® et Hoegaarden®, et les championnes locales Bud Light®, Skol®, Brahma®, Antarctica®, Quilmes®, Victoria®, Modelo Especial®, Michelob Ultra®, Harbin®, Sedrin®, Klinskoye®, Sibirskaya Korona®, Chernigivske®, Cass® et Jupiler®. Le dévouement d'AB InBev à l'héritage et à la qualité trouve ses origines dans des traditions brassicoles qui datent de 1366, du temps de la brasserie Den Hoorn à Louvain en Belgique, et dans l'esprit innovateur de la brasserie d'Anheuser & Co, dont les origines remontent à 1852, à St. Louis, aux Etats-Unis. Géographiquement diversifiée avec une exposition équilibrée sur les marchés émergents et développés, Anheuser Busch InBev emploie les forces collectives de ses quelque 155 000 collaborateurs basés dans 25 pays du monde entier. En 2014, AB InBev a réalisé des produits de 47,1 milliards d'USD. La société aspire à être la Meilleure Entreprise Brassicole qui Réunit les Gens pour un Monde Meilleur. Pour plus d'informations, visitez notre site [www.ab-inbev.com](http://www.ab-inbev.com).

Le rapport de gestion du Conseil d'administration qui suit doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés audités d'Anheuser-Busch InBev.

Dans le reste de ce document, Anheuser-Busch InBev sera désignée par « AB InBev » ou « l'entreprise ».

## ACQUISITION D'ORIENTAL BREWERY

Le 1<sup>er</sup> avril 2014, AB InBev, KKR et Affinity ont annoncé la finalisation de l'acquisition par AB InBev d'Oriental Brewery (« OB »), le brasseur leader en Corée du Sud.

Par cette acquisition, OB réintègre le portefeuille d'AB InBev, après avoir été vendue par AB InBev en juillet 2009 suite au rapprochement d'InBev et d'Anheuser-Busch, pour aider l'entreprise à tenir son engagement de désendettement.

Une fois qu'OB aura pleinement réintégré AB InBev, l'entreprise prévoit de stimuler la croissance dans le segment premium en optimisant les portefeuilles combinés de marques de bière leaders et en réalisant des améliorations d'efficacité grâce au partage des meilleures pratiques. AB InBev envisage également d'exploiter sa plateforme mondiale afin d'élargir le marché d'exportation des marques OB.

La valeur d'entreprise pour cette transaction a été fixée à 5,8 milliards d'USD, et suite à un accord conclu avec KKR et Affinity en 2009, AB InBev a également reçu quelque 320 millions d'USD en numéraire à la clôture de cette transaction, sous réserve d'ajustements à la clôture conformément aux modalités de la transaction. Selon les estimations d'OB, son EBITDA (qui n'est pas établi sur la même base que l'EBITDA d'AB InBev) avoisinait en 2013 529 milliards de KRW, soit environ 500 millions d'USD convertis aux taux de change en vigueur à la date de l'annonce.

## Données financières clés

Afin de faciliter la compréhension de la performance sous-jacente d'AB InBev, les commentaires contenus dans ce rapport de gestion, sauf indication contraire, sont basés sur des chiffres internes et normalisés. En d'autres termes, les chiffres financiers internes sont analysés de manière à éliminer l'impact des écarts de conversion des activités à l'étranger et des changements dans le périmètre. Les changements dans le périmètre représentent l'impact des acquisitions et cessions, le lancement ou l'arrêt d'activités ou le transfert d'activités entre secteurs, les pertes et profits enregistrés au titre de réduction et les modifications apportées aux estimations comptables d'une année à l'autre ainsi que d'autres hypothèses que la direction ne considère pas comme faisant partie de la performance sous-jacente de l'entreprise.

Compte tenu de la nature évolutive de l'opération avec Grupo Modelo finalisée le 4 juin 2013, et pour faciliter la compréhension de la performance sous-jacente d'AB InBev, l'entreprise présente dans ce rapport de gestion les volumes et résultats consolidés de l'année 2013 jusqu'à l'EBIT normalisé sur une base de référence 2013, de sorte que ces chiffres sont inclus dans le calcul de la croissance interne. La base de référence 2013 inclut, à des fins comparatives, les résultats des activités de Grupo Modelo comme si le rapprochement avait eu lieu le 4 juin 2012. La base de référence 2013 présentée ci-après inclut par conséquent 12 mois du rapprochement avec Grupo Modelo.

La base de référence 2013 reflète également les mises à jour de l'information sectorielle 2013 aux fins de la publication de nos résultats et du contrôle interne effectué par la direction pour refléter les changements dans la présentation des Zones d'AB InBev en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2014. Ces changements englobent la fusion des Zones Europe de l'Ouest et Europe centrale & de l'Est d'AB InBev en une Zone Europe unique, le transfert de la responsabilité des activités espagnoles de l'entreprise, passant des Activités d'exportation et Sociétés holding à la Zone Europe, et des exportations de Corona vers un certain nombre de pays européens, et enfin le transfert de la responsabilité de la gestion de Cuba vers la Zone Amérique latine Nord.

Chaque fois qu'il est cité dans le présent rapport, le terme « normalisé » renvoie aux mesures de la performance (EBITDA, EBIT, bénéfice, BPA, taux d'imposition effectif) avant éléments non-récurrents. Les éléments non-récurrents sont des produits ou charges qui surviennent de manière irrégulière et ne font pas partie des activités normales de l'entreprise. Ils sont présentés séparément en raison de leur importance pour comprendre la performance sous-jacente durable de l'entreprise de par leur taille ou nature. Les indicateurs normalisés sont des indicateurs additionnels utilisés par la direction et ne peuvent pas remplacer les indicateurs conformes aux normes IFRS comme indicateurs de la performance de l'entreprise, mais doivent plutôt être utilisés conjointement avec les indicateurs IFRS les plus directement comparables.

Les tableaux ci-dessous détaillent les différents éléments inclus dans les produits et charges d'exploitation d'AB InBev, ainsi que les principaux éléments de flux de trésorerie.

| Million d'USD   | 2014          |              | 2013          |              | 2013              |              |
|---|---------------|--------------|---------------|--------------|-------------------|--------------|
|   |               | %            | Rapporté      | %            | Base de référence | %            |
| <b>Produits<sup>1</sup></b>   | <b>47 063</b> | <b>100 %</b> | <b>43 195</b> | <b>100 %</b> | <b>45 483</b>     | <b>100 %</b> |
| Coûts des ventes  | (18 756)      | 40 %         | (17 594)      | 41 %         | (18 555)          | 41 %         |
| <b>Marge brute</b>  | <b>28 307</b> | <b>60 %</b>  | <b>25 601</b> | <b>59 %</b>  | <b>26 928</b>     | <b>59 %</b>  |
| Frais de distribution   | (4 558)       | 10 %         | (4 061)       | 9 %          | (4 286)           | 9 %          |
| Frais commerciaux et de marketing                                       | (7 036)       | 15 %         | (5 958)       | 14 %         | (6 338)           | 14 %         |
| Frais administratifs  | (2 791)       | 6 %          | (2 539)       | 6 %          | (2 766)           | 6 %          |
| Autres produits/(charges) d'exploitation                                | 1 386         | 3 %          | 1 160         | 3 %          | 1 262             | 3 %          |
| <b>Bénéfice d'exploitation normalisé (EBIT normalisé)</b>               | <b>15 308</b> | <b>33 %</b>  | <b>14 203</b> | <b>33 %</b>  | <b>14 800</b>     | <b>33 %</b>  |
| Eléments non-récurrents   | (197)         | –            | 6 240         | 14 %         |                   |              |
| <b>Bénéfice d'exploitation (EBIT)</b>                                   | <b>15 111</b> | <b>32 %</b>  | <b>20 443</b> | <b>47 %</b>  |                   |              |
| <b>Amortissements et dépréciations</b>                                  | <b>3 354</b>  | <b>7 %</b>   | <b>2 985</b>  | <b>7 %</b>   | <b>3 179</b>      | <b>7 %</b>   |
| <b>EBITDA normalisé</b>   | <b>18 542</b> | <b>39 %</b>  | <b>17 188</b> | <b>40 %</b>  | <b>17 943</b>     | <b>39 %</b>  |
| <b>EBITDA</b>   | <b>18 465</b> | <b>39 %</b>  | <b>23 428</b> | <b>54 %</b>  |                   |              |
| <b>Bénéfice normalisé attribuable aux porteurs d'actions d'AB InBev</b> | <b>8 865</b>  | <b>19 %</b>  | <b>7 936</b>  | <b>18 %</b>  |                   |              |
| <b>Bénéfice attribuable aux porteurs d'actions d'AB InBev</b>           | <b>9 216</b>  | <b>20 %</b>  | <b>14 394</b> | <b>33 %</b>  |                   |              |

<sup>1</sup> Le chiffre d'affaires net des accises. Dans de nombreux pays, les accises constituent une grande partie des coûts de la bière facturés à nos clients.

| Million d'USD   | 2014            | 2013            |
|---|-----------------|-----------------|
| <b>Activités opérationnelles</b>  |                 |                 |
| Bénéfice  | 11 302          | 16 518          |
| Réévaluation de l'investissement initiale dans Grupo Modelo   | –               | (6 415)         |
| Intérêts, impôts et éléments non-cash inclus dans le bénéfice   | 7 029           | 7 135           |
| <b>Flux de trésorerie d'exploitation avant les changements du fonds de roulement et de l'utilisation des provisions</b> | <b>18 331</b>   | <b>17 238</b>   |
| Changement du fonds de roulement  | 815             | 866             |
| Contributions aux plans et utilisation des provisions   | (458)           | (653)           |
| Intérêts et impôts (payés)/reçus  | (4 574)         | (4 193)         |
| Dividendes reçus  | 30              | 606             |
| <b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>   | <b>14 144</b>   | <b>13 864</b>   |
| <b>Activités d'investissement</b>   |                 |                 |
| Dépenses d'investissement nettes  | (4 122)         | (3 612)         |
| Acquisition et cession de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise/cédée                                       | (6 700)         | (17 397)        |
| Produits nets de cessions d'obligations à court terme   | (187)           | 6 707           |
| Produits nets de cessions des actifs détenus pour la vente  | (65)            | 4 002           |
| Autre   | (78)            | 19              |
| <b>Flux de trésorerie provenant d'activités d'investissement</b>  | <b>(11 152)</b> | <b>(10 281)</b> |
| <b>Activités de financement</b>   |                 |                 |
| Dividendes payés  | (7 400)         | (6 253)         |
| (Remboursement)/émissions d'emprunts  | 3 223           | 4 458           |
| Emissions d'actions de capital  | 83              | 73              |
| Trésorerie perçue sur l'instrument d'actions différées  | –               | 1 500           |
| Autre (incluant charges financières nettes autres qu'intérêts)  | 239             | 563             |
| <b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>  | <b>(3 855)</b>  | <b>341</b>      |
| <b>Augmentation/(diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie</b>  | <b>(863)</b>    | <b>3 924</b>    |

## Performance financière

Les tableaux du présent rapport de gestion présentent les informations par segment de chaque Zone pour les périodes se terminant les 31 décembre 2014 et 2013 au format allant jusqu'au niveau de l'EBIT normalisé, que la direction utilise pour surveiller la performance. Afin de faciliter la compréhension de la performance sous-jacente d'AB InBev, l'entreprise présente dans ce rapport de gestion les volumes et résultats consolidés de l'année 2013 jusqu'à l'EBIT normalisé sur une base de référence 2013, de sorte que ces chiffres sont inclus dans le calcul de la croissance interne. Le bénéfice, le flux de trésorerie et le bilan sont présentés tels que rapportés en 2013.

Tant du point de vue comptable que du point de vue de gestion, AB InBev est structurée en sept segments d'activités, le septième représentant les Activités d'exportation et Sociétés Holding. A l'issue du rapprochement avec Grupo Modelo, les activités de cette dernière sont rapportées sur la base de leur présence géographique dans les segments suivants : les activités bières et emballage du Mexique sont rapportées dans la nouvelle Zone Mexique, les activités espagnoles sont rapportées dans la Zone Europe et les activités d'exportation sont rapportées sous le segment Activités d'exportation et Sociétés Holding. Les activités d'OB sont rapportées dans la Zone Asie-Pacifique depuis le 1<sup>er</sup> avril 2014 en tant qu'effet périmètre.

Les tableaux ci-dessous présentent un aperçu de la performance d'AB InBev (en millions d'USD, à l'exception des volumes en milliers d'hectolitres). Les commentaires y afférents sont basés sur des chiffres de croissance interne.

| AB INBEV AU NIVEAU MONDIAL             | 2013<br>Base de<br>référence | Scope <sup>1</sup> | Variation des<br>monnaies<br>étrangères | Croissance<br>interne | 2014     | % de<br>croissance<br>interne |
|--|------------------------------|--------------------|---|-----------------------|----------|-------------------------------|
| Volumes totaux (milliers d'hls)        | 445 786                      | 10 522             | –                                       | 2 494                 | 458 801  | 0,6 %                         |
| Produits                               | 45 483                       | 1 223              | (2 307)                                 | 2 664                 | 47 063   | 5,9 %                         |
| Coûts des ventes                       | (18 555)                     | (480)              | 820                                     | (541)                 | (18 756) | (2,9) %                       |
| Marge brute                            | 26 928                       | 743                | (1 487)                                 | 2 123                 | 28 307   | 7,9 %                         |
| Frais de distribution                  | (4 286)                      | (155)              | 277                                     | (394)                 | (4 558)  | (9,1) %                       |
| Frais commerciaux et de marketing      | (6 338)                      | (285)              | 285                                     | (699)                 | (7 036)  | (11,0) %                      |
| Frais administratifs                   | (2 766)                      | (74)               | 108                                     | (59)                  | (2 791)  | (2,1) %                       |
| Autres produits/charges d'exploitation | 1 262                        | 177                | (65)                                    | 13                    | 1 386    | 1,1 %                         |
| EBIT normalisé                         | 14 800                       | 406                | (882)                                   | 984                   | 15 308   | 6,7 %                         |
| EBITDA normalisé                       | 17 943                       | 469                | (1 039)                                 | 1 169                 | 18 542   | 6,6 %                         |
| Marge EBITDA normalisé                 | 39,4 %                       |                    |   |                       | 39,4 %   | 25 bps                        |

En 2014, AB InBev a enregistré une croissance de l'EBITDA normalisé de 6,6 %, tandis que sa marge EBITDA normalisée a progressé de 25 points de base, atteignant 39,4 %.

Les volumes consolidés ont augmenté de 0,6 %, les volumes de nos propres bières affichant une hausse de 0,5 % et les volumes non-bières, une hausse de 1,3 %. Les volumes de nos marques prioritaires ont augmenté de 2,2 % pendant l'année 2014. Sur une base identique, les trois marques mondiales de l'entreprise – Budweiser, Corona et Stella Artois – ont gagné 5,4 %. Les marques prioritaires sont celles qui ont le plus grand potentiel de croissance dans chaque segment de consommateurs concerné et auxquelles AB InBev consacre la majeure partie de ses ressources marketing.

Les produits consolidés ont augmenté de 5,9 % pour atteindre 47 063 millions d'USD, avec une croissance des produits par hectolitre de 5,3 %. Sur une base géographique constante, c'est-à-dire en éliminant l'impact d'une croissance plus rapide dans les pays affichant des produits par hectolitre plus faibles, les produits par hectolitre ont augmenté de 5,7 %.

Les Coûts des Ventes (CdV) consolidés ont augmenté de 2,9 %, soit 2,4 % par hectolitre. Sur une base géographique constante, les CdV par hectolitre ont augmenté de 3,9 %.

## Volumes

Le tableau ci-dessous offre un aperçu de l'évolution des volumes par Zone. Les commentaires y afférents sont basés sur des chiffres de croissance interne. Les volumes incluent non seulement des marques qu'AB InBev possède ou détient sous licence, mais aussi des marques tierces que l'entreprise brasse en qualité de sous-traitant et des produits tiers qu'elle commercialise via son réseau de distribution, notamment en Europe. Les volumes vendus via l'activité d'exportation sont présentés séparément.

A partir du 1<sup>er</sup> avril 2014, AB InBev a cessé de rapporter les volumes vendus à Constellation Brands dans le cadre du contrat d'approvisionnement temporaire (CAT), car ces volumes ne font pas partie de la performance sous-jacente de ses activités. Les volumes de la base de référence des deuxième, troisième et quatrième trimestres 2013 relevant du CAT ont donc été considérés comme un effet périmètre négatif.

| Milliers d'hectolitres                      | 2013<br>Base de<br>référence | Scope         | Croissance<br>interne | 2014           | % de<br>croissance<br>interne |
|---|------------------------------|---------------|-----------------------|----------------|-------------------------------|
| Amérique du Nord                            | 122 116                      | 642           | (1 608)               | 121 150        | (1,3) %                       |
| Mexique                                     | 38 185                       | –             | 615                   | 38 800         | 1,6 %                         |
| Amérique latine Nord                        | 120 427                      | 39            | 4 952                 | 125 418        | 4,1 %                         |
| Amérique latine Sud                         | 36 918                       | –             | (91)                  | 36 826         | (0,2) %                       |
| Europe                                      | 47 030                       | 60            | (2 812)               | 44 278         | (6,0) %                       |
| Asie-Pacifique                              | 65 787                       | 15 602        | 1 140                 | 82 529         | 1,7 %                         |
| Activités d'Exportation et Sociétés Holding | 15 323                       | (5 821)       | 297                   | 9 800          | 3,1 %                         |
| <b>AB InBev au niveau mondial</b>           | <b>445 786</b>               | <b>10 522</b> | <b>2 494</b>          | <b>458 801</b> | <b>0,6 %</b>                  |

<sup>1</sup> Voir le glossaire

Les volumes totaux de l'**Amérique du Nord** ont reculé de 1,3 %. L'entreprise estime que ses volumes de livraison aux Etats-Unis ont chuté de 1,5 % et que ses ventes aux détaillants corrigées du nombre de jours de vente ont diminué de 1,7 % au cours de l'année 2014 par rapport à 2013. Sur une base identique, l'entreprise estime qu'aux Etats-Unis, les ventes du secteur aux détaillants corrigées du nombre de jours de vente ont diminué de 0,6 % par rapport à une baisse estimée de 1,8 % durant l'année 2013. L'entreprise estime que sa part de marché a reculé d'environ 50 points de base en 2014 par rapport à 2013, une baisse principalement imputable à Budweiser.

Au Canada, les volumes de bière ont chuté de 0,7 % durant l'année 2014 par rapport à la même période de l'année précédente, principalement à cause du temps très froid au premier trimestre 2014, en partie compensé par l'amélioration de la performance du secteur observée au quatrième trimestre 2014.

Les volumes totaux de la Zone **Mexique** ont augmenté de 1,6 %. L'entreprise estime que les volumes du secteur de la bière au Mexique ont augmenté de 2,6 %, principalement grâce à un renforcement de l'économie. Elle estime avoir perdu de la part de marché pendant l'année 2014, notamment en raison du mix régional. La croissance du secteur a été plus faible dans le centre du pays, où l'entreprise a une part de marché élevée, tandis que la croissance a été bien plus importante dans le nord, où notre part de marché est plus faible mais en progression, selon les estimations. Nos marques prioritaires au Mexique ont progressé de 5,6 % : la famille Corona a continué de réaliser de bons résultats, malgré des pénuries d'approvisionnement durant le premier semestre de l'année, et les volumes de Bud Light et de Victoria ont également augmenté en 2014 par rapport à la même période de l'année précédente.

Les volumes de la Zone **Amérique latine Nord** ont progressé de 4,1 %, les volumes de bières et de boissons non alcoolisées enregistrant une hausse de respectivement 4,7 % et 2,3 %. Au Brésil, les volumes de bière ont augmenté de 4,7 % et les volumes de boissons non alcoolisées, de 1,4 %. L'entreprise estime que les volumes du secteur de la bière ont augmenté d'environ 4,3 % durant l'année 2014, bénéficiant d'une excellente saison estivale et de la Coupe du Monde de la FIFA. L'entreprise estime que sa part de marché a gagné environ 30 points de base par rapport à l'année précédente, pour atteindre 68,2 %. Les marques premium ont continué de faire mieux que le reste du portefeuille de l'entreprise, grâce à une solide performance de Budweiser.

L'environnement consommateur reste difficile au Brésil, et nos stratégies de packs à prix spéciaux, d'emballage consigné et d'innovation restent des priorités commerciales.

Les volumes totaux de la Zone **Amérique latine Sud** ont diminué de 0,2 %, avec des volumes de bière stables et des volumes non-bières en baisse de 0,6 %. En Argentine, les volumes de bière ont diminué de 1,7 % pendant l'année 2014, avec une baisse de part de marché, d'après les estimations de l'entreprise, due à la pression concurrentielle.

En **Europe**, les volumes de nos propres bières ont diminué de 6,1 %, tandis que les volumes totaux ont chuté de 6,0 %, principalement en raison d'un secteur brassicole faible en Ukraine et en Russie, ainsi que d'une forte pression promotionnelle en Allemagne. Les baisses de volume enregistrées en Europe ont été partiellement compensées par des activations liées à la Coupe du Monde de la FIFA en Belgique, en Allemagne et au Royaume-Uni. Les volumes de nos propres bières étaient stables en Belgique, ont diminué de 3,4 % en Allemagne et ont augmenté de 1,5 % au Royaume-Uni.

Les volumes de la Zone **Asie-Pacifique** ont augmenté de 1,7 %. En Chine, l'entreprise estime que les volumes du secteur ont reculé d'environ 4 %, tandis que les volumes de l'entreprise ont augmenté de 1,6 %. Les marques prioritaires Budweiser, Harbin et Sedrin, qui représentent près de 73 % du portefeuille de l'entreprise, ont enregistré une croissance de 7,8 % au cours de l'année 2014. L'entreprise estime avoir gagné, sur une base interne, environ 90 points de base de part de marché en 2014, atteignant ainsi 15,9 %.

## Activités opérationnelles par zone

Les tableaux ci-dessous présentent un aperçu de la performance de chaque zone géographique (en millions d'USD, à l'exception des volumes en milliers d'hectolitres). Les commentaires y afférents sont basés sur des chiffres de croissance interne.

| AB INBEV AU NIVEAU MONDIAL             | 2013<br>Base de<br>référence | Scope  | Variation des<br>monnaies<br>étrangères | Croissance<br>interne | 2014     | % de<br>croissance<br>interne |
|--|------------------------------|--------|---|-----------------------|----------|-------------------------------|
| Volumes                                | 445 786                      | 10 522 | —                                       | 2 494                 | 458 801  | 0,6 %                         |
| Produits                               | 45 483                       | 1 223  | (2 307)                                 | 2 664                 | 47 063   | 5,9 %                         |
| Coûts des ventes                       | (18 555)                     | (480)  | 820                                     | (541)                 | (18 756) | (2,9) %                       |
| Marge brute                            | 26 928                       | 743    | (1 487)                                 | 2 123                 | 28 307   | 7,9 %                         |
| Frais de distribution                  | (4 286)                      | (155)  | 277                                     | (394)                 | (4 558)  | (9,1) %                       |
| Frais commerciaux et de marketing      | (6 338)                      | (285)  | 285                                     | (699)                 | (7 036)  | (11,0) %                      |
| Frais administratifs                   | (2 766)                      | (74)   | 108                                     | (59)                  | (2 791)  | (2,1) %                       |
| Autres produits/charges d'exploitation | 1 262                        | 177    | (65)                                    | 13                    | 1 386    | 1,1 %                         |
| EBIT normalisé                         | 14 800                       | 406    | (882)                                   | 984                   | 15 308   | 6,7 %                         |
| EBITDA normalisé                       | 17 943                       | 469    | (1 039)                                 | 1 169                 | 18 542   | 6,6 %                         |
| Marge EBITDA normalisé                 | 39,4 %                       |        |   |                       | 39,4 %   | 25 bps                        |

|  | 2013<br>Base de<br>référence | Scope | Variation des<br>monnaies<br>étrangères | Croissance<br>interne | 2014    | % de<br>croissance<br>interne |
|--|------------------------------|-------|---|-----------------------|---------|-------------------------------|
| <b>AMÉRIQUE DU NORD</b>                |                              |       |   |                       |         |                               |
| Volumes                                | 122 116                      | 642   | –                                       | (1 608)               | 121 150 | (1,3) %                       |
| Produits                               | 16 023                       | 159   | (123)                                   | 35                    | 16 093  | 0,2 %                         |
| Coûts des ventes                       | (6 519)                      | (35)  | 28                                      | 135                   | (6 391) | 2,1 %                         |
| Marge brute                            | 9 504                        | 123   | (95)                                    | 170                   | 9 702   | 1,8 %                         |
| Frais de distribution                  | (1 235)                      | (58)  | 22                                      | (53)                  | (1 324) | (4,1) %                       |
| Frais commerciaux et de marketing      | (1 908)                      | (27)  | 16                                      | (217)                 | (2 136) | (11,2) %                      |
| Frais administratifs                   | (497)                        | (9)   | 4                                       | 28                    | (473)   | 5,6 %                         |
| Autres produits/charges d'exploitation | 67                           | 212   | (1)                                     | 20                    | 299     | 35,8 %                        |
| EBIT normalisé                         | 5 932                        | 242   | (53)                                    | (52)                  | 6 068   | (0,9) %                       |
| EBITDA normalisé                       | 6 728                        | 232   | (57)                                    | (82)                  | 6 820   | (1,2) %                       |
| Marge EBITDA normalisé                 | 42,0 %                       |       |   |                       | 42,4 %  | (60) bps                      |

|  | 2013<br>Base de<br>référence | Scope | Variation des<br>monnaies<br>étrangères | Croissance<br>interne | 2014    | % de<br>croissance<br>interne |
|--|------------------------------|-------|---|-----------------------|---------|-------------------------------|
| <b>MEXIQUE</b>                         |                              |       |   |                       |         |                               |
| Volumes                                | 38 185                       | –     | –                                       | 615                   | 38 800  | 1,6 %                         |
| Produits                               | 4 669                        | (166) | (140)                                   | 256                   | 4 619   | 5,7 %                         |
| Coûts des ventes                       | (1 570)                      | 95    | 42                                      | 59                    | (1 374) | 4,0 %                         |
| Marge brute                            | 3 099                        | (71)  | (98)                                    | 315                   | 3 245   | 10,4 %                        |
| Frais de distribution                  | (443)                        | 15    | 14                                      | (39)                  | (453)   | (9,0) %                       |
| Frais commerciaux et de marketing      | (844)                        | 16    | 24                                      | (4)                   | (808)   | (0,5) %                       |
| Frais administratifs                   | (455)                        | (7)   | 13                                      | 18                    | (430)   | 4,0 %                         |
| Autres produits/charges d'exploitation | 200                          | (27)  | (7)                                     | 72                    | 237     | 41,6 %                        |
| EBIT normalisé                         | 1 557                        | (74)  | (54)                                    | 362                   | 1 791   | 24,4 %                        |
| EBITDA normalisé                       | 1 940                        | (82)  | (66)                                    | 395                   | 2 186   | 21,3 %                        |
| Marge EBITDA normalisé                 | 41,5 %                       |       |   |                       | 47,3 %  | 608 bps                       |

|  | 2013<br>Base de<br>référence | Scope | Variation des<br>monnaies<br>étrangères | Croissance<br>interne | 2014    | % de<br>croissance<br>interne |
|--|------------------------------|-------|---|-----------------------|---------|-------------------------------|
| <b>AMÉRIQUE LATINE NORD</b>            |                              |       |   |                       |         |                               |
| Volumes                                | 120 427                      | 39    | –                                       | 4 952                 | 125 418 | 4,1 %                         |
| Produits                               | 11 010                       | 5     | (948)                                   | 1 201                 | 11 269  | 10,9 %                        |
| Coûts des ventes                       | (3 576)                      | (2)   | 306                                     | (468)                 | (3 741) | (13,1) %                      |
| Marge brute                            | 7 434                        | 3     | (641)                                   | 733                   | 7 528   | 9,9 %                         |
| Frais de distribution                  | (1 351)                      | –     | 119                                     | (172)                 | (1 404) | (12,7) %                      |
| Frais commerciaux et de marketing      | (1 147)                      | –     | 104                                     | (209)                 | (1 253) | (18,2) %                      |
| Frais administratifs                   | (591)                        | –     | 49                                      | (39)                  | (581)   | (6,5) %                       |
| Autres produits/charges d'exploitation | 807                          | –     | (61)                                    | (57)                  | 689     | (7,1) %                       |
| EBIT normalisé                         | 5 151                        | 2     | (431)                                   | 256                   | 4 979   | 5,0 %                         |
| EBITDA normalisé                       | 5 858                        | 2     | (494)                                   | 376                   | 5 742   | 6,4 %                         |
| Marge EBITDA normalisé                 | 53,2 %                       |       |   |                       | 51,0 %  | (216) bps                     |

|  | 2013<br>Base de<br>référence | Scope | Variation des<br>monnaies<br>étrangères | Croissance<br>interne | 2014    | % de<br>croissance<br>interne |
|--|------------------------------|-------|---|-----------------------|---------|-------------------------------|
| <b>AMÉRIQUE LATINE SUD</b>             |                              |       |   |                       |         |                               |
| Volumes                                | 36 918                       | –     | –                                       | (91)                  | 36 826  | (0,2) %                       |
| Produits                               | 3 269                        | –     | (893)                                   | 586                   | 2 961   | 17,9 %                        |
| Coûts des ventes                       | (1 185)                      | –     | 322                                     | (218)                 | (1 081) | (18,4) %                      |
| Marge brute                            | 2 084                        | –     | (571)                                   | 368                   | 1 881   | 17,6 %                        |
| Frais de distribution                  | (309)                        | –     | 104                                     | (85)                  | (290)   | (27,5) %                      |
| Frais commerciaux et de marketing      | (346)                        | –     | 92                                      | (61)                  | (315)   | (17,8) %                      |
| Frais administratifs                   | (112)                        | –     | 31                                      | (24)                  | (106)   | (21,6) %                      |
| Autres produits/charges d'exploitation | (5)                          | –     | (2)                                     | 13                    | 5       | –                             |
| EBIT normalisé                         | 1 311                        | –     | (346)                                   | 210                   | 1 175   | 16,0 %                        |
| EBITDA normalisé                       | 1 491                        | –     | (394)                                   | 256                   | 1 352   | 17,1 %                        |
| Marge EBITDA normalisé                 | 45,6 %                       |       |   |                       | 45,6 %  | (30) bps                      |

| EUROPE                                 | 2013<br>Base de<br>référence | Scope | Variation des<br>monnaies<br>étrangères | Croissance<br>interne | 2014    | % de<br>croissance<br>interne |
|--|------------------------------|-------|---|-----------------------|---------|-------------------------------|
| Volumes                                | 47 030                       | 60    | –                                       | (2 812)               | 44 278  | (6,0) %                       |
| Produits                               | 5 021                        | 6     | (166)                                   | 3                     | 4 865   | 0,1 %                         |
| Coûts des ventes                       | (2 272)                      | (5)   | 98                                      | 99                    | (2 081) | 4,3 %                         |
| Marge brute                            | 2 749                        | 1     | (68)                                    | 102                   | 2 784   | 3,7 %                         |
| Frais de distribution                  | (503)                        | (1)   | 16                                      | 10                    | (477)   | 2,0 %                         |
| Frais commerciaux et de marketing      | (1 066)                      | (7)   | 49                                      | (43)                  | (1 067) | (4,0) %                       |
| Frais administratifs                   | (364)                        | 5     | 13                                      | (16)                  | (362)   | (4,4) %                       |
| Autres produits/charges d'exploitation | 32                           | –     | –                                       | (4)                   | 28      | (12,7) %                      |
| EBIT normalisé                         | 849                          | (2)   | 10                                      | 49                    | 906     | 5,8 %                         |
| EBITDA normalisé                       | 1 341                        | (1)   | (18)                                    | 21                    | 1 343   | 1,5 %                         |
| Marge EBITDA normalisé                 | 26,7 %                       |       |   |                       | 27,6 %  | 39 bps                        |

| ASIE-PACIFIQUE                         | 2013<br>Base de<br>référence | Scope  | Variation des<br>monnaies<br>étrangères | Croissance<br>interne | 2014    | % de<br>croissance<br>interne |
|--|------------------------------|--------|---|-----------------------|---------|-------------------------------|
| Volumes                                | 65 787                       | 15 602 | –                                       | 1 140                 | 82 529  | 1,7 %                         |
| Produits                               | 3 354                        | 1 299  | (8)                                     | 396                   | 5 040   | 11,8 %                        |
| Coûts des ventes                       | (1 885)                      | (568)  | 5                                       | (103)                 | (2 552) | (5,5) %                       |
| Marge brute                            | 1 469                        | 730    | (3)                                     | 293                   | 2 489   | 19,9 %                        |
| Frais de distribution                  | (302)                        | (111)  | 1                                       | (22)                  | (434)   | (7,2) %                       |
| Frais commerciaux et de marketing      | (833)                        | (275)  | 2                                       | (121)                 | (1 227) | (14,5) %                      |
| Frais administratifs                   | (317)                        | (59)   | 1                                       | (25)                  | (400)   | (7,9) %                       |
| Autres produits/charges d'exploitation | 109                          | 1      | –                                       | (20)                  | 90      | (18,7) %                      |
| EBIT normalisé                         | 127                          | 286    | –                                       | 104                   | 517     | 82,2 %                        |
| EBITDA normalisé                       | 546                          | 366    | (1)                                     | 156                   | 1 067   | 28,5 %                        |
| Marge EBITDA normalisé                 | 16,3 %                       |        |   |                       | 21,2 %  | 244 bps                       |

| ACTIVITÉS D'EXPORTATION ET SOCIÉTÉS HOLDING | 2013<br>Base de<br>référence | Scope   | Variation des<br>monnaies<br>étrangères | Croissance<br>interne | 2014    | % de<br>croissance<br>interne |
|---|------------------------------|---------|---|-----------------------|---------|-------------------------------|
| Volumes                                     | 15 323                       | (5 821) | –                                       | 297                   | 9 800   | 3,1 %                         |
| Produits                                    | 2 138                        | (79)    | (29)                                    | 186                   | 2 216   | 9,1 %                         |
| Coûts des ventes                            | (1 549)                      | 36      | 19                                      | (44)                  | (1 538) | (2,9) %                       |
| Marge brute                                 | 589                          | (43)    | (10)                                    | 142                   | 678     | 26,0 %                        |
| Frais de distribution                       | (143)                        | 1       | –                                       | (34)                  | (175)   | (23,7) %                      |
| Frais commerciaux et de marketing           | (194)                        | 9       | (2)                                     | (43)                  | (230)   | (23,1) %                      |
| Frais administratifs                        | (430)                        | (5)     | (3)                                     | (2)                   | (440)   | (0,4) %                       |
| Autres produits/charges d'exploitation      | 52                           | (9)     | 6                                       | (10)                  | 39      | (20,1) %                      |
| EBIT normalisé                              | (126)                        | (48)    | (9)                                     | 54                    | (128)   | 32,9 %                        |
| EBITDA normalisé                            | 40                           | (48)    | (8)                                     | 48                    | 33      | –                             |

## Produits

Les produits consolidés ont enregistré une croissance de 5,9 % pour atteindre 47 063 millions d'USD, avec une hausse des produits par hectolitre de 5,3 % et de 5,7 % sur une base géographique constante (c'est-à-dire en éliminant l'impact d'une croissance plus rapide dans des pays affichant des produits par hectolitre plus faibles), grâce aux initiatives de gestion des revenus et aux améliorations du portefeuille de marques découlant des stratégies de premiumisation de l'entreprise.

## Coûts des ventes

Les Coûts des Ventes (CdV) ont augmenté de 2,9 %, soit 2,4 % par hectolitre, principalement en raison d'une hausse de l'amortissement et des coûts d'emballage au Brésil, ainsi que des coûts des bouteilles supplémentaires au Mexique dus à une demande de Corona plus importante que prévue au niveau mondial, partiellement compensée par des économies d'approvisionnement et des gains d'efficacité. Sur une base géographique constante, les CdV par hectolitre ont augmenté de 3,9 %.

## Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation totales ont augmenté de 9,4 % en 2014 :

- Les **frais de distribution** ont grimpé de 9,1 % en 2014, principalement en raison de hausses des taux de fret aux Etats-Unis, d'une intensification des propres activités de distribution de l'entreprise au Brésil – qui est plus que compensée par la hausse des produits nets – de la croissance des marques premium de l'entreprise au Brésil, de la hausse des charges au Mexique ainsi que de la hausse des prix de carburant et des augmentations de salaire des travailleurs syndiqués en Amérique latine Sud.
- Les **frais commerciaux et de marketing** ont augmenté de 11,0 % en 2014, en raison du soutien accru des marques, innovations et activations commerciales de l'entreprise dans la plupart des Zones. La hausse des investissements comprend nos activations liées à la Coupe du Monde de la FIFA, surtout en Amérique latine Nord et Sud, au Mexique et en Europe, ainsi que les investissements dans des programmes de marketing associé éprouvés et la nouvelle campagne estivale Bud Light aux Etats-Unis.
- Les **frais administratifs** ont augmenté de 2,1 %.
- Les **autres revenus d'exploitation** ont atteint 1 386 millions d'USD en 2014 par rapport à 1 262 millions d'USD en 2013, grâce notamment aux revenus provenant de subventions de l'Etat et à un ajustement comptable favorable non-récurrent de 223 millions d'USD, résultant d'une réévaluation actuarielle d'engagements futurs au titre de nos programmes d'avantages liés aux soins de santé après le départ à la retraite aux Etats-Unis. Cet ajustement a été rapporté comme un changement dans le périmètre d'autres revenus d'exploitation, et n'a donc pas été inclus dans la croissance interne.

## Bénéfice d'exploitation normalisé avant amortissements et dépréciations (EBITDA Normalisé)

L'EBITDA normalisé a augmenté de 3,3 % en termes nominaux et de 6,6 % en interne pour atteindre 18 542 millions d'USD, avec une marge EBITDA de 39,4 %, soit une croissance interne de 25 points de base.

- L'EBITDA de l'Amérique du Nord a diminué de 1,2 % à 6 820 millions d'USD, avec une diminution de la marge de 60 points de base à 42,4 %, suite à une augmentation de l'investissement dans la croissance à long terme des marques de l'entreprise et à une hausse des frais de distribution due à des taux de fret accrus.
- L'EBITDA du Mexique enregistre une croissance de 21,3 % à 2 186 millions d'USD, avec une amélioration de la marge EBITDA de 608 points de base à 47,3 %, grâce notamment à la solide performance des produits, partiellement atténuée par des frais de distribution supplémentaires liés à une demande de Corona plus importante que prévue au niveau mondial.
- L'EBITDA de l'Amérique latine Nord a augmenté de 6,4 % à 5 742 millions d'USD, avec une diminution de la marge de 216 points de base pour atteindre 51,0 %, en raison d'une solide performance des volumes et produits, partiellement atténuée par une hausse des investissements commerciaux et de marketing visant à soutenir nos activations liées à la Coupe du Monde de la FIFA. L'augmentation des frais de distribution a été essentiellement due à une expansion des propres activités de distribution de l'entreprise, largement compensée par la hausse des produits nets et la croissance des marques premium de l'entreprise.
- L'EBITDA de l'Amérique latine Sud a progressé de 17,1 % à 1 352 millions d'USD, avec une diminution de la marge de 30 points de base pour atteindre 45,6 %, grâce notamment à une croissance des produits, partiellement atténuée par une inflation des coûts élevée.
- L'EBITDA de l'Europe a augmenté de 1,5 % à 1 343 millions d'USD avec une croissance de la marge de 39 points de base à 27,6 % grâce aux activations liées à la Coupe du Monde de la FIFA, partiellement atténuée par un secteur brassicole faible en Ukraine et en Russie.
- L'EBITDA de l'Asie-Pacifique a progressé de 28,5 % pour atteindre 1 067 millions d'USD, avec une croissance de la marge de 244 points de base à 21,2 %. Ce résultat a été favorisé par une solide croissance des volumes et produits et par une bonne gestion des coûts, en partie atténuée par une hausse des coûts des ventes et des frais de distribution liés à notre portefeuille de marques.
- Les activités Exportations et Sociétés Holding ont rapporté un EBITDA de 33 millions d'USD en 2014 (2013 : 40 millions d'USD).

## Reconciliation entre l'EBITDA Normalisé et le bénéfice attribuable aux porteurs de capitaux propres

L'EBITDA normalisé et l'EBIT normalisé sont des indicateurs utilisés par AB InBev pour démontrer la performance sous-jacente de l'entreprise.

L'EBITDA normalisé est calculé sans tenir compte des effets suivants du bénéfice attribuable aux porteurs de capitaux propres d'AB InBev : (i) intérêts minoritaires, (ii) impôt sur le résultat, (iii) quote-part dans les résultats des entreprises associées, (iv) coût financier net, (v) coût financier net non-récurrent, (vi) éléments non-récurrents au-dessus de l'EBIT (dépréciations non-récurrentes incluses) et (vii) amortissements et dépréciation.

L'EBITDA normalisé et l'EBIT normalisé ne sont pas des indicateurs de comptabilité conformes aux normes comptables IFRS et ne doivent pas être considérés comme une alternative au bénéfice attribuable aux porteurs de capitaux propres en tant qu'indicateur de performance opérationnelle ou comme une alternative au flux de trésorerie en tant qu'indicateur de liquidité. Il n'existe pas de méthode de calcul standard pour l'EBITDA normalisé et l'EBIT normalisé et les définitions de l'EBITDA normalisé et de l'EBIT normalisé selon AB InBev peuvent différer de celles d'autres sociétés.

| Million d'USD  | Annexes | 2014          | 2013<br>Rapporté |
|--|---------|---------------|------------------|
| <b>Bénéfice attribuable aux actionnaires d'AB InBev</b>                              |         | <b>9 216</b>  | <b>14 394</b>    |
| Intérêts minoritaires  |         | 2 086         | 2 124            |
| <b>Bénéfice</b>  |         | <b>11 302</b> | <b>16 518</b>    |
| Impôt sur le résultat  | 12      | 2 499         | 2 016            |
| Quote-part dans le résultat des entreprises associées                                |         | (9)           | (294)            |
| Coûts financiers nets non récurrents   | 11      | (509)         | (283)            |
| Coûts financiers nets  | 11      | 1 828         | 2 486            |
| Éléments non-récurrents au-dessus de l'EBIT (dépréciations non-récurrentes incluses) | 8       | 197           | (6 240)          |
| <b>Bénéfice d'exploitation (EBIT) avant éléments non-récurrents</b>                  |         | <b>15 308</b> | <b>14 203</b>    |
| Amortissements et dépréciations  |         | 3 234         | 2 985            |
| <b>EBITDA normalisé</b>  |         | <b>18 542</b> | <b>17 188</b>    |

Les éléments non-récurrents sont des produits ou charges qui surviennent de manière irrégulière et ne font pas partie des activités normales de l'entreprise. Ils sont présentés séparément en raison de leur importance pour comprendre la performance sous-jacente durable de l'entreprise de par leur taille ou nature. Les détails sur la nature des éléments non-récurrents se trouvent à la Note 8 *Éléments non-récurrents*.

### Impact des devises étrangères

Les taux de change des devises étrangères ont un impact significatif sur les états financiers d'AB InBev. Le tableau suivant présente le pourcentage de ses produits par devise pour les années se terminant les 31 décembre 2014 et 2013 :

|                  | 2014   | 2013 Base<br>de référence |
|------------------|--------|---------------------------|
| Dollar américain | 32,4 % | 33,5 %                    |
| Réal brésilien   | 22,1 % | 22,5 %                    |
| Peso mexicain    | 11,9 % | 12,2 %                    |
| Yuan chinois     | 8,2 %  | 7,3 %                     |
| Euro             | 6,6 %  | 6,5 %                     |
| Dollar canadien  | 4,2 %  | 4,3 %                     |
| Peso argentin    | 3,6 %  | 4,3 %                     |
| Won sud-coréen   | 2,4 %  | —                         |
| Rouble russe     | 1,7 %  | 2,3 %                     |
| Autre            | 6,9 %  | 7,1 %                     |

Le tableau suivant présente le pourcentage de son EBITDA normalisé par devise pour les périodes se terminant les 31 décembre 2014 et 2013 :

|                  | 2014   | 2013 Base<br>de référence |
|------------------|--------|---------------------------|
| Dollar américain | 33,0 % | 33,6 %                    |
| Réal brésilien   | 29,5 % | 31,8 %                    |
| Peso mexicain    | 13,6 % | 12,2 %                    |
| Dollar canadien  | 4,3 %  | 4,8 %                     |
| Peso argentin    | 4,1 %  | 4,9 %                     |
| Yuan chinois     | 3,9 %  | 3,0 %                     |
| Euro             | 3,2 %  | 3,2 %                     |
| Won sud-coréen   | 2,0 %  | —                         |
| Rouble russe     | 0,5 %  | 0,8 %                     |
| Autre            | 5,9 %  | 5,7 %                     |

En 2014, l'évolution des taux de change a eu un effet de conversion défavorable de (2 307) millions d'USD sur les produits d'AB InBev (2013 : impact défavorable de (1 373) millions d'USD), de (1 039) millions d'USD sur son EBITDA normalisé (2013 : impact défavorable de (753) millions d'USD) et de (882) millions d'USD sur son EBIT normalisé (2013 : impact défavorable de (682) millions d'USD).

Le bénéfice d'AB InBev (après impôts) a subi l'impact négatif de l'évolution des devises à hauteur de (534) millions d'USD (2013 : impact négatif de (389) millions d'USD), tandis que l'effet de conversion défavorable sur son BPA de base (bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev) était de (316) millions d'USD ou (0,19) USD par action (2013 : impact défavorable de (167) millions d'USD ou (0,10) USD par action).

L'impact de l'évolution des devises sur l'endettement net d'AB InBev s'élevait à (447) millions d'USD (baisse de l'endettement net) en 2014, comparé à 606 millions d'USD (hausse de l'endettement net) en 2013. L'impact de l'évolution des devises sur les capitaux propres attribuables aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev s'élevait à (4 374) millions d'USD (diminution des capitaux propres), comparé à un impact de (3 109) millions d'USD (diminution des capitaux propres) en 2013 sur une base rapportée.

## Bénéfice

Le bénéfice normalisé attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev était de 8 865 millions d'USD (BPA normalisé 5,43 USD) en 2014, comparé à 7 936 millions d'USD (BPA normalisé 4,91 USD) en 2013 - voir Note 21 *Modifications des capitaux propres et du bénéfice par action* pour plus d'informations. Le bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev pour 2014 était de 9 216 millions d'USD, comparé à 14 394 millions d'USD pour 2013, et comprend les impacts suivants :

- *Coûts financiers nets (hors éléments financiers nets non-récurrents)* : 1 828 millions d'USD en 2014 par rapport à 2 486 millions d'USD en 2013. Cette baisse s'explique essentiellement par une diminution des charges d'intérêt, des gains de change rapportés dans d'autres résultats financiers et un ajustement favorable à la valeur de marché de 711 millions d'USD en 2014 lié à la couverture des programmes de paiement fondés sur des actions de l'entreprise, par rapport à des gains de 456 millions d'USD en 2013.
- *Revenus/(coûts) financiers nets non-récurrents* : 509 millions d'USD en 2014 par rapport à 283 millions d'USD en 2013. Les revenus financiers nets non-récurrents en 2014 résultent d'ajustements à la valeur de marché d'instruments dérivés conclus pour couvrir le système d'action différé émis lors d'une transaction liée au rapprochement avec Grupo Modelo. Le système d'action différé a été couvert à un prix moyen d'environ 68 euros par action. Les coûts financiers nets non-récurrents de 2013 incluent également (101) millions d'USD de commissions d'engagement et d'utilisation encourues pour la ligne de crédit 2012 contractée pour financer le rapprochement avec Grupo Modelo.
- *Quote-part dans le résultat des entreprises associées* : 9 millions d'USD en 2014 par rapport à 294 millions d'USD en 2013. En 2013, la quote-part dans le résultat des entreprises associées reflète l'investissement en capitaux de l'entreprise dans Grupo Modelo. Les résultats de Grupo Modelo ont été entièrement consolidés depuis le rapprochement de Grupo Modelo et de l'entreprise finalisé le 4 juin 2013.
- *Impôts sur le résultat* : 2 499 millions d'USD avec un taux d'imposition effectif de 18,1 % pour 2014, contre 2 016 millions d'USD avec un taux d'imposition effectif de 11,1 % en 2013. L'augmentation du taux d'imposition effectif résulte principalement de la nature non-imposable du gain non-récurrent de 2013 lié à l'ajustement à la juste valeur de l'investissement initial dans Grupo Modelo, et de l'évolution du mix de bénéfices pays, dont l'impact dû au rapprochement avec Grupo Modelo et à l'acquisition d'OB. Sans tenir compte de l'effet des éléments non-récurrents, le taux d'imposition effectif normalisé était de 18,8 % en 2014 contre 16,6 % en 2013.
- *Bénéfice attribuable aux intérêts minoritaires* : 2 086 millions d'USD en 2014, soit une baisse par rapport à 2 124 millions d'USD en 2013, avec une amélioration des résultats opérationnels d'AmBev atténuée par des effets de change.

## Situation de liquidité et ressources financières

### Flux de trésorerie

| Million d'USD   | 2014          | 2013          |
|---|---------------|---------------|
| Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles  | 14 144        | 13 864        |
| Flux de trésorerie provenant d'activités d'investissement   | (11 152)      | (10 281)      |
| Flux de trésorerie provenant des activités de financement   | (3 855)       | 341           |
| <b>Augmentation/(diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie</b>  | <b>(863)</b>  | <b>3 924</b>  |
| <b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>   |               |               |
| Million d'USD   | 2014          | 2013          |
| Bénéfice  | 11 302        | 16 518        |
| Réévaluation de l'investissement initiale dans Grupo Modelo   | –             | (6 415)       |
| Intérêts, impôts et éléments non-cash inclus dans le bénéfice   | 7 029         | 7 135         |
| <b>Flux de trésorerie d'exploitation avant les changements du fonds de roulement et de l'utilisation des provisions</b> | <b>18 331</b> | <b>17 238</b> |
| Changement du fonds de roulement  | 815           | 866           |
| Contributions aux plans et utilisation des provisions   | (458)         | (653)         |
| Intérêts et impôts (payés)/reçus  | (4 574)       | (4 193)       |
| Dividendes reçus  | 30            | 606           |
| <b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>   | <b>14 144</b> | <b>13 864</b> |

Le flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles d'AB InBev a atteint 14 144 millions d'USD en 2014 contre 13 864 millions d'USD en 2013, ce qui s'explique principalement par la hausse des bénéfices suite au rapprochement avec Grupo Modelo, ainsi que par une solide gestion du fonds de roulement. Ces hausses ont été partiellement atténuées par une augmentation des intérêts et impôts versés, et une réduction des dividendes reçus due à la consolidation des résultats de Grupo Modelo suite au rapprochement en juin 2013.

#### Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement

| Million d'USD   | 2014            | 2013            |
|---|-----------------|-----------------|
| Dépenses d'investissement nettes  | (4 122)         | (3 612)         |
| Acquisition et cession de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise/cédée | (6 700)         | (17 397)        |
| Produits nets de cessions d'obligations à court terme                             | (187)           | 6 707           |
| Produits nets de cessions des actifs détenus pour la vente                        | (65)            | 4 002           |
| Autre   | (78)            | 19              |
| <b>Flux de trésorerie provenant d'activités d'investissement</b>                  | <b>(11 152)</b> | <b>(10 281)</b> |

Les liquidités nettes affectées aux activités d'investissement sont passées de 10 281 millions d'USD en 2013 à 11 152 millions d'USD en 2014. L'évolution de la trésorerie affectée aux activités d'investissement en 2014 reflète principalement l'acquisition d'OB. Voir également Note 6 *Acquisitions et cessions de filiales*. En 2013, le flux de trésorerie sortant affecté aux activités d'investissement inclut le rapprochement avec Grupo Modelo, compensé par les produits de la vente à Constellation Brands de la brasserie Piedras Negras et par les droits perpétuels sur les marques de Grupo Modelo distribuées aux États-Unis par Crown Imports.

Les dépenses d'investissement nettes d'AB InBev s'élevaient à 4 122 millions d'USD en 2014 et à 3 612 millions d'USD en 2013. Sur le total des dépenses d'investissement de 2014, environ 50 % ont été utilisés pour améliorer les équipements de production de l'entreprise, tandis que 40 % ont été consacrés à des investissements logistiques et commerciaux. Environ 10 % ont été utilisés pour l'amélioration des capacités administratives et l'acquisition de matériel informatique et de logiciels.

#### Flux de trésorerie provenant des activités de financement

| Million d'USD  | 2014           | 2013       |
|--|----------------|------------|
| Dividendes payés   | (7 400)        | (6 253)    |
| (Remboursement)/émissions d'emprunts                             | 3 223          | 4 458      |
| Emissions d'actions de capital                                   | 83             | 73         |
| Trésorerie perçue sur l'instrument d'actions différées           | –              | 1 500      |
| Autre (incluant charges financières nettes autres qu'intérêts)   | 239            | 563        |
| <b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b> | <b>(3 855)</b> | <b>341</b> |

Le flux de trésorerie sortant provenant des activités de financement d'AB InBev s'élevait à 3 855 millions d'USD en 2014, par rapport à un flux de trésorerie entrant de 341 millions d'USD en 2013. Le flux de trésorerie provenant d'activités de financement en 2014 reflète le financement de l'acquisition d'OB et la hausse du montant des dividendes versés. En 2013, le flux de trésorerie entrant provenant d'activités de financement reflète le financement du rapprochement avec Grupo Modelo, ainsi que les produits en espèces provenant des systèmes d'action différés émis lors d'une transaction liée à ce rapprochement.

La trésorerie, les équivalents de trésorerie et les placements à court terme dans les titres d'emprunt d'AB InBev, moins les découverts bancaires, s'élevaient au 31 décembre 2014 à 8 617 millions d'USD. Au 31 décembre 2014, les liquidités totales de l'entreprise s'élevaient à 16 617 millions d'USD, dont 8,0 milliards d'USD disponibles sous la forme de lignes de crédit à long terme et 8 617 millions d'USD de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et de placements à court terme dans des titres d'emprunt, moins les découverts bancaires. Bien que l'entreprise puisse emprunter de tels montants pour combler ses besoins en liquidité, elle compte essentiellement sur les flux de trésorerie provenant d'activités opérationnelles pour financer ses activités permanentes.

### Ressources en capitaux et capitaux propres

L'endettement net d'AB InBev est passé de 38 831 millions d'USD au 31 décembre 2013 à 42 135 millions d'USD au 31 décembre 2014.

L'endettement net correspond aux emprunts portant intérêts à long terme et à court terme plus les découverts bancaires diminués des titres d'emprunt et de la trésorerie. L'endettement net est un indicateur de performance financière utilisé par la direction d'AB InBev pour souligner des modifications apportées à l'état général des liquidités de l'entreprise. L'entreprise pense que l'endettement net est éloquent pour les investisseurs puisqu'il s'agit de l'un des indicateurs primaires utilisés par la direction d'AB InBev pour évaluer sa progression vers le désendettement.

Si l'on exclut les résultats opérationnels nets des dépenses d'investissement, l'endettement net a subi essentiellement l'impact de l'acquisition d'OB (5,5 milliards d'USD), des versements de dividendes aux actionnaires d'AB InBev et d'Ambev (7,4 milliards d'USD), du paiement d'intérêts et d'impôts (4,6 milliards d'USD) et des variations des taux de change (baisse de l'endettement net de 447 millions d'USD).

Le ratio endettement net / EBITDA normalisé pour la période de 12 mois se terminant le 31 décembre 2014 est resté essentiellement stable à 2,27x, sur une base rapportée.

Les capitaux propres consolidés attribuables aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev au 31 décembre 2014 s'élevaient à 49 972 millions d'USD, par rapport à 50 365 millions d'USD au 31 décembre 2013. L'effet combiné de l'affaiblissement des taux de change à la clôture de l'euro, du real brésilien, du peso argentin, du peso mexicain, de la livre sterling, du rouble russe et du yuan chinois principalement a donné lieu à un ajustement des taux de change de (4 374) millions d'USD. De plus amples informations sur les mouvements de capitaux propres sont disponibles dans les états consolidés des variations des capitaux propres.

Des informations détaillées sur les emprunts portant intérêts, les programmes de remboursement et le risque de liquidités sont fournies dans la Note 22 *Emprunts portant intérêts* et la Note 27 *Risques résultant d'instruments financiers*.

## Recherche et développement

En tant qu'entreprise particulièrement orientée vers l'innovation, AB InBev accorde une grande importance à la recherche et au développement. En 2014, AB InBev a investi 217 millions d'USD dans la recherche et le développement (2013 : 185 millions d'USD). Une partie de ces investissements a été consacrée aux études de marché, mais l'essentiel se rapporte à l'innovation dans le domaine de l'optimisation des processus et du développement des produits.

La recherche et le développement dans le domaine de l'optimisation des processus ciblent principalement l'augmentation de la capacité (désengorgement des usines et résolution des problèmes de volume, tout en minimisant les dépenses d'investissement), l'amélioration de la qualité et la gestion des coûts. Les processus, matériaux et/ou équipements nouvellement développés sont documentés et intégrés aux meilleures pratiques, puis partagés à travers les Zones de l'entreprise. Les projets en cours s'étendent du maltage à la mise en bouteilles de produits finis.

La recherche et le développement dans le domaine de l'innovation produits couvrent les innovations en matière de liquide, d'emballage et de tirage. L'innovation produits consiste en l'innovation de percée, l'innovation d'amélioration et la rénovation (c'est-à-dire la mise en œuvre d'une technologie existante). L'objectif principal du processus d'innovation est d'offrir aux consommateurs de meilleurs produits et expériences. Cela implique de lancer de nouveaux liquides, de nouveaux emballages et de nouveaux produits de tirage offrant une meilleure performance pour le consommateur et en termes de résultats financiers, en augmentant la compétitivité d'AB InBev sur les marchés pertinents. Vu que les consommateurs comparent les produits et les expériences proposés parmi des catégories de boissons très diverses et vu l'offre croissante de boissons, les initiatives de recherche et développement d'AB InBev nécessitent également de comprendre les forces et faiblesses des autres catégories de boissons, de cibler des opportunités pour la bière et de développer des solutions (produits) pour les consommateurs qui répondent mieux à leurs besoins et améliorent les expériences. Cela requiert de comprendre les émotions et les attentes des consommateurs. L'expérience sensorielle, la premiumisation, la commodité, la durabilité et le design jouent tous un rôle clé dans les initiatives de recherche et développement d'AB InBev.

La gestion des connaissances et l'apprentissage font également partie intégrante de la recherche et du développement. AB InBev cherche à accroître continuellement ses connaissances en collaborant avec des universités et d'autres secteurs.

L'équipe de recherche et de développement d'AB InBev est informée chaque année des priorités de l'entreprise et des zones et approuve les concepts qui sont ensuite priorisés en vue de leur développement. Le lancement a lieu généralement l'année civile suivante, selon la complexité et la priorisation.

Le Global Innovation & Technology Center (« GiTeC »), situé à Leuven, accueille les équipes de développement des emballages, des produits et des processus, ainsi que des infrastructures telles que des laboratoires, la brasserie expérimentale et le laboratoire central européen, qui comprend également la division Sensory Analysis. En plus de GiTeC, AB InBev dispose également d'équipes de développement de produits, d'emballages et de processus dans chacune de ses six zones géographiques, qui se concentrent sur les besoins à court terme de ces régions.

## Risques et incertitudes

Sous l'entente explicite que la liste des risques énumérés ci-dessous n'est pas exhaustive, les principaux facteurs de risques et d'incertitudes auxquels AB InBev est confrontée sont décrits ci-après. Des risques additionnels dont AB InBev n'a actuellement pas connaissance peuvent

exister. En outre, il peut y avoir certains risques qu'AB InBev estime être non significatifs aujourd'hui, mais qui pourraient s'avérer in-fine avoir un effet préjudiciable. De plus, si et dans la mesure où un des risques décrits ci-dessous se réalise, il peut se réaliser en combinaison avec d'autres risques, ce qui augmenterait l'effet préjudiciable de ces risques. L'ordre dans lequel les facteurs de risques sont présentés ci-dessous n'est pas indicatif de la probabilité de leur survenance ou de l'ampleur de leurs conséquences financières.

### Risques liés à AB InBev, à la bière et à l'industrie de la bière

AB InBev s'appuie sur la réputation de ses bières, son succès dépend donc de sa capacité à conserver et améliorer l'image et la réputation de ses produits actuels et à développer une image et une réputation favorables pour de nouveaux produits. Un événement, ou une série d'événements, qui nuirait de manière significative à la réputation d'une ou plusieurs marques d'AB InBev, pourrait avoir un effet préjudiciable sur la valeur de cette marque et sur le chiffre d'affaires généré par cette marque ou activité. Par ailleurs, toute restriction sur le style de publicité autorisée, les médias et les messages utilisés pourraient contraindre le développement potentiel des marques d'AB InBev et ainsi réduire la valeur de ses marques et des revenus liés.

AB InBev pourrait se trouver dans l'impossibilité de protéger ses marques et produits actuels et futurs et de défendre ses droits de propriété intellectuelle, dont les marques commerciales, les brevets, les noms de domaine, les secrets commerciaux et le savoir-faire, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur ses activités, ses résultats d'exploitation, ses flux de trésorerie ou sa situation financière, et en particulier, sur la capacité d'AB InBev à développer ses activités.

Certaines opérations d'AB InBev dépendent des efforts réalisés par des distributeurs ou grossistes indépendants pour vendre les produits d'AB InBev et il ne peut être garanti que ces distributeurs ne donneront pas la priorité à des concurrents d'AB InBev. De plus, toute incapacité d'AB InBev à remplacer des distributeurs improductifs ou inefficaces, toute limitation imposée à AB InBev relative à l'achat ou à la prise de participation dans des distributeurs ou de grossistes suite à des restrictions contractuelles, des changements de régulation ou de législation, ou d'interprétation de la législation par des régulateurs ou des tribunaux pourraient avoir un effet préjudiciable sur les activités, les résultats opérationnels et la santé financière d'AB InBev.

Tout changement quant à la disponibilité ou au prix des matières premières, des marchandises, de l'énergie et de l'eau, pourrait avoir un effet préjudiciable sur les résultats opérationnels d'AB InBev dans la mesure où AB InBev ne réussit pas à gérer adéquatement les risques inhérents à une telle volatilité, y-compris si les arrangements de couverture et autres dérivés conclus par AB InBev ne couvrent pas effectivement ou totalement les changements dans les prix des marchandises.

AB InBev compte sur des tiers importants, notamment des fournisseurs-clés pour son approvisionnement en diverses matières premières destinées à la production de bière et de boissons alcoolisées et non-alcoolisées ainsi que pour le conditionnement. La dénonciation ou une modification significative des accords conclus avec certains fournisseurs, ou le non-respect par un fournisseur important de ses obligations contractuelles, pourraient avoir de graves retombées sur la production, la distribution et la vente de bière et de boissons alcoolisées et non-alcoolisées et donc avoir un effet préjudiciable sur les activités, les résultats opérationnels, les flux de trésorerie ou la santé financière d'AB InBev. En outre, un nombre de marques importantes sont à la fois données en licence à des brasseurs tiers ou utilisées par des sociétés sur lesquelles AB InBev ne dispose d'aucun contrôle. Quand bien même AB InBev vérifie la qualité du brassage afin de maintenir ses standards élevés, si l'une de ces marques importantes ou co-entreprises, investissements dans des sociétés dans lesquelles AB InBev ne détient aucune participation de contrôle ou si certains détenteurs de la licence de AB InBev sont victimes de publicité négative, cela pourrait résulter en un effet préjudiciable significatif sur les activités, les résultats opérationnels, les flux de trésorerie ou la situation financière de AB InBev.

La concurrence sur ses divers marchés ainsi qu'une augmentation du pouvoir d'achat des acteurs actifs dans les canaux de distribution d'AB InBev, pourrait imposer à AB InBev de réduire ses prix, d'augmenter les dépenses d'investissement, les frais de marketing et autres dépenses, ou pourrait empêcher AB InBev d'augmenter ses prix pour compenser des coûts plus élevés et ainsi imposer à AB InBev de réduire ses marges ou entraîner la perte de parts de marché. Toute dilution des marques d'AB InBev résultant de la compétitivité pourrait également mener à une érosion significative de la rentabilité d'AB InBev. Tout point cité ci-dessus pourrait avoir un effet défavorable significatif sur les activités, la santé financière et les résultats opérationnels d'AB InBev. De plus, il existe des risques inhérents à l'innovation et aux nouveaux produits introduits par AB InBev qui pourraient ne pas être couronnés de succès, là où les concurrents pourraient être capables de répondre plus vite à l'émergence de nouvelles tendances, telle que la préférence croissante des consommateurs pour des bières artisanales (*craft beers*) produites par de petites brasseries.

La poursuite de la concentration des détaillants dans les marchés sur lesquels AB InBev est active pourrait se traduire par une baisse de rentabilité pour l'industrie de la bière dans son ensemble et, indirectement, affecter négativement les résultats financiers d'AB InBev.

AB InBev pourrait encourir des frais importants pour se conformer aux diverses réglementations qui régissent ses activités ou les opérations des tiers sous licence, ou en raison de violations ou des mises en cause de responsabilités en rapport avec ces réglementations. Par ailleurs, les inquiétudes du public par rapport à la consommation de bière et de boissons alcoolisées et non-alcoolisées et toutes restrictions en résultant pourraient causer une diminution significative de l'acceptation sociale de la bière et des boissons alcoolisées et non-alcoolisées et créer une tendance à s'éloigner de la consommation de ces produits, ce qui aurait un effet défavorable sur les activités d'AB InBev, sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

Les activités d'AB InBev sont soumises à des réglementations environnementales susceptibles de l'exposer à des frais de mise en conformité significatifs et à des procédures judiciaires liées à l'environnement.

Les dispositions légales relatives à la concurrence, au contrôle des concentrations, toute modification apportée à celles-ci ou tout changement dans leur interprétation et leur mise en œuvre, pourraient affecter l'activité d'AB InBev ou les activités de ses filiales.

Ces dernières années, l'industrie des boissons alcoolisées, l'industrie alimentaire et l'industrie des boissons non alcoolisées ont fait l'objet d'une attention publique et politique accrue. Cette attention accrue résulte des préoccupations en matière de soins de santé liées à l'usage nocif d'alcool (en ce compris la conduite en état d'ivresse et la consommation d'alcool excessive, abusive et par des mineurs) ainsi que des préoccupations en matière de santé telles que le diabète et l'obésité liés à une surconsommation alimentaire et de boissons non alcoolisées (soft-drinks). Une contre-publicité relative aux produits et marques d'AB InBev, la publication d'études indiquant un risque important dans l'utilisation des produits d'AB InBev ou des changements dans la perception des consommateurs sur les produits d'AB InBev en général pourraient nuire à la vente et à la consommation de produits d'AB InBev et pourrait nuire à ses activités, ses résultats d'exploitation, ses flux de trésorerie ou sa situation financière.

L'évolution des préférences et des goûts des consommateurs peut avoir un effet négatif sur la demande de produits d'AB InBev. Les préférences et goûts des consommateurs peuvent changer de manière totalement imprévue. Si AB InBev n'anticipe pas ou ne répond pas de manière appropriée à l'évolution des préférences et goûts des consommateurs ou à l'évolution vers de nouvelles formes de média et de marketing, cela pourrait avoir comme conséquence un effet préjudiciable sur ses activités, ses résultats opérationnels et sa santé financière.

L'industrie brassicole et le secteur des boissons peuvent subir des changements défavorables en termes de régime fiscal ; or, les taxes représentent une part importante du coût de la bière facturé aux consommateurs dans de nombreux pays. Toute augmentation des droits d'accises et autres impôts indirects levés sur les produits d'AB InBev a tendance à avoir un effet défavorable sur les revenus ou les marges d'AB InBev en réduisant la consommation générale et en poussant les consommateurs à se tourner vers des catégories de boissons moins taxées. Le fait d'imposer des prix minimum constitue une autre forme de régulation fiscale pouvant affecter la rentabilité d'AB InBev. En outre, AB InBev pourrait être sujette à une imposition accrue de ses activités par des autorités nationales, locales ou étrangères, à des taux d'imposition sur le revenu plus élevés ou à des exigences et réglementations fiscales nouvelles ou modifiées, telles que le projet sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS - Base Erosion Profit Shifting) actuellement mené par l'OCDE. Une augmentation des accises sur la bière ou d'autres impôts pourraient avoir un effet préjudiciable sur les résultats financiers d'AB InBev ainsi que sur ses résultats d'exploitation.

La saisonnalité des cycles de consommation et de mauvaises conditions climatiques sur les marchés sur lesquels AB InBev exerce ses activités peuvent entraîner des fluctuations de la demande de produits AB InBev et donc avoir un impact négatif sur les activités de la société, ses résultats d'exploitation et sa santé financière.

Le changement climatique, ou des mesures juridiques, réglementaires ou de marchés prises pour adresser le changement climatique pourraient avoir un effet préjudiciable à long terme sur les activités et les résultats d'exploitation d'AB InBev. De plus, la raréfaction de l'eau, ou une eau de qualité médiocre peuvent affecter AB InBev par l'augmentation des coûts de production et des contraintes de capacités qui pourraient avoir comme conséquence un effet préjudiciable sur les activités et résultats opérationnels d'AB InBev. En outre, l'incapacité d'AB InBev de se conformer aux obligations européennes relatives au marché de droits d'émission de gaz à effet de serre peut également avoir un effet préjudiciable sur les activités et résultats opérationnels d'AB InBev.

Etant donné qu'une fraction substantielle des activités d'AB InBev est menée sur les marchés émergents d'Europe, d'Asie et d'Amérique latine, ses activités et ses participations sur ces marchés sont soumis aux risques ordinaires liés aux opérations dans les pays émergents, tels qu'entre autres, l'insurrection politique, l'interférence externe, des changements dans la politique gouvernementale, des changements politiques et économiques, des changements dans les relations entre pays, des actions d'autorités gouvernementales affectant le commerce et les investissements étrangers, des réglementations sur le rapatriement de fonds, l'interprétation et l'application des lois et réglementations locales, la force exécutoire de droits de propriété intellectuelle et de droits contractuels, les conditions de travail et les réglementations du travail au niveau local, la potentielle incertitude politique et économique, l'application de contrôle de change, la nationalisation ou l'expropriation, la criminalité et l'absence de maintien de l'ordre ainsi que les risques financiers incluant le risque de liquidité, l'inflation, la dévaluation, le risque lié à la volatilité des prix, l'échange de devises ou les défauts de paiement du pays. Ces risques liés aux marchés émergents pourraient avoir un effet préjudiciable sur les activités d'AB InBev, ses résultats d'exploitation et sa santé financière.

Des événements économiques et politiques en Argentine sont susceptibles d'affecter les opérations d'AB InBev dans ce pays. En effet, l'instabilité politique, la fluctuation économique, les actions gouvernementales relatives à l'économie argentine, la dévaluation du peso argentin, l'inflation et les conditions macro-économiques détériorées en Argentine sont susceptibles d'avoir, et pourraient continuer à avoir, un effet significatif défavorable sur les opérations, la condition financière et les résultats d'AB InBev en Amérique latine Sud. Si la situation économique ou politique en Argentine se détériore, les opérations d'AB InBev en Amérique latine Sud pourraient être soumises à des restrictions supplémentaires en vertu d'un nouveau régime argentin relatif au change de devises, au rapatriement d'exportations ou à l'expropriation. Un tel régime pourrait avoir un effet préjudiciable sur la liquidité et les opérations d'AB InBev, ainsi que sur sa capacité à accéder à ces fonds depuis l'Argentine.

Les événements politiques en Ukraine et les sanctions qui y sont associées et qui sont imposées par l'Union européenne et les Etats-Unis à la Russie et à la Crimée, peuvent avoir un effet préjudiciable sur les opérations d'AB InBev en Ukraine, en Russie et ailleurs dans la région. AB InBev détient et exploite des unités de production de bière en Ukraine et en Russie. La poursuite de l'instabilité politique, les dissensions civiles, la détérioration des conditions macroéconomiques, la dévaluation de la rouble russe et du hryvnia ukrainien et les menaces de conflit militaire ou les combats actuels dans la région peuvent avoir un effet significatif défavorable sur les opérations d'AB InBev dans la région et sur les résultats du segment européen d'AB InBev et peuvent résulter en charges de dépréciation de goodwill ou d'autres immobilisations incorporelles.

Si l'un des produits d'AB InBev est défectueux ou qu'il se trouve qu'il contient des agents contaminants, AB InBev peut être confrontée à des rappels de produits ou autres risques engageant sa responsabilité. Quoiqu'AB InBev maintienne certaines couvertures d'assurance « produits » (mais qui ne couvrent pas le rappel de produits), AB InBev peut ne pas être en mesure de faire valoir ses droits en vertu desdites assurances et les montants qu'elle recouvre peuvent ne pas suffire pour compenser les dommages courus, ce qui pourrait avoir des répercussions défavorables sur ses activités, sa réputation, ses perspectives, ses résultats d'exploitation et sa situation financière.

AB InBev peut ne pas être en mesure d'obtenir le financement nécessaire à ses futurs besoins en capitaux ou en refinancement et pourrait faire face à des risques financiers en raison de son niveau d'endettement et de conditions de marché incertaines. AB InBev pourrait être obligé à lever des fonds supplémentaires pour ses besoins futurs en capitaux ou refinancer sa dette actuelle soit par un financement public ou privé, soit par des relations stratégiques ou autres accords et il ne peut y avoir aucune assurance que le financement, si nécessaire, puisse être disponible à des conditions intéressantes, ou puisse être disponible tout court. AB InBev s'est fortement endettée en concluant plusieurs facilités de crédit senior (senior credit facilities) et en accédant aux marchés obligataires de temps à autre en fonction de ses besoins financiers. La partie du bilan consolidé d'AB InBev représentée par de la dette restera significativement plus élevée par rapport à sa position historique. Le niveau de dette plus élevé d'AB InBev pourrait avoir des conséquences significativement défavorables sur AB InBev, y compris (i) augmenter sa vulnérabilité face aux difficultés économiques générales et à l'environnement économique du secteur, (ii) limiter sa flexibilité dans la planification ou la réaction aux évolutions des activités et du secteur dans lequel AB InBev opère, (iii) altérer sa capacité à obtenir des financements supplémentaires dans le futur (iv) obliger AB InBev à augmenter son capital (éventuellement dans le cadre de conditions de marché défavorables) et (v) résulter pour AB InBev en un désavantage concurrentiel par rapport à ses concurrents moins endettés. La capacité d'AB InBev à rembourser et à renégocier sa dette en cours sera tributaire de l'état du marché. Des conditions défavorables, en ce compris récemment l'importante volatilité des prix et l'interruption de liquidité dans les marchés de crédit au niveau mondial, ainsi que la pression à la baisse sur la capacité de crédit de certains émetteurs sans tenir compte de leur force financière sous-jacente, pourraient augmenter les coûts au-delà de ce qui est actuellement budgété. Ces coûts pourraient avoir un impact négatif sur les flux de trésorerie d'AB InBev et/ou ses résultats d'exploitation. En plus, AB InBev pourrait limiter le montant des dividendes qu'elle distribuera en raison de son niveau d'endettement et de sa stratégie visant à donner priorité à la réduction de son endettement. En plus, une révision à la baisse du crédit rating d'AB InBev pourrait avoir un effet préjudiciable significatif sur l'aptitude d'AB InBev à financer ses activités courantes ou à refinancer son endettement existant. En outre, dans l'hypothèse où AB InBev échouerait à refinancer tout ou une partie de ses obligations financières à leur échéance ou échouerait à mobiliser des capitaux propres supplémentaires ou des financements par endettement ou en cas de nécessité, à réaliser des produits par des ventes d'actifs, cela aurait un effet significatif défavorable sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

Les résultats d'AB InBev pourraient être négativement affectés par l'augmentation des taux d'intérêt. Bien que AB InBev conclut des conventions de swap de taux d'intérêt pour gérer son risque de taux d'intérêt et conclut également des conventions des swaps de taux d'intérêt et de change pour gérer à la fois son risque de change et son risque de taux sur les passifs financiers soumis à intérêt, il ne peut y avoir aucune assurance que ces instruments soient efficaces dans la réduction des risques inhérents à l'exposition d'AB InBev aux variations de taux d'intérêt.

Les résultats d'exploitation d'AB InBev sont soumis aux fluctuations des taux de change. Toute variation des taux de change entre les monnaies fonctionnelles des sociétés d'exploitation d'AB InBev et le dollar américain aura une incidence sur son compte de résultat consolidé et son bilan lorsque les résultats de ces sociétés d'exploitation seront convertis en USD pour l'établissement des comptes étant donné que les risques de conversion ne sont pas couverts. Par ailleurs, il ne peut y avoir aucune assurance que les politiques en place pour gérer les prix des matières premières et les risques de change liés aux transactions dans le but de protéger l'exposition d'AB InBev à ceux-ci seront en mesure de couvrir efficacement les effets d'une telle exposition au change des devises, spécialement sur le long terme. En outre, les instruments financiers utilisés dans le but d'atténuer le risque de change et tous les autres efforts réalisés pour mieux faire correspondre les passifs d'AB InBev en devises à ses flux de trésorerie pourraient entraîner une augmentation des coûts.

Les actions d'AB InBev sont actuellement négociées en euro sur la bourse d'Euronext Brussels et ses certificats américains représentatifs d'actions (ADS) sont négociées en dollar américain sur le New York Stock Exchange. Les fluctuations dans le taux de change entre le dollar américain et l'euro peuvent donner lieu à des différences temporaires entre la valeur de ses certificats américains représentatifs d'actions (ADS) et celle de ses actions ordinaires, ce qui peut entraîner un volume de négociation élevé par des investisseurs cherchant à tirer profit de telles différences.

La capacité des filiales d'AB InBev à remonter de la trésorerie peut être soumise à diverses conditions et limitations. L'incapacité d'obtenir des flux de trésorerie suffisants de ses filiales nationales et étrangères et de ses sociétés affiliées pourrait impacter négativement la capacité d'AB InBev à payer des dividendes et avoir par ailleurs un impact négatif sur son activité, ses résultats d'exploitation et sa situation financière.

L'incapacité d'AB InBev à générer d'importantes économies et d'améliorer ses marges, grâce à des initiatives visant à améliorer son efficacité opérationnelle, pourrait nuire à sa rentabilité et à sa capacité d'atteindre ses objectifs financiers.

AB InBev peut ne pas être en mesure de mener à bien de nouvelles acquisitions et intégrations d'entreprises ou restructurations. AB InBev ne peut faire des acquisitions nouvelles que si elle peut identifier des candidats adéquats et si elle peut atteindre un accord avec ceux-ci. AB InBev peut ne pas être en mesure de mener à bien de telles transactions. Par ailleurs, de telles transactions peuvent nécessiter certains engagements, ce qui peut avoir un impact potentiel sur le profil de risque financier d'AB InBev. En outre, le prix qu'AB InBev paierait dans de futures acquisitions pourrait s'avérer trop élevé en raison de facteurs multiples.

Le rapprochement avec Grupo Modelo a exposé AB InBev à des risques liés à des coûts significatifs et à des difficultés potentielles liées à l'intégration de Grupo Modelo dans les opérations existantes d'AB InBev, et à l'extraction de synergies résultant de la transaction. Malgré l'importance des opportunités de croissance commerciale attendues, des économies de coûts estimées, et des bénéfices, synergies et autres avantages estimés dans le cadre du rapprochement avec Grupo Modelo, il n'y a aucune certitude que ces avantages et bénéfices se réaliseront, en temps voulu ou par après, dans le cadre du rapprochement avec Grupo Modelo. Toute défaillance, tout retard matériel ou tout coût inattendu dans le cadre du processus d'intégration pourrait dès lors avoir un effet significatif défavorable sur les opérations, les résultats d'exploitation et la situation financière d'AB InBev.

AB InBev a conclu une transaction avec le Département américain de la justice au sujet du rapprochement avec Grupo Modelo. Cette transaction comprend un contrat de services transitoire de trois ans visant à assurer une bonne transition de l'exploitation de la brasserie Piedras Negras, ainsi que certaines garanties de distribution en faveur de Constellation Brands, Inc. dans les cinquante états des Etats-Unis, le District de Columbia et Guam. Le Département américain de la justice et le Monitoring Trustee désigné par lui, vérifient le respect par AB InBev de ses obligations découlant de la convention transactionnelle. Si AB InBev manquait, volontairement ou non, à ses obligations résultant de la transaction, elle pourrait encourir des amendes monétaires.

Si les activités d'AB InBev ne se développaient pas comme prévu, des charges de dépréciation de goodwill ou d'autres actifs incorporels, pourraient devoir être supportées à l'avenir. De telles charges pourraient être significatives et avoir un effet néfaste sur les résultats d'exploitation et la santé financière d'AB InBev.

Bien que les opérations d'AB InBev à Cuba soient quantitativement non significatives, sa réputation commerciale globale pourrait souffrir ou la société pourrait faire face à des contrôles réglementaires supplémentaires en raison de ses activités à Cuba et du fait que Cuba soit identifié par les Etats-Unis comme un état commanditaire du terrorisme et est la cible de sanctions économiques et commerciales de la part des Etats-Unis. Si les investisseurs décidaient de liquider ou alors céder leurs investissements dans des entreprises qui ont des activités d'ampleur diverse à Cuba, le marché et la valeur des titres d'AB InBev pourraient être négativement impactés. De plus, la législation américaine, à savoir la « Loi Helms-Burton » autorise des actions en justice pour dommages-intérêts à l'encontre de quiconque impliqué dans des transactions portant sur des propriétés confisquées sans aucune compensation de la part du gouvernement cubain à des personnes qui étaient à l'époque où sont devenus des ressortissants des Etats-Unis. Bien que cette disposition de la Loi Helms-Burton soit actuellement suspendue, les plaintes s'accumulent en dépit de cette suspension et pourront être défendues si cette dernière est levée. Une action se prévalant de la Loi Helms-Burton a été signifiée à AB InBev. AB InBev ne peut actuellement pas exprimer de jugement quant à la validité de telles demandes ou quant au droit des demandeurs d'intenter de telles actions.

AB InBev peut ne pas être en mesure de recruter ou de retenir du personnel clé et de le gérer efficacement, ce qui pourrait perturber les activités d'AB InBev et avoir un effet défavorable significatif sur la situation financière d'AB InBev, de son bénéfice d'exploitation et sa position concurrentielle.

Par ailleurs, AB InBev pourrait être exposée à des grèves, des conflits et des arrêts de travail ou un ralentissement dans ses activités ou celles de ses fournisseurs, ou une interruption ou une pénurie de matières premières pour n'importe quel autre motif, ce qui pourrait conduire à un impact négatif sur les coûts d'AB InBev, ses gains, sa santé financière, son niveau de production et sa capacité à continuer ses activités. La production d'AB InBev peut également être affectée par des arrêts ou des ralentissements de travail touchant ses fournisseurs, ses distributeurs et fournisseurs au détail et de logistique soit en raison de différends concernant des conventions collectives du travail actuelles avec les syndicats et dans le cadre de négociations de nouvelles conventions collectives, soit en raison de difficultés financières desdits fournisseurs, ou pour toutes autres raisons. Un arrêt de travail ou un ralentissement dans les unités d'AB InBev pourrait interrompre le transport des matières premières provenant de ses fournisseurs ou le transport de produits à ses clients. Ces perturbations pourraient contrarier les relations d'AB InBev avec ses fournisseurs et ses clients et pourraient avoir des effets durables sur son activité même après que les conflits avec sa main d'œuvre aient été résolues, et y compris à la suite d'une contre-publicité.

AB InBev fait appel à des systèmes de technologie de l'information pour traiter, transmettre et archiver des informations électroniques. Bien qu'AB InBev prenne plusieurs actions pour anticiper des ruptures potentielles dans le flux d'information, de telles ruptures pourraient avoir un impact sur les activités d'AB InBev. Par exemple, si des tiers ont eu accès aux données confidentielles ou aux informations stratégiques d'AB InBev et se sont appropriés ces informations ou les ont rendues publiques, ceci pourrait nuire à la réputation d'AB InBev ou à l'avantage concurrentiel dont AB InBev bénéficie. De façon générale, des ruptures technologiques pourraient avoir un effet significatif défavorable sur les activités, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie ou la situation financière d'AB InBev.

L'activité d'AB InBev et ses résultats d'exploitation pourraient être négativement affectée par des catastrophes sociales, techniques, naturelles, physiques ou autres.

AB InBev a mis en place des assurances pour couvrir des risques divers et recourt également à l'auto-assurance dans certains cas. Si un sinistre non assuré (risques auto-assurés) ou un sinistre dont le montant dépasse le montant couvert devait se produire, cela pourrait nuire aux activités d'AB InBev, à ses résultats d'exploitation et à sa situation financière.

AB InBev est exposé au risque d'une récession mondiale ou d'une récession dans un ou plusieurs de ses principaux marchés, à la volatilité des marchés de capitaux et de crédits, et à la crise économique et financière, ce qui pourrait résulter en une réduction du chiffre d'affaires et du bénéfice, car la consommation de bière dans de nombreux pays dans lesquels opère AB InBev est étroitement liée aux conditions économiques générales et aux variations du pouvoir d'achat. Une poursuite ou une aggravation des niveaux de perturbation et de volatilité de marché observée récemment pourrait avoir un effet préjudiciable sur la capacité d'AB InBev d'accéder à des capitaux, à ses activités, résultats d'opérations, situation financière ainsi que sur le cours de ses actions et de ses certificats américains représentatifs d'actions (ADS).

AB InBev exerce ses activités et commercialise ses produits dans certains pays qui sont moins développés, ont moins de stabilité dans les systèmes juridiques et les marchés financiers, et sont potentiellement plus corrompus que les milieux d'affaires en Europe et aux Etats-Unis. Dès lors, ces pays présentent plus de risques politiques, économiques et opérationnels. Bien qu'AB InBev s'engage à mener ses activités de façon légale et éthique en conformité avec les exigences légales locales et internationales et les standards applicables à ses activités, il existe un risque que les employés ou représentants des filiales, sociétés liées et associées, joint-ventures, opérations ou autres intérêts commerciaux d'AB InBev prennent des mesures qui violent les lois et réglementations en vigueur interdisant, de façon générale, les versements illicites aux fonctionnaires de gouvernements étrangers dans le but d'obtenir ou de conserver des marchés, en ce compris les législations relatives à la Convention de l'OCDE de 1997 sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales (telle que la loi américaine anticorruption (*U.S. Foreign Corrupt Practices Act*) et la loi britannique anticorruption (*U.K. Bribery Act*)).

Le rapport de contrôle qui fait partie intégrante du rapport annuel d'AB InBev est préparé par un commissaire qui n'est pas contrôlé par le US Public Company Accounting Oversight Board (PCAOB). L'absence de contrôle du PCAOB en Belgique empêche que le PCAOB puisse évaluer régulièrement les audits et effectuer des contrôles de qualité des commissaires actifs en Belgique, y compris du commissaire d'AB InBev. Par conséquent, les investisseurs aux Etats-Unis et ailleurs pourraient être privés des avantages de ces contrôles du PCAOB.

AB InBev est actuellement, et pourrait être à l'avenir, engagée dans le cadre de procédures et de litiges judiciaires, y compris de procédures collectives (*class actions*). Des dommages significatifs pourraient en résulter. Compte tenu des incertitudes inhérentes à ces litiges, il est possible qu'AB InBev puisse contracter des dettes à la suite de procédures judiciaires et de plaintes à son encontre (en ce compris celles qu'elle ne considère pas actuellement comme étant raisonnablement possibles), ce qui pourrait avoir un effet défavorable sur l'activité d'AB InBev, ses résultats d'exploitation, ses flux de trésorerie ou sa situation financière. Les obligations latentes importantes sont présentées dans l'annexe 32 *Passifs éventuels* des états financiers consolidés.

## Risques provenant d'instruments financiers

L'annexe 27 des états financiers consolidés de 2014 sur les *Risques provenant d'instruments financiers* contient des informations détaillées sur l'exposition de l'entreprise aux risques financiers et sur ses politiques de gestion des risques.

## Evènements survenus après la clôture

Nous vous prions de vous référer à l'annexe 32 des états financiers consolidés *Evènements survenus après la clôture* pour de plus amples informations.

## Déclaration de gouvernance d'entreprise

Pour les informations relatives à la Déclaration de gouvernance d'entreprise, nous vous prions de vous référer à la section *Déclaration de gouvernance d'entreprise* qui est partie intégrante du rapport annuel d'AB InBev.

## Déclaration du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration d'AB InBev SA/NV atteste au nom et pour le compte de la société, qu'à sa connaissance, (a) les états financiers consolidés, établis en conformité avec les International Financial Reporting Standards, donnent une image correcte et fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société et des entreprises comprises dans la consolidation, et (b) le rapport de gestion sur les comptes consolidés contient un exposé fidèle du développement et de la performance des opérations et de la position de la société y compris les entreprises comprises dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels ils sont confrontés.

# Rapport du commissaire



## RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES SUR LES COMPTES CONSOLIDES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

Conformément aux dispositions légales, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes consolidés ainsi que les déclarations complémentaires requises. Ces comptes consolidés comprennent l'état consolidé de situation financière au 31 décembre 2014, le compte de résultats consolidé, l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et un tableau des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les annexes reprenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

### Rapport sur les comptes consolidés – Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de Anheuser-Busch InBev SA (« la Société ») et de ses filiales (conjointement le « groupe ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, établis sur la base des normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et des dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique. Le total de l'état consolidé de situation financière s'élève à USD 142.550 millions et le compte de résultats consolidé se solde par un bénéfice de l'exercice de USD 11.302 millions.

#### *Responsabilité du conseil d'administration relative à l'établissement des comptes consolidés*

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés donnant une image fidèle conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et des dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne que le conseil d'administration estime nécessaire pour permettre l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

#### *Responsabilité du commissaire*

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (normes ISA). Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques, ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.



Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes consolidés. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne du groupe relatif à l'établissement de comptes consolidés donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, et l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes consolidés.

Nous avons obtenu du conseil d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

*Opinion sans réserve*

A notre avis, les comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2014, ainsi que de ses résultats consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.



### Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés.

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (normes ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette base, nous faisons la déclaration complémentaire suivante, qui n'est pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur les comptes consolidés:

- Le rapport de gestion sur les comptes consolidés traite des informations requises par la loi, concorde avec les comptes consolidés et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.

Sint-Stevens-Woluwe, le 25 février 2015

Le commissaire  
PwC Reviseurs d'Entreprises SCCRL  
Représenté par

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'Y' followed by a long horizontal stroke and a large loop at the end.

Yves Vandenplas  
Réviseur d'Entreprises

# Comptes annuels consolidés

## Compte de résultats consolidé

| Pour la période se terminant le 31 décembre                                   |  |         |                |                |
|---|--|---------|----------------|----------------|
| Millions d'USD, excepté bénéfice par action en USD                            |  | Annexes | 2014           | 2013           |
| <b>Produits</b>   |  |         | <b>47 063</b>  | <b>43 195</b>  |
| Coûts des ventes  |  |         | (18 756)       | (17 594)       |
| <b>Marge brute</b>  |  |         | <b>28 307</b>  | <b>25 601</b>  |
| Frais de distribution   |  |         | (4 558)        | (4 061)        |
| Frais commerciaux et de marketing   |  |         | (7 036)        | (5 958)        |
| Frais administratifs  |  |         | (2 791)        | (2 539)        |
| Autres produits/(charges) d'exploitation                                      |  | 7       | 1 386          | 1 160          |
| <b>Bénéfice d'exploitation avant éléments non-récurrents</b>                  |  |         | <b>15 308</b>  | <b>14 203</b>  |
| Restructuration (pertes de valeur incluses)                                   |  | 8       | (277)          | (118)          |
| Cession d'activités et vente d'actifs (pertes de valeur incluses)             |  | 8       | 157            | 30             |
| Coûts des acquisitions encourus dans le cadre des regroupements d'entreprises |  | 8       | (77)           | (82)           |
| Ajustements de juste valeur   |  | 8       | –              | 6 410          |
| <b>Bénéfice d'exploitation</b>  |  |         | <b>15 111</b>  | <b>20 443</b>  |
| Charges financières   |  | 11      | (2 797)        | (3 047)        |
| Produits financiers   |  | 11      | 969            | 561            |
| Charges financières non-récurrentes   |  | 8       | 509            | 283            |
| <b>Charges financières nettes</b>   |  |         | <b>(1 319)</b> | <b>(2 203)</b> |
| Quote-part dans le résultat des entreprises associées                         |  |         | 9              | 294            |
| <b>Bénéfice avant impôts</b>  |  |         | <b>13 801</b>  | <b>18 534</b>  |
| Impôts sur le résultat  |  | 12      | (2 499)        | (2 016)        |
| <b>Bénéfice</b>   |  |         | <b>11 302</b>  | <b>16 518</b>  |
| Attribuable aux :   |  |         |                |                |
| Porteurs des capitaux propres d'AB InBev                                      |  |         | 9 216          | 14 394         |
| Participations ne donnant pas le contrôle                                     |  |         | 2 086          | 2 124          |
| Bénéfice de base par action   |  | 21      | 5,64           | 8,90           |
| Bénéfice dilué par action   |  | 21      | 5,54           | 8,72           |
| Bénéfice de base par action avant éléments non-récurrents <sup>1</sup>        |  | 21      | 5,43           | 4,91           |
| Bénéfice dilué par action avant éléments non-récurrents <sup>1</sup>          |  | 21      | 5,32           | 4,81           |

Les notes annexes jointes ci-après font partie intégrante des états financiers consolidés.

<sup>1</sup>Le bénéfice de base par action et le bénéfice dilué par action avant éléments non-récurrents ne sont pas des indicateurs définis par les normes IFRS. Se référer à la Note 21 Modifications des capitaux propres et résultat par action pour de plus amples informations.

## Etat consolidé du résultat global

| Pour la période se terminant le 31 décembre<br>Million d'USD   | 2014           | 2013           |
|--|----------------|----------------|
| <b>Bénéfice</b>  | <b>11 302</b>  | <b>16 518</b>  |
| <b>Autres éléments du résultat global : Éléments qui ne seront pas reclassés en perte et profit :</b>                |                |                |
| gains/(pertes) actuariels  | (491)          | 503            |
|  | (491)          | 503            |
| <b>Autres éléments du résultat global : Éléments qui pourraient être reclassés par la suite en perte et profit :</b> |                |                |
| Écarts de conversion (bénéfices/(pertes))  |                |                |
| Écarts de conversion des activités étrangères  | (4 793)        | (3 500)        |
| Partie efficace des variations de la juste valeur des couvertures d'investissement net                               | 33             | (66)           |
| Couvertures des flux de trésorerie   |                |                |
| Comptabilisés sous les capitaux propres  | 314            | 579            |
| Extraits des fonds propres et repris au compte de résultats  | (190)          | (36)           |
| Quote-part des autres éléments de résultat global des sociétés mises en équivalence                                  | –              | (67)           |
|  | (4 636)        | (3 090)        |
| <b>Total autres éléments du résultat global, nets d'impôt</b>  | <b>(5 127)</b> | <b>(2 587)</b> |
| <b>Résultat global total</b>   | <b>6 175</b>   | <b>13 931</b>  |
| Attribuable aux :  |                |                |
| Porteurs des capitaux propres d'AB InBev   | 4 465          | 12 285         |
| Participations ne donnant pas le contrôle  | 1 710          | 1 646          |

## Etat consolidé de situation financière

| Pour la période se terminant le 31 décembre                            |    |         |                |                |
|--|----|---------|----------------|----------------|
| Million d'USD  |    | Annexes | 2014           | 2013           |
| <b>Actif</b>   |    |         |                |                |
| <b>Actifs non-courants</b>   |    |         |                |                |
| Immobilisations corporelles  | 13 |         | 20 263         | 20 889         |
| Goodwill   | 14 |         | 70 758         | 69 927         |
| Immobilisations incorporelles  | 15 |         | 29 923         | 29 338         |
| Participations dans les entreprises mises en équivalence               |    |         | 110            | 187            |
| Placements   | 16 |         | 118            | 193            |
| Actifs d'impôts différés   | 17 |         | 1 058          | 1 180          |
| Avantages au personnel   | 23 |         | 10             | 10             |
| Créances commerciales et autres créances                               | 19 |         | 1 769          | 1 252          |
|  |    |         | <b>124 009</b> | <b>122 976</b> |
| <b>Actifs courants</b>   |    |         |                |                |
| Placements   | 16 |         | 301            | 123            |
| Stocks   | 18 |         | 2 974          | 2 950          |
| Impôts sur le résultat à récupérer                                     |    |         | 359            | 332            |
| Créances commerciales et autres créances                               | 19 |         | 6 449          | 5 362          |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie                                | 20 |         | 8 357          | 9 839          |
| Actifs détenus en vue de la vente                                      |    |         | 101            | 84             |
|  |    |         | <b>18 541</b>  | <b>18 690</b>  |
| <b>Total de l'actif</b>  |    |         | <b>142 550</b> | <b>141 666</b> |
| <b>Passif</b>  |    |         |                |                |
| <b>Capitaux propres</b>  |    |         |                |                |
| Capital souscrit   | 21 |         | 1 736          | 1 735          |
| Primes d'émission  |    |         | 17 620         | 17 608         |
| Réserves   |    |         | (4 558)        | 18             |
| Résultats reportés   |    |         | 35 174         | 31 004         |
| <b>Capitaux propres attribuables aux porteurs de titres d'AB InBev</b> |    |         | <b>49 972</b>  | <b>50 365</b>  |
| <b>Participations ne donnant pas le contrôle</b>                       |    |         | <b>4 285</b>   | <b>4 943</b>   |
|  |    |         | <b>54 257</b>  | <b>55 308</b>  |
| <b>Dettes non-courantes</b>  |    |         |                |                |
| Emprunts portant intérêts  | 22 |         | 43 630         | 41 274         |
| Avantages au personnel   | 23 |         | 3 050          | 2 862          |
| Passifs d'impôts différés  | 17 |         | 12 701         | 12 841         |
| Dettes commerciales et autres dettes                                   | 26 |         | 1 070          | 3 222          |
| Provisions   | 25 |         | 634            | 532            |
|  |    |         | <b>61 085</b>  | <b>60 731</b>  |
| <b>Dettes courantes</b>  |    |         |                |                |
| Découverts bancaires   | 20 |         | 41             | 6              |
| Emprunts portant intérêts  | 22 |         | 7 451          | 7 846          |
| Impôts sur le résultat à payer   |    |         | 629            | 1 105          |
| Dettes commerciales et autres dettes                                   | 26 |         | 18 922         | 16 474         |
| Provisions   | 25 |         | 165            | 196            |
|  |    |         | <b>27 208</b>  | <b>25 627</b>  |
| <b>Total des capitaux propres et des dettes</b>                        |    |         | <b>142 550</b> | <b>141 666</b> |

## Etat consolidé des variations des capitaux propres

| Million d'USD   | Capital<br>souscrit | Primes<br>d'émission | Actions<br>propres | Réserves pour<br>paiement<br>fondé sur<br>des actions |
|---|---------------------|----------------------|--------------------|---|
| <b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2013</b>   | <b>1 734</b>        | <b>17 574</b>        | <b>(1 000)</b>     | <b>693</b>  |
| <b>Bénéfice</b>   | -                   | -                    | -                  | -   |
| <b>Autres éléments du résultat global</b>   |                     |                      |                    |   |
| Ecart de conversion des activités étrangères (bénéfices/(pertes))                   | -                   | -                    | -                  | -   |
| Couvertures des flux de trésorerie  | -                   | -                    | -                  | -   |
| Ecart actuariels  | -                   | -                    | -                  | -   |
| Quote-part des autres éléments de résultat global des sociétés mises en équivalence | -                   | -                    | -                  | -   |
| <b>Résultat global total</b>  | -                   | -                    | -                  | -   |
| Actions émises  | 1                   | 34                   | -                  | -   |
| Dividendes  | -                   | -                    | -                  | -   |
| Actions propres   | -                   | -                    | 126                | -   |
| Paievements fondés sur des actions  | -                   | -                    | -                  | 192   |
| Variations de périmètre et autres   | -                   | -                    | -                  | -   |
| <b>Au 31 décembre 2013</b>  | <b>1 735</b>        | <b>17 608</b>        | <b>(874)</b>       | <b>885</b>  |

| Million d'USD   | Capital<br>souscrit | Primes<br>d'émission | Actions<br>propres | Réserves pour<br>paiement<br>fondé sur<br>des actions |
|---|---------------------|----------------------|--------------------|---|
| <b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2014</b>                             | <b>1 735</b>        | <b>17 608</b>        | <b>(874)</b>       | <b>885</b>  |
| <b>Bénéfice</b>   | -                   | -                    | -                  | -   |
| <b>Autres éléments du résultat global</b>                         |                     |                      |                    |   |
| Ecart de conversion des activités étrangères (bénéfices/(pertes)) | -                   | -                    | -                  | -   |
| Couvertures des flux de trésorerie                                | -                   | -                    | -                  | -   |
| Ecart actuariels  | -                   | -                    | -                  | -   |
| <b>Résultat global total</b>                                      | -                   | -                    | -                  | -   |
| Actions émises  | 1                   | 12                   | -                  | -   |
| Dividendes  | -                   | -                    | -                  | -   |
| Actions propres   | -                   | -                    | 55                 | -   |
| Paievements fondés sur des actions                                | -                   | -                    | -                  | 195   |
| Variations de périmètre et autres                                 | -                   | -                    | -                  | -   |
| <b>Au 31 décembre 2014</b>  | <b>1 736</b>        | <b>17 620</b>        | <b>(819)</b>       | <b>1 080</b>  |

Les notes annexes jointes ci-après font partie intégrante des états financiers consolidés.

<sup>1</sup> Comme rapporté, ajusté afin de refléter les effets de l'application rétrospective de la norme IAS 19 *Avantages du personnel* (voir Note 3 *Résumé des principales méthodes comptables*).

| Attribuables aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev <sup>1</sup> |  |   |                                      |                       |               |              | Participation<br>ne donnant<br>pas le<br>contrôle | Capitaux<br>propres<br>totaux |
|--|--|---|--------------------------------------|-----------------------|---------------|--------------|---|-------------------------------|
| Ecart de<br>conversion   | Réserves pour<br>opérations<br>de couverture | Ecart<br>actuariels<br>Gains/<br>(pertes) | Instrument<br>d'actions<br>différées | Résultats<br>reportés | Total         |              |   |                               |
| 2 147  | (79)   | (1 434)                                   | –                                    | 21 519                | 41 154        | 4 299        | 45 453  |                               |
| –  | –  | –   | –                                    | 14 394                | 14 394        | 2 124        | 16 518  |                               |
| (3 042)  | –  | –   | –                                    | –                     | (3 042)       | (524)        | (3 566)   |                               |
| –  | 534  | –   | –                                    | –                     | 534           | 9            | 543   |                               |
| –  | –  | 466                                       | –                                    | –                     | 466           | 37           | 503   |                               |
| (67)   | –  | –   | –                                    | –                     | (67)          | –            | (67)  |                               |
| <b>(3 109)</b>   | <b>534</b>                                   | <b>466</b>                                | –                                    | <b>14 394</b>         | <b>12 285</b> | <b>1 646</b> | <b>13 931</b>                                     |                               |
| –  | –  | –   | 1 500                                | –                     | 1 535         | –            | 1 535   |                               |
| –  | –  | –   | (18)                                 | (4 788)               | (4 806)       | (1 019)      | (5 825)   |                               |
| –  | –  | –   | –                                    | –                     | 126           | –            | 126   |                               |
| –  | –  | –   | –                                    | –                     | 192           | 23           | 215   |                               |
| –  | –  | –   | –                                    | (121)                 | (121)         | (6)          | (127)   |                               |
| <b>(962)</b>   | <b>455</b>                                   | <b>(968)</b>                              | <b>1 482</b>                         | <b>31 004</b>         | <b>50 365</b> | <b>4 943</b> | <b>55 308</b>                                     |                               |

| Attribuables aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev |  |   |                                      |                       |               |              | Participation<br>ne donnant<br>pas le<br>contrôle | Capitaux<br>propres<br>totaux |
|---|--|---|--------------------------------------|-----------------------|---------------|--------------|---|-------------------------------|
| Ecart de<br>conversion                                    | Réserves pour<br>opérations<br>de couverture | Ecart<br>actuariels<br>Gains/<br>(pertes) | Instrument<br>d'actions<br>différées | Résultats<br>reportés | Total         |              |   |                               |
| <b>(962)</b>  | <b>455</b>                                   | <b>(968)</b>                              | <b>1 482</b>                         | <b>31 004</b>         | <b>50 365</b> | <b>4 943</b> | <b>55 308</b>                                     |                               |
| –   | –  | –   | –                                    | 9 216                 | 9 216         | 2 086        | 11 302  |                               |
| –   | –  | –   | –                                    | –                     | –             | –            | –   |                               |
| (4 374)   | –  | –   | –                                    | –                     | (4 374)       | (386)        | (4 760)   |                               |
| –   | 102  | –   | –                                    | –                     | 102           | 22           | 124   |                               |
| –   | –  | (479)                                     | –                                    | –                     | (479)         | (12)         | (491)   |                               |
| <b>(4 374)</b>  | <b>102</b>                                   | <b>(479)</b>                              | –                                    | <b>9 216</b>          | <b>4 465</b>  | <b>1 710</b> | <b>6 175</b>                                      |                               |
| –   | –  | –   | –                                    | –                     | 13            | –            | 13  |                               |
| –   | –  | –   | (75)                                 | (5 244)               | (5 319)       | (2 296)      | (7 615)   |                               |
| –   | –  | –   | –                                    | –                     | 55            | –            | 55  |                               |
| –   | –  | –   | –                                    | –                     | 195           | 18           | 213   |                               |
| –   | –  | –   | –                                    | 198                   | 198           | (90)         | 108   |                               |
| <b>(5 336)</b>  | <b>557</b>                                   | <b>(1 447)</b>                            | <b>1 407</b>                         | <b>35 174</b>         | <b>49 972</b> | <b>4 285</b> | <b>54 257</b>                                     |                               |

Les notes annexes jointes ci-après font partie intégrante des états financiers consolidés.

<sup>1</sup> Comme rapporté, ajusté afin de refléter les effets de l'application rétrospective de la norme IAS 19 *Avantages du personnel* (voir Note 3 *Résumé des principales méthodes comptables*).

## Tableau des flux de trésorerie consolidés

| Exercice clôturé au 31 décembre<br>Million d'USD  | Annexes   | 2014            | 2013            |
|---|-----------|-----------------|-----------------|
| <b>Activités opérationnelles</b>  |           |                 |                 |
| Bénéfice  |           | 11 302          | 16 518          |
| Amortissements et dépréciations   | 10        | 3 353           | 2 985           |
| Dépréciations créances, stocks et autres actifs   |           | 108             | 91              |
| Dotations aux/(reprises de) provisions et avantages au personnel  |           | (85)            | 109             |
| Charges financières nettes  | 11        | 1 319           | 2 203           |
| Perte/(bénéfice) relatif(ve) à la vente d'immobilisations corporelles et incorporelles                              |           | 4               | (25)            |
| Perte/(bénéfice) lié(e) à la vente de filiales, associés et des actifs détenus pour la vente                        |           | (219)           | (85)            |
| Réévaluation de l'investissement initial dans Grupo Modelo  | 6         | —               | (6 415)         |
| Paiement fondé sur des actions réglé en instruments de capitaux propres   | 24        | 249             | 240             |
| Impôts sur le résultat  | 12        | 2 499           | 2 016           |
| Autres éléments non décaissé inclus dans le bénéfice  |           | (190)           | (105)           |
| Quote-part dans le résultat des entreprises associées   |           | (9)             | (294)           |
| <b>Flux de trésorerie d'exploitation avant les changements du fonds de roulement et utilisations des provisions</b> |           | <b>18 331</b>   | <b>17 238</b>   |
| Diminution/(augmentation) des créances commerciales et autres créances  |           | (371)           | (25)            |
| Diminution/(augmentation) des stocks  |           | (354)           | (129)           |
| Augmentation/(diminution) des dettes commerciales et autres dettes  |           | 1 540           | 1 020           |
| Contributions aux pensions et utilisation des provisions  |           | (458)           | (653)           |
| <b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>   |           | <b>18 688</b>   | <b>17 451</b>   |
| Intérêts payés  |           | (2 476)         | (2 214)         |
| Intérêts reçus  |           | 273             | 297             |
| Dividendes reçus  |           | 30              | 606             |
| Impôts sur le résultat payés  |           | (2 371)         | (2 276)         |
| <b>Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles</b>   |           | <b>14 144</b>   | <b>13 864</b>   |
| <b>Activités d'investissement</b>   |           |                 |                 |
| Produits de cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles   |           | 273             | 257             |
| Produits de cessions de filiales, sous déduction de la trésorerie cédée   | 6         | 426             | 42              |
| Acquisition de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise  | 6         | (7 126)         | (17 439)        |
| Achats de participations ne donnant pas le contrôle   | 21        | (92)            | (99)            |
| Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles  | 13/15     | (4 395)         | (3 869)         |
| Produits de cessions des actifs détenus pour la vente   |           | (65)            | 4 002           |
| Produits nets/(investissements nets) dans des obligations à court terme   | 16        | (187)           | 6 707           |
| Produits/(acquisitions) nets d'autres actifs  |           | 15              | (13)            |
| Remboursement/(paiement) net des prêts consentis  |           | (1)             | 131             |
| <b>Flux de trésorerie net provenant d'activités d'investissement</b>  |           | <b>(11 152)</b> | <b>(10 281)</b> |
| <b>Activités de financement</b>   |           |                 |                 |
| Emissions d'actions de capital  | 21        | 83              | 73              |
| Emissions d'emprunts  |           | 18 382          | 22 464          |
| Remboursement d'emprunts  |           | (15 159)        | (18 006)        |
| Trésorerie perçue sur l'instrument d'actions différées  |           | —               | 1 500           |
| Coûts financiers nets autres qu'intérêts  |           | 239             | 563             |
| Dividendes payés  |           | (7 400)         | (6 253)         |
| <b>Flux de trésorerie net provenant des activités de financement</b>  |           | <b>(3 855)</b>  | <b>341</b>      |
| <b>Augmentation / (diminution) nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie</b>                              |           | <b>(863)</b>    | <b>3 924</b>    |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie, moins découverts bancaires, au début de l'exercice                         |           | 9 833           | 7 051           |
| Effet de la variation des taux de change  |           | (654)           | (1 142)         |
| <b>Trésorerie et équivalents de trésorerie, moins les découverts bancaires, à la fin de l'exercice</b>              | <b>20</b> | <b>8 316</b>    | <b>9 833</b>    |

## Notes annexes aux états financiers consolidés

- 1 Présentation de l'entreprise
- 2 Déclaration de conformité
- 3 Résumé des principales méthodes comptables
- 4 Utilisation d'estimations et de jugements
- 5 Information sectorielle
- 6 Acquisitions et cessions de filiales
- 7 Autres produits/(charges) d'exploitation
- 8 Eléments non-récurrents
- 9 Charges salariales et autres avantages sociaux
- 10 Complément d'information sur les charges d'exploitation par nature
- 11 Charges et produits financiers
- 12 Impôts sur le résultat
- 13 Immobilisations corporelles
- 14 Goodwill
- 15 Immobilisations incorporelles
- 16 Placements
- 17 Actifs et passifs d'impôts différés
- 18 Stocks
- 19 Créances commerciales et autres créances
- 20 Trésorerie et équivalents de trésorerie
- 21 Modifications des capitaux propres et résultat par action
- 22 Emprunts portant intérêts
- 23 Avantages au personnel
- 24 Paiements fondés sur des actions
- 25 Provisions
- 26 Dettes commerciales et autres dettes
- 27 Risques provenant d'instruments financiers
- 28 Contrats de location simple
- 29 Nantissements et engagements contractuels pour l'acquisition d'immobilisations corporelles, prêts aux clients et autres instruments de garantie
- 30 Passifs éventuels
- 31 Parties liées
- 32 Événements survenus après la date de clôture
- 33 Entreprises appartenant à AB InBev

## 1. Présentation de l'entreprise

Anheuser-Busch InBev est une entreprise cotée en bourse (Euronext : ABI) basée à Louvain, en Belgique, avec une cotation au New York Stock Exchange (NYSE : BUD) au travers d'American Depositary Receipts. La société est le brasseur leader au niveau mondial et l'une des cinq plus grandes sociétés de biens de consommation au monde. La bière, le réseau social d'origine, rassemble des gens depuis des milliers d'années et le portefeuille de la société, comptant plus de 200 marques, continue à forger des liens solides avec les consommateurs. Ceci inclut les marques mondiales Budweiser®, Corona® et Stella Artois® ; les marques internationales Beck's®, Leffe® et Hoegaarden® ; et les champions locaux Bud Light®, Skol®, Brahma®, Antartica®, Quilmes®, Victoria®, Modelo Especial®, Michelob Ultra®, Harbin®, Sedrin®, Klinskoye®, Sibirskaia Korona®, Chernigivske®, Cass® et Jupiler®. Le dévouement à l'héritage et la qualité d'AB InBev trouvent leurs origines dans des traditions brassicoles qui datent de 1366, du temps de la brasserie Den Hoorn à Louvain en Belgique, et dans l'esprit innovateur de la brasserie d'Anheuser & Co, avec des origines à St. Louis aux Etats-Unis, depuis 1852. Géographiquement diversifié avec une exposition équilibrée sur les marchés émergents et développés, AB InBev emploie les forces collectives d'environ 155.000 collaborateurs basés dans 25 pays du monde entier. En 2014, AB InBev a réalisé des produits de 47,1 milliards d'USD. La société aspire à être *Le Meilleur Brasseur Rassemblant les Gens Pour un Monde Meilleur*.

Les états financiers consolidés de l'entreprise pour la période se clôturant le 31 décembre 2014 comportent ceux de l'entreprise elle-même et de ses filiales (ensemble dénommé « AB InBev » ou « l'entreprise ») et des intérêts de l'entreprise dans des entreprises associées et des sociétés conjointement contrôlées.

Le conseil d'administration du 25 février 2015 a approuvé la publication des états financiers consolidés.

## 2. Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés ont été préparés en conformité avec les Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) publiées par le conseil des Normes Comptables Internationales (IASB), et en conformité avec les normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne en date du 31 décembre 2014 (collectivement « IFRS »). AB InBev n'a pas appliqué par anticipation de nouvelles dispositions IFRS qui n'étaient pas encore entrées en vigueur en 2014 et n'a appliqué aucune exception européenne aux IFRS.

## 3. Résumé des principales méthodes comptables

Les méthodes comptables présentées ci-dessous ont été appliquées de façon uniforme, par l'entreprise et par ses filiales, à toutes les périodes présentées dans les états financiers consolidés.

### (A) Base de préparation et d'évaluation

Selon les dispositions des normes IFRS applicables, la base d'évaluation utilisée pour la préparation des états financiers est le coût, la valeur nette de réalisation, la juste valeur ou la valeur recouvrable. Lorsque les normes IFRS laissent le choix entre le coût ou une autre base d'évaluation (telle que la réévaluation systématique), c'est la méthode du coût qui est appliquée.

### (B) Monnaie fonctionnelle et de présentation

Sauf indication contraire, toute information financière incluse dans ces états financiers a été exprimée en USD et a été arrondie au million le plus proche. La monnaie fonctionnelle de la maison mère est l'euro.

### (C) Utilisation des estimations et des jugements

La préparation des états financiers en conformité avec les normes IFRS requiert du management le recours à des jugements, des estimations et des hypothèses qui affectent l'application des méthodes comptables et les montants comptabilisés en qualité d'actifs, de passifs, de produits et de charges. Les estimations et les hypothèses qui y sont liées sont basées sur l'expérience du passé et sur divers autres facteurs qui semblent raisonnables selon les circonstances. Leurs résultats forment la base pour la prise de décisions sur la valeur comptable des actifs et passifs lorsque celle-ci ne découle pas d'autres sources. Les résultats effectifs peuvent différer des résultats estimés.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont revues de façon continue. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans la période où ces dernières sont revues si la révision affecte uniquement cette période ou dans la période de révision et les périodes futures si la révision affecte simultanément la période courante et les périodes futures.

### (D) Principes de consolidation

Les filiales sont des entités contrôlées par AB InBev. AB InBev contrôle une entité quand il est exposé à ou quand il a des droits sur des rendements variables de sa participation dans l'entité et qu'il a la capacité d'influencer les rendements grâce à son pouvoir sur l'entité. Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels sont pris en compte. Le contrôle est présumé, lorsqu'AB InBev détient directement ou indirectement plus de la moitié des droits de vote (ce qui n'équivaut pas nécessairement à la participation économique), excepté dans les cas où il peut être démontré

que cette participation n'entraîne pas le contrôle. Les comptes annuels des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés depuis la date où le contrôle commence jusqu'à la date où il cesse d'exister. Le revenu global total des filiales est attribué aux détenteurs de la société et aux participations ne donnant pas le contrôle même en cas de solde déficitaire.

Les entreprises associées sont celles dans lesquelles AB InBev détient une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles, sans les contrôler. C'est en général le cas lorsqu'AB InBev détient entre 20 % et 50 % des droits de vote. Une coentreprise est une entité dans laquelle AB InBev exerce un contrôle conjoint et a des droits sur une quote-part des actifs nets de la coentreprise, plutôt que des droits sur les actifs et des obligations au titre des passifs. Les entreprises associées et les coentreprises sont consolidées selon la méthode de mise en équivalence, à partir du moment où l'influence notable ou la coentreprise démarre jusqu'à la date où elle prend fin. Lorsque la part d'AB InBev dans les pertes des entreprises associées ou des coentreprises excède la valeur comptable de la participation, cette dernière est ramenée à zéro et les pertes au-delà de ce montant ne sont pas comptabilisées à l'exception du montant des engagements juridiques ou implicites d'AB InBev au nom de ses entreprises associées ou des coentreprises.

Lorsque AB InBev a des droits sur les actifs et des obligations au titre des passifs en vertu d'un accord de partenariat, cela constitue une activité conjointe. AB InBev comptabilise sa quote-part dans les actifs, passifs, produits et charges à partir du moment où l'activité conjointe démarre jusqu'à la date où elle se termine.

Les états financiers des filiales de la société, des coentreprises, des activités conjointes et des entreprises associées sont préparés sur la même période que la maison mère, en utilisant des méthodes comptables homogènes. Dans le cas exceptionnel où les états financiers d'une filiale, d'une coentreprise, d'une activité commune ou d'une entreprise associée sont préparés à une date différente de celle d'AB InBev (par exemple : Modelo avant le regroupement d'AB InBev et Grupo Modelo), des retraitements sont effectués pour tenir compte des effets de transactions ou événements significatifs se produisant entre la date d'établissement de leurs états financiers et celle des états financiers d'AB InBev. Dans tous les cas, la différence entre la date d'établissement des états financiers des filiales, des coentreprises, des activités conjointes, des entreprises associées et celle d'AB InBev n'excède pas 3 mois.

Toutes les transactions, les soldes, les pertes et profits non réalisés entre entreprises du groupe ont été éliminés. Les bénéfices non réalisés provenant de transactions avec des entités contrôlées en commun, des activités conjointes et des entreprises associées sont éliminés à hauteur des intérêts détenus par AB InBev dans l'entité. Les pertes non réalisées sont éliminées de la même manière que les bénéfices non réalisés, sous réserve qu'elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

Une liste des principales filiales, entités contrôlées en commun, activités conjointes et entreprises associées du groupe est fournie en Note 33 *Entreprises appartenant à AB InBev*.

#### **(E) Résumé des changements de méthodes comptables**

Plusieurs nouvelles normes, amendements aux normes et nouvelles interprétations sont d'application obligatoire pour la première fois à partir de l'exercice comptable débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2014 mais n'ont cependant pas été repris dans ces états financiers consolidés étant donné leur non applicabilité ou leur immatérialité aux états financiers consolidés d'AB InBev.

#### **(F) Monnaies étrangères**

**Transactions en monnaies étrangères** Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de clôture. Les bénéfices et les pertes qui résultent du règlement de transactions en monnaies étrangères et de la conversion d'actifs et de passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés en compte de résultats. Les actifs et les passifs non-monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et les passifs non-monétaires libellés en monnaies étrangères qui sont estimés à leur juste valeur sont convertis en USD au taux de change en vigueur à la date où la juste valeur a été déterminée.

**Conversion des résultats et de la situation financière des activités à l'étranger** Les actifs et les passifs des activités à l'étranger sont convertis en USD au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les comptes de résultats des activités étrangères, à l'exclusion des entités étrangères exerçant leurs activités dans des pays avec une économie hyper-inflationniste, sont convertis en USD au taux proche du taux en vigueur à la date de la transaction. Les éléments constitutifs des capitaux propres des actionnaires sont convertis au taux de change historique. Les différences de change générées par la reconversion des capitaux propres des actionnaires au taux de change USD en vigueur à la date de la clôture sont prises en autres éléments du résultat global (écart de conversion).

Dans les pays avec une économie hyper-inflationniste, la revalorisation en monnaie locale des actifs et passifs non-monétaires, des rubriques du compte de résultats ainsi que les rubriques des capitaux propres est faite en appliquant un indice général des prix. Ces rubriques revalorisées sont utilisées pour la conversion en USD au taux de change en vigueur à la date de clôture. AB InBev n'a pas opéré dans des pays avec une économie hyper-inflationniste en 2013 et 2014.

**Taux de change** Les principaux taux de change qui ont été utilisés pour la préparation des états financiers sont :

| 1 USD est égal à : | Taux de change à la clôture |           | Taux de change moyen |           |
|--------------------|-----------------------------|-----------|----------------------|-----------|
|                    | 2014                        | 2013      | 2014                 | 2013      |
| Peso argentin      | 8,552034                    | 6,518027  | 8,119265             | 5,446585  |
| Réal brésilien     | 2,656197                    | 2,342604  | 2,348760             | 2,157419  |
| Dollar canadien    | 1,158305                    | 1,063810  | 1,099011             | 1,030040  |
| Yuan chinois       | 6,206895                    | 6,054043  | 6,165793             | 6,155014  |
| Euro               | 0,823655                    | 0,725111  | 0,747695             | 0,755485  |
| Won sud-coréen     | 1 090,93                    | –         | 1 045,73             | –         |
| Peso mexicain      | 14,718112                   | 13,084394 | 13,224411            | 12,836159 |
| Livre sterling     | 0,641544                    | 0,604525  | 0,605515             | 0,640409  |
| Rouble russe       | 56,256744                   | 32,729000 | 36,741769            | 31,859528 |
| Hryvnia ukrainien  | 15,768560                   | 7,993022  | 11,426006            | 7,993027  |

### (G) Immobilisations incorporelles

**Frais de recherche et de développement** Les frais de recherche engagés dans le but de comprendre et d'acquérir de nouvelles connaissances scientifiques ou techniques, sont comptabilisés en compte de résultats lorsque la charge est encourue.

Les frais de développement, relatifs aux activités de planification, de conception et d'amélioration du système de production ou de procédés nouveaux, sont repris à l'actif aux conditions que le produit ou le procédé soit réalisable techniquement et commercialement, que les avantages économiques soient probables, et que la société possède suffisamment de ressources pour réaliser son développement. Les frais activés comprennent les coûts des matières premières, les coûts salariaux directs et une proportion appropriée des frais généraux. Les autres frais de développement sont comptabilisés dans le compte de résultats lorsqu'ils sont encourus. Les frais de développement activés sont repris au bilan à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés (voir ci-dessous) et des dépréciations (voir méthodes comptables P).

Les amortissements liés aux immobilisations incorporelles de frais de recherche et développement sont pris en charge dans le coût des ventes si ceux-ci sont liés à la production, et dans les frais de ventes et marketing si ceux-ci sont liés aux activités commerciales.

Les coûts d'emprunts directement liés à l'acquisition, à la construction ou à la production d'un actif éligible sont comptabilisés comme une partie du coût de cet actif.

**Droits d'approvisionnement et de distribution** Un droit d'approvisionnement est le droit pour AB InBev d'approvisionner un client et un engagement du client d'acheter à AB InBev. Un droit de distribution est un droit de vendre des produits déterminés sur un certain territoire.

Les relations commerciales acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont initialement reconnues à leur juste valeur comme droits d'approvisionnement, dans la mesure où elles proviennent de droits contractuels. Si les critères de comptabilisation IFRS ne sont pas remplis, ces relations sont englobées dans le goodwill.

Les droits de distribution acquis sont initialement valorisés à leur coût d'acquisition ou à leur juste valeur au cas où ils ont été obtenus à l'occasion d'un regroupement d'entreprises.

La charge d'amortissement liée aux droits d'approvisionnement et de distribution est incorporée dans les frais de ventes et marketing.

**Marques** Si une partie du montant payé dans un regroupement d'entreprises est relatif à des marques commerciales, des noms commerciaux, des formules, des recettes ou des compétences technologiques, ces immobilisations incorporelles sont considérées comme des actifs complémentaires auxquels on se réfère comme étant une marque pour laquelle une juste valeur est déterminée. Les dépenses pour des marques générées en interne sont comptabilisées en charge lorsqu'elles sont encourues.

**Logiciels** La valeur d'un logiciel acquis est évaluée à son coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés. Les frais engendrés par le développement en interne d'un logiciel sont activés lorsque ces frais peuvent être considérés comme des frais de développement. Dans les autres cas, les frais sont pris directement en résultat.

Les amortissements liés aux logiciels sont incorporés au coût des ventes, frais de distribution, frais de ventes et marketing ou frais administratifs selon l'activité supportée par le logiciel.

**Autres immobilisations incorporelles** Les autres immobilisations incorporelles, acquises par l'entreprise, sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des dépréciations pour perte de valeur.

Les autres immobilisations incorporelles comprennent également les droits de sponsors multi-annuels acquis par l'entreprise. Ceux-ci sont initialement comptabilisés à la valeur actuelle des paiements futurs et par la suite évalués aux coûts diminués des amortissements cumulés et des dépréciations pour perte de valeur.

**Dépenses ultérieures** Les dépenses ultérieures au titre d'une immobilisation incorporelle sont comptabilisées en tant qu'actif uniquement si elles permettent à l'actif auquel elles sont liées de générer des avantages économiques futurs, au-delà du niveau de performance défini à l'origine. Tous les autres frais sont pris en charge lorsqu'ils sont encourus.

**Amortissements** Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité limitée sont amorties linéairement sur une période correspondant à leur durée d'utilité estimée. Les licences, droits de brassage, droits d'approvisionnement et de distribution sont amortis sur la période d'octroi de ces droits. Les marques sont considérées comme ayant une durée de vie indéterminée, sauf s'il existe un projet d'arrêt de la marque. L'arrêt d'une marque se matérialise soit par sa vente, soit par l'arrêt du support marketing. Quand AB InBev achète des droits de distribution pour ses propres produits, la durée de vie de ces droits est considérée comme indéterminée, sauf si l'entreprise veut cesser d'exploiter la marque ou en arrêter la distribution. Les logiciels et coûts de développement technologique activés sont amortis sur une période de 3 à 5 ans.

Les marques sont considérées comme des immobilisations incorporelles ayant une durée de vie indéterminée, et de ce fait, ne sont pas amorties mais font l'objet d'un test annuel de perte de valeur (voir méthodes comptables P).

**Plus et moins values de cession** Les plus et moins-values liées à la cession d'immobilisations incorporelles sont comptabilisées au compte de résultats respectivement en autres produits et autres charges d'exploitation. Les plus et moins-values sont reconnues en compte de résultats dès que les risques et avantages inhérents à la propriété sont substantiellement transférés à l'acheteur, que le recouvrement de la contrepartie est considéré comme probable, et que les coûts associés peuvent être estimés de manière fiable et qu'il n'y a plus d'implication dans la gestion de l'actif.

#### **(H) Regroupements d'entreprises**

L'entreprise applique la méthode comptable de l'acquisition pour comptabiliser l'acquisition d'entreprises. Le coût d'une acquisition est évalué à la date de transfert comme la somme des justes valeurs des actifs, des passifs encourus, des capitaux propres émis. Les actifs et passifs, ainsi que les passifs éventuels identifiables repris ou supposés repris de la société acquise sont évalués séparément à leur juste valeur à la date d'acquisition. L'excédent du coût d'acquisition calculé par rapport aux intérêts de l'entreprise dans la juste valeur des actifs nets identifiables découlant de l'acquisition, est comptabilisé en goodwill.

L'allocation de la juste valeur aux actifs identifiables acquis et aux dettes supposées est basée sur diverses hypothèses faisant appel au jugement du management.

Les coûts d'acquisition sont passés en charge tel qu'engagés.

Si le regroupement d'entreprises est réalisé par étapes, la valeur comptable à la date d'acquisition de la participation précédemment détenue par AB InBev dans l'entreprise acquise est réévaluée à sa juste valeur à la date d'acquisition ; tous gains ou pertes résultant de cette réévaluation sont comptabilisés en compte de résultats.

#### **(I) Goodwill**

Le goodwill est déterminé comme étant l'excédent versé sur les intérêts d'AB InBev dans la juste valeur nette des actifs, des passifs et des passifs éventuels identifiables de la filiale acquise, de l'entité contrôlée conjointement ou de l'entreprise associée, reconnu à la date d'acquisition. Tous les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition.

Conformément à IFRS 3 *Regroupements d'entreprises*, le goodwill est comptabilisé au coût et n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation sur une base annuelle et lorsqu'il y a une indication que l'unité génératrice de trésorerie à laquelle le goodwill a été affecté, risque d'être déprécié (voir méthodes comptables P).

Le goodwill est exprimé dans la devise de la filiale ou de l'entité contrôlée conjointement à laquelle il se rapporte et est converti en USD au taux de change en vigueur à la date de clôture.

En ce qui concerne les entreprises associées et les joint-ventures, la valeur comptable du goodwill est incluse dans la valeur comptable de la participation dans ces entreprises associées.

Si la part d'AB InBev dans la juste valeur nette des actifs, des passifs et des passifs éventuels identifiables reconnus excède le coût du regroupement d'entreprises, cet excédent est immédiatement reconnu dans le compte de résultats comme l'exige l'IFRS 3 *Regroupements d'entreprises*.

Les dépenses relatives aux goodwill générés en interne sont comptabilisées en charge lorsqu'elles sont encourues.

**(J) Immobilisations corporelles**

Une immobilisation corporelle est évaluée à son coût diminué des amortissements cumulés et des dépréciations pour perte de valeur (voir méthodes comptables P). Le coût inclut le prix d'achat et tout coût directement attribuable au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en service pour permettre son exploitation de la manière prévue par le management (ex : taxes non remboursables, frais de transport). Le coût d'un actif produit par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour un actif acquis. Les modes d'amortissement, la valeur résiduelle ainsi que de la durée d'utilité sont revues et ajustées chaque année si nécessaire.

Les coûts d'emprunts directement liés à l'acquisition, à la construction ou à la production d'un actif corporel sont incorporés au coût de l'actif.

**Dépenses ultérieures** L'entreprise comptabilise dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle le coût d'un remplacement partiel au moment où ce coût est encouru, s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif bénéficieront à l'entreprise et que ce coût peut être évalué de façon fiable. Tous les autres coûts sont comptabilisés en charge lors de leur occurrence.

**Amortissements** Le montant amortissable est le coût d'un actif diminué de sa valeur résiduelle. Les valeurs résiduelles, si elles ne sont pas immatérielles, sont revues annuellement. Les amortissements sont calculés à partir de la date à laquelle l'actif est prêt à être utilisé, selon la méthode linéaire et selon un taux correspondant à la durée d'utilité estimée de l'actif.

Les durées d'utilité estimées correspondent aux durées attendues d'utilisation de l'actif par l'entreprise et peuvent varier suivant la zone géographique. Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

|  |             |
|--|-------------|
| Bâtiments industriels – Autres immeubles   | 20 - 33 ans |
| Matériel et outillage de fabrication :     |             |
| Matériel de fabrication                    | 10 - 15 ans |
| Matériel de stockage et de conditionnement | 5 - 7 ans   |
| Emballages récupérables :                  |             |
| Fûts                                       | 2 - 10 ans  |
| Casiers                                    | 2 - 10 ans  |
| Bouteilles                                 | 2 - 5 ans   |
| Mobilier et matériel des points de vente   | 5 ans       |
| Matériel roulant                           | 5 ans       |
| Matériel informatique                      | 3 - 5 ans   |

Lorsque les composants d'une immobilisation corporelle ont des durées d'utilité différentes, ces composants sont comptabilisés de manière séparée dans les immobilisations corporelles.

Les terrains ne sont pas amortis étant donné qu'ils sont considérés comme ayant une durée de vie indéterminée.

**Plus et moins values de cession** Les plus et moins-values liées à la cession d'immobilisations corporelles sont comptabilisées au compte de résultats respectivement en tant qu'autres produits d'exploitation et autres charges d'exploitation. Les plus et moins-values sont reconnues au compte de résultats dès que les risques et avantages inhérents à la propriété sont substantiellement transférés à l'acheteur, que le recouvrement de la contrepartie est considérée comme probable, que les coûts associés peuvent être estimés de manière fiable et qu'il n'y a plus d'implication dans la gestion de l'immobilisation corporelle.

**(K) Comptabilisation des contrats de location**

Lorsqu'un contrat de location transfère à l'entreprise la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'une immobilisation corporelle, il est considéré comme étant un contrat de location-financement. Les contrats de location-financement sont comptabilisés à l'actif et au passif (emprunts portant intérêts) pour des montants égaux à la valeur la plus faible entre la juste valeur du bien loué et la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location au commencement du contrat de location. Les amortissements et tests de dépréciation pour les actifs loués amortissables sont les mêmes que pour les actifs amortissables que possède l'entreprise. (Voir méthodes comptables J et P).

Les loyers sont ventilés entre le solde de la dette et la charge financière de manière à faire ressortir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif.

Les locations d'actifs pour lesquelles tous les risques et les avantages inhérents à la propriété sont principalement transférés au bailleur, sont classifiées comme contrats de location simple. Les paiements effectués au titre de contrats de location simple sont pris en charge au compte de résultats sur toute la durée du contrat selon la méthode linéaire.

Lorsqu'un contrat de location simple est résilié avant la fin de la durée de location, tout paiement exigé au titre de pénalités par le bailleur est comptabilisé comme une charge durant la période où le contrat prend fin.

**(L) Placements**

Tous les placements sont comptabilisés à leur date de transaction.

**Placements en titres de capitaux propres** Les placements dans des titres de capitaux propres sont des investissements pour lesquels AB InBev ne dispose pas de l'influence notable ou du contrôle. Ceci est généralement justifié par la détention de moins de 20 % des droits de vote. De tels investissements sont comptabilisés comme des actifs financiers destinés à la vente qui sont initialement valorisés à leur juste valeur sauf si la juste valeur ne peut être déterminée de manière fiable auquel cas, ils sont évalués au coût. Les changements ultérieurs de la juste valeur, à l'exception de ceux relatifs à des pertes de valeur qui sont comptabilisées au compte de résultats, sont enregistrés directement en autres éléments du résultat global.

Lors de la cession d'un tel investissement, le bénéfice ou la perte cumulé(e) précédemment comptabilisé(e) directement comme autres éléments du résultat global est comptabilisé(e) au compte de résultats.

**Placements en titres d'emprunt** Les placements dans les titres d'emprunt classés comme détenus à des fins de transaction ou comme destinés à la vente sont valorisés à leur juste valeur. Les bénéfices ou les pertes générés par une variation de la juste valeur de ces placements sont comptabilisés respectivement au compte de résultats ou directement en autres éléments du résultat global. La juste valeur de ces placements correspond à leur cotation acheteur publiée à la date de clôture. Les charges liées à la perte de valeur et les écarts de conversion sont comptabilisés au compte de résultats.

Les placements dans les titres d'emprunt classés comme détenus jusqu'à leur échéance sont évalués au coût amorti.

Les placements dans des titres d'emprunt dont l'échéance, à la date d'acquisition, est supérieure à 3 mois ou l'échéance restante est inférieure à un an, sont considérés généralement comme placements à court terme. Les placements avec une échéance supérieure à un an peuvent être classés à court terme sous réserve de leur nature hautement liquide et du fait que de tels placements représentent un placement en trésorerie qui est disponible pour des opérations courantes.

**Autres placements** Les autres placements de l'entreprise sont classés comme étant disponibles à la vente et sont évalués à leur juste valeur. Les gains ou les pertes générées par une variation de la juste valeur de ces placements sont directement comptabilisés en autres éléments de résultat global. Les pertes de valeur sont comptabilisées au compte de résultats.

**(M) Stocks**

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition, coûts de transformation et autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. La méthode du coût moyen pondéré est utilisée pour déterminer le coût des stocks.

Le coût des produits finis et des en-cours de production comprend le coût des matières premières, les autres matières entrant dans la fabrication, la main-d'œuvre directe, les autres coûts directs et une allocation des frais généraux de production fixes et variables basée sur la capacité normale de production. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et la réalisation de la vente.

Les stocks sont dépréciés au cas par cas si la valeur de réalisation nette anticipée devient inférieure à la valeur comptable des stocks. Le calcul de la valeur de réalisation nette prend en considération des caractéristiques spécifiques à chaque catégorie de stock, telles que la date d'expiration, la durée de vie restante ou les indicateurs de rotation lente.

**(N) Créances commerciales et autres créances**

Les créances commerciales et les autres créances sont comptabilisées au bilan à leur valeur nette comptable, diminuée d'une réduction de valeur le cas échéant. A la fin de l'exercice comptable, une estimation des créances douteuses est réalisée après une revue des créances échues.

Une réduction de valeur relative aux créances commerciales et autres créances est comptabilisée dès le moment où le recouvrement des créances devient incertain. Ces créances deviennent douteuses lorsqu'il apparaît évident que l'entreprise ne pourra recouvrer la totalité du montant selon les modalités initiales des créances. Des difficultés financières de la part du débiteur, la probabilité que le débiteur puisse faire aveu de faillite ou subir des procédures de redressement financier, le non-paiement ou le retard de paiement peuvent être des indicateurs d'irrécouvrabilité de la créance. Le montant de la dépréciation correspond à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux futurs de trésorerie attendus. Une réduction de valeur est comptabilisée au compte de résultats tout comme la reprise de réductions de valeur précédemment constituées.

**(O) Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent tous les soldes de trésorerie et les dépôts à terme ayant une échéance inférieure ou égale à trois mois à partir de la date d'acquisition et facilement convertible en un montant de trésorerie. Ils sont comptabilisés pour leur valeur

faciale, qui représente approximativement leur juste valeur. Pour les besoins du tableau des flux de trésorerie, la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont diminués des découverts bancaires.

#### (P) Perte de valeur

La valeur comptable des actifs financiers, des immobilisations corporelles, des goodwill et des immobilisations incorporelles est revue à chaque date de clôture afin d'identifier des indices de perte de valeur. Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de l'actif est alors estimée. De plus, les goodwill, les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service et les immobilisations incorporelles ayant une durée de vie indéterminée font l'objet d'un test de dépréciation annuel au niveau du business unit (il s'agit d'un niveau inférieur au secteur). Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur comptable d'un actif ou de l'unité génératrice de trésorerie concernée dépasse sa valeur recouvrable. Les dépréciations sont comptabilisées au compte de résultats.

**Calcul de la valeur recouvrable** La valeur recouvrable des placements de l'entreprise en titres d'emprunt non cotés est estimée à partir de la valeur des flux futurs attendus de trésorerie, actualisée au taux d'intérêt initial effectif des titres d'emprunt. En ce qui concerne les investissements en capitaux propres classés comme disponibles à la vente et les titres d'emprunt cotés, leur valeur recouvrable est leur juste valeur.

La valeur recouvrable des autres actifs est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité. Pour un actif qui ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes, la valeur recouvrable est calculée au niveau de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient. La valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie, auxquelles le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie font partie, est basée sur l'actualisation des flux de trésorerie futurs, utilisant un taux d'intérêt qui reflète à la fois l'appréciation courante par le marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'actif. Ces calculs sont corroborés par des évaluations à base de multiples, des prix d'actions cotées pour des filiales cotées en bourse ou d'autres indicateurs disponibles sur la juste valeur.

Les dépréciations comptabilisées sur une unité génératrice de trésorerie sont réparties tout d'abord en réduction de la valeur comptable du goodwill affecté à l'unité génératrice de trésorerie et ensuite en réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chaque actif dans l'unité.

**Reprise des pertes de valeur** Les actifs non financiers, autres que le goodwill et les investissements en capitaux propres classés comme disponibles à la vente, qui ont subi une perte de valeur, sont examinés pour une éventuelle reprise de la perte de valeur à chaque date de clôture. Une perte de valeur d'un actif peut être reprise dans la limite de la valeur nette comptable (déduction faite des amortissements) qu'il aurait eue si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

#### (Q) Capital

**Achat d'actions propres** Lorsqu'AB InBev rachète ses propres actions, la contrepartie payée, y compris les coûts directement attribuables, est comptabilisée en déduction des capitaux propres sur la ligne actions propres.

**Dividendes** Les dividendes sont reconnus dans les états financiers consolidés à la date à laquelle les dividendes sont déclarés à moins que des dividendes statutaires minimums soient requis par la législation locale ou par les statuts des filiales de l'entreprise. Dans de telles circonstances, les dividendes statutaires minimums sont comptabilisés en dettes.

**Frais d'émission d'actions** Les frais directement attribuables à l'émission de nouvelles actions ou options sont comptabilisés nets d'impôts en diminution des capitaux propres.

#### (R) Provisions

Des provisions sont comptabilisées (i) lorsque le groupe a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'événements passés, (ii) lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et (iii) lorsque le montant de cette obligation peut être estimée de manière fiable. Les provisions sont établies en actualisant les flux de trésorerie futurs estimés, en utilisant un taux avant impôts reflétant les appréciations courantes par le marché de la valeur temps de l'argent et, le cas échéant, des risques spécifiques à la dette.

**Restructuration** Une provision pour restructuration est comptabilisée lorsque le groupe a approuvé un plan détaillé et formalisé de restructuration et lorsque la restructuration a, ou commencé, ou été annoncée publiquement. Les coûts qui sont liés aux activités normales poursuivies par l'entreprise ne sont pas provisionnés. La provision inclut les avantages liés à des plans de prépension et de licenciement.

**Contrats déficitaires** Une provision pour contrats déficitaires est comptabilisée lorsque les avantages économiques attendus du contrat sont inférieurs aux coûts inévitables pour satisfaire aux obligations contractuelles. Une telle provision est évaluée à la valeur actualisée la plus faible entre le coût estimé de toute indemnisation ou pénalité découlant de la résiliation du contrat et le coût net attendu d'exécution du contrat.

**Litiges et contentieux** Une provision pour litiges et contentieux est comptabilisée quand il est plus probable qu'improbable que l'entreprise soit dans l'obligation de s'acquitter de paiements futurs en conséquence d'événements passés. Ces événements peuvent comprendre, sans toutefois

s'y limiter : certaines réclamations, certains procès et actions en justice initiés par une tierce partie ou initiés par AB InBev portant sur les lois de la concurrence, les violations de contrats de distribution et de contrats de licence, les questions environnementales, les litiges concernant le droit du travail, les réclamations des autorités fiscales et les questions liées aux litiges inhérents à l'industrie de l'alcool.

### **(S) Avantages du personnel**

**Avantages postérieurs à l'emploi** Les avantages postérieurs à l'emploi comprennent les plans de pensions, l'assurance-vie postérieure à l'emploi, et l'assistance médicale postérieure à l'emploi. L'entreprise gère à travers le monde un certain nombre de régimes de retraite à prestations définies et à cotisations définies. Les actifs de ces régimes de retraite sont en général détenus par des fonds de pensions indépendants de la société. Ces régimes de retraite sont généralement financés par des cotisations versées par les membres du personnel et par l'entreprise elle-même. Concernant les régimes de retraite à prestations définies, le financement tient compte des recommandations d'actuaire indépendants. AB InBev a des régimes de retraite financés et non financés.

**a) Régimes à cotisations définies** Les cotisations versées dans le cadre de régimes à cotisations définies sont comptabilisées en charge au compte de résultats quand elles sont encourues. Un régime à cotisations définies est un régime de retraite dans lequel AB InBev verse une cotisation fixe à un fonds. AB InBev n'a aucune obligation légale ou implicite de verser des cotisations supplémentaires si le fonds ne détient pas suffisamment d'actifs pour payer aux employés les avantages correspondant aux services rendus au cours de la période et des périodes antérieures.

**b) Régimes à prestations définies** Un régime à prestations définies est un régime qui n'est pas un régime de retraite à cotisations définies. Les régimes de retraite à prestations définies ont la particularité de définir un montant de prestations qu'un employé recevra lors de son départ en retraite, généralement dépendant d'un ou plusieurs facteurs tels que l'âge, les années de service et le salaire. Pour les régimes de retraite à prestations définies, les charges liées aux régimes sont évaluées séparément pour chaque régime de retraite en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Cette dernière considère que chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations. Suivant cette méthode, le coût du régime est comptabilisé en charge par le compte de résultats de façon à répartir ce coût de manière régulière au cours de la carrière des travailleurs participant aux régimes de retraite et ce, sur base des recommandations d'actuaire qui effectuent une évaluation complète de ces régimes de retraite au minimum tous les trois ans. Les montants comptabilisés en compte de résultats comprennent le coût des services rendus, le coût (produit) net financier, le coût des services passés et les effets de toutes réductions ou liquidations de régime. Les coûts des services passés sont comptabilisés au plus tôt lorsque la modification/réduction intervient ou lorsque l'entreprise comptabilise les coûts de restructuration ou de cessation d'emplois liés. Les obligations relatives aux régimes de retraite comptabilisées au bilan sont évaluées sur la base de la valeur actuelle des futurs flux sortants de trésorerie, calculée en utilisant des taux d'intérêt correspondants à ceux applicables aux obligations d'entreprises de première catégorie, qui ont une date d'échéance presque similaire à celles des passifs correspondants, diminués de la juste valeur de tous les actifs du régime de retraite. Les réajustements, comprenant des gains et pertes actuariels, l'effet du plafond d'actif (hors intérêts nets) et le rendement sur les actifs du plan (hors intérêts nets) sont entièrement comptabilisés en autres éléments du résultat global au cours de leur période d'occurrence. Les ajustements ne sont pas reclassés dans le résultat dans les périodes ultérieures.

Quand le montant calculé au titre d'un régime à prestations définies est négatif (un actif), AB InBev comptabilise cet actif de retraite dans la mesure où les avantages économiques sont disponibles pour AB InBev, sous forme de remboursements ou de réductions de contributions futures.

**Autres obligations postérieures à l'emploi** Certaines filiales d'AB InBev octroient à leurs membres du personnel retraités des avantages postérieurs à l'emploi liés aux soins de santé. L'octroi de tels avantages est en général conditionné au fait que le membre du personnel reste en service jusqu'à l'âge de la retraite. Les coûts attendus pour ces avantages sont provisionnés sur la durée de la carrière, en appliquant des méthodes comptables similaires à celles des régimes de retraite à prestations définies.

**Indemnités de fin de contrat de travail** Des indemnités de fin de contrat de travail sont comptabilisées en charge au plus tôt lorsque la société est manifestement engagée, sans qu'il existe une possibilité réaliste de rétractation, dans un plan formalisé et détaillé prévoyant de mettre fin à un ou plusieurs contrats de travail avant l'âge normal de la retraite et lorsque la société reconnaît les coûts d'une restructuration. Les indemnités de fin de contrat pour des départs volontaires sont comptabilisées si l'entreprise a fait une offre pour encourager les départs volontaires, s'il est probable que l'offre soit acceptée et que le nombre attendu de personnes qui accepteront l'offre peut être estimé de manière fiable.

**Bonus** Les bonus octroyés aux employés et cadres supérieurs sont basés sur l'atteinte d'objectifs individualisés et prédéfinis par l'entreprise. Le montant estimé des bonus est comptabilisé en charge au cours de la période où le bonus est acquis. Dans le cas où les bonus sont réglés en actions de l'entreprise, ils sont comptabilisés comme paiements fondés sur des actions.

### **(T) Paiements fondés sur des actions**

Différents programmes d'actions et d'options sur action permettent aux cadres supérieurs et aux membres du conseil d'administration d'acquérir des actions de l'entreprise et de certaines de ses filiales. La juste valeur des options sur actions est estimée à la date d'attribution, en utilisant un modèle de valorisation d'option qui est le plus approprié pour l'option en question. Sur base du nombre prévu d'options qui seront acquises, la juste valeur des options attribuées est prise en charge sur la période d'acquisition des options. Quand les options sont exercées, les capitaux propres sont augmentés des montants encaissés.

**(U) Emprunts portant intérêts**

Les emprunts portant intérêts sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, diminuée des coûts de transaction y afférents. Après leur comptabilisation initiale, les emprunts portant intérêts sont comptabilisés au coût amorti. La différence entre le montant initial qui a été comptabilisé et le montant à l'échéance est comptabilisée dans le compte de résultats sur la durée de vie attendue de l'instrument financier sur base d'un taux d'intérêt effectif dans la rubrique « Accroissement de la valeur temps des charges relatives aux obligations futures ».

**(V) Dettes commerciales et autres dettes**

Les dettes commerciales et autres dettes sont initialement reconnues à leur juste valeur et par la suite évaluées au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

**(W) Impôt sur le résultat**

L'impôt sur le résultat de l'exercice reprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt sur le résultat est comptabilisé au compte de résultats sauf s'il concerne des éléments comptabilisés directement en capitaux propres, auquel cas, l'impact de l'impôt est également comptabilisé directement en capitaux propres.

L'impôt exigible est le montant de l'impôt à payer sur les bénéfices imposables de l'année écoulée, en appliquant les taux d'imposition qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture ainsi que tous les ajustements sur les impôts à payer au titre des années antérieures.

Selon l'IAS 12 *Impôts sur le résultat*, les impôts différés sont comptabilisés en appliquant la méthode dite du report variable. Ceci signifie qu'un actif ou passif d'impôt différé est comptabilisé pour l'ensemble des différences imposables et déductibles entre les bases fiscales des actifs et des passifs et leurs valeurs comptables au bilan. Selon cette méthode une provision pour impôts différés est également constituée pour les différences entre les justes valeurs des actifs et passifs acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises et leurs bases imposables. IAS 12 précise qu'aucun impôt différé n'est comptabilisé i) lors de la comptabilisation initiale d'un goodwill, ii) lors de la comptabilisation initiale d'un actif ou passif dans le cadre d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable et iii) sur des différences relatives à des investissements dans des filiales à la condition qu'elles ne seront probablement pas inversées dans un avenir prévisible. Le montant de l'impôt différé obtenu est basé sur le mode attendu de réalisation ou de règlement de la valeur comptable des actifs et des passifs, en utilisant des taux d'impôts qui ont été adoptés ou quasi adoptés.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de les compenser et s'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale soit sur la même entité imposable, soit sur des entités imposables différentes qui ont l'intention, soit de régler les passifs et actifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

L'entreprise comptabilise des actifs d'impôt différé, y compris des actifs au titre du report des pertes fiscales, dans la mesure où il est probable qu'elle dégagera un bénéfice imposable futur sur lequel pourra être imputé ces actifs d'impôt différé. Un actif d'impôt différé subit une réduction lorsqu'il n'est plus probable que le bénéfice d'impôts soit réalisé.

Les litiges fiscaux sont comptabilisés au bilan sous la rubrique des provisions (voir méthodes comptables R).

**(X) Produits**

Un produit est comptabilisé lorsqu'il est probable que les avantages économiques associés à la transaction vont revenir à l'entreprise et que le produit peut être évalué de manière fiable.

**Marchandises vendues** Les produits liés à la vente de boissons et d'emballages sont comptabilisés lorsque les principaux risques et avantages inhérents à la propriété des biens sont transférés à l'acheteur et qu'aucune incertitude significative ne subsiste quant au recouvrement des montants dus, aux charges relatives à la transaction et au retour éventuel des marchandises et que l'entreprise ne soit plus impliquée dans la gestion des marchandises. Les produits liés à la vente de marchandises sont reconnus à la juste valeur des rétributions reçues ou à recevoir, net des ristournes et autres avantages comme des remises commerciales, rabais pour volume, remises pour paiements anticipés et taxes d'accise.

**Produits de location et royalties** Les produits de location sont comptabilisés en autres produits d'exploitation selon la méthode linéaire sur la durée de la location. Les produits des royalties provenant de l'utilisation par des tiers des ressources de l'entreprise sont comptabilisés en autres produits d'exploitation sur base d'un prorata en tenant compte des clauses contractuelles.

**Subventions publiques** Les subventions publiques sont comptabilisées initialement au bilan en produits différés s'il existe une assurance raisonnable qu'elles seront reçues et que l'entreprise se conformera aux conditions attachées à la subvention. Les subventions qui compensent des frais encourus par l'entreprise sont comptabilisées systématiquement en autres produits d'exploitation sur la période au cours de laquelle les frais correspondants sont engagés. Les subventions qui indemnisent l'entreprise pour l'acquisition d'actif sont comptabilisées en déduction du coût d'acquisition de l'élément d'actif en question conformément à IAS 20 *Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique*.

**Produits financiers** Les produits financiers regroupent les intérêts reçus ou à recevoir sur les placements, les dividendes reçus, les gains de change, les pertes sur des couvertures de change venant compenser des gains de change, les gains réalisés sur des instruments de couverture qui ne font pas partie d'une relation de comptabilité de couverture, les produits relatifs aux actifs financiers détenus à des fins de transaction ainsi que les produits provenant de l'inefficacité des couvertures (voir méthodes comptables Z).

Les produits d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'ils sont acquis (en tenant compte du rendement effectif de l'actif) sauf s'il subsiste un doute quant à leur encaissement.

**Dividendes reçus** Les dividendes sont comptabilisés en compte de résultats à la date où les dividendes sont déclarés.

### (Y) Charges

**Charges financières** Les charges financières regroupent les intérêts à payer sur les emprunts, calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, les pertes de change, les gains sur des instruments de couverture de change venant compenser des pertes de change, les résultats relatifs aux instruments de couverture de taux d'intérêt, les charges relatives aux instruments de couverture qui ne font pas partie d'une relation de comptabilité de couverture, les charges relatives aux actifs financiers détenus à des fins de transaction, les dépréciations sur actifs financiers disponibles à la vente ainsi que les charges provenant de l'inefficacité des couvertures (voir méthodes comptables Z).

Tous les intérêts courus liés aux emprunts ou à des transactions financières sont comptabilisés en résultat en tant que charges financières. Toute différence entre le montant initialement comptabilisé et le montant à l'échéance des emprunts portant intérêts, du fait des frais de transactions et des ajustements de juste valeur, est comptabilisée dans le compte de résultats (en accroissement de la valeur temps des charges relatives aux obligations futures) sur la durée de vie attendue de l'instrument financier et sur base d'un taux d'intérêt effectif (voir méthodes comptables U). Les frais d'intérêts relatifs aux paiements de contrats de location financement sont également reconnus en compte de résultats en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

**Frais de recherche et développement, frais de publicité et de promotion et coûts de développement de systèmes informatiques** Les frais de recherche, de publicité et de promotion sont comptabilisés en charge pendant l'exercice au cours duquel ils ont été encourus. Les frais de développement et les frais de développement de systèmes informatiques sont comptabilisés en charge l'année où les frais sont encourus s'ils ne satisfont pas aux critères d'activation (voir méthodes comptables G).

**Coûts d'approvisionnement, de réception et de stockage** Les coûts d'approvisionnement et de réception sont incorporés au coût des ventes, tout comme les coûts de stockage et de gestion des matières premières et autres matériaux d'emballages. Les coûts de stockage de produits finis dans la brasserie ainsi que les coûts encourus pour le stockage dans les centres de distribution sont incorporés aux frais de distribution.

### (Z) Instruments dérivés financiers

AB InBev utilise des instruments financiers dérivés pour atténuer l'impact transactionnel des monnaies étrangères, des taux d'intérêt, des prix des actions et des prix des matières premières sur les performances de l'entreprise. La politique de gestion du risque financier d'AB InBev interdit l'utilisation d'instruments financiers dérivés à des fins spéculatives et par conséquent l'entreprise ne détient pas ou n'émet pas de tels instruments à de telles fins. Les instruments financiers dérivés qui sont des couvertures économiques mais qui ne respectent pas les critères stricts de la norme IAS 39 *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation – règles de comptabilité de couverture*, sont toutefois comptabilisés comme des actifs ou passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats.

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés initialement à leur juste valeur. La juste valeur est le prix qui serait reçu pour vendre un élément d'actif ou payé pour transférer une dette lors d'une transaction ordonnée entre intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des instruments financiers dérivés est, soit le prix du marché, soit calculée à partir de modèles de valorisation prenant en compte les taux actuels du marché. Ces modèles de valorisation prennent également en compte le risque de crédit actuel des contreparties.

Après la comptabilisation initiale, les instruments financiers dérivés sont réévalués à leur juste valeur à la date de clôture. Selon que la comptabilité de couverture de flux de trésorerie ou d'investissement net est appliquée ou pas, tout gain ou perte est comptabilisé(e) directement soit dans les autres éléments du résultat global, soit en compte de résultats.

La comptabilité de couverture de flux de trésorerie, de juste valeur ou d'investissement net est appliquée à toutes les couvertures qui satisfont aux conditions requises de comptabilité de couverture à savoir quand la documentation de couverture exigée existe et quand la relation de couverture est considérée comme effective.

**Comptabilité de couverture des flux de trésorerie** Lorsqu'un instrument financier dérivé couvre les variations de flux de trésorerie d'un actif ou passif comptabilisé, le risque de change d'un engagement ferme ou d'une transaction hautement probable, la part efficace du bénéfice ou de la perte réalisée sur un instrument financier dérivé est comptabilisée directement dans les autres éléments du résultat global (réserves pour opérations de couverture). Lorsque l'engagement ferme ou la transaction prévue en monnaie étrangère conduit à la comptabilisation d'un actif non financier ou d'un passif non financier, le bénéfice ou la perte cumulé(e) est sorti de la rubrique autres éléments du résultat global et est inclus

dans le coût initial de l'actif ou du passif. Lorsque la couverture concerne des actifs ou passifs financiers, le bénéfice ou la perte cumulé(e) sur l'instrument de couverture est reclassé(e) des autres éléments du résultat global vers le compte de résultats dans la même période que celle au cours de laquelle le risque couvert a affecté le compte de résultats (ex : lorsque la charge d'intérêt variable est comptabilisée). La part non efficace du bénéfice ou de la perte est comptabilisée directement en compte de résultats.

Lorsqu'un instrument de couverture ou lorsque la relation de couverture est arrivé(e) à échéance mais que la transaction couverte est toujours susceptible de se produire, le bénéfice ou la perte cumulé(e) reste en capitaux propres et n'est reclassé(e) que lorsque la transaction couverte se réalise en conformité avec la politique ci-dessus. Si la transaction couverte n'est plus probable, le bénéfice ou la perte cumulé(e) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global est reclassé(e) immédiatement dans le compte de résultats.

**Comptabilité de couverture de juste valeur** Lorsqu'un instrument financier dérivé couvre l'exposition aux variations de juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé, tout bénéfice ou perte provenant de l'instrument de couverture est comptabilisé(e) en compte de résultats. L'élément couvert est également reconnu à sa juste valeur tenant compte du risque qui a été couvert, avec tout bénéfice ou perte comptabilisé(e) en compte de résultats.

**Comptabilité de couverture d'un investissement net** Lorsqu'un passif en monnaie étrangère couvre un investissement net dans une opération étrangère, les différences de change provenant de la conversion du passif vers la monnaie fonctionnelle sont comptabilisées directement dans les autres éléments du résultat global (écarts de conversion).

Lorsqu'un instrument financier dérivé couvre un investissement net dans une opération étrangère, la partie du bénéfice ou de la perte sur l'instrument de couverture qui est considéré comme une couverture efficace est comptabilisée directement dans les autres éléments du résultat global (écarts de conversion), alors que la partie non efficace est comptabilisée dans le compte de résultats.

Les placements dans des instruments de capitaux propres ou les instruments dérivés relatifs à ces placements et devant être réglés par la remise d'un tel instrument, sont valorisés à leur coût quand de tels instruments de capitaux propres n'ont pas de prix coté sur un marché actif et que d'autres méthodes d'estimation raisonnable de la juste valeur sont clairement inappropriées ou inexploitable.

**Compensation des actifs dérivés avec les passifs dérivés** Un actif dérivé et un passif dérivé sont compensés et le montant net est présenté dans les états de la situation financière si, et seulement si, l'entreprise a juridiquement le droit exécutoire de compenser les montants comptabilisés et a l'intention, soit de régler sur une base nette, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

#### **(AA) Information sectorielle**

Les secteurs opérationnels sont des composantes de l'activité de l'entreprise. Une information financière distincte est disponible pour ces secteurs et est régulièrement examinée par la direction.

Le format de présentation des secteurs opérationnels d'AB InBev est géographique parce que les risques de l'entreprise et les taux de rendement liés aux activités sont essentiellement affectés par le fait qu'AB InBev opère dans différentes régions géographiques. L'organisation de la direction de l'entreprise et le reporting interne à destination du conseil d'administration ont été mis en place en conséquence. Un secteur géographique est un composant distinct de l'entreprise qui s'est engagé à fournir des produits ou des services dans un environnement économique particulier, qui est soumis à des risques et des rendements différents de ceux des autres secteurs. En accord avec IFRS 8 *Secteurs opérationnels*, les secteurs géographiques d'AB InBev servant de base à l'information sectorielle sont l'Amérique du Nord, le Mexique, l'Amérique latine Nord, l'Amérique latine Sud, l'Europe, l'Asie-Pacifique et les Activités d'Exportation et les sociétés Holding. Les actifs de l'entreprise sont essentiellement localisés dans les mêmes régions géographiques que leurs consommateurs.

Les résultats, les actifs et les passifs sectoriels comprennent les éléments directement liés à un secteur, ainsi que ceux qui peuvent y être alloués sur une base raisonnable. Les actifs non alloués comprennent les emprunts accordés portant intérêts, les titres de placement, les actifs d'impôt différé, les impôts à récupérer sur le résultat, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les instruments dérivés classés à l'actif. Les passifs non alloués comprennent les capitaux propres, les participations ne donnant pas le contrôle, les emprunts reçus portant intérêts, les passifs d'impôt différé, les découverts bancaires, les impôts sur le résultat à payer ainsi que les instruments dérivés classés au passif.

Les dépenses d'investissements sectoriels comprennent le coût total des investissements encourus au cours de la période au titre de l'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles, à l'exception des goodwill.

#### **(BB) Éléments non-récurrents**

Les éléments non-récurrents sont des éléments qui selon l'appréciation du management doivent être présentés de manière distincte du fait de leur taille ou leur incidence. De tels éléments sont présentés séparément dans le compte de résultats consolidé et présenté dans les notes annexes aux états financiers. Les transactions pouvant donner lieu à des éléments non-récurrents sont principalement liées aux restructurations, aux dépréciations pour perte de valeur, aux plus ou moins-values de cession d'investissements et du remboursement accéléré de certaines facilités de crédit.

**(CC) Activités abandonnées et actifs non courants détenus en vue de la vente**

Une activité abandonnée est un composant de l'entreprise qui a été cédé ou est classé comme détenu en vue de la vente. Elle représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte et fait partie d'un plan unique et coordonné de cession ou est une filiale acquise uniquement dans le but de la revente.

AB InBev classe un actif non courant (ou un groupe destiné à être cédé) comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable peut être recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue et si toutes les conditions de la norme IFRS 5 sont remplies. Un groupe d'actifs destiné à être cédé est défini comme un groupe d'actifs et de passifs directement liés destinés à être cédés, par la vente ou d'une autre manière, dans une transaction unique. Juste avant le classement en actif détenu en vue de la vente, l'entreprise évalue la valeur comptable de l'actif (ou tous les actifs et passifs du groupe destinés à être cédés) en conformité avec la norme IFRS applicable. Dès lors, à partir du classement initial comme détenus en vue de la vente, les actifs non courants et les groupes destinés à être cédés sont comptabilisés à la valeur la plus faible entre leur valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de vente. Les pertes de valeur constatées lors du classement initial comme détenu en vue de la vente sont comptabilisées dans le compte de résultats. Le même principe est appliqué pour les bénéfices et pertes liés à des réévaluations ultérieures. Des actifs non courants classés comme détenus en vue de la vente, ne sont plus amortis.

**(DD) IFRS émis récemment**

Dans la mesure où l'on s'attend à ce que de nouvelles dispositions des normes IFRS soient applicables dans le futur, elles ont été résumées ci-après. Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2014, elles n'ont pas été appliquées pour la préparation des états financiers consolidés.

**IFRS 9 Instruments financiers :**

IFRS 9 *Instruments financiers* est la norme comptable publiée parmi un vaste projet visant à remplacer IAS 39. IFRS 9 introduit une approche logique pour classer les actifs financiers basée sur les caractéristiques de flux de trésorerie et le *business model* dans lequel l'actif est détenu ; elle définit un nouveau modèle de perte de valeur basé sur les pertes attendues, exigeant une comptabilisation plus rapide des pertes de crédit attendues. Elle introduit un modèle de comptabilité de couverture profondément réformé, avec des annexes plus détaillées relatives à la gestion du risque. Le nouveau modèle de comptabilité de couverture représente une refonte importante de la comptabilité de couverture, alignant le traitement comptable avec les activités de gestion des risques. IFRS 9 supprime également la volatilité dans le compte de résultats qui était causé par des changements dans le risque de crédit des passifs désignés à la juste valeur. IFRS 9 sera d'application pour les périodes commençant au ou après le 1<sup>er</sup> janvier 2018. L'application anticipée est permise.

**IFRS 15 Produits provenant de contrats avec les clients :**

Le principe de base de la nouvelle norme consiste pour les entreprises à reconnaître les produits du transfert de biens ou de services aux clients, pour des montants qui reflètent la prise en compte des contreparties (c'est-à-dire, le paiement) auxquelles l'entreprise considère qu'elle a droit en échange de ces biens ou services. La nouvelle norme se traduira également par une annexe plus étendue sur les revenus, fournira des indications pour les transactions qui n'étaient pas traitées de façon complète (par exemple, les produits de services et les modifications de contrats) et améliorera les indications pour le traitement comptable des contrats à éléments multiples. IFRS 15 est en vigueur pour les états financiers annuels de la période commençant au ou après le 1<sup>er</sup> janvier 2017. L'application anticipée est permise.

**Autres normes, interprétations et amendements aux normes** Un certain nombre d'autres amendements aux normes est effectif pour les exercices commençant après le 1<sup>er</sup> janvier 2014, et n'ont pas été repris ci-dessus du fait de leur immatérialité ou leur non-applicabilité aux états financiers consolidés d'AB InBev.

**4. Utilisations d'estimations et de jugements**

La préparation des états financiers en conformité avec les normes IFRS, requiert du management le recours à des jugements, des estimations et des hypothèses qui affectent l'application des méthodes comptables et les montants comptabilisés en qualité d'actif, de passif, de produits et de charges. Les estimations et les hypothèses qui y sont liées sont basées sur l'expérience du passé et sur divers autres facteurs admis comme étant raisonnables. Leurs résultats forment la base pour la prise de décision sur la valeur comptable des actifs et passifs qui ne peuvent pas être obtenue de façon explicite sur base d'autres sources. Les résultats réels peuvent différer des résultats estimés.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont revues de façon continue. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans la période où ces dernières sont revues si la révision affecte uniquement cette période ou dans la période de révision et les périodes futures si la révision affecte simultanément la période courante et les périodes futures.

Bien que chacune de ces méthodes comptables significatives reflète des jugements, des estimations et des hypothèses, AB InBev est d'avis que les méthodes comptables suivantes reflètent les jugements, estimations et hypothèses les plus importants pour ses opérations et la compréhension de ses résultats : regroupements d'entreprises, immobilisations incorporelles, goodwill, dépréciations, provisions, paiements fondés sur des actions, avantages du personnel et comptabilisation d'impôts exigibles et différés.

Les justes valeurs d'immobilisations incorporelles identifiables acquises sont basées sur une évaluation de flux de trésorerie futurs. Les analyses de dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles ayant une durée de vie indéfinie sont réalisées tous les ans, ou à tout moment, lorsqu'un événement lié à ces éléments survient, et ce dans le but de déterminer si la valeur comptable ne dépasse pas la valeur recouvrable. Ces évaluations se basent sur des estimations de flux futurs de trésorerie.

L'entreprise utilise son jugement pour sélectionner un panel de méthodes, dont la méthode des flux de trésorerie actualisés et le modèle d'évaluation des options, et fait des hypothèses en se basant sur les conditions de marché existantes aux dates de clôture afin d'estimer la juste valeur de ses instruments financiers.

Les hypothèses actuarielles sont établies afin d'anticiper des événements futurs et sont utilisées dans le calcul des charges et dettes des régimes de retraite et autres régimes d'avantages à long terme pour employés. Ces facteurs incluent des hypothèses portant sur le taux d'intérêt, sur l'augmentation des coûts de soins de santé, sur l'augmentation future des avantages, sur la rotation du personnel et sur l'espérance de vie.

La société est soumise à l'impôt sur le résultat dans de nombreuses juridictions. Un jugement important intervient dans la détermination de la provision pour impôt sur le résultat au plan mondial. Il existe certaines transactions et calculs pour lesquels la détermination de l'impôt final est incertaine. Certaines filiales du groupe font l'objet de contrôles fiscaux et enquêtes locales généralement en lien avec les exercices d'imposition antérieurs. A la clôture, des investigations et des négociations avec les autorités fiscales locales sont en cours dans différentes juridictions et, de par leur nature, pourraient prendre un temps certain avant d'être conclues. L'hypothèse d'une résolution favorable de ces affaires est prise en compte lors de l'évaluation du montant des provisions fiscales devant être reconnues dans les états financiers. Une estimation des intérêts de retard et pénalités sur les dettes fiscales est également prise en compte. Lorsque la résolution de ces affaires aboutit à un résultat différent du montant initialement comptabilisé, cela aura une incidence sur les actifs et passifs d'impôts courants et différés qui sera reconnu au cours de la période de résolution.

Les jugements faits par le management dans le cadre de l'application des IFRS ayant un impact significatif sur les états financiers et les estimations présentant un risque important d'ajustements significatifs au cours de l'année suivante, sont présentés plus en détail dans les notes ci-après.

Dans la préparation de ces états financiers consolidés, les décisions importantes prises par la direction pour appliquer les méthodes comptables de la société et les principales sources d'estimation d'incertitude sont les mêmes que celles qui s'appliquaient pour les états financiers consolidés de la période se terminant le 31 décembre 2013, sauf pour l'évaluation des actifs individuels acquis et des passifs assumés dans le cadre de l'allocation du prix d'achat de OB. La société est en train de finaliser l'allocation du prix d'acquisition aux actifs individuels acquis et aux passifs assumés en accord avec la norme IFRS 3. Suite à l'acquisition de OB, AB InBev consolide entièrement OB dans les états financiers audités d'AB InBev à partir du 1<sup>er</sup> avril 2014. Les détails sont fournis dans la Note 6 – *Acquisitions et cessions de filiales* de ces états financiers consolidés audités. De plus, au 1<sup>er</sup> janvier 2014, la société a cessé d'intégrer proportionnellement certaines activités au Canada et a utilisé la méthode de la mise en équivalence à partir de cette date, sans un impact matériel sur les états financiers consolidés d'AB InBev.

## 5. Information sectorielle

L'information sectorielle est présentée par secteurs géographiques, en conformité avec l'information disponible et régulièrement évaluée par le principal décideur opérationnel. Les activités d'AB InBev s'opèrent sur sept zones distinctes. Le management régional et opérationnel est responsable de la gestion de la performance, des risques sous-jacents et de l'efficacité des opérations. En interne, le management d'AB InBev emploie des indicateurs de performance tels que le bénéfice d'exploitation normalisé (EBIT normalisé) et l'EBITDA normalisé comme mesure de performance des secteurs afin de prendre des décisions concernant l'allocation des ressources. Ces mesures sont comparées au résultat sectoriel dans les tableaux présentés (les chiffres ne peuvent être additionnés dû aux arrondis).

Compte tenu de la nature évolutive de l'opération avec Grupo Modelo clôturée le 4 juin 2013, et pour faciliter la compréhension de la performance sous-jacente d'AB InBev, AB InBev a mis à jour son information sectorielle 2013 à des fins de communication de résultats et d'examen interne de la direction. Cette présentation (dénommé « Base de référence 2013 ») comprend, à titre de comparaison, les résultats de l'entreprise Grupo Modelo comme si le regroupement avait eu lieu le 4 juin 2012. Par conséquent, la base de référence 2013 présenté ci-dessous comprend 12 mois de la combinaison Grupo Modelo.

La base de référence 2013 reflète en outre les mises à jour de l'information sectorielle 2013 à des fins de communication de résultats et d'examen interne de la direction pour tenir compte des changements de présentation de Zones d'AB InBev en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2014. Les modifications comprennent la combinaison de la zone Europe occidentale et de la zone Europe centrale et orientale en une seule zone Europe, le transfert de responsabilité des activités espagnoles de la société du segment Activités d'Exportation et Sociétés Holding vers la zone Europe, l'exportation de Corona vers un certain nombre de pays européens et le transfert de la responsabilité de gestion de Cuba vers la zone Amérique latine Nord.

Les opérations de Grupo Modelo sont rapportées selon leur présence géographique dans les secteurs suivants : la bière et les opérations de conditionnement mexicaines sont rapportées dans la zone Mexique, l'activité d'exportation est présentée dans le secteur des activités d'Exportation et Sociétés Holding et les ventes des marques de Modelo par des filiales d'AB InBev sont rapportées dans les zones respectives où ces sociétés opèrent. L'activité d'Oriental Brewery (« OB ») est rapportée dans la zone Asie-Pacifique depuis le 1<sup>er</sup> avril 2014.

[Cette page est non imprimée intentionnellement.]

Tous les chiffres dans le tableau ci-dessous sont présentés en millions d'USD, excepté pour les volumes (millions d'hl), pour la marge EBITDA normalisée (en %) et pour les équivalents temps pleins (ETP en unité).

#### INFORMATION SECTORIELLE (BASE DE REFERENCE 2013) – NON AUDITE

|   | Amérique du Nord |                              | Mexique       |                              | Amérique latine Nord |                              |
|---|------------------|------------------------------|---------------|------------------------------|----------------------|------------------------------|
|   | 2014             | 2013<br>Base de<br>reference | 2014          | 2013<br>Base de<br>reference | 2014                 | 2013<br>Base de<br>reference |
| <b>Volume</b>                                   | <b>121</b>       | <b>122</b>                   | <b>39</b>     | <b>38</b>                    | <b>125</b>           | <b>120</b>                   |
| <b>Produits</b>                                 | <b>16 093</b>    | <b>16 023</b>                | <b>4 619</b>  | <b>4 669</b>                 | <b>11 269</b>        | <b>11 010</b>                |
| Coûts des ventes                                | (6 391)          | (6 519)                      | (1 374)       | (1 570)                      | (3 741)              | (3 576)                      |
| Frais de distribution                           | (1 324)          | (1 235)                      | (453)         | (443)                        | (1 404)              | (1 351)                      |
| Frais commerciaux et de marketing               | (2 136)          | (1 908)                      | (808)         | (844)                        | (1 253)              | (1 147)                      |
| Frais administratifs                            | (473)            | (497)                        | (430)         | (455)                        | (581)                | (591)                        |
| Autres produits/(charges) d'exploitation        | 299              | 67                           | 237           | 200                          | 689                  | 807                          |
| <b>Bénéfice d'exploitation normalisé (EBIT)</b> | <b>6 068</b>     | <b>5 932</b>                 | <b>1 791</b>  | <b>1 557</b>                 | <b>4 979</b>         | <b>5 151</b>                 |
| Amortissements et pertes de valeur              | (752)            | (796)                        | (395)         | (383)                        | (763)                | (707)                        |
| <b>EBITDA normalisé</b>                         | <b>6 820</b>     | <b>6 728</b>                 | <b>2 186</b>  | <b>1 940</b>                 | <b>5 742</b>         | <b>5 858</b>                 |
| <b>Marge EBITDA (normalisé) en %</b>            | <b>42,4 %</b>    | <b>42,0 %</b>                | <b>47,3 %</b> | <b>41,5 %</b>                | <b>51,0 %</b>        | <b>53,2 %</b>                |

#### INFORMATION SECTORIELLE (2013 RAPPORTE)

|   | Amérique du Nord |               | Mexique      |              | Amérique latine Nord |               |
|---|------------------|---------------|--------------|--------------|----------------------|---------------|
|   | 2014             | 2013          | 2014         | 2013         | 2014                 | 2013          |
| <b>Volume</b>   | <b>121</b>       | <b>122</b>    | <b>39</b>    | <b>22</b>    | <b>125</b>           | <b>120</b>    |
| <b>Produits</b>                                       | <b>16 093</b>    | <b>16 023</b> | <b>4 619</b> | <b>2 769</b> | <b>11 269</b>        | <b>11 010</b> |
| Coûts des ventes                                      | (6 391)          | (6 519)       | (1 374)      | (869)        | (3 741)              | (3 576)       |
| Frais de distribution                                 | (1 324)          | (1 235)       | (453)        | (232)        | (1 404)              | (1 351)       |
| Frais commerciaux et de marketing                     | (2 136)          | (1 908)       | (808)        | (484)        | (1 253)              | (1 147)       |
| Frais administratifs                                  | (473)            | (497)         | (430)        | (234)        | (581)                | (592)         |
| Autres produits/(charges) d'exploitation              | 299              | 67            | 237          | 104          | 689                  | 807           |
| <b>Bénéfice d'exploitation normalisé (EBIT)</b>       | <b>6 068</b>     | <b>5 932</b>  | <b>1 791</b> | <b>1 054</b> | <b>4 979</b>         | <b>5 151</b>  |
| Eléments non-récurrents (voir note 8)                 | (5)              | (5)           | (105)        | (54)         | (21)                 | (6)           |
| <b>Bénéfice d'exploitation (EBIT)</b>                 | <b>6 063</b>     | <b>5 927</b>  | <b>1 685</b> | <b>1 000</b> | <b>4 957</b>         | <b>5 145</b>  |
| Charges financières nettes                            | (403)            | (494)         | (1 371)      | (1 059)      | (414)                | (418)         |
| Quote-part dans le résultat des entreprises associées | 6                | 278           | (2)          | 11           | 5                    | 5             |
| <b>Bénéfice avant impôts</b>                          | <b>5 666</b>     | <b>5 710</b>  | <b>312</b>   | <b>(47)</b>  | <b>4 548</b>         | <b>4 732</b>  |
| Impôts sur le résultat                                | (1 402)          | (1 216)       | (362)        | (112)        | (360)                | (397)         |
| <b>Bénéfice</b>                                       | <b>4 264</b>     | <b>4 495</b>  | <b>(49)</b>  | <b>(159)</b> | <b>4 188</b>         | <b>4 335</b>  |
| EBITDA normalisé                                      | 6 820            | 6 728         | 2 186        | 1 281        | 5 742                | 5 858         |
| Eléments non-récurrents (pertes de valeur incluses)   | (5)              | (5)           | (105)        | (54)         | (21)                 | (6)           |
| Amortissements et pertes de valeur                    | (752)            | (796)         | (395)        | (226)        | (764)                | (707)         |
| Charges financières nettes                            | (403)            | (494)         | (1 371)      | (1 059)      | (414)                | (418)         |
| Part du résultat des entreprises associées            | 6                | 278           | (2)          | 11           | 5                    | 5             |
| Charges d'impôt sur le résultat                       | (1 402)          | (1 216)       | (362)        | (112)        | (360)                | (397)         |
| <b>Bénéfice</b>                                       | <b>4 264</b>     | <b>4 495</b>  | <b>(49)</b>  | <b>(159)</b> | <b>4 188</b>         | <b>4 335</b>  |
| Marge EBITDA (normalisé) en %                         | 42,4 %           | 42,0 %        | 47,3 %       | 46,3 %       | 51,0 %               | 53,2 %        |
| Actifs sectoriels                                     | 63 921           | 64 639        | 28 918       | 30 259       | 16 538               | 17 541        |
| Eliminations intersectorielles                        |                  |               |              |              |                      |               |
| Actifs non alloués                                    |                  |               |              |              |                      |               |
| <b>Total de l'actif</b>                               |                  |               |              |              |                      |               |
| Passifs sectoriels                                    | 6 321            | 6 690         | 5 513        | 3 653        | 6 778                | 5 783         |
| Eliminations intersectorielles                        |                  |               |              |              |                      |               |
| Passifs non alloués                                   |                  |               |              |              |                      |               |
| <b>Total du passif</b>                                |                  |               |              |              |                      |               |
| Dépenses brutes d'investissement                      | 542              | 588           | 439          | 202          | 1 464                | 1 415         |
| Dotations aux/(reprises de) provisions                | 90               | 8             | 16           | (1)          | 139                  | 188           |
| ETP   | 15 348           | 16 852        | 30 927       | 34 203       | 38 381               | 38 338        |

| Amérique latine Sud |                        | Europe  |                        | Asie-Pacifique |                        | Activités d'Exportation et Sociétés Holding |                        | Effet d'acquisition |                                     | Consolidé |               |
|---------------------|------------------------|---------|------------------------|----------------|------------------------|---|------------------------|---------------------|-------------------------------------|-----------|---------------|
| 2014                | 2013 Base de référence | 2014    | 2013 Base de référence | 2014           | 2013 Base de référence | 2014  | 2013 Base de référence | 2014                | 2013 rapprochement avec le rapporté | 2014      | 2013 Rapporté |
| 37                  | 37                     | 44      | 47                     | 83             | 66                     | 10  | 15                     |                     | (20)                                | 459       | 426           |
| 2 961               | 3 269                  | 4 865   | 5 021                  | 5 040          | 3 354                  | 2 216                                       | 2 138                  |                     | (2 288)                             | 47 063    | 43 195        |
| (1 081)             | (1 185)                | (2 081) | (2 272)                | (2 552)        | (1 885)                | (1 538)                                     | (1 549)                |                     | 961                                 | (18 756)  | (17 594)      |
| (290)               | (309)                  | (477)   | (503)                  | (434)          | (302)                  | (175)                                       | (143)                  |                     | 225                                 | (4 558)   | (4 061)       |
| (315)               | (346)                  | (1 067) | (1 066)                | (1 227)        | (833)                  | (230)                                       | (194)                  |                     | 380                                 | (7 036)   | (5 958)       |
| (106)               | (112)                  | (362)   | (364)                  | (400)          | (317)                  | (440)                                       | (430)                  |                     | 227                                 | (2 791)   | (2 539)       |
| 5                   | (5)                    | 28      | 32                     | 90             | 109                    | 39  | 52                     |                     | (102)                               | 1 386     | 1 160         |
| 1 175               | 1 311                  | 906     | 849                    | 517            | 127                    | (128)                                       | (126)                  |                     | (598)                               | 15 308    | 14 203        |
| (177)               | (180)                  | (437)   | (492)                  | (550)          | (419)                  | (161)                                       | (166)                  |                     | 158                                 | (3 234)   | (2 985)       |
| 1 352               | 1 491                  | 1 343   | 1 341                  | 1 067          | 546                    | 33  | 40                     |                     | (755)                               | 18 542    | 17 188        |
| 45,6 %              | 45,6 %                 | 27,6 %  | 26,7 %                 | 21,2 %         | 16,3 %                 |   |                        |                     |                                     | 39,4 %    | 39,8 %        |

| Amérique latine Sud |         | Europe  |         | Asie-Pacifique |         | Activités d'Exportation et Sociétés Holding |         | Consolidé |          |
|---------------------|---------|---------|---------|----------------|---------|---|---------|-----------|----------|
| 2014                | 2013    | 2014    | 2013    | 2014           | 2013    | 2014  | 2013    | 2014      | 2013     |
| 37                  | 37      | 44      | 46      | 83             | 66      | 10  | 12      | 459       | 426      |
| 2 961               | 3 269   | 4 865   | 4 932   | 5 040          | 3 354   | 2 216                                       | 1 839   | 47 063    | 43 195   |
| (1 081)             | (1 185) | (2 081) | (2 238) | (2 552)        | (1 885) | (1 538)                                     | (1 323) | (18 756)  | (17 594) |
| (290)               | (309)   | (477)   | (497)   | (434)          | (302)   | (175)                                       | (135)   | (4 558)   | (4 061)  |
| (315)               | (346)   | (1 067) | (1 049) | (1 227)        | (833)   | (230)                                       | (191)   | (7 036)   | (5 958)  |
| (106)               | (112)   | (362)   | (359)   | (400)          | (317)   | (440)                                       | (429)   | (2 791)   | (2 539)  |
| 5                   | (5)     | 28      | 30      | 90             | 109     | 39  | 48      | 1 386     | 1 160    |
| 1 175               | 1 311   | 906     | 819     | 517            | 127     | (128)                                       | (191)   | 15 308    | 14 203   |
| (12)                | (5)     | (132)   | (37)    | (85)           | (26)    | 165   | 6 372   | (197)     | 6 240    |
| 1 163               | 1 306   | 774     | 782     | 432            | 101     | 37  | 6 181   | 15 111    | 20 443   |
| (230)               | (317)   | (704)   | (672)   | (24)           | 8       | 1 826                                       | 749     | (1 319)   | (2 203)  |
| -                   | -       | -       | -       | -              | -       | -   | -       | 9         | 294      |
| 933                 | 989     | 70      | 111     | 408            | 109     | 1 864                                       | 6 930   | 13 801    | 18 534   |
| (311)               | (457)   | (71)    | 37      | (142)          | (53)    | 148   | 181     | (2 499)   | (2 016)  |
| 622                 | 532     | (1)     | 148     | 266            | 56      | 2 012                                       | 7 112   | 11 302    | 16 518   |
| 1 352               | 1 491   | 1 343   | 1 311   | 1 067          | 546     | 33  | (25)    | 18 542    | 17 188   |
| (12)                | (5)     | (132)   | (37)    | (85)           | (26)    | 165   | 6 372   | (197)     | 6 240    |
| (177)               | (180)   | (437)   | (491)   | (550)          | (419)   | (161)                                       | (165)   | (3 234)   | (2 985)  |
| (230)               | (317)   | (704)   | (672)   | (24)           | 8       | 1 826                                       | 749     | (1 319)   | (2 203)  |
| -                   | -       | -       | -       | -              | -       | -   | -       | 9         | 294      |
| (311)               | (457)   | (71)    | 37      | (142)          | (53)    | 148   | 181     | (2 499)   | (2 016)  |
| 622                 | 532     | (1)     | 148     | 266            | 56      | 2 012                                       | 7 112   | 11 302    | 16 518   |
| 45,6 %              | 45,6 %  | 27,6 %  | 26,6 %  | 21,2 %         | 16,3 %  | -   | -       | 39,4 %    | 39,8 %   |
| 3 508               | 3 483   | 7 210   | 8 359   | 13 921         | 6 246   | 5 728                                       | 4 242   | 139 743   | 134 769  |
|                     |         |         |         |                |         |   |         | (8 338)   | (5 171)  |
|                     |         |         |         |                |         |   |         | 11 145    | 12 068   |
|                     |         |         |         |                |         |   |         | 142 550   | 141 666  |
| 1 465               | 1 228   | 4 842   | 4 812   | 4 018          | 2 996   | 2 958                                       | 3 133   | 31 894    | 28 293   |
|                     |         |         |         |                |         |   |         | (8 338)   | (5 171)  |
|                     |         |         |         |                |         |   |         | 118 994   | 118 544  |
|                     |         |         |         |                |         |   |         | 142 550   | 141 666  |
| 385                 | 299     | 445     | 434     | 987            | 817     | 80  | 84      | 4 342     | 3 839    |
| 7                   | 1       | 15      | 31      | 34             | 11      | (2)   | (19)    | 300       | 219      |
| 10 872              | 10 482  | 13 865  | 15 096  | 42 727         | 37 680  | 1 910                                       | 1 936   | 154 029   | 154 587  |

Les produits nets de l'activité brassicole s'élèvent à 43 116m d'USD et les produits nets des autres activités (boissons non alcoolisées et autres activités) s'élèvent à 3 947m d'USD.

Les produits nets attribuables aux clients externes d'AB InBev dans son marché domestique (la Belgique) et les actifs non courants sur ce même marché représentaient respectivement 896m d'USD et 1 176m d'USD.

## 6. Acquisitions et cessions de filiales

Le tableau ci-dessous résume l'impact des acquisitions sur l'état de la situation financière et les flux de trésorerie d'AB InBev au 31 décembre 2014 et 2013 :

| Million d'USD   | Acquisitions<br>2014 | Acquisitions<br>2013 | Cessions<br>2014 | Cessions<br>2013 |
|---|----------------------|----------------------|------------------|------------------|
| <b>Actifs non-courants</b>  |                      |                      |                  |                  |
| Immobilisations corporelles   | 947                  | 4 818                | –                | –                |
| Immobilisations incorporelles   | 1 255                | 5 068                | –                | –                |
| Investissements dans des filiales   | –                    | 44                   | –                | –                |
| Investissements dans des entreprises associées                                  | –                    | 75                   | –                | –                |
| Placements  | –                    | 19                   | –                | –                |
| Créances commerciales et autres créances  | 47                   | 65                   | –                | –                |
| Actifs d'impôts différés  | 56                   | 14                   | –                | –                |
| <b>Actifs courants</b>  |                      |                      |                  |                  |
| Stocks  | 113                  | 605                  | –                | –                |
| Impôts sur le résultat à récupérer  | –                    | 1                    | –                | –                |
| Créances commerciales et autres créances  | 323                  | 676                  | –                | –                |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie   | 257                  | 2 674                | –                | –                |
| Actifs détenus en vue de la vente   | –                    | 5 385                | (365)            | –                |
| <b>Participation ne donnant pas le contrôle</b>                                 | –                    | <b>(11)</b>          | –                | –                |
| <b>Dettes non-courantes</b>   |                      |                      |                  |                  |
| Emprunts portant intérêts   | (513)                | –                    | –                | –                |
| Dettes commerciales et autres dettes  | (187)                | (566)                | –                | –                |
| Avantages au personnel  | (31)                 | (256)                | –                | –                |
| Provisions  | –                    | (21)                 | –                | –                |
| Passifs d'impôts différés   | (306)                | (1 157)              | –                | –                |
| <b>Dettes courantes</b>   |                      |                      |                  |                  |
| Découverts bancaires  | (3)                  | –                    | –                | –                |
| Emprunts portant intérêts   | (96)                 | (68)                 | –                | –                |
| Impôts sur le résultat à payer  | (107)                | (1 502)              | –                | –                |
| Dettes commerciales et autres dettes  | (853)                | (1 258)              | –                | –                |
| Provisions  | –                    | (17)                 | –                | –                |
| <b>Actifs et passifs nets identifiables</b>                                     | <b>902</b>           | <b>14 588</b>        | <b>(365)</b>     | –                |
| Goodwill sur les acquisitions   | 5 307                | 19 988               | –                | –                |
| Perte/gain sur cession  | –                    | –                    | (196)            | (42)             |
| Juste valeur à la date d'acquisition de la participation antérieurement détenue | –                    | (12 946)             | –                | –                |
| Augmentation de l'actionnariat  | –                    | (11)                 | –                | –                |
| Contreparties à payer   | –                    | (1 509)              | 52               | –                |
| Trésorerie nette sortie relative à des acquisitions d'exercices précédents      | 1 021                | 3                    | –                | –                |
| <b>Contreparties payées/(reçues) en trésorerie</b>                              | <b>7 226</b>         | <b>20 113</b>        | <b>(509)</b>     | <b>(42)</b>      |
| Trésorerie (acquise)/cédée  | (254)                | (2 674)              | 24               | –                |
| <b>Flux nets de trésorerie sortants/(entrants)</b>                              | <b>6 976</b>         | <b>17 439</b>        | <b>(485)</b>     | <b>(42)</b>      |

## Acquisitions 2014

Les transactions suivantes ont eu lieu en 2014 :

### Acquisition d'oriental brewery

Le 1<sup>er</sup> avril 2014, AB InBev a finalisé l'acquisition de OB, le brasseur leader en Corée du Sud. Par cet accord, OB, qui avait été vendue en juillet 2009 afin d'alléger le niveau d'endettement de la société suite au regroupement d'InBev et d'Anheuser-Busch, réintègre donc le portefeuille d'AB InBev.

La valeur de l'entreprise dans cette transaction a été fixée, sous réserve d'ajustements à la clôture conformément aux modalités de la transaction, à 5,8 milliards d'USD. Par ailleurs, suite à un accord conclu en 2009, AB InBev a reçu quelque 320 millions d'USD en espèces à la clôture de la transaction.

AB InBev a financé les transactions au travers de l'émission d'obligations au cours du premier semestre de 2014.

Les coûts de transaction pour le regroupement s'élèvent à quelque 0,1 milliard d'USD et ont été rapportés en 2014, dès qu'ils ont été engagés, dans les frais non-récurrents.

La société est en train de finaliser l'affectation du prix d'acquisition aux actifs individuels acquis et aux passifs pris en charge en conformité avec la norme IFRS 3. L'affectation provisoire du prix d'achat, incluse dans le bilan et détaillée dans le tableau ci-dessous, est basée sur les meilleures estimations actuelles de la direction d'AB InBev en concertation avec des tiers indépendants. L'achèvement de l'affectation du prix d'achat pourrait entraîner d'autres ajustements de la valeur comptable des actifs et passifs d'OB et la détermination de tout montant résiduel qui sera attribué au goodwill.

Le tableau suivant présente l'affectation provisoire du prix d'achat de l'activité de OB :

| Million d'USD   | Avant affectation<br>du prix d'achat | Affectation<br>du prix d'achat | Après affectation<br>du prix d'achat |
|---|--------------------------------------|--------------------------------|--------------------------------------|
| <b>Actifs non-courants</b>  |                                      |                                |                                      |
| Immobilisations corporelles   | 729                                  | 5                              | 734                                  |
| Goodwill  | 1 128                                | (1 128)                        | –                                    |
| Immobilisations incorporelles   | 313                                  | 797                            | 1 110                                |
| Créances commerciales et autres créances                              | 47                                   | –                              | 47                                   |
| <b>Actifs courants</b>  |                                      |                                |                                      |
| Stocks  | 95                                   | –                              | 95                                   |
| Créances commerciales et autres créances                              | 272                                  | (2)                            | 270                                  |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie                               | 245                                  | –                              | 245                                  |
| <b>Dettes non-courantes</b>   |                                      |                                |                                      |
| Emprunts portant intérêts   | (499)                                | –                              | (499)                                |
| Avantages au personnel  | (27)                                 | (4)                            | (31)                                 |
| Passifs d'impôts différés   | (92)                                 | (192)                          | (284)                                |
| <b>Dettes courantes</b>   |                                      |                                |                                      |
| Emprunts portant intérêts   | (7)                                  | –                              | (7)                                  |
| Impôts sur le résultat à payer  | (94)                                 | –                              | (94)                                 |
| Dettes commerciales et autres dettes                                  | (523)                                | (165)                          | (688)                                |
| <b>Actifs et passifs nets identifiables</b>                           | <b>1 587</b>                         | <b>(689)</b>                   | <b>898</b>                           |
| Goodwill sur les acquisitions   |                                      |                                | 4 298                                |
| <b>Actifs nets acquis</b>   |                                      |                                | <b>5 196</b>                         |
| Contrepartie en espèces (valeur de l'entreprise moins la dette nette) |                                      |                                | 5 519                                |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie reçus dans la transaction     |                                      |                                | (323)                                |
| <b>Contrepartie nette totale de l'achat payée en espèces</b>          |                                      |                                | <b>5 196</b>                         |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie acquis                        |                                      |                                | (245)                                |
| <b>Flux net de trésorerie sortant</b>                                 |                                      |                                | <b>4 951</b>                         |

La transaction a donné lieu à un goodwill provisoire de 4,3 milliards d'USD qui est principalement alloué à l'activité sud-coréenne. Les facteurs qui ont contribué à la comptabilisation du goodwill comprennent l'acquisition de main-d'œuvre et la prévision d'une meilleure efficacité grâce au partage de bonnes pratiques. Le goodwill survient également en raison de la comptabilisation des passifs d'impôts différés relatifs aux ajustements provisoires de juste valeur sur les immobilisations incorporelles acquises. Aucun des goodwill comptabilisé n'est déductible à des fins fiscales.

La valorisation des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles, des avantages au personnel et autres actifs et passifs est basée sur les meilleures estimations actuelles de la direction d'AB InBev, en concertation avec des tiers indépendants.

La plupart de la valorisation des immobilisations incorporelles se rapporte à des marques ayant une durée de vie indéterminée. La valorisation des marques à durée de vie indéterminée est basée sur une série de facteurs incluant l'histoire de la marque, le plan d'exploitation et les pays dans lesquels les marques sont vendues. Les actifs incorporels ayant une durée de vie indéterminée comprennent principalement la famille de marque Cass et ont été valorisés à une juste valeur totale de 1,1 milliard d'USD.

Un passif d'impôts différés a été comptabilisé sur la plupart des ajustements de juste valeur en tenant compte d'un taux d'imposition de 24,2 %.

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2014, date de finalisation de la transaction, OB a contribué pour 1 142m d'USD au chiffre d'affaires et pour 206m d'USD au profit d'AB InBev. Si l'acquisition avait eu lieu le 1<sup>er</sup> janvier 2014, les revenus cumulés non audités d'AB InBev, son résultat opérationnel et son bénéfice auraient été supérieurs respectivement de 318m d'USD, 99m d'USD et 70m d'USD. Les résultats cumulés non audités ne comprennent pas toutes les économies de coûts prévues ou autres effets de l'intégration d'OB. Par conséquent, ces montants ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats qui auraient pu être obtenus si l'acquisition avait eu lieu le 1<sup>er</sup> janvier 2014 ou des résultats futurs.

**Autres acquisitions en 2014** En 2014, AB InBev a finalisé l'acquisition de Siping Ginsber Draft Beer Co., Ltd (« Ginsber »), qui détient la marque Ginsber, et a finalisé la transaction d'acquisition de trois brasseries en Chine. Le prix d'achat total de ces acquisitions a été d'environ 868m d'USD. Ces acquisitions ont eu un impact négligeable sur le bénéfice de 2014. AB InBev est en train de finaliser l'affectation du prix d'acquisition aux actifs individuels acquis et aux passifs pris en charge en conformité avec la norme IFRS 3.

En 2014, AB InBev a aussi fait l'acquisition de la brasserie Blue Point (Long Island), de 10 Barel Brewing dans le nord-ouest des Etats-Unis et de deux grossistes au Kentucky et en Oregon. Ces acquisitions ont eu un impact négligeable sur le bénéfice de 2014. AB InBev est en train de finaliser l'affectation du prix d'acquisition aux actifs individuels acquis et aux passifs pris en charge en conformité avec la norme IFRS 3.

En 2014, AB InBev a acheté 1 046m d'USD d'actions de Grupo Modelo via un trust créé le 4 juin 2013 qui est chargé de racheter les actions restantes détenues par les actionnaires de Grupo Modelo durant 25 mois. Au 31 décembre 2014, AB InBev possède environ 99 % des actions en circulation de Grupo Modelo.

En 2014, AB InBev a versé 1m d'USD aux anciens actionnaires d'Anheuser-Busch (3m d'USD en 2013). En outre, 3m d'USD ont été remis aux états des Etats-Unis au travers d'un processus de déshérence par lequel les états deviennent détenteurs de montants non réclamés après une période de temps spécifiée par la loi de l'état. En date du 31 décembre 2014, 4m d'USD restent à payer aux anciens actionnaires d'Anheuser-Busch qui n'ont pas encore fait valoir leurs droits. Ce montant à payer est reconnu comme paiement différé sur les acquisitions.

### Acquisitions 2013

Les opérations suivantes se sont déroulées en 2013 :

#### Regroupement avec Grupo Modelo

Le 4 juin 2013, AB InBev a finalisé le regroupement avec Modelo conformément à l'accord de transaction entre AB InBev et Grupo Modelo S.A.B de CV annoncé le 29 juin 2012.

L'acquisition a été finalisée au travers d'une série d'étapes qui ont simplifié la structure organisationnelle de Grupo Modelo et qui ont été suivies par une offre publique d'achat en espèces sur toutes les actions de Grupo Modelo en circulation, qu'AB InBev ne possédait pas encore à ce moment-là, à un prix de 9,15 USD par action, dans une transaction évaluée à 20,1 milliards d'USD. Au 4 juin 2013 et suite au règlement de l'offre, AB InBev possédait environ 95 % des actions en circulation de Grupo Modelo. Le 4 juin 2013, AB InBev a créé et financé un Trust qui est chargé de racheter à un prix de 9,15 USD par action les actions restantes durant 25 mois, période durant laquelle les actions de Grupo Modelo seront encore cotées sur la bourse mexicaine. Au 31 décembre 2014, AB InBev détenait environ 99 % des actions en circulation de Grupo Modelo et 0,5 milliard d'USD a été versé au Trust et est présenté dans ces états financiers audités comme encaisse affectée. AB InBev a comptabilisé une dette pour les actions de Grupo Modelo qu'il n'a pas acquises au 31 décembre 2014 (voir aussi Note 20 *Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements en obligations à court terme* et Note 26 *Dettes commerciales et autres dettes*).

La transaction a donné lieu à un goodwill de 19,6 milliards d'USD affecté essentiellement à l'activité mexicaine. La majorité de valorisation des actifs incorporels est liée aux marques à durée de vie indéterminée. Il s'agit principalement des familles de marque Corona, Modelo et Victoria, valorisées à une juste valeur totale de 4,5 milliards d'USD.

Un passif d'impôts différés a été comptabilisé sur la plupart des ajustements de juste valeur en tenant compte d'un taux d'imposition de 30 %.

Le 7 juin 2013, dans une opération liée au regroupement d'AB InBev et Grupo Modelo, Grupo Modelo a vendu ses activités américaines à Constellation Brands, Inc. (« Constellation »). La transaction comprenait la vente de 50 % de la participation de Grupo Modelo dans Crown Imports pour un montant total de 1,845 milliard d'USD et la vente de la brasserie de Piedras Negras appartenant à Grupo Modelo et des licences perpétuelles des marques de Grupo Modelo distribuées par Crown aux Etats-Unis pour 2,9 milliards d'USD, sous réserve d'un ajustement postérieur à la clôture estimé à 558m d'USD et récupéré en 2014. Ces actifs ont été reconnus dans le bilan d'ouverture comme actifs destinés à la vente à leur valeur de réalisation nette après impôts.

AB InBev et Constellation ont conclu un contrat de service de trois ans afin d'assurer une transition en douceur de l'exploitation de la brasserie de Piedras Negras. Dans le cadre des accords d'acquisition, un contrat temporaire de fourniture a également été négocié. Celui-ci permet à Constellation d'acheter du stock d'AB InBev pour un terme initial de trois ans à un prix déterminé pendant que la brasserie de Piedras Negras acquiert la capacité nécessaire pour répondre à 100 pourcent de la demande américaine. Dans le cadre du bilan d'ouverture, AB InBev a comptabilisé un passif pour les remises accordées d'avance liées à l'accord de fourniture temporaire. Ce passif est amorti dans le compte de résultats consolidé en fonction des volumes vendus à Constellation.

**Autres acquisitions de 2013** Le 27 avril 2013, AB InBev a finalisé le rachat de quatre brasseries en Chine avec une capacité totale approximative de 9m d'hectolitres. Le prix d'achat total était d'environ 439m d'USD.

Au cours de 2013, Ambev a acquis différents distributeurs au Brésil pour un montant de 47m d'USD ainsi qu'une participation supplémentaire de 0,92 % dans Cervecería Nacional Dominicana S.A. (« CND ») pour un montant total de 22 m d'USD, dans le cadre de l'opération de 2012 dans laquelle Ambev a acquis une participation majoritaire dans CND.

En 2013, AB InBev a versé 3,0m d'USD aux anciens actionnaires de Anheuser-Busch (14m d'USD en 2012). Au 31 décembre 2013, un montant de 8m d'USD restait à payer aux anciens actionnaires d'Anheuser-Busch qui n'avaient pas encore fait valoir leurs droits. Ce montant à payer a été comptabilisé comme paiement différé sur les acquisitions.

#### Cessions 2014

En 2014, AB InBev a encaissé 197m d'USD provenant de la vente des activités d'Europe centrale à CVC Capital Partners réalisée lors d'exercices précédents.

En 2014, AB InBev a vendu son investissement dans la société Comercio y Distribución Modelo (« Extra ») et AB InBev a complété la vente de son usine de fabrication de verre et d'autres actifs situés à Piedras Negras, Coahuila, Mexico, aux sociétés affiliées de Constellation Brands Inc. Le résultat de cette vente a été inclus dans les éléments non-récurrents – voir note 8 *Eléments non-récurrents*.

#### Cessions 2013

En 2013, AB InBev a encaissé 42m d'USD provenant de la vente des activités d'Europe centrale à CVC Capital Partners réalisée lors d'exercices précédents.

## 7. Autres produits/(charges) d'exploitation

| Million d'USD   | 2014         | 2013         |
|---|--------------|--------------|
| Subventions de l'état   | 697          | 614          |
| Produits provenant des licences   | 123          | 125          |
| (Dotations aux)/reprises de provisions  | (10)         | (31)         |
| Plus-values nettes sur la cession d'immobilisations corporelles, incorporelles et actifs détenus en vue de la vente | 5            | 32           |
| Produits nets de location et autres produits d'exploitation   | 573          | 420          |
|   | <b>1 387</b> | <b>1 160</b> |
| Frais de recherche encourus   | 217          | 185          |

Les subventions de l'état sont principalement liées aux avantages fiscaux accordés par certains états brésiliens et certaines provinces chinoises, suite aux opérations et développements menés par l'entreprise dans ces régions.

Les produits nets de location et autres produits d'exploitation ont augmenté de 420m d'USD en 2013 à 573m d'USD en 2014. Cette augmentation résulte principalement d'un ajustement positif ponctuel de 223m d'USD suite à une réévaluation actuarielle des passifs futurs en vertu des régimes de frais médicaux postérieurs à l'emploi aux Etats-Unis.

En 2014, la société a pris en charge 217m d'USD de frais de recherche contre 185m d'USD en 2013. Une partie de ces frais concerne des études de marché, mais la majorité est relative à des innovations liées à l'optimisation des procédés concernant les capacités, le développement de nouveaux produits et des initiatives en matière de conditionnement.

## 8. Éléments non récurrents

IAS 1 *Présentation des états financiers* requiert que les éléments significatifs de produits et de charges soient présentés séparément. Les éléments non-récurrents sont des éléments qui, selon le jugement de la direction, doivent être présentés en vertu de leur taille ou de leur incidence afin que l'utilisateur obtienne une bonne compréhension de l'information financière. L'entreprise estime que ces éléments sont importants et les a, par conséquent, exclus de la mesure de la performance du secteur auquel ils appartiennent tel que mentionné à la Note 5 *Information sectorielle*.

Les éléments non-récurrents inclus dans le compte de résultats sont les suivants :

| Million d'USD   | 2014         | 2013         |
|---|--------------|--------------|
| Charges de restructuration (pertes de valeur incluses)                                    | (277)        | (118)        |
| Ajustement de juste valeur  | –            | 6 410        |
| Coûts d'acquisition encourus dans le cadre des regroupements d'entreprises                | (77)         | (82)         |
| Cession d'activités et vente d'actifs (pertes de valeur incluses)                         | 157          | 30           |
| <b>Impact sur le résultat d'exploitation</b>  | <b>(197)</b> | <b>6 240</b> |
| Charges financières non-récurrentes   | 509          | 283          |
| Charges d'impôts non-récurrentes  | 25           | (70)         |
| Part des participations ne donnant pas le contrôle sur les éléments non-récurrents        | 14           | 5            |
| <b>Impact net sur le résultat attribuable aux porteurs de capitaux propres d'AB InBev</b> | <b>351</b>   | <b>6 458</b> |

Les charges de restructuration non-récurrentes pour l'exercice 2014 s'élèvent à (277)m d'USD. Ces charges sont principalement relatives à l'intégration de Grupo Modelo, aux adaptations organisationnelles en Asie-Pacifique et en Europe, ainsi qu'à la fermeture des brasseries Angarsk et Perm en Russie. Ces changements visent à éliminer les chevauchements ou doubles emplois dans les processus en prenant en compte l'adéquation du profil du personnel avec les nouveaux besoins organisationnels. Ces dépenses ponctuelles font suite à une série de décisions visant à réduire la base de coûts de l'entreprise ainsi qu'à mettre davantage l'accent sur les activités principales d'AB InBev, à rendre plus rapide le processus décisionnel et à améliorer l'efficacité, le service et la qualité.

Fin décembre 2014, les coûts d'acquisition des regroupements d'entreprises s'élèvent à (77)m d'USD et sont principalement liés aux frais engagés pour l'acquisition d'OB finalisée le 1<sup>er</sup> avril 2014 – voir aussi Note 6 *Acquisitions et cessions de filiales*.

Les cessions d'activités et ventes d'actifs (pertes de valeur incluses) représentaient, au 31 décembre 2014, un gain net de 157m d'USD, principalement attribuable aux recettes supplémentaires provenant de la vente des activités d'Europe Centrale à CVC Capital Partners et la vente d'Extra et de l'usine de fabrication de verre située à Piedras Negras, Coahuila, Mexico – voir aussi Note 6 *Acquisitions et cessions de filiales*.

Les charges de restructuration non récurrentes pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013 s'élevaient à (118)m d'USD. Ces charges sont principalement liées à l'intégration de Grupo Modelo, l'intégration de Cervecería Nacional Dominicana S.A. et aux adaptations organisationnelles en Chine, en Europe, en Amérique du Nord et en Américaine Latine Sud.

Les ajustements de juste valeur comptabilisés en 2013 pour un total de 6 410m d'USD, sont principalement liés aux 6 415m d'USD de l'impact non-récurrent, sans effet sur la trésorerie, de la réévaluation de l'investissement initial détenu dans Grupo Modelo et du recyclage au compte de résultats consolidé des montants liés aux investissements, précédemment comptabilisés dans l'état consolidé du résultat global conformément avec la norme IFRS 3.

Les frais d'acquisition des regroupements d'entreprises s'élèvent à (82)m d'USD au 31 décembre 2013 et sont relatifs au regroupement avec Grupo Modelo et à l'acquisition de quatre brasseries en Chine le 27 avril 2013. – voir aussi Note 6 *Acquisitions et cessions de filiales*.

Le gain net de 30m d'USD sur les cessions d'activités et ventes d'actifs (pertes de valeur incluses) en 2013, est principalement attribuable aux recettes supplémentaires provenant de la vente des activités d'Europe centrale à CVC Capital Partners.

L'entreprise a également obtenu des produits financiers non récurrents pour un montant total de 509m d'USD pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2014 (31 décembre 2013 : 283m d'USD) – voir Note 11 *Charges et produits financiers*.

Tous les montants ci-dessus sont présentés avant impôts sur le résultat. Les éléments non-récurrents au 31 décembre 2014 ont eu pour effet de diminuer de 25m d'USD le montant de l'impôt sur le résultat (31 décembre 2013 : (70)m d'USD en augmentation de l'impôt).

La part des participations ne donnant pas le contrôle sur les éléments non-récurrents s'élève à 14m d'USD pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2014 (31 décembre 2013 : 5m d'USD).

## 9. Charges salariales et autres avantages sociaux

| Million d'USD   | 2014           | 2013           |
|---|----------------|----------------|
| Salaires et appointements                               | (3 844)        | (4 137)        |
| Cotisations à la sécurité sociale                       | (663)          | (722)          |
| Autres frais salariaux                                  | (682)          | (807)          |
| Dépenses de pension pour régimes à prestations définies | 206            | (141)          |
| Charges liées aux paiements fondés sur des actions      | (251)          | (243)          |
| Cotisations aux régimes à cotisations définies          | (145)          | (117)          |
|   | <b>(5 379)</b> | <b>(6 167)</b> |
| Nombre d'équivalents temps plein en fin d'année (ETP)   | 154 029        | 154 587        |

Le nombre d'équivalents temps plein peut être présenté comme suite :

|  | 2014           | 2013           |
|--|----------------|----------------|
| AB InBev SA (maison mère)                | 185            | 184            |
| Autres filiales                          | 153 844        | 152 441        |
| Sociétés consolidées proportionnellement | –              | 1 962          |
|  | <b>154 029</b> | <b>154 587</b> |

La société a cessé d'intégrer proportionnellement certaines opérations, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014 – voir aussi Note 4 *Utilisation d'estimations et de jugements*.

La Note 5 *Information sectorielle* contient la répartition des ETP par secteur géographique.

## 10. Complément d'information sur les charges d'exploitation par nature

Les charges liées aux amortissements et pertes de valeurs sont incluses dans les rubriques suivantes du compte de résultats 2014 :

| Millions d'USD                           | Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles | Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles | Dépréciation sur goodwill |
|--|---|---|---------------------------|
| Coûts des ventes                         | 2 258   | 12  | –                         |
| Frais de distribution                    | 127   | 1   | –                         |
| Frais commerciaux et de marketing        | 292   | 189   | –                         |
| Frais administratifs                     | 170   | 180   | –                         |
| Autres charges/(produits) d'exploitation | –   | 5   | –                         |
| Éléments non-récurrents                  | 119   | –   | –                         |
|  | <b>2 967</b>  | <b>388</b>  | <b>–</b>                  |

Les charges liées aux amortissements et pertes de valeurs sont incluses dans les rubriques suivantes du compte de résultat 2013 :

| Millions d'USD                           | Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles | Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles | Dépréciation sur goodwill |
|--|---|---|---------------------------|
| Coûts des ventes                         | 2 123   | 10  | –                         |
| Frais de distribution                    | 117   | 1   | –                         |
| Frais commerciaux et de marketing        | 253   | 194   | –                         |
| Frais administratifs                     | 146   | 132   | –                         |
| Autres produits/(charges) d'exploitation | 2   | 7   | –                         |
| Éléments non-récurrents                  | –   | –   | –                         |
|  | <b>2 641</b>  | <b>344</b>  | <b>–</b>                  |

Les charges liées aux amortissements et pertes de valeurs sur les immobilisations corporelles incluaient en 2014 une réaffectation de coût complet de 4m d'USD des dépréciations et amortissements vers les coûts des marchandises vendues. En 2013, cette réaffectation était de 4m d'USD.

## 11. Charges et produits financiers

### Comptabilisés en compte de résultats

#### Charges financières

| Million d'USD  | 2014           | 2013           |
|--|----------------|----------------|
| Charges d'intérêt  | (2 008)        | (2 043)        |
| Activation des coûts d'emprunts  | 39             | 38             |
| Intérêts nets sur la dette nette pour prestations définies                     | (124)          | (156)          |
| Accroissement de la valeur temps des charges relatives aux obligations futures | (364)          | (360)          |
| Pertes de change nettes (net des impacts des instruments dérivés de change)    | –              | (295)          |
| Imposition des transactions financières  | (36)           | (47)           |
| Autres charges financières, y compris les frais bancaires                      | (304)          | (184)          |
|  | <b>(2 797)</b> | <b>(3 047)</b> |
| Charges financières non-récurrentes  | –              | (101)          |
|  | <b>(2 797)</b> | <b>(3 148)</b> |

Les charges financières, hors éléments non-récurrents, diminuent de 250m d'USD par rapport à l'exercice précédent, suite principalement à un niveau moindre de pertes nettes de change.

Les coûts d'emprunts activés concernent les charges d'intérêts directement attribuables à l'acquisition et à la construction d'actifs éligibles, principalement au Brésil et en Chine. Les intérêts ont été activés à un taux d'emprunt variant de 6 % à 8 %.

Suite à l'acquisition de la participation résiduelle dans Grupo Modelo, AB InBev a comptabilisé une charge non récurrente de 101m d'USD en 2013 composée principalement de frais d'utilisation et de la reconnaissance accélérée des charges liées à la ligne de crédit 2012. Ces frais faisaient suite au remboursement en juin 2013 et à la résiliation anticipée de l'accord de la ligne de crédit 2012.

Les charges d'intérêts sont présentées nettes des impacts des instruments dérivés de taux d'intérêt qui couvrent le risque de taux d'intérêts d'AB InBev - voir également la Note 27 *Risques provenant d'instruments financiers*.

#### Produits financiers

| Million d'USD   | 2014         | 2013       |
|---|--------------|------------|
| Produits d'intérêts   | 335          | 286        |
| Gains de change nets (nets des impacts des instruments dérivés de change)                       | 319          | –          |
| Gains nets sur des instruments de couverture ne faisant pas partie d'une relation de couverture | 275          | 186        |
| Autres produits financiers  | 40           | 89         |
|   | <b>969</b>   | <b>561</b> |
| Produit financier non récurrent   | 509          | 384        |
|   | <b>1 478</b> | <b>945</b> |

Les produits financiers, autre que non-récurrents, ont augmenté principalement grâce aux gains nets de change sur les fonds détenus en dollar US au Mexique et à la valorisation à la valeur de marché de certains instruments dérivés liés à la couverture des plans de paiements fondés sur des actions, qui ont atteint des gains nets de 711m d'USD en 2014 (2013 : gains de 456m d'USD). Cette hausse a été partiellement compensée par des coûts d'opérations de couverture de change. Voir aussi Note 27 *Risques provenant d'instruments financiers*.

Le produit financier net non récurrent de 509m d'USD provient d'ajustements de valeur de marché des instruments dérivés conclus pour couvrir l'instrument d'actions différées émises dans une transaction liée au regroupement avec Grupo Modelo (2013 : 384m d'USD de produits). Au 31 décembre 2014, 100 % de l'instrument d'actions différées a été couvert à un prix moyen d'environ 68 euros par action. Voir aussi Note 21 *Modifications des capitaux propres et résultat par action*.

Aucun produit d'intérêts en lien avec des actifs financiers dépréciés n'a été comptabilisé.

Les produits d'intérêts proviennent des actifs financiers suivants :

| Million d'USD  | 2014       | 2013       |
|--|------------|------------|
| Trésorerie et équivalents de trésorerie                | 227        | 209        |
| Placements en titres détenus à des fins de transaction | 33         | 21         |
| Prêts aux clients                                      | 1          | 2          |
| Autres prêts et créances                               | 74         | 54         |
|  | <b>335</b> | <b>286</b> |

Les produits financiers sur les autres prêts et créances comprennent des intérêts courus sur les dépôts de trésorerie donnés en garantie dans le cadre de certaines procédures judiciaires en attente de résolution.

Pour plus de détails concernant les instruments de couverture du risque de taux de change d'AB InBev, voir la Note 27 *Risques provenant d'instruments financiers*.

## 12. Impôts sur le résultat

Les impôts sur le résultat comptabilisés dans le compte de résultat s'analysent comme suit :

| Million d'USD   | 2014           | 2013           |
|---|----------------|----------------|
| <b>Charges d'impôts courants</b>  |                |                |
| Exercice en cours   | (2 332)        | (2 130)        |
| Compléments/(reprises) de provisions des exercices précédents                                     | 18             | 132            |
|   | <b>(2 314)</b> | <b>(1 998)</b> |
| <b>(Charges)/produits d'impôts différés</b>   |                |                |
| Comptabilisation initiale et reprise des différences temporelles                                  | (293)          | (174)          |
| (Utilisation)/comptabilisation des actifs d'impôt différé sur les pertes des exercices précédents | 96             | 153            |
| Comptabilisation de pertes fiscales précédemment non reconnues                                    | 12             | 3              |
|   | <b>(185)</b>   | <b>(18)</b>    |
| <b>Total de la charge d'impôts reprise au compte de résultats</b>                                 | <b>(2 499)</b> | <b>(2 016)</b> |

Le rapprochement entre le taux d'impôt effectif et le taux moyen d'impôts peut être résumé de la manière suivante :

| Million d'USD  | 2014           | 2013 <sup>1</sup> |
|--|----------------|-------------------|
| Bénéfice avant impôts  | 13 801         | 18 534            |
| Moins quote-part dans le résultat des entreprises associées  | 9              | 294               |
| <b>Bénéfice avant impôts et avant quote-part dans le résultat des entreprises associées</b>  | <b>13 792</b>  | <b>18 240</b>     |
| <b>Ajustements de la base taxable</b>  |                |                   |
| Événements ponctuels liés au regroupement avec Grupo Modelo  | –              | (6 577)           |
| Revenus de sources étrangères  | (523)          | (679)             |
| Incidants gouvernementaux  | (701)          | (638)             |
| Dividendes taxables intra-groupe   | 331            | 135               |
| Charges non déductibles fiscalement  | 1 186          | 801               |
| Autres revenus non imposables  | (530)          | (649)             |
|  | <b>13 555</b>  | <b>10 633</b>     |
| <b>Taux moyen d'imposition nominal</b>   | <b>31,6 %</b>  | <b>33,3 %</b>     |
| Impôts au taux moyen d'imposition nominal  | (4 288)        | (3 545)           |
| <b>Ajustements des charges d'impôts</b>  |                |                   |
| Utilisation des pertes fiscales non reconnues précédemment   | 93             | 16                |
| Comptabilisation d'actifs d'impôt différé sur des pertes fiscales des années précédentes   | 12             | 3                 |
| Réduction de valeur d'actifs d'impôt différé sur pertes fiscales et pertes de l'exercice en cours pour lesquels aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé | (151)          | (74)              |
| (Compléments)/ reprises de provisions des exercices précédents   | 18             | 132               |
| Déductions des intérêts sur les capitaux propres   | 971            | 610               |
| Déductions du goodwill   | 113            | 264               |
| Autres déductions fiscales   | 1 006          | 746               |
| Changement des taux d'imposition   | 46             | 116               |
| Précomptes   | (436)          | (425)             |
| Autres ajustements d'impôts  | 117            | 141               |
|  | <b>(2 499)</b> | <b>(2 016)</b>    |
| <b>Taux d'impôt effectif</b>   | <b>18,1 %</b>  | <b>11,1 %</b>     |

La charge totale d'impôts sur le résultat s'élève à 2 499m d'USD en 2014 contre 2 016m d'USD en 2013. Le taux d'impôts effectif a augmenté de 11,1 % à 18,1 % entre 2013 et 2014. Cette augmentation du taux d'impôt effectif est due principalement à la nature non imposable en 2013 des gains exceptionnels liés à l'ajustement de la juste valeur de l'investissement initialement détenu dans Grupo Modelo, à un changement du mix de bénéfices des pays, ainsi qu'à l'impact résultant du regroupement avec Grupo Modelo et OB.

L'entreprise bénéficie d'exonérations d'impôts sur le revenu et de crédits d'impôts qui devraient se poursuivre à l'avenir, à l'exception du profit ponctuel réalisé en 2013 relatif à Grupo Modelo, ainsi que du goodwill fiscalement déductible au Brésil qui viendra à expiration en 2017. L'entreprise ne bénéficie pas de taux d'imposition significativement faible dans une juridiction particulière.

Le taux d'impôt effectif normalisé en 2014 est de 18,8 % (2013 : 16,6 %). Le taux d'impôt effectif normalisé n'est pas un indicateur comptable défini par les IFRS et ne devrait pas se substituer au taux d'impôt effectif. La méthode de détermination du taux d'impôt effectif normalisé n'est pas standard et la définition du taux d'impôt effectif normalisé retenue par AB InBev pourrait ne pas être comparable à la définition retenue par d'autres entreprises.

Les impôts sur le résultat comptabilisés directement dans les autres éléments du résultat global se détaillent comme suit :

| Million d'USD   | 2014 | 2013  |
|---|------|-------|
| <b>Impôts sur le résultat (pertes)/bénéfices</b>                  |      |       |
| Impôts sur les réajustements des avantages postérieurs à l'emploi | 308  | (289) |
| Impôts sur couvertures de flux de trésorerie                      | (34) | (12)  |
| Impôts sur couvertures d'investissement net                       | 58   | 8     |

<sup>1</sup>reclassé pour correspondre à la présentation de 2014.

### 13. Immobilisations corporelles

| Millions d'USD  | 2014                      |                              |                         |                 |                 | 2013            |
|---|---------------------------|------------------------------|-------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|
|   | Terrains et constructions | Installations et équipements | Mobilier et agencements | En construction | Total           | Total           |
| <b>Coûts d'acquisition</b>  |                           |                              |                         |                 |                 |                 |
| <b>Solde au terme de l'exercice précédent</b>   | <b>9 968</b>              | <b>22 414</b>                | <b>3 660</b>            | <b>2 065</b>    | <b>38 107</b>   | <b>33 108</b>   |
| Effets des variations des taux de change des monnaies étrangères                            | (821)                     | (2 143)                      | (477)                   | (179)           | (3 620)         | (1 359)         |
| Acquisitions  | 222                       | 1 161                        | 339                     | 2 088           | 3 810           | 3 523           |
| Acquisitions par voies de regroupements d'entreprises                                       | 532                       | 363                          | 25                      | 30              | 950             | 4 818           |
| Cessions  | (123)                     | (761)                        | (287)                   | (17)            | (1 188)         | (1 697)         |
| Cessions via la vente de filiales   | (108)                     | (153)                        | (158)                   | –               | (419)           | –               |
| Transferts (vers)/provenant d'autres rubriques de l'actif et autres mouvements <sup>1</sup> | 318                       | 1 589                        | 236                     | (2 299)         | (156)           | (286)           |
| <b>Solde au terme de l'exercice</b>   | <b>9 988</b>              | <b>22 471</b>                | <b>3 338</b>            | <b>1 688</b>    | <b>37 485</b>   | <b>38 107</b>   |
| <b>Amortissements et dépréciations</b>  |                           |                              |                         |                 |                 |                 |
| <b>Solde au terme de l'exercice précédent</b>   | <b>(2 824)</b>            | <b>(11 947)</b>              | <b>(2 444)</b>          | <b>(3)</b>      | <b>(17 218)</b> | <b>(16 647)</b> |
| Effets des variations des taux de change des monnaies étrangères                            | 305                       | 1 278                        | 327                     | 5               | 1 915           | 549             |
| Cessions  | 34                        | 631                          | 253                     | –               | 918             | 1 470           |
| Cessions via la vente de filiales   | 4                         | 22                           | 93                      | –               | 119             | –               |
| Amortissements  | (376)                     | (2 018)                      | (414)                   | –               | (2 808)         | (2 567)         |
| Pertes de valeur  | (58)                      | (92)                         | (1)                     | (12)            | (163)           | (70)            |
| Transferts vers/(provenant) d'autres rubriques de l'actif et autres mouvements <sup>1</sup> | 88                        | (113)                        | 40                      | 1               | 16              | 47              |
| <b>Solde au terme de l'exercice</b>   | <b>(2 826)</b>            | <b>(12 240)</b>              | <b>(2 147)</b>          | <b>(9)</b>      | <b>(17 222)</b> | <b>(17 218)</b> |
| <b>Valeur nette comptable</b>   |                           |                              |                         |                 |                 |                 |
| <b>Au 31 décembre 2013</b>  | <b>7 144</b>              | <b>10 467</b>                | <b>1 216</b>            | <b>2 062</b>    | <b>20 889</b>   | <b>20 889</b>   |
| <b>Au 31 décembre 2014</b>  | <b>7 162</b>              | <b>10 231</b>                | <b>1 191</b>            | <b>1 679</b>    | <b>20 263</b>   | <b>–</b>        |

La valeur comptable des immobilisations corporelles nanties s'élève à 37m d'USD.

Au 31 décembre 2014, les engagements contractuels relatifs à l'achat d'immobilisations corporelles s'élèvent à 647m d'USD contre 591m d'USD au 31 décembre 2013. Cette augmentation résulte de projets en Amérique du Nord et au Mexique principalement.

#### Actifs liés à des contrats de location

L'entreprise loue des terrains et des constructions ainsi que des équipements dans le cadre de contrats de location-financement. La valeur comptable des terrains et constructions détenus en contrats de location-financement au 31 décembre 2014 s'élève à 151m d'USD (31 décembre 2013 : 155m d'USD).

<sup>1</sup>Les transferts (vers)/provenant d'autres rubriques de l'actif et autres mouvements sont liés aux transferts des actifs en construction vers les catégories d'actifs respectives, aux contributions d'actifs aux plans de pensions et à la présentation séparée au bilan d'immobilisations corporelles destinés à la vente, conformément à la norme IFRS 5 *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*.

## 14. Goodwill

| Million d'USD   | 2014          | 2013          |
|---|---------------|---------------|
| <b>Coûts d'acquisition</b>                                      |               |               |
| <b>Solde au terme de l'exercice précédent</b>                   | <b>69 933</b> | <b>51 773</b> |
| Effets des variations de taux de change des monnaies étrangères | (4 403)       | (1 799)       |
| Achats de participations ne donnant pas le contrôle             | (5)           | (29)          |
| Cessions via la vente de filiales                               | (60)          | –             |
| Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises            | 5 300         | 19 988        |
| <b>Solde au terme de l'exercice</b>                             | <b>70 765</b> | <b>69 933</b> |
| <b>Amortissements et dépréciations</b>                          |               |               |
| <b>Solde au terme de l'exercice précédent</b>                   | <b>(7)</b>    | <b>(7)</b>    |
| Dépréciations   | –             | –             |
| <b>Solde au terme de l'exercice</b>                             | <b>(7)</b>    | <b>(7)</b>    |
| <b>Valeur nette comptable</b>                                   |               |               |
| <b>Au 31 décembre 2013</b>                                      | <b>69 927</b> | <b>69 927</b> |
| <b>Au 31 décembre 2014</b>                                      | <b>70 758</b> | <b>–</b>      |

Le goodwill a augmenté de 69 927m d'USD à fin décembre 2013 à 70 758m USD à fin décembre 2014.

Les acquisitions par voie de regroupements d'entreprises de l'année en cours reflètent principalement l'acquisition d'OB en Corée du Sud et l'acquisition de Ginsber et de trois brasseries en Chine – voir Note 6 *Acquisitions et cessions de filiales*.

Les cessions via la vente de filiales sont liées à la vente de l'usine de fabrication de verre au Mexique – voir Note 6 *Acquisitions et cessions de filiales*.

En 2013, le regroupement avec Grupo Modelo s'est traduit par la comptabilisation d'un goodwill de 19 592m d'USD et l'acquisition de quatre brasseries en Chine, de différents distributeurs au Brésil et d'un grossiste aux Etats-Unis ont conduit à la comptabilisation d'un goodwill de 380m d'USD.

La valeur comptable du goodwill a été allouée au niveau des différentes business units comme suit :

| Million d'USD  | 2014          | 2013          |
|--|---------------|---------------|
| <b>Unités d'activités</b>                                |               |               |
| Etats-Unis   | 32 718        | 32 654        |
| Mexique  | 17 100        | 19 171        |
| Brésil   | 6 764         | 7 669         |
| Corée du Sud   | 4 031         | –             |
| Chine  | 3 031         | 2 317         |
| Canada   | 1 786         | 1 945         |
| Allemagne/Italie/Suisse/Autriche                         | 1 352         | 1 535         |
| République Dominicaine                                   | 1 040         | 1 037         |
| Argentine et autres pays hispanophones d'Amérique latine | 1 031         | 1 181         |
| Exportation globale/ Espagne/République Tchèque          | 679           | 731           |
| Royaume-Uni/Irlande                                      | 588           | 624           |
| Russie/Ukraine   | 547           | 960           |
| Belgique/Pays-Bas/France/Luxembourg                      | 91            | 103           |
|  | <b>70 758</b> | <b>69 927</b> |

AB InBev a finalisé son test annuel de perte de valeur sur les goodwill et a conclu, sur base des hypothèses décrites ci-dessous, qu'aucune dépréciation n'était nécessaire. L'entreprise ne peut prédire si un événement pouvant conduire à des pertes de valeur va survenir, quand il va survenir ou comment il va influencer les valeurs d'actif. AB InBev considère que l'ensemble de ses estimations sont raisonnables : qu'elles sont cohérentes avec le reporting interne et qu'elles reflètent les meilleures estimations faites par le management. Toutefois, il existe des incertitudes inhérentes que le management ne peut contrôler. Au cours de son évaluation, l'entreprise a réalisé des analyses de sensibilité aux hypothèses clés, dont notamment le coût moyen pondéré du capital et le taux de croissance à l'infini, en particulier pour les Etats-Unis, le Brésil et le Mexique, pays qui montrent le goodwill le plus élevé, ainsi que pour la Russie et l'Ukraine en raison de leur instabilité politique continue et la détérioration des conditions macroéconomiques. Bien qu'un changement dans les estimations faites puisse avoir un impact significatif sur le calcul de la

juste valeur et conduire à une perte de valeur, l'entreprise n'a pas connaissance, sur base de l'analyse de sensibilité réalisée, de changement des hypothèses clés pouvant ramener la valeur recouvrable de l'une des business units à un niveau significativement inférieur à sa valeur comptable.

Le test de dépréciation du goodwill repose sur un certain nombre de jugements critiques, d'estimations et d'hypothèses. Le goodwill, représentant environ 50 % du total des actifs d'AB InBev au 31 décembre 2014, est testé au niveau des business units (c.à.d. un niveau en dessous des secteurs). Le niveau du business unit est le niveau le plus bas auquel le goodwill est suivi pour des besoins de gestion interne. À chaque fois que se produit un regroupement d'entreprises, le goodwill est affecté, à compter de la date d'acquisition, à chacune des business units d'AB InBev qui devraient bénéficier des synergies du regroupement.

La méthodologie du test de dépréciation utilisée par AB InBev est conforme à la norme IAS 36, dans laquelle une juste valeur diminuée des coûts de vente et une valeur d'utilité sont prises en compte. Elle consiste à appliquer une approche de flux de trésorerie libres actualisés basée sur des modèles d'évaluation d'acquisitions pour ses principales business units et celles montrant un haut coefficient de capital investi sur EBITDA, et sur des modèles d'évaluation basés sur des multiples pour ses autres business units.

En général, les principaux jugements, estimations et hypothèses utilisés dans les calculs des flux de trésorerie libres actualisés sont les suivants :

- La première année du modèle repose sur les meilleures estimations du management des prévisions des flux de trésorerie libres pour l'année en cours ;
- De la deuxième à la quatrième année du modèle, les flux de trésorerie libres sont basés sur le plan stratégique d'AB InBev, tel qu'approuvé par le management. Ce plan stratégique est préparé par pays et repose sur des sources externes en ce qui concerne les hypothèses macroéconomiques, les hypothèses relatives à l'industrie, l'inflation et les taux de change, les expériences précédentes et les initiatives identifiées concernant les parts de marché, les produits, les frais fixes et variables, les dépenses d'investissement et les hypothèses concernant les fonds de roulement ;
- Pour les six années suivantes du modèle, les données du plan stratégique sont extrapolées à partir d'hypothèses simplifiées, comme des volumes et frais variables par hectolitre constants et des frais fixes liés à l'inflation, telles qu'obtenues de sources externes ;
- Les flux de trésorerie, après les dix premières années, sont extrapolés en utilisant des indices de prix à la consommation annuels (IPC) attendus à long terme, tirés de sources externes, afin de calculer la valeur terminale, qui fait par ailleurs l'objet de tests de sensibilité. Pour les trois principales unités génératrices de trésorerie, le taux de croissance à l'infini utilisé est compris entre 0,0 % et 2,0 % pour les Etats-Unis ; entre 0,0 % et 3,2 % pour le Brésil et entre 0,0 % et 2,5 % pour le Mexique ;
- Les projections sont réalisées dans la monnaie fonctionnelle du business unit et sont actualisées au coût moyen pondéré du capital (WACC), ce paramètre faisant l'objet de tests de sensibilité. Pour le test de dépréciation du goodwill de 2014, le coût moyen pondéré du capital, ramené en valeur nominale USD, varie principalement entre 6 % et 22 %. Pour les trois principales business units génératrices de trésorerie, le WACC utilisé en valeur nominale USD se situe entre 6 % et 8 % pour les Etats-Unis, entre 9 % et 11 % pour le Brésil et entre 8 % et 10 % pour le Mexique ;
- Sur la base de données historiques, le coût de vente est considéré égal à 2 % de la valeur de l'entité.

Les calculs mentionnés ci-dessus sont confirmés par des évaluations sur la base de multiples, le cours des actions cotées pour les filiales dont les titres sont négociés en bourse ou encore d'autres indicateurs de la juste valeur (i.e. des transactions récentes des pairs sur le marché).

Bien qu'AB InBev considère que ses jugements, hypothèses et estimations soient appropriées, la prise en compte d'hypothèses et de conditions de marché ou macro-économiques différentes conduiraient à des résultats réels différents.

## 15. Immobilisations incorporelles

| Millions d'USD   | 2014          |  |              |             |                | 2013           |
|--|---------------|--|--------------|-------------|----------------|----------------|
|  | Marques       | Droits de livraison et de distribution | Logiciels    | Autres      | Total          | Total          |
| <b>Coûts d'acquisition</b>   |               |  |              |             |                |                |
| <b>Solde au terme de l'exercice précédent</b>                                  | <b>26 491</b> | <b>2 782</b>                           | <b>1 340</b> | <b>518</b>  | <b>31 131</b>  | <b>25 868</b>  |
| Effets des variations de taux de change des monnaies étrangères                | (656)         | (172)                                  | (165)        | (33)        | (1 026)        | (240)          |
| Acquisitions par voies de regroupements d'entreprises                          | 1 170         | 46                                     | 5            | 35          | 1 256          | 5 068          |
| Autres acquisitions et dépenses  | 5             | 298                                    | 155          | 74          | 532            | 543            |
| Cessions via la vente de filiales  | –             | (8)                                    | (1)          | (1)         | (10)           | –              |
| Cessions   | (1)           | (31)                                   | –            | (5)         | (37)           | (286)          |
| Transferts (vers)/provenant d'autres rubriques de l'actif et autres mouvements | 26            | (78)                                   | 92           | (6)         | 34             | 178            |
| <b>Solde au terme de l'exercice</b>  | <b>27 035</b> | <b>2 838</b>                           | <b>1 425</b> | <b>582</b>  | <b>31 880</b>  | <b>31 131</b>  |
| <b>Amortissements et dépréciations</b>   |               |  |              |             |                |                |
| <b>Solde au terme de l'exercice précédent</b>                                  | <b>–</b>      | <b>(830)</b>                           | <b>(902)</b> | <b>(61)</b> | <b>(1 793)</b> | <b>(1 497)</b> |
| Effets des variations de taux de change des monnaies étrangères                | –             | 75                                     | 115          | 4           | 194            | 16             |
| Amortissements   | –             | (194)                                  | (177)        | (13)        | (384)          | (334)          |
| Réduction de valeur  | –             | –                                      | –            | (4)         | (4)            | (10)           |
| Cessions via la vente de filiales  | –             | –                                      | 1            | –           | 1              | –              |
| Cessions   | –             | 26                                     | –            | 3           | 29             | 52             |
| Transferts vers/(provenant) d'autres rubriques de l'actif                      | –             | (9)                                    | 8            | 1           | –              | (20)           |
| <b>Solde au terme de l'exercice</b>  | <b>–</b>      | <b>(932)</b>                           | <b>(955)</b> | <b>(70)</b> | <b>(1 957)</b> | <b>(1 793)</b> |
| <b>Valeur nette comptable</b>  |               |  |              |             |                |                |
| <b>Au 31 décembre 2013</b>   | <b>26 491</b> | <b>1 952</b>                           | <b>438</b>   | <b>457</b>  | <b>29 338</b>  | <b>29 338</b>  |
| <b>Au 31 décembre 2014</b>   | <b>27 035</b> | <b>1 906</b>                           | <b>470</b>   | <b>512</b>  | <b>29 923</b>  | <b>–</b>       |

Les acquisitions par voie de regroupements d'entreprises de l'année en cours reflètent principalement l'acquisition de OB qui a abouti à la comptabilisation de marques à durée de vie indéterminée pour un montant de 1 104m d'USD et d'autres immobilisations incorporelles.

AB InBev est le propriétaire de plusieurs marques de renommée mondiale dans l'industrie brassicole. En conséquence, il est attendu que certaines marques et leurs droits de distribution génèrent des flux de trésorerie positifs, aussi longtemps que l'entreprise détiendra les marques et les droits de distribution. Etant donné l'historique de plus de 600 ans d'AB InBev, certaines marques et leurs droits de distribution sont supposés avoir une durée de vie indéterminée.

Les acquisitions et les dépenses en actifs incorporels commerciaux représentent essentiellement des droits d'approvisionnement et de distribution, des droits de parrainage sur plusieurs années et autres actifs incorporels commerciaux.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée comprennent certaines marques et les droits de distribution qu'AB InBev a achetés pour ses propres produits. Ils sont soumis à des tests de dépréciation lors du quatrième trimestre de l'année ou dès qu'un événement déclenche une perte de valeur. Au 31 décembre 2014, la valeur comptable des actifs incorporels s'établit à 29 923m d'USD (31 décembre 2013 : 29 338m d'USD) dont 28 159m d'USD au titre des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée (31 décembre 2013 : 27 593m d'USD) et 1 764m d'USD au titre des immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée (31 décembre 2013 : 1 745m d'USD).

La valeur comptable des immobilisations incorporelles ayant une durée de vie indéterminée se répartit comme suit par pays :

| Millions d'USD<br>Pays | 2014          | 2013          |
|------------------------|---------------|---------------|
| États-Unis             | 21 468        | 21 414        |
| Mexique                | 4 091         | 4 608         |
| Corée du Sud           | 1 035         | –             |
| Chine                  | 417           | 330           |
| République Dominicaine | 386           | 399           |
| Paraguay               | 186           | 187           |
| Bolivie                | 171           | 171           |
| Argentine              | 169           | 220           |
| Royaume-Uni            | 107           | 111           |
| Uruguay                | 41            | 47            |
| Canada                 | 35            | 38            |
| Chili                  | 21            | 24            |
| Allemagne              | 17            | 19            |
| Russie                 | 15            | 25            |
|                        | <b>28 159</b> | <b>27 593</b> |

Les immobilisations incorporelles ayant une durée de vie indéterminée ont fait l'objet d'un test de dépréciation utilisant la même méthodologie et les mêmes hypothèses que celles mentionnées dans la Note 14 *Goodwill*. Sur base des hypothèses décrites dans cette note, AB InBev a conclu qu'aucune dépréciation n'était nécessaire. Bien qu'un changement dans les estimations faites puisse avoir un impact significatif sur le calcul de la juste valeur et conduire à une perte de valeur, l'entreprise n'a pas connaissance de changements probables des hypothèses clés pouvant ramener la valeur recouvrable à un niveau inférieur à la valeur comptable de l'une des business units.

## 16. Placements

| Millions d'USD  | 2014       | 2013       |
|---|------------|------------|
| <b>Placements non-courants</b>  |            |            |
| Titres dans des entreprises non-cotées en bourse – disponibles à la vente | 97         | 170        |
| Titres d'emprunt détenus jusqu'à l'échéance                               | 21         | 23         |
|   | <b>118</b> | <b>193</b> |
| <b>Placements courants</b>  |            |            |
| Titres d'emprunt détenus à des fins de transaction                        | 301        | 123        |
|   | <b>301</b> | <b>123</b> |

Au 31 décembre 2014, les titres d'emprunt courants de 301m d'USD représentaient principalement des placements en titres d'emprunt en réal du gouvernement brésilien. Les investissements de l'entreprise dans ces titres de créances à court terme visent essentiellement à faciliter la liquidité et la préservation du capital.

Les titres détenus disponible à la vente sont principalement constitués d'investissements dans des entreprises non cotées en bourse et sont évalués à leur coût d'acquisition car leur juste valeur ne peut pas être déterminée de manière fiable.

## 17. Actifs Et Passifs D'impôts Différés

Le montant des actifs et passifs d'impôts différés par catégorie de différence temporelle peut être détaillé comme suit :

| Millions d'USD   | 2014           |                 |                 |
|--|----------------|-----------------|-----------------|
|  | Actifs         | Passifs         | Net             |
| Immobilisations corporelles                            | 457            | (2 765)         | (2 308)         |
| Immobilisations incorporelles                          | 264            | (9 891)         | (9 627)         |
| Goodwill   | 29             | (13)            | 16              |
| Stocks   | 140            | (102)           | 38              |
| Participations détenues dans des entreprises associées | –              | (837)           | (837)           |
| Créances commerciales et autres créances               | 51             | (98)            | (47)            |
| Emprunts et prêts portant intérêts                     | 163            | (585)           | (422)           |
| Avantages au personnel                                 | 899            | (51)            | 848             |
| Provisions   | 368            | (40)            | 328             |
| Dérivés  | 50             | (6)             | 44              |
| Autres éléments  | 585            | (651)           | (66)            |
| Pertes reportées                                       | 390            | –               | 390             |
| <b>Impôts différés bruts actifs/(passifs)</b>          | <b>3 396</b>   | <b>(15 039)</b> | <b>(11 643)</b> |
| <b>Compensation par entité imposable</b>               | <b>(2 338)</b> | <b>2 338</b>    | <b>–</b>        |
| <b>Impôts différés nets actifs/(passifs)</b>           | <b>1 058</b>   | <b>(12 701)</b> | <b>(11 643)</b> |

| Millions d'USD   | 2013           |                 |                 |
|--|----------------|-----------------|-----------------|
|  | Actifs         | Passifs         | Net             |
| Immobilisations corporelles                            | 490            | (2 879)         | (2 389)         |
| Immobilisations incorporelles                          | 234            | (9 812)         | (9 578)         |
| Goodwill   | 37             | (18)            | 19              |
| Stocks   | 101            | (91)            | 10              |
| Participations détenues dans des entreprises associées | –              | (1 280)         | (1 280)         |
| Créances commerciales et autres créances               | 81             | (47)            | 34              |
| Emprunts et prêts portant intérêts                     | 90             | (517)           | (427)           |
| Avantages au personnel                                 | 885            | (35)            | 850             |
| Provisions   | 286            | (24)            | 262             |
| Dérivés  | 57             | (10)            | 47              |
| Autres éléments  | 1 060          | (663)           | 397             |
| Pertes reportées                                       | 394            | –               | 394             |
| <b>Impôts différés bruts actifs/(passifs)</b>          | <b>3 715</b>   | <b>(15 376)</b> | <b>(11 661)</b> |
| <b>Compensation par entité imposable</b>               | <b>(2 535)</b> | <b>2 535</b>    | <b>–</b>        |
| <b>Impôts différés nets actifs/(passifs)</b>           | <b>1 180</b>   | <b>(12 841)</b> | <b>(11 661)</b> |

La variation de l'impôt net différé tel que présenté dans les états financiers consolidés peut être détaillée comme suit :

| Millions d'USD  | 2014            | 2013            |
|---|-----------------|-----------------|
| <b>Solde au 1 janvier</b>                                   | <b>(11 661)</b> | <b>(10 361)</b> |
| Comptabilisées en compte de résultats ;                     | (147)           | (18)            |
| Comptabilisées dans les autres éléments du résultat global  | 308             | (293)           |
| Acquisitions par voies de regroupements d'entreprises       | (250)           | (1 143)         |
| Autres mouvements et effet des variations de taux de change | 107             | 154             |
| <b>Solde au 31 décembre</b>                                 | <b>(11 643)</b> | <b>(11 661)</b> |

La plupart des différences temporelles sont relatives à l'ajustement à la juste valeur des immobilisations incorporelles ayant une durée de vie indéterminée et des immobilisations corporelles acquises dans le cadre de regroupements d'entreprises. Le renversement de ces différences temporelles n'est pas anticipé au cours des 12 prochains mois.

Au 31 décembre 2014, un passif d'impôt différé de 283m d'USD (2013 : 41m d'USD) relatif à l'investissement dans certaines filiales n'a pas été comptabilisé car la direction estime que ce passif ne se renversera pas dans un avenir prévisible.

Les pertes fiscales reportées et les différences temporelles déductibles sur lesquelles aucun actif d'impôt différé n'est comptabilisé s'élèvent à 2 397m d'USD (2013 : 2 282m d'USD). 1 023m d'USD de ces pertes fiscales et de ces différences temporelles déductibles n'ont pas de date d'expiration, 86m d'USD, 87m d'USD et 94m d'USD expirent dans respectivement 1, 2 et 3 ans, tandis que 1 107m d'USD ont une date d'expiration de plus de 3 ans. Les actifs d'impôts différés n'ont pas été comptabilisés sur ces éléments car il n'est pas certain qu'un bénéfice imposable futur soit suffisant pour permettre la récupération de ces pertes fiscales et différences temporelles déductibles. L'entreprise n'a pas actuellement de planning fiscal en place afin d'utiliser ces pertes fiscales et différences temporelles déductibles.

## 18. Stocks

| Millions d'USD  | 2014         | 2013         |
|---|--------------|--------------|
| Acomptes versés   | 86           | 78           |
| Matières premières et fournitures                       | 1 723        | 1 717        |
| En-cours de production                                  | 315          | 326          |
| Produits finis  | 795          | 761          |
| Marchandises achetées et détenues pour la revente       | 55           | 68           |
|   | <b>2 974</b> | <b>2 950</b> |
| <b>Stocks autres que les en-cours de production</b>     |              |              |
| Stocks comptabilisés à leur valeur nette de réalisation | 107          | 29           |
| Valeur comptable nette des stocks soumis à garanties    | –            | –            |

Le coût des stocks pris en charge en 2014 s'élevant à 18 756m d'USD, est présenté dans la rubrique coût des ventes (2013 : 17 594m d'USD).

Les dépréciations de stocks comptabilisées en 2014 s'élèvent à 70m d'USD (2013 : 59m d'USD).

## 19. Créances commerciales et autres créances

### Créances commerciales et autres créances non-courantes

| Millions d'USD  | 2014         | 2013         |
|---|--------------|--------------|
| Dépôts de trésorerie en garantie                      | 229          | 240          |
| Prêts consentis aux clients                           | 40           | 65           |
| Paievements différés des cessions d'activités         | 26           | 37           |
| Impôts à récupérer, autre que l'impôt sur le résultat | 167          | 198          |
| Dérivés   | 507          | 120          |
| Créances commerciales et autres créances              | 800          | 592          |
|   | <b>1 769</b> | <b>1 252</b> |

Pour les dépôts de trésorerie donnés en garantie voir la Note 29 *Nantissements et engagements contractuels pour l'acquisition d'immobilisations corporelles, prêts aux clients et autres instruments de garantie.*

### Créances commerciales et autres créances courantes

| Millions d'USD   | 2014         | 2013         |
|--|--------------|--------------|
| Créances commerciales et produits acquis               | 3 363        | 2 935        |
| Intérêts à recevoir                                    | 63           | 38           |
| Impôts à récupérer, autres que l'impôt sur le résultat | 505          | 429          |
| Dérivés  | 1 737        | 607          |
| Prêts consentis aux clients                            | 52           | 50           |
| Charges à reporter                                     | 554          | 616          |
| Autres créances  | 175          | 687          |
|  | <b>6 449</b> | <b>5 362</b> |

La juste valeur des créances commerciales et autres créances, dérivés exclus, est égale à leur valeur comptable étant donné que l'impact des escomptes n'est pas significatif.

La balance âgée des créances commerciales courantes et des produits acquis, des intérêts à recevoir, des autres créances, des prêts courants et non-courants consentis aux clients se décompose de la manière suivante pour respectivement 2014 et 2013 :

|  | Valeur comptable nette au 31 décembre 2014 | Dont : jamais dépréciés ni échus à la date de clôture | Dont : non dépréciés à la date de clôture et âgés de la façon suivante |                               |                               |                           |
|--|--|---|--|-------------------------------|-------------------------------|---------------------------|
|  |  |   | Echues - moins de 30 jours   | Echues - entre 30 et 59 jours | Echues - entre 60 et 89 jours | Echues - plus de 90 jours |
| Créances commerciales et produits acquis | 3 363                                      | 3 164   | 152  | 28                            | 19                            | -                         |
| Prêts consentis aux clients              | 92   | 89  | 1  | 1                             | 1                             | -                         |
| Intérêts à recevoir                      | 63   | 63  | -  | -                             | -                             | -                         |
| Autres créances                          | 175  | 175   | -  | -                             | -                             | -                         |
|  | <b>3 694</b>                               | <b>3 492</b>  | <b>153</b>   | <b>29</b>                     | <b>20</b>                     | <b>-</b>                  |

|  | Valeur comptable nette au 31 décembre 2013 | Dont : jamais dépréciés ni échus à la date de clôture | Dont : non dépréciés à la date de clôture et âgés de la façon suivante |                               |                               |                           |
|--|--|---|--|-------------------------------|-------------------------------|---------------------------|
|  |  |   | Echues - moins de 30 jours   | Echues - entre 30 et 59 jours | Echues - entre 60 et 89 jours | Echues - plus de 90 jours |
| Créances commerciales et produits acquis | 2 935                                      | 2 738   | 139  | 24                            | 11                            | 23                        |
| Prêts consentis aux clients              | 115  | 105   | -  | 1                             | 1                             | 8                         |
| Intérêts à recevoir                      | 38   | 38  | -  | -                             | -                             | -                         |
| Autres créances                          | 687  | 687   | -  | -                             | -                             | -                         |
|  | <b>3 775</b>                               | <b>3 568</b>  | <b>139</b>   | <b>25</b>                     | <b>12</b>                     | <b>31</b>                 |

Conformément à IFRS 7 *Instruments financiers : informations à fournir*, la part long terme des prêts consentis aux clients est également présentée ci-dessus dans l'analyse de la balance âgée des actifs financiers échus mais non dépréciés à la date de clôture. Les montants échus ne sont pas dépréciés tant que le recouvrement est considéré comme encore probable, par exemple lorsque les montants peuvent être récupérés des autorités fiscales ou quand AB InBev possède des garanties suffisantes. Les dépréciations des créances commerciales et autres créances comptabilisées en 2014 s'élèvent à 39m d'USD (2013 : 85m d'USD).

L'exposition d'AB InBev aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts est détaillée dans la Note 27 *Risques provenant d'instruments financiers*.

## 20. Trésorerie et équivalents de trésorerie

| Million d'USD                                   | 2014         | 2013         |
|---|--------------|--------------|
| Dépôts en banque à court terme                  | 5 804        | 7 109        |
| Bons du trésor américain                        | 800          | -            |
| Comptes courants bancaires et comptes de caisse | 1 753        | 2 730        |
| <b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>  | <b>8 357</b> | <b>9 839</b> |
| <b>Découverts bancaires</b>                     | <b>(41)</b>  | <b>(6)</b>   |
|   | <b>8 316</b> | <b>9 833</b> |

Le solde de trésorerie au 31 décembre 2014 inclut une encaisse affectée d'un montant de 462m d'USD. Cette encaisse comprend 458m d'USD déposés auprès d'un Trust établi et financé le 4 juin 2013, après la clôture du regroupement d'AB InBev et de Grupo Modelo. Le Trust achètera les actions des actionnaires de Grupo Modelo à un prix de 9,15 USD par action sur une période de 25 mois. AB InBev a comptabilisé une dette pour les actions de Grupo Modelo qu'il ne détient pas au 31 décembre 2014 – voir aussi Note 26 *Dettes commerciales et autres dettes*.

L'encaisse affectée comprend également 4m d'USD pour le montant restant à payer aux anciens actionnaires d'Anheuser-Busch qui n'ont pas encore fait valoir leurs droits du regroupement Anheuser-Busch de 2008 (la dette y afférant est reconnue comme un paiement différé sur les acquisitions).

## 21. Modification des capitaux propres et résultat par action

### Situation du capital

Les tableaux ci-dessous résument les modifications des capitaux propres et les actions propres durant l'année :

| Capital souscrit                  | Capital souscrit   |                |  |
|-----------------------------------|--------------------|----------------|--|
|                                   | Millions d'actions | Millions d'USD |  |
| Au terme de l'exercice précédent  | 1 608              | 1 735          |  |
| Variations au cours de l'exercice | –                  | 1              |  |
|                                   | <b>1 608</b>       | <b>1 736</b>   |  |

  

| Actions propres                   | Actions propres    |                | Résultat de l'utilisation d'actions propres |
|-----------------------------------|--------------------|----------------|---|
|                                   | Millions d'actions | Millions d'USD | Millions d'USD                              |
| Au terme de l'exercice précédent  | 1,6                | (97)           | (777)                                       |
| Variations au cours de l'exercice | (0,7)              | 34             | 21  |
|                                   | <b>0,9</b>         | <b>(63)</b>    | <b>(756)</b>                                |

Au 31 décembre 2014, la totalité du capital émis, équivalent à 1 736m d'USD, se compose de 1 608 242 156 actions sans désignation de valeur nominale, dont 462 932 373 d'actions nominatives, et 1 145 309 783 d'actions dématérialisées. Depuis l'assemblée générale des actionnaires du 30 avril 2014, tous les droits de souscription en circulation ont été convertis en option sur les actions existantes, suite à l'approbation des actionnaires. Par conséquent, il n'y a plus de droit de souscription en circulation.

Le total du capital autorisé non émis s'élève à 45m d'USD (37m euro).

Les détenteurs d'actions ordinaires ont le droit de recevoir les dividendes attribués et ont droit à une voix par action lors des assemblées générales de la société. En ce qui concerne les actions propres détenues par AB InBev, leurs droits de vote sont suspendus.

La structure de l'actionnariat établie à partir des déclarations faites à la société conformément à la loi belge du 2 mai 2007 sur la publicité des participations importantes dans des sociétés cotées est présentée dans la section *Déclaration de gouvernance d'entreprise* du rapport annuel d'AB InBev.

### Modification des droits de détention

Conformément aux prescriptions de la norme IFRS 10, l'acquisition d'actions supplémentaires dans une filiale est comptabilisée comme une transaction portant sur des capitaux propres effectuée avec des propriétaires.

Au cours de l'année 2014, AB InBev a acquis des participations ne donnant pas de contrôle, dans les filiales pour un montant total décaissé de 88m d'USD. Ces filiales étant préalablement déjà entièrement consolidées, l'achat des titres n'a pas eu d'impact sur le bénéfice d'AB InBev, mais a réduit la part des participations ne donnant pas le contrôle et a donc affecté le bénéfice attribuable aux détenteurs de titres de capital d'AB InBev.

### Rapport conformément à l'article 624 du code belge des sociétés - rachat d'actions propres

Au cours de l'année 2014, AB InBev n'a acheté aucune action propre.

Au cours de l'année 2014, l'entreprise a effectué les opérations de ventes suivantes :

- 34 903 actions ont été vendues aux cadres supérieurs d'Ambev qui ont été transférés vers AB InBev. La vente a eu lieu conformément à un programme d'échange d'actions à un prix réduit de 16,66 % par rapport au prix du marché, afin d'encourager la mobilité des membres de la direction ;
- 228 200 actions ont été accordées aux cadres du groupe conformément à la politique de rémunération des cadres de l'entreprise ;
- Enfin, 473 930 actions ont été vendues, à la suite de l'exercice d'options attribuées aux salariés du groupe.

Au terme de l'exercice, la société détenait encore 882 230 actions propres, dont 356 336 sont directement détenues par AB InBev.

Le pair comptable des actions est de 0,77 euro. En conséquence, les actions qui ont été vendues au cours de l'exercice 2014 représentent 689 021 d'USD (567 515 euros) du capital souscrit et les actions que la société détient encore à la fin de l'année 2014 représentent 824 759 d'USD (679 317 euros) du capital souscrit.

### Dividendes

Le 30 octobre 2014, le conseil d'administration a approuvé le versement d'un acompte sur dividende de 1,00 euro par action, ou environ 1 636m d'euros. Cet acompte sur dividende a été payé le 14 novembre 2014. Le 25 février 2015, en plus de l'acompte sur dividende versé le 14 novembre 2014, le conseil d'administration a proposé un dividende de 2,00 euros par action, ou environ 3 279m d'euros, reflétant un dividende total pour l'exercice 2014 de 3,00 euros par action, ou environ 4 915m d'euros.

Conformément à la norme IAS 10 *Événements postérieurs à la date de clôture*, le dividende de février 2015 n'a pas été enregistré dans les états financiers de 2014.

Le 30 octobre 2013, un acompte sur dividende de 0,60 euro par action, ou environ 963m d'euros, a été approuvé par le conseil d'administration. Ce dividende a été versé le 18 novembre 2013. Le 30 avril 2014, en plus de l'acompte sur dividende versé le 18 novembre 2013, un dividende de 1,45 euro par action, ou environ 2 322m d'euros, a été approuvé par le conseil d'administration, reflétant un paiement total du dividende pour l'exercice 2013 de 2,05 euros par action ou environ 3 285m d'euros. Ce dividende a été versé le 8 mai 2014.

Le 24 avril 2013, un dividende de 1,70 euro par action, soit environ 2 725m d'euros a été approuvé à l'assemblée générale des actionnaires. Ce dividende a été payé le 2 mai 2013.

### Réserve de conversion

Les réserves de conversion comprennent tous les écarts de conversion provenant de la conversion des états financiers des opérations établies à l'étranger. Les réserves de conversion comprennent également la part du gain ou de la perte sur les passifs libellés en devises et sur les instruments financiers dérivés qualifiés de couverture efficace d'un investissement net conformément à la norme IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*.

### Réserve de couverture

Les réserves de couverture comprennent l'ensemble des variations des parts efficaces de la juste valeur des couvertures des flux de trésorerie pour lesquelles le risque couvert n'a pas encore impacté le compte de résultats - voir également la Note 27 *Risques provenant des instruments financiers*.

### Transferts des filiales

Le montant des dividendes qu'AB InBev peut recevoir de ses filiales est subordonné, entre autres restrictions, aux limitations générales imposées par les lois sur les sociétés, les restrictions de transfert des capitaux et des restrictions liées au contrôle de change dans les juridictions respectives où opèrent et sont établies ces filiales. Les restrictions de transfert de capital sont également fréquentes dans certains pays émergents et peuvent affecter la capacité d'AB InBev à mettre en place la structure de capital qu'elle juge efficace. Les dividendes versés à AB InBev par certaines de ses filiales sont également soumis à une retenue à la source. Cette retenue à la source, lorsqu'elle existe, ne dépasse généralement pas 10 %.

### Instrument d'actions différées

Dans une opération liée au regroupement avec Grupo Modelo, certains actionnaires de Grupo Modelo se sont engagés, sur remise de leurs actions Grupo Modelo, à acquérir 23 076 923 actions AB InBev qui leur seront livrées dans les 5 ans pour un montant d'environ 1,5 milliard d'USD. Le montant a été payé le 5 juin 2013. En attendant la livraison des actions AB InBev, AB InBev paiera un coupon sur chaque action AB InBev non encore livrée, de sorte que les détenteurs de l'instrument d'actions différées seront dédommagés des dividendes après impôts qu'ils auraient reçus si les actions AB InBev étaient en leur possession au moment de l'enregistrement du dividende.

L'instrument d'actions différées est classé comme instrument de capitaux propres, conformément à la norme IAS 32, étant donné que le nombre d'actions et la contrepartie reçue sont fixés. Le coupon compensant l'équivalent du dividende est comptabilisé en fonds propres. Le 14 novembre 2014, la société a versé un coupon de 1,00 euro par action, soit environ 31m d'USD. Le 30 avril 2014, la société a versé un coupon de 1,45 euro par action, soit environ 44m d'USD.

AB InBev a inclus le nombre moyen pondéré d'actions promis via les instruments d'actions différées au 5 juin 2013 dans le calcul du bénéfice de base et dilué par action.

### Programme d'emprunt d'actions

Afin de respecter les engagements d'AB InBev en vertu de divers plans d'option sur actions, AB InBev a conclu des accords d'emprunt d'actions pour un maximum de 13 millions de ses propres actions ordinaires. AB InBev devra payer un montant équivalent au dividende après impôts aux titres empruntés. Ce paiement sera présenté en capitaux propres en tant que dividende.

Au 31 décembre 2014, 10 millions de titres empruntés ont été utilisés pour remplir les engagements des plans d'option sur actions.

### Bénéfice par action

Le calcul du bénéfice de base par action est basé sur le bénéfice attribuable aux détenteurs des capitaux propres d'AB InBev de 9 216m d'USD (2013 : 14 394m d'USD) et sur la moyenne pondérée du nombre total d'actions ordinaires (incluant les instruments d'actions différées et les emprunts d'actions) en circulation pendant l'année, calculé comme suit :

| Millions d'actions  | 2014         | 2013         |
|---|--------------|--------------|
| Actions ordinaires émises au 1 <sup>er</sup> janvier, moins les actions propres | 1 607        | 1 602        |
| Impact des actions émises et programme de rachat d'actions                      | –            | 2            |
| Impact du programme d'emprunt d'actions   | 4            | –            |
| Effet des actions non livrées de l'instrument d'actions différées               | 23           | 13           |
| <b>Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires au 31 décembre</b>           | <b>1 634</b> | <b>1 617</b> |

Le calcul du résultat dilué par action est basé sur le bénéfice attribuable aux détenteurs des capitaux propres d'AB InBev de 9 216m d'USD (2013 : 14 394m d'USD) et sur la moyenne pondérée du nombre total d'actions ordinaires (diluées) en circulation (incluant les instruments d'actions différées et les emprunts d'actions) pendant l'année, calculée comme suit :

| Millions d'actions  | 2014         | 2013         |
|---|--------------|--------------|
| Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires au 31 décembre                | 1 607        | 1 604        |
| Impact du programme d'emprunt d'actions                                       | 4            | –            |
| Effet des actions non livrées de l'instrument d'actions différées             | 23           | 13           |
| Impact des options d'achat d'actions, warrants et actions restreintes         | 31           | 33           |
| <b>Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires diluées au 31 décembre</b> | <b>1 665</b> | <b>1 650</b> |

Le calcul du bénéfice par action hors éléments non-récurrents est basé sur le bénéfice après impôts et hors éléments non-récurrents, attribuable aux détenteurs des capitaux propres d'AB InBev. Le rapprochement du bénéfice hors éléments non-récurrents attribuable aux détenteurs des capitaux propres d'AB InBev et du bénéfice attribuable aux détenteurs des capitaux propres d'AB InBev est calculé comme suit :

| Millions d'USD  | 2014         | 2013          |
|---|--------------|---------------|
| Bénéfice hors éléments non-récurrents, attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev                         | 8 865        | 7 936         |
| Éléments non-récurrents, après impôts, attribuables aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev (voir Note 8)          | (158)        | 6 175         |
| Coût de financement non-récurrent, après impôts, attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev (voir Note 8) | 509          | 283           |
| <b>Bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev</b>  | <b>9 216</b> | <b>14 394</b> |

Le tableau ci-dessous détaille le calcul du résultat par action (BPA) :

| Millions d'USD  | 2014        | 2013        |
|---|-------------|-------------|
| Bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev                               | 9 216       | 14 394      |
| Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires (en millions d'actions)                         | 1 634       | 1 617       |
| <b>Bénéfice de base par action</b>  | <b>5,64</b> | <b>8,90</b> |
| Bénéfice hors éléments non-récurrents, attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev | 8 865       | 7 936       |
| Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires (en millions d'actions)                         | 1 634       | 1 617       |
| <b>BPA hors éléments non-récurrents</b>   | <b>5,43</b> | <b>4,91</b> |
| Bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev                               | 9 216       | 14 394      |
| Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires (diluées et en millions d'actions)              | 1 665       | 1 650       |
| <b>Bénéfice dilué par action</b>  | <b>5,54</b> | <b>8,72</b> |
| Bénéfice hors éléments non-récurrents, attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev | 8 865       | 7 936       |
| Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires (diluées en millions d'actions)                 | 1 665       | 1 650       |
| <b>BPA hors éléments non-récurrents, dilué</b>  | <b>5,32</b> | <b>4,81</b> |

La valeur de marché moyenne des actions de l'entreprise utilisée dans le calcul de l'effet dilutif des options et des actions restreintes est basée sur les cours du marché pour la période durant laquelle les options et les actions restreintes étaient en circulation. 8,5m d'options ne sont pas incorporées dans le calcul de l'effet dilutif étant donné que ces options sont anti-dilutives au 31 décembre 2014.

## 22. Emprunts portant intérêts

Cette note fournit des informations sur les emprunts portant intérêts. Pour de plus amples informations concernant l'exposition de l'entreprise aux risques de taux d'intérêt et de change, se référer à la Note 27 *Risques provenant d'instruments financiers*.

### Emprunts non-courants

| Millions d'USD                             | 2014          | 2013          |
|--|---------------|---------------|
| Emprunts bancaires garantis                | 169           | 192           |
| Emprunts bancaires non garantis            | 260           | 349           |
| Obligations émises non garanties           | 43 014        | 40 526        |
| Autres emprunts non garantis               | 57            | 75            |
| Dettes de contrats de location-financement | 130           | 132           |
|  | <b>43 630</b> | <b>41 274</b> |

### Emprunts courants

| Millions d'USD                             | 2014         | 2013         |
|--|--------------|--------------|
| Emprunts bancaires garantis                | 117          | 94           |
| Billets de trésorerie                      | 2 211        | 2 065        |
| Emprunts bancaires non garantis            | 560          | 345          |
| Obligations émises non garanties           | 4 535        | 5 327        |
| Autres emprunts non garantis               | 25           | 12           |
| Dettes de contrats de location-financement | 3            | 3            |
|  | <b>7 451</b> | <b>7 846</b> |

La dette financière courante et non courante d'AB InBev s'élève à 51,1 milliards d'USD au 31 décembre 2014, contre 49,1 milliards d'USD au 31 décembre 2013.

En lien avec l'annonce faite le 27 janvier 2014 de l'acquisition d'OB, Anheuser-Busch InBev Finance Inc., une filiale d'AB InBev, a émis des obligations pour un montant total de 5,25 milliards d'USD, composé de 1,2 milliard d'USD en obligations à taux fixe avec échéance en 2017, de 0,3 milliard d'USD en obligations à taux variable avec échéance en 2017, de 1,25 milliard d'USD en obligations à taux fixe avec échéance en 2019, de 0,25 milliard d'USD en obligations à taux variable avec échéance en 2019, de 1,4 milliard d'USD en obligations à taux fixe avec échéance en 2024 et de 0,85 milliard d'USD en obligations à taux fixe avec échéance en 2044. Le taux d'intérêt annuel des obligations à taux fixe est de 1,125 % pour les obligations de 2017, 2,150 % pour celles de 2019, 3,700 % pour celles de 2024 et de 4,625 % pour celles de 2044. Le taux d'intérêt annuel des obligations à taux variable est de 19 points de base au-dessus du LIBOR à 3 mois pour les obligations 2017 et 40 points de base au-dessus du LIBOR à 3 mois pour celles de 2019.

En plus de ce qui précède, AB InBev a émis, le 30 mars 2014, des obligations pour un montant total de 2,5 milliards d'euros, composé de 850m d'euros en obligations à taux variable avec échéance en 2018 et taux d'intérêt annuel de 38 points de base au-dessus du EURIBOR à 3 mois, 650m d'euros en obligations à taux fixe avec échéance en 2021 et taux d'intérêt annuel de 1,95 % et 1,0 milliard d'euros en obligations à taux fixe avec échéance en 2026 et taux d'intérêt annuel de 2,70 %. Le produit découlant de cette émission a été utilisé à des fins générales de l'entreprise.

Au 31 décembre 2014, aucun montant n'a été prélevé sur les 8,0 milliards d'USD de la ligne de crédit Senior 2010.

Les billets de trésorerie s'élèvent à 2,2 milliards d'USD en date du 31 décembre 2014 et concernent un programme en USD et en euros avec une émission totale autorisée de respectivement 3,0 milliards d'USD et 1,0 milliard d'euros.

AB InBev est en conformité avec toutes les clauses restrictives en matière de dette au 31 décembre 2014. La ligne de crédit Senior 2010 ne comprend pas de clauses financières restrictives.

| <b>Tableau des échéances et des remboursements des dettes au 31 décembre 2014</b><br>Millions d'USD | <b>Total</b>  | <b>1 an ou moins</b> | <b>1-2 ans</b> | <b>2-3 ans</b> | <b>3-5 ans</b> | <b>Plus de 5 ans</b> |
|---|---------------|----------------------|----------------|----------------|----------------|----------------------|
| Emprunts bancaires garantis   | 286           | 117                  | 72             | 28             | 41             | 28                   |
| Billets de trésorerie   | 2 211         | 2 211                | –              | –              | –              | –                    |
| Emprunts bancaires non garantis   | 820           | 560                  | 138            | 63             | 59             | –                    |
| Obligations émises non garanties  | 47 549        | 4 535                | 2 383          | 6 682          | 10 240         | 23 709               |
| Autres emprunts non garantis  | 82            | 25                   | 14             | 10             | 13             | 20                   |
| Dettes de contrats de location-financement  | 133           | 3                    | 4              | 4              | 14             | 108                  |
|   | <b>51 081</b> | <b>7 451</b>         | <b>2 611</b>   | <b>6 787</b>   | <b>10 367</b>  | <b>23 865</b>        |

| <b>Tableau des échéances et des remboursements des dettes au 31 décembre 2013</b><br>Millions d'USD | <b>Total</b>  | <b>1 an ou moins</b> | <b>1-2 ans</b> | <b>2-3 ans</b> | <b>3-5 ans</b> | <b>Plus de 5 ans</b> |
|---|---------------|----------------------|----------------|----------------|----------------|----------------------|
| Emprunts bancaires garantis   | 286           | 94                   | 81             | 46             | 30             | 35                   |
| Billets de trésorerie   | 2 065         | 2 065                | –              | –              | –              | –                    |
| Emprunts bancaires non garantis   | 694           | 345                  | 170            | 142            | 37             | –                    |
| Obligations émises non garanties  | 45 853        | 5 327                | 4 587          | 2 465          | 8 677          | 24 797               |
| Autres emprunts non garantis  | 87            | 12                   | 22             | 15             | 10             | 28                   |
| Dettes de contrats de location-financement  | 135           | 3                    | 3              | 4              | 7              | 118                  |
|   | <b>49 120</b> | <b>7 846</b>         | <b>4 863</b>   | <b>2 672</b>   | <b>8 761</b>   | <b>24 978</b>        |

| <b>Dettes de location financement</b><br>Millions d'USD | <b>2014</b><br>Paiements | <b>2014</b><br>Intérêts | <b>2014</b><br>Principal | <b>2013</b><br>Paiements | <b>2013</b><br>Intérêts | <b>2013</b><br>Principal |
|---|--------------------------|-------------------------|--------------------------|--------------------------|-------------------------|--------------------------|
| Moins d'un an   | 14                       | 11                      | 3                        | 14                       | 11                      | 3                        |
| Entre un an et deux ans                                 | 13                       | 10                      | 3                        | 14                       | 11                      | 3                        |
| Entre deux ans et trois ans                             | 14                       | 10                      | 4                        | 13                       | 10                      | 3                        |
| Entre trois ans et cinq ans                             | 33                       | 19                      | 14                       | 28                       | 20                      | 8                        |
| Plus de 5 ans   | 168                      | 59                      | 109                      | 186                      | 68                      | 118                      |
|   | <b>242</b>               | <b>109</b>              | <b>133</b>               | <b>255</b>               | <b>120</b>              | <b>135</b>               |

La dette nette est définie comme la somme des emprunts courants et non courants portant intérêts augmentés des découverts bancaires et diminués des titres d'emprunts et de la trésorerie. La dette nette est un indicateur de performance financière qui est utilisé par la direction d'AB InBev pour apprécier les changements de position de liquidité globale de l'entreprise. La société estime que la dette nette est un indicateur pertinent pour les investisseurs dans la mesure où elle est l'une des principales mesures utilisées par le management d'AB InBev pour apprécier ses progrès dans la réduction de l'endettement.

La dette nette d'AB InBev est passée de 38,8 milliards d'USD au 31 décembre 2013, à 42,1 milliards d'USD au 31 décembre 2014. Outre les résultats d'exploitation nets des investissements, l'endettement net est affecté principalement par l'acquisition de OB (5,5 milliards d'USD), le paiement des dividendes aux actionnaires de AB InBev et Ambev (7,4 milliards d'USD), le paiement des intérêts et des impôts (4,6 milliards d'USD) et l'impact des fluctuations des taux de change des monnaies étrangères (447m d'USD de diminution de l'endettement net). – Voir aussi Note 6 *Acquisitions et cessions de filiales*.

Le tableau suivant présente une situation de la dette nette d'AB InBev aux dates indiquées :

| <b>Millions d'USD</b>   | <b>2014</b>   | <b>2013</b>   |
|---|---------------|---------------|
| Emprunts non-courants   | 43 630        | 41 274        |
| Emprunts courants   | 7 451         | 7 846         |
|   | <b>51 081</b> | <b>49 120</b> |
| Découverts bancaires  | 41            | 6             |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie   | (8 357)       | (9 839)       |
| Prêts portants intérêts consentis (inclus dans les créances client et autres débiteurs) | (308)         | (310)         |
| Titres d'emprunt (inclus dans les placements)   | (322)         | (146)         |
| <b>Dette nette</b>  | <b>42 135</b> | <b>38 831</b> |

## 23. Avantages au personnel

AB InBev a mis en place différents régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à travers le monde, tels que des régimes de retraite à cotisations définies ou à prestations définies, et d'autres régimes d'avantages du personnel à long terme. Conformément à IAS 19 *Avantages du personnel*, les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi sont classés soit en régime de retraite à cotisations définies, soit en régime de retraite à prestations définies.

### Régime de retraite à cotisations définies

Dans le cadre du régime de retraite à cotisations définies, AB InBev paie des cotisations à des fonds de pension publics ou privés, ou souscrit des contrats d'assurance. Lorsque les cotisations ont été payées, AB InBev n'a plus d'autre obligation. Les paiements réguliers effectués constituent des charges comptabilisées au cours de l'année où ils sont dus. En 2014, les cotisations versées dans le cadre de régime de retraite à cotisations définies se sont élevées à 145m d'USD, contre 117m d'USD en 2013.

### Régime de retraite à prestations définies

En 2014, l'entreprise participe à 63 régimes à prestations définies, dont 49 concernent des régimes de retraite et 14 sont relatifs à des régimes de frais médicaux. La plupart des régimes génèrent des avantages proportionnels aux salaires et aux années de services rendus. Les régimes belges, brésiliens, dominicains, néerlandais, canadiens, sud-coréens, mexicains, anglais et américains sont partiellement financés. Lorsque les plans sont financés, les actifs sont détenus dans des fonds légalement distincts constitués conformément aux obligations légales et aux pratiques en vigueur dans chaque pays. Les régimes relatifs aux frais médicaux au Canada, aux États-Unis et au Brésil, procurent une assistance médicale aux employés et leur famille après la retraite. De nombreux régimes de retraite à prestations définies ne sont pas accessibles aux nouveaux entrants.

La valeur actuelle des obligations financées comprend une dette de 210m d'USD relative à deux plans médicaux au Brésil, pour lesquels les avantages sont délivrés via la Fundação Antônio Helena Zerrenner (« FAHZ »). La FAHZ est une entité légalement distincte qui fournit une assistance médicale, dentaire, sociale et éducative pour les employés actuels ou retraités d'Ambev. Au 31 décembre 2014, les obligations actuarielles relatives aux avantages procurés par la FAHZ sont complètement compensées par les actifs existants dans le fonds. La dette nette comptabilisée au bilan est donc nulle.

Le passif net au titre des avantages du personnel s'élève à 3 039m d'USD au 31 décembre 2014 contre 2 852m d'USD au 31 décembre 2013. En 2014, la juste valeur des actifs du plan a diminué de 603m d'USD et les obligations des régimes à prestations définies ont diminué de 488m d'USD. L'augmentation du passif net des avantages du personnel s'explique principalement par des variations défavorables des taux d'actualisation (principalement dans la zone Euro, au Mexique, aux États-Unis, au Royaume-Uni et au Canada) et des changements dans les hypothèses de mortalité aux États-Unis, partiellement compensés par des rendements d'actifs positifs et des gains sur les modifications aux régimes de retraite et de frais médicaux aux États-Unis.

Le passif net de l'entreprise au titre des avantages postérieurs à l'emploi et des régimes conférant des avantages à long terme se décompose comme suit au 31 décembre :

| Millions d'USD  | 2014           | 2013           |
|---|----------------|----------------|
| Valeur actualisée des obligations financées   | (7 776)        | (7 939)        |
| Juste valeur des actifs du régime de retraite   | 5 773          | 6 376          |
| <b>Valeur actualisée des obligations nettes pour des régimes de retraite financés</b> | <b>(2 003)</b> | <b>(1 563)</b> |
| Valeur actualisée des obligations non financées                                       | (809)          | (1 134)        |
| <b>Valeur actualisée de l'obligation nette</b>  | <b>(2 812)</b> | <b>(2 697)</b> |
| Actif non comptabilisé  | (171)          | (137)          |
| <b>Passif net</b>   | <b>(2 983)</b> | <b>(2 834)</b> |
| Autres régimes d'avantages au personnel à long terme                                  | (57)           | (18)           |
| <b>Total avantages au personnel</b>   | <b>(3 039)</b> | <b>(2 852)</b> |
| <b>Montants des avantages au personnel figurant au bilan :</b>                        |                |                |
| Passifs   | (3 049)        | (2 862)        |
| Actifs  | 10             | 10             |
| <b>Passif net</b>   | <b>(3 039)</b> | <b>(2 852)</b> |

Les changements de la valeur actuelle des obligations au titre de régimes à prestations définies se présentent comme suit :

| Millions d'USD   | 2014           | 2013           |
|--|----------------|----------------|
| <b>Obligations au titre des prestations définies au 1<sup>er</sup> janvier</b> | <b>(9 073)</b> | <b>(9 055)</b> |
| Coût des services rendus au cours de la période                                | (74)           | (105)          |
| Charge d'intérêts  | (438)          | (428)          |
| Gain/(perte) sur services passés non acquis                                    | 334            | 63             |
| (Perte) et gain sur réductions   | –              | 88             |
| (Perte) et gain sur liquidations   | 176            | –              |
| Prestations servies  | 896            | 498            |
| Contribution des bénéficiaires   | (4)            | (4)            |
| Acquisitions par voies de regroupements d'entreprises                          | (78)           | (942)          |
| Écarts actuariels/ (pertes) et gains – Hypothèses démographiques               | (210)          | (110)          |
| Écarts actuariels/ (pertes) et gains – Hypothèses financières                  | (962)          | 729            |
| Ajustements basés sur l'expérience propre                                      | (40)           | 33             |
| Différences de change  | 445            | 160            |
| Transfert et autres mouvements   | 443            | –              |
| <b>Obligations au titre des prestations définies au 31 décembre</b>            | <b>(8 585)</b> | <b>(9 073)</b> |

Les transferts et autres mouvements sont relatifs au fait que la société a cessé d'intégrer proportionnellement certaines opérations, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014 – voir aussi Note 4 *Utilisation d'estimations et de jugements*.

Comme lors de la dernière date d'évaluation, la valeur actuelle des obligations au titre des prestations définies est composée d'environ 2,3 milliards d'USD liés aux salariés actifs, 1,5 milliard d'USD liés aux personnes bénéficiant de droits acquis différés et 4,8 milliards d'USD liés à des personnes à la retraite.

Les changements de la juste valeur des actifs du régime se présentent comme suit :

| Millions d'USD   | 2014         | 2013         |
|--|--------------|--------------|
| <b>Juste valeur des actifs du régime de retraite au 1<sup>er</sup> janvier</b> | <b>6 376</b> | <b>5 704</b> |
| Revenus d'intérêt  | 328          | 299          |
| Coûts administratifs   | (24)         | (23)         |
| Rendement des actifs du régime hors revenus d'intérêt                          | 418          | 159          |
| Cotisations par AB InBev   | 326          | 324          |
| Cotisations par participants   | 4            | 4            |
| Prestations servies nettes des coûts administratifs                            | (896)        | (498)        |
| Acquisitions par voies de regroupements d'entreprises                          | 51           | 694          |
| Actifs distribués sur liquidations   | (82)         | –            |
| Différences de change  | (338)        | (141)        |
| Transfert et autres mouvements   | (392)        | (146)        |
| <b>Juste valeur des actifs du régime de retraite au 31 décembre</b>            | <b>5 773</b> | <b>6 376</b> |

Le rendement réel des actifs du régime s'est traduit par un gain de respectivement 746m d'USD en 2014 et 458m d'USD en 2013. Cette augmentation s'explique principalement par des rendements de marché plus élevés, particulièrement au Brésil, aux Etats-Unis et au Royaume-Uni.

Les acquisitions par voies de regroupement d'entreprises en 2014 découlent du regroupement avec OB.

Les transferts et autres mouvements sont relatifs au fait que la société a cessé d'intégrer proportionnellement certaines opérations, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014 – voir aussi Note 4 *Utilisation d'estimations et de jugements*.

Les changements dans le plafonnement de l'actif sont les suivants :

| Millions d'USD  | 2014         | 2013         |
|---|--------------|--------------|
| <b>Impact du surplus non recouvrable au 1 janvier</b>                         | <b>(136)</b> | <b>(307)</b> |
| Charge d'intérêt  | (12)         | (27)         |
| Variation du plafond de l'actif hors montants repris dans la charge d'intérêt | (22)         | 197          |
| <b>Impact du surplus non recouvrable au 31 décembre</b>                       | <b>(171)</b> | <b>(136)</b> |

Les charges comptabilisées au titre des régimes à prestations définies se détaillent de la manière suivante :

| Millions d'USD                                   | 2014       | 2013         |
|--|------------|--------------|
| Coût des services rendus au cours de la période  | (74)       | (105)        |
| Coûts administratifs                             | (24)       | (23)         |
| Coût des services passés                         | 334        | 63           |
| Gains/(pertes) sur réductions ou liquidations    | 94         | 88           |
| <b>Revenu sur les opérations</b>                 | <b>330</b> | <b>23</b>    |
| Coût financier                                   | (124)      | (156)        |
| <b>Charge totale sur l'avantage au personnel</b> | <b>206</b> | <b>(132)</b> |

La charge comptabilisée au titre des avantages au personnel se répartit dans les rubriques suivantes du compte de résultats :

| Millions d'USD                          | 2014       | 2013         |
|---|------------|--------------|
| Coûts des ventes                        | (1)        | (56)         |
| Frais de distribution                   | (9)        | (3)          |
| Frais commerciaux et de marketing       | (14)       | (8)          |
| Frais administratifs                    | (24)       | 9            |
| Autres produits/(charges) opérationnels | 284        | 2            |
| Éléments non-récurrents                 | 85         | 80           |
| Coût financier                          | (115)      | (156)        |
|   | <b>206</b> | <b>(132)</b> |

Au cours de 2014, la société a mis en place certains régimes de retraite et de frais médicaux postérieurs à l'emploi, principalement aux États-Unis.

Les hypothèses moyennes pondérées utilisées pour évaluer les obligations au titre des régimes à prestations définies à la date de clôture se résument comme suit :

|   | 2014        |        |         |        |             |             |
|---|-------------|--------|---------|--------|-------------|-------------|
|   | États-Unis  | Canada | Mexique | Brésil | Royaume Uni | AB InBev    |
| Taux d'actualisation                      | 4,1 %       | 4,1 %  | 6,5 %   | 10,8 % | 3,8 %       | 4,4 %       |
| Inflation                                 | –           | 2,0 %  | 3,5 %   | 4,5 %  | 3,0 %       | 2,7 %       |
| Taux prévu des augmentations salariales   | 2,0 %       | 1,0 %  | 4,7 %   | 5,8 %  | –           | 3,6 %       |
| Taux prévu des augmentations des pensions | –           | –      | 3,5 %   | –      | 2,8 %       | 2,7 %       |
| Taux d'évolution des coûts médicaux       | 6,9 %-5,0 % | 4,5 %  | –       | 8,2 %  | –           | 7,7 %-5,8 % |
| Espérance de vie d'un homme de 65 ans     | 85          | 86     | 82      | 85     | 87          | 85          |
| Espérance de vie d'une femme de 65 ans    | 88          | 89     | 85      | 88     | 89          | 88          |

|   | 2013        |             |         |        |             |             |
|---|-------------|-------------|---------|--------|-------------|-------------|
|   | États-Unis  | Canada      | Mexique | Brésil | Royaume Uni | AB InBev    |
| Taux d'actualisation                      | 4,9 %       | 4,9 %       | 7,8 %   | 11,3 % | 4,6 %       | 5,4 %       |
| Inflation                                 | –           | 2,0 %       | 3,5 %   | 4,5 %  | 3,4 %       | 2,7 %       |
| Taux prévu des augmentations salariales   | 2,0 %       | 1,3 %       | 4,7 %   | 7,7 %  | 3,4 %       | 3,3 %       |
| Taux prévu des augmentations des pensions | –           | –           | 3,5 %   | –      | 3,1 %       | 2,7 %       |
| Taux d'évolution des coûts médicaux       | 8,1 %-5,0 % | 4,2 %-4,5 % | –       | 8,2 %  | –           | 7,6 %-5,8 % |
| Espérance de vie d'un homme de 65 ans     | 83          | 85          | 83      | 85     | 87          | 84          |
| Espérance de vie d'une femme de 65 ans    | 85          | 87          | 83      | 88     | 89          | 87          |

Au travers de ses régimes de retraite à prestations définies et ses régimes postérieurs à l'emploi liés aux soins de santé, la société est exposée à un certain nombre de risques dont les plus importants sont détaillés ci-dessous :

#### Volatilité des actifs

Les passifs du régime sont calculés en utilisant un taux d'actualisation fixé par référence aux rendements des obligations d'entreprises de première catégorie. Si le rendement réel des actifs du régime est inférieur, les obligations nettes au titre des régimes à prestations définies pourraient augmenter. La plupart des plans financés de l'entreprise sont investis de manière significative en actions qui devraient donner des rendements supérieurs à ceux des obligations de société sur le long terme mais qui génèrent une volatilité plus importante et un risque plus élevé

à court terme. Lorsque les plans arrivent à échéance, l'entreprise réduit généralement le niveau de risque de placement en investissant davantage dans des actifs qui correspondent mieux aux échéances des dettes. Toutefois, l'entreprise estime qu'en raison du caractère long terme des passifs du régime, un niveau d'investissement continu en actions constitue une stratégie efficace de gestion des plans.

### Changements des rendements obligataires

Une baisse des rendements des obligations augmentera les passifs du régime mais cet effet sera en partie compensé par une augmentation de la valeur des obligations détenues dans les plans.

### Risque d'inflation

Certaines des obligations de retraite de l'entreprise, principalement au Royaume-Uni, étant liées à l'inflation, une croissance de celle-ci impliquera une augmentation des dettes. Les actifs des plans ne sont, quant à eux, en général pas ou peu corrélés à l'inflation. En conséquence en cas de croissance de l'inflation, les dettes nettes de pension de l'entreprise augmenteraient.

### Espérance de vie

La majorité des plans offre des avantages aux membres jusqu'au décès. Dès lors, toute augmentation de l'espérance de vie se traduira par une croissance des dettes des plans.

En cas de plans financés, l'entreprise veille à ce que les positions d'investissement soient gérées dans un cadre de gestion actif/passif (GAP) qui a été développé pour réaliser des investissements à long terme en phase avec les obligations découlant des régimes de retraite. Dans ce cadre, l'objectif GAP de la société est de faire correspondre les actifs avec les obligations de retraite en investissant dans des titres long terme à taux fixe avec des échéances qui correspondent à celles des versements de prestations dans la devise appropriée. L'entreprise contrôle activement la façon dont la durée et le rendement attendu des investissements correspondent aux sorties de fonds prévues découlant de l'obligation de retraite. L'entreprise n'a pas modifié par rapport aux périodes précédentes les processus utilisés pour gérer les risques.

L'échéance moyenne pondérée des dettes au titre des prestations définies est de 14,3 ans (2013 : 13,9 ans).

La sensibilité par rapport aux principales hypothèses pondérées montre les impacts suivants sur les obligations au titre de prestations définies :

| Millions d'USD                      | 2014                           |                            |                            |
|-------------------------------------|--------------------------------|----------------------------|----------------------------|
|                                     | Changement dans les hypothèses | Hausse dans les hypothèses | Baisse dans les hypothèses |
| Taux d'actualisation                | 0,50 %                         | (556)                      | 613                        |
| Augmentations salariales futures    | 0,50 %                         | 28                         | (26)                       |
| Taux d'évolution des coûts médicaux | 1,00 %                         | 49                         | (43)                       |
| Longévité                           | Un an                          | 214                        | (207)                      |

Les montants ci-dessus représentent des changements purement hypothétiques dans les hypothèses individuelles, toute autre hypothèse restant constante : les conditions économiques et leur évolution ont souvent un impact simultané sur plusieurs hypothèses et l'impact de changements des hypothèses principales n'est pas linéaire. En conséquence, l'information ci-dessus ne constitue pas nécessairement une représentation fiable des résultats futurs.

La juste valeur des actifs des plans au 31 décembre se répartit de la manière suivante :

|                                | 2014        |            |              | 2013        |            |              |
|--------------------------------|-------------|------------|--------------|-------------|------------|--------------|
|                                | Coté        | Non coté   | Total        | Coté        | Non coté   | Total        |
| Obligations d'état             | 29 %        | –          | 29 %         | 27 %        | –          | 27 %         |
| Obligations d'entreprises      | 26 %        | –          | 26 %         | 27 %        | –          | 27 %         |
| Instruments de fonds propres   | 36 %        | –          | 36 %         | 40 %        | –          | 40 %         |
| Bien immobilier                | –           | 3 %        | 3 %          | –           | 3 %        | 3 %          |
| Contrats d'assurance et autres | 5 %         | 1 %        | 6 %          | 3 %         | –          | 3 %          |
|                                | <b>96 %</b> | <b>4 %</b> | <b>100 %</b> | <b>97 %</b> | <b>3 %</b> | <b>100 %</b> |

En 2015, AB InBev s'attend à payer 250m d'USD au titre de versements à ses régimes financés d'avantages postérieurs à l'emploi et 68m d'USD de prestations pour ses plans de prestations définies non financés et ses plans médicaux postérieurs à l'emploi.

## 24. Paiements fondés sur des actions<sup>1</sup>

Différents programmes d'actions et d'options sur action permettent aux cadres supérieurs et aux membres du conseil d'administration de recevoir ou d'acquérir des actions d'AB InBev ou d'Ambev. AB InBev dispose de trois plans principaux d'intéressement fondés sur des actions, le plan d'intéressement fondé sur des actions (« Share-Based Compensation Plan »), mis en place en 2006 et amendé depuis 2010, le plan à long terme d'intéressement warrant (« Plan Warrant LTI »), mis en place en 1999, et remplacé en 2014 par un plan à long terme d'intéressement d'options sur actions pour dirigeants (« Plan Stock-option LTI pour Dirigeants »), et un plan à long terme d'intéressement d'options sur actions pour cadres mis en place en 2009 (« Plan Stock-option LTI pour Cadres »). Pour tous les plans à options, la juste valeur des paiements fondés sur des actions est estimée à la date d'attribution, en utilisant un modèle binomial Hull, modifié afin de refléter les dispositions d'IFRS 2 *Paiements fondés sur des actions* qui exige que les hypothèses prises en compte en cas de renonciation avant la fin de la période d'acquisition des droits ne peuvent pas influencer la juste valeur de l'option.

Les paiements fondés sur des actions se sont traduits par une charge totale de 251m d'USD pour l'année 2014 (y compris la charge au titre des rémunérations variables réglées en actions), contre 243m d'USD pour l'année 2013.

### AB InBev programmes de paiement fondés sur des actions

#### Share-Based Compensation Plan

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, la structure du plan de compensation fondé sur des actions a été modifiée pour certains dirigeants, y compris les membres du comité exécutif et autres cadres supérieurs du siège social. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, la nouvelle structure du plan s'applique à tous les autres cadres supérieurs. Selon ce plan, les membres du comité exécutif et les autres cadres supérieurs recevront leur bonus en espèces, mais ils auront la possibilité d'en investir tout ou une partie dans des actions AB InBev (les « actions bonus ») qui seront acquises après une période de 5 ans. Cet investissement volontaire conduit à une décote de 10 % sur le prix de marché des actions. L'entreprise va aussi accorder à cet investissement volontaire trois actions correspondantes pour chaque action bonus volontairement investie, dans la limite d'un pourcentage du bonus alloué à chaque participant. Le pourcentage de la rémunération variable qui peut donner lieu à des actions complémentaires dépend du niveau du cadre. La correspondance en action est basée sur le montant brut de la rémunération variable investie. Les actions à prix réduit et les actions correspondantes sont accordées sous la forme d'actions restreintes qui sont acquises après une période de cinq ans. De plus, les détenteurs d'actions restreintes peuvent prétendre recevoir d'AB InBev des actions restreintes supplémentaires égales aux dividendes déclarés après que les actions restreintes aient été accordées.

En 2014, AB InBev a émis 0,9m d'actions correspondantes restreintes en rapport avec les bonus de 2013 accordés aux employés et au management de la société. Ces actions restreintes correspondantes sont évaluées au prix de l'action à leur date d'attribution et représentent une juste valeur approximative de 90m d'USD. Ces actions seront acquises après une période de 5 ans. En 2013, AB InBev a émis, en accord avec le « Share-Based Compensation Plan », 0,8m d'actions restreintes correspondantes avec une juste valeur approximative de 78m d'USD, en rapport avec les bonus 2012.

#### Plan Warrant LTI remplacé par le Plan Stock-option LTI pour Dirigeants

Avant 2014, l'entreprise émettait régulièrement des warrants, ou droits de souscription pour de nouvelles actions émises, dans le cadre du Plan Warrant LTI en faveur des dirigeants et, jusqu'en 2006, en faveur des membres du comité exécutif et autres cadres supérieurs. Chaque warrant LTI donnait droit à son détenteur de souscrire à une nouvelle action émise. Le prix d'exercice des warrants LTI est égal au prix moyen des actions de l'entreprise sur le marché réglementé d'Euronext Bruxelles pendant les 30 jours précédents la date d'émission. Les warrants LTI accordés avant 2007 (excepté ceux de l'année 2003) ont une durée de 10 ans et depuis 2007 (ainsi qu'en 2003) ont une durée de 5 ans. Les warrants LTI sont sujets à une période d'acquisition des droits s'étalant de un à trois ans. La déchéance d'un warrant survient dans certaines circonstances lorsque le détenteur met fin à son contrat de travail. A l'assemblée générale des actionnaires du 30 avril 2014, tous les warrants LTI en circulation dans le cadre du Plan Warrant LTI ont été convertis en options sur actions LTI, c'est-à-dire en un droit d'acquérir des actions ordinaires existantes de Anheuser-Busch InBev SA/NV au lieu de détenir un droit de souscrire à des actions nouvellement émises. Toutes les autres modalités et conditions du plan Warrant LTI existantes restent inchangées.

Depuis 2007, les membres du comité exécutif et d'autres employés ne sont plus éligibles à recevoir des warrants dans le cadre du Plan Warrant LTI, mais reçoivent plutôt une portion de leur rémunération sous la forme d'actions et d'options accordées dans le cadre du « Share-Based Compensation Plan » et du Plan stock-option LTI pour Cadres.

Depuis 2014, les dirigeants ne sont plus éligibles à recevoir des warrants dans le cadre du Plan Warrant LTI. Le 30 avril 2014, l'assemblée générale des actionnaires a décidé de remplacer le Plan Warrant LTI par un Plan stock-option LTI pour Dirigeants. Par conséquent, les indemnités pour les dirigeants consistent en options sur actions LTI au lieu de warrants LTI (c'est-à-dire le droit d'acquérir des actions existantes au lieu du droit de souscrire à des actions nouvellement émises). Les plans sont décidés annuellement à l'assemblée générale, à titre discrétionnaire, sur la base de recommandations du Comité de Rémunération. Les options sur actions LTI ont un prix d'exercice égal au prix du marché au moment de l'attribution, et une durée de vie de maximum 10 ans. La période d'exercice des options commence après 5 ans et les options sont acquises après une période de 5 ans. Les options non acquises sont sujettes à des règles particulières de renonciation dans le cas où le mandat de dirigeant n'est pas renouvelé à son terme ou est résilié avant son terme, suite à un manquement aux obligations du dirigeant.

AB InBev a accordé 0,2m d'options aux membres du conseil d'administration durant l'exercice 2014, ayant une juste valeur d'environ 4m d'USD. En 2013, 0,2m de warrants représentant une juste valeur d'environ 3m d'USD avaient été accordés dans le cadre de ce plan.

<sup>1</sup> Les montants ont été convertis en USD au taux moyen de la période.

### Plan Stock-option LTI pour Cadres

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2009, les cadres seniors ont droit à un plan d'intéressement à long-terme devant être réglé en options LTI (ou, à l'avenir, par des instruments similaires fondés sur des actions), selon l'appréciation du management de la performance de l'employé et de son potentiel.

En décembre 2014, AB InBev a émis 4,4m d'options LTI ayant une juste valeur estimée à 101m d'USD dont 1,3m d'options sont relatives à des American Depositary Shares (ADS's) et 3,1m d'options à des actions AB InBev. En décembre 2013, AB InBev a émis 4,1m d'options LTI ayant une juste valeur estimée à 93m d'USD dont 1,2m d'options sont relatives à des American Depositary Shares (ADS's) et 2,9m d'options à des actions AB InBev.

### Autres plans

Depuis 2010, AB InBev a mis en place trois programmes spécifiques d'actions restreintes à long terme. Un premier programme permet d'offrir des unités d'actions restreintes à certains employés dans certaines circonstances particulières, dont l'attribution est laissée à la discrétion de l'administrateur délégué, par exemple pour compenser l'affectation de certains expatriés dans des pays où les conditions de vie sont difficiles. Les unités d'actions restreintes sont acquises après cinq années et en cas de cessation du service avant la date d'acquisition définitive, des règles particulières de renonciation s'appliquent. En 2014, 0,1m d'actions restreintes ayant une juste valeur estimée à 2m d'USD ont été accordées à un nombre limité d'employés en vertu de ce programme. En 2013, 0,4m d'actions restreintes ayant une juste valeur estimée à 36m d'USD ont été accordées en vertu de ce programme.

Un second programme permet l'offre exceptionnelle d'actions restreintes à certains employés, à la discrétion du Comité de Rémunération d'AB InBev, en tant que prime de rétention à long terme pour les employés clés de la société. Les employés éligibles au titre de ce programme reçoivent 2 séries d'unités d'actions restreintes, la première moitié des actions restreintes sera acquise après cinq ans, la seconde moitié après 10 ans. En cas de départ avant la date d'acquisition définitive, des règles particulières de renonciation s'appliquent. En décembre 2014, 0,2m d'unités d'actions restreintes ayant une juste valeur estimée à 21m d'USD ont été attribuées à un nombre limité d'employés en vertu de ce programme. En décembre 2013, 0,4m d'unités d'actions restreintes ayant une juste valeur estimée à 34m d'USD ont été attribuées en vertu de ce programme.

Un troisième programme permet à certains employés d'acheter des actions de la société à un prix réduit afin de retenir sur le long terme (i) les employés à haut potentiel de l'entreprise qui sont à un niveau de management intermédiaire (« People bet share purchase program ») ou (ii) les nouveaux employés engagés. L'investissement volontaire dans des actions de la société conduit à l'octroi de 3 actions pour chaque action investie. La décote et les actions accordées prennent la forme d'actions restreintes acquises après 5 ans. En cas de départ avant la date d'acquisition finale, des règles particulières de renonciation s'appliquent. En 2014, les employés de l'entreprise ont acheté des actions pour l'équivalent de 0,5m d'USD dans le cadre de ce programme (2013 : pour l'équivalent de 0,5m d'USD).

Afin de rester cohérent au niveau des avantages accordés aux cadres supérieurs et d'encourager la mobilité des cadres supérieurs au niveau international, un programme d'échange d'option a été mis en place par lequel des options dont les droits ne sont pas encore acquis peuvent être échangées contre des actions restreintes qui restent bloquées jusqu'au 31 décembre 2023. En 2014, 0,5m d'options dont les droits n'avaient pas encore été acquis furent échangées contre 0,5m d'actions restreintes. En 2013, 0,6m d'options dont les droits n'avaient pas encore été acquis furent échangées contre 0,5m d'actions restreintes. Comme alternative à ce programme, le Comité de rémunération a aussi approuvé le déblocage anticipé des conditions d'acquisition de droits pour 0,5m d'options dont les droits n'avaient pas encore été acquis. Les actions résultant de cet exercice anticipé d'options devront être bloquées jusqu'au 31 décembre 2023. Etant donné que la période d'acquisition des droits de ces options a changé, une charge accélérée a été comptabilisée suite à cette modification. De plus, certaines options accordées ont été modifiées et la clause de protection du dividende de ces options a été annulée et compensée par l'émission de nouvelles options additionnelles. En 2014, 0,1m de nouvelles options ont été émises, représentant la valeur économique de la clause de protection du dividende (2013 : 0,6m de nouvelles options). Etant donné qu'il n'y a pas eu de changement entre la juste valeur de l'attribution d'origine juste avant la modification et la juste valeur de l'attribution modifiée, aucune charge complémentaire n'a été comptabilisée.

Pour plus d'informations sur les paiements fondés sur des actions attribués les années précédentes, voir la Note 24 *Paiements fondés sur des actions* des états financiers consolidés de 2013.

La moyenne pondérée de la juste valeur des options et les hypothèses utilisées dans le modèle d'évaluation d'options d'AB InBev pour l'attribution des options et warrants de l'année 2014 décrits plus haut se détaillent comme suit :

| Montants en USD sauf indication contraire <sup>1</sup>    | 2014   | 2013   | 2012   |
|---|--------|--------|--------|
| Juste valeur des options et warrants sur action attribués | 20,70  | 21,74  | 19,57  |
| Cours de l'action   | 113,29 | 103,06 | 86,87  |
| Prix d'exercice   | 113,29 | 103,05 | 86,83  |
| Volatilité attendue                                       | 24 %   | 24 %   | 25 %   |
| Dividendes attendus                                       | 3,00 % | 2,92 % | 2,50 % |
| Taux d'intérêt sans risque                                | 1,23 % | 2,06 % | 1,73 % |

La volatilité attendue est basée sur la volatilité historique calculée à partir des données historiques des 2 531 derniers jours. Afin de déterminer la volatilité attendue, AB InBev exclut la volatilité mesurée durant la période du 15 juillet 2008 au 30 avril 2009, suite aux conditions de marché extrêmes observées durant cette période. Le modèle binomial Hull prend pour hypothèse que tous les employés exerceraient leurs options immédiatement si le prix de l'action d'AB InBev était 2,5 fois supérieur au prix d'exercice. Par conséquent, il n'est pas possible de déterminer une durée de vie attendue unique de l'option.

<sup>1</sup> Les montants ont été convertis en USD au taux de change de fin d'exercice pour les périodes respectives.

Le nombre total d'options et de warrants AB InBev en circulation se décompose comme suit :

| Millions d'actions et warrants                                | 2014        | 2013        | 2012        |
|---|-------------|-------------|-------------|
| Options et warrants en circulation au 1 <sup>er</sup> janvier | 52,5        | 53,3        | 54,4        |
| Options et warrants émis au cours de l'exercice               | 4,5         | 4,8         | 4,5         |
| Options et warrants exercés au cours de l'exercice            | (10,0)      | (4,2)       | (3,3)       |
| Options et warrants annulés au cours de l'exercice            | (1,4)       | (1,4)       | (2,3)       |
| <b>Options et warrants en circulation au 31 décembre</b>      | <b>45,6</b> | <b>52,5</b> | <b>53,3</b> |

La fourchette des prix d'exercice des options et warrants en circulation se situe entre 10,32 euros (12,53 USD) et 96,36 euros (116,99 USD), alors que la moyenne pondérée de la durée de vie contractuelle restante est de 7,34 ans.

Des 45,6m d'options et warrants en circulation, 10,8m sont exerçables au 31 décembre 2014.

Le prix d'exercice moyen pondéré des options et warrants d'AB InBev est comme suit :

| Montants en USD <sup>1</sup>                                  | 2014   | 2013   | 2012  |
|---|--------|--------|-------|
| Options et warrants en circulation au 1 <sup>er</sup> janvier | 45,38  | 38,31  | 32,98 |
| Attribuées pendant la période                                 | 113,29 | 103,05 | 87,94 |
| Exercées pendant la période                                   | 24,40  | 41,07  | 31,85 |
| Annulées pendant la période                                   | 45,75  | 45,18  | 32,82 |
| En circulation à la fin de la période                         | 51,35  | 45,38  | 38,31 |
| Exerçables à fin décembre                                     | 36,21  | 57,28  | 40,65 |

Le prix moyen pondéré de l'action à la date d'exercice des options sur actions et des warrants en 2014 était de 83,54 euros (101,42 USD).

Le nombre total d'actions restreintes d'AB InBev en circulation se décompose comme suit :

| Millions d'actions restreintes                                   | 2014       | 2013       | 2012       |
|--|------------|------------|------------|
| Actions restreintes en circulation au 1 <sup>er</sup> janvier    | 4,7        | 3,3        | 2,3        |
| Actions restreintes émises au cours de l'exercice                | 1,3        | 1,6        | 1,1        |
| Actions restreintes exercées au cours de l'exercice              | –          | –          | –          |
| Actions restreintes annulées au cours de l'exercice              | (0,2)      | (0,2)      | (0,1)      |
| <b>Actions restreintes en circulation à la fin de la période</b> | <b>5,8</b> | <b>4,7</b> | <b>3,3</b> |

#### Plan de compensation ambev basés sur des actions

Depuis 2005, Ambev dispose d'un plan substantiellement similaire au « Share-Based Compensation Plan », selon lequel les bonus accordés aux employés et au management sont en partie versés sous forme d'actions. Selon le plan de compensation fondé sur des actions modifié en 2010, Ambev a émis en mars 2014, 5,2m d'actions restreintes ayant une juste valeur estimée à 38m d'USD. En mars 2013, Ambev a émis 4,3m d'actions restreintes ayant une juste valeur estimée à 35m d'USD.

Depuis 2010, les cadres supérieurs sont éligibles à un plan d'intéressement discrétionnaire à long terme payable en options Ambev LTI (ou dans le futur, en instruments similaires basés sur des actions), selon l'évaluation faite par le management de la performance et du potentiel des employés. En 2014, Ambev a accordé 16,8m d'options LTI ayant une juste valeur estimée à 37m d'USD. En 2013, Ambev a accordé 12,8m d'options LTI ayant une juste valeur estimée à 36m d'USD.

Afin d'encourager la mobilité du management, les caractéristiques de certaines options Ambev accordées ont été modifiées et la clause de protection du dividende de ces options a été annulée et remplacée par l'émission de 0,2m d'options en 2014 représentant la valeur économique de la clause de protection du dividende. En 2013, 0,2m d'options ont été émises, représentant la valeur économique de la clause de protection du dividende. Etant donné qu'il n'y a pas eu de changement entre la juste valeur de l'attribution d'origine juste avant la modification et la juste valeur de l'attribution modifiée juste après la modification, aucune charge complémentaire n'a été comptabilisée.

<sup>1</sup> Les montants ont été convertis en USD au taux de change de fin d'exercice pour les périodes respectives.

La juste valeur pondérée des options et les hypothèses retenues dans le modèle binominal d'évaluation des options utilisé dans le cadre d'attributions d'options d'Ambev en 2014 se détaillent comme suit :

| Montants en USD sauf indication contraire <sup>1</sup> | 2014                          | 2013                          | 2012 <sup>2</sup>             |
|--|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| Juste valeur des options sur action attribuées         | 1,96                          | 2,61                          | 2,73                          |
| Cours de l'action                                      | 6,00                          | 7,30                          | 8,34                          |
| Prix d'exercice  | 6,00                          | 7,30                          | 8,34                          |
| Volatilité attendue                                    | 32 %                          | 33 %                          | 33 %                          |
| Dividendes attendus                                    | 0,00 % - 5,00 %               | 0,00 % - 5,00 %               | 0,00 % - 5,00 %               |
| Taux d'intérêt sans risque                             | 2,20 % - 12,40 % <sup>3</sup> | 1,90 % - 12,60 % <sup>3</sup> | 2,10 % - 11,20 % <sup>3</sup> |

Le nombre d'options Ambev en circulation se présente comme suit :

| Millions d'options                                | 2014         | 2013         | 2012 <sup>2</sup> |
|---|--------------|--------------|-------------------|
| Options en circulation au 1 <sup>er</sup> janvier | 147,7        | 143,9        | 147,8             |
| Options émises au cours de l'exercice             | 17,0         | 13,1         | 15,5              |
| Options exercées au cours de l'exercice           | (34,8)       | (7,2)        | (12,5)            |
| Options annulées au cours de l'exercice           | (3,8)        | (2,1)        | (6,9)             |
| <b>Options en circulation à fin décembre</b>      | <b>126,1</b> | <b>147,7</b> | <b>143,9</b>      |

Suite à la décision de l'assemblée générale des actionnaires du 30 juillet 2013, effective au 11 novembre 2013, chaque action ordinaire émise par Ambev a été divisée en cinq, sans aucune modification du montant du capital d'actions d'Ambev. Suite à la division des actions Ambev avec un facteur de 5, le prix d'exercice et le nombre d'options ont été ajustés afin de préserver les droits des détenteurs d'options existantes.

La fourchette de prix d'exercice des options en circulation est comprise entre 1,06 réal brésilien (0,40 USD) et 19,14 réaux brésiliens (7,21 USD) alors que la moyenne pondérée de la durée de vie contractuelle est de 6,87 ans.

Parmi les 126,1m d'options en circulation, 35,9m d'options sont acquises au 31 décembre 2014.

Le prix d'exercice moyen pondéré des options Ambev se présente comme suit :

| Montants en USD <sup>1</sup>                      | 2014 | 2013 | 2012 |
|---|------|------|------|
| Options en circulation au 1 <sup>er</sup> janvier | 2,69 | 3,54 | 3,18 |
| Attribuées pendant la période                     | 6,03 | 7,27 | 8,39 |
| Exercées pendant la période                       | 1,45 | 1,15 | 1,38 |
| Annulées pendant la période                       | 4,25 | 3,46 | 1,37 |
| En circulation à la fin de la période             | 3,79 | 2,69 | 3,54 |
| Exercibles à fin décembre                         | 1,11 | 1,42 | 1,85 |

Pour les options sur actions exercées au cours de 2014, le prix moyen pondéré à la date d'exercice était de 16,12 réaux brésiliens (6,07 USD).

Le nombre d'unités d'actions restreintes Ambev en circulation se présente comme suit :

| Millions d'actions restreintes                                   | 2014        | 2013        | 2012 <sup>2</sup> |
|--|-------------|-------------|-------------------|
| Actions restreintes en circulation au 1 <sup>er</sup> janvier    | 15,6        | 11,5        | 8,0               |
| Actions restreintes émises au cours de l'exercice                | 5,2         | 4,3         | 5,0               |
| Actions restreintes exercées au cours de l'exercice              | (2,3)       | —           | —                 |
| Actions restreintes annulées au cours de l'exercice              | (1,0)       | (0,2)       | (1,5)             |
| <b>Actions restreintes en circulation à la fin de la période</b> | <b>17,5</b> | <b>15,6</b> | <b>11,5</b>       |

<sup>1</sup> Les montants ont été convertis en USD au taux de change de fin d'exercice pour les périodes respectives.

<sup>2</sup> Les montants ont été ajustés en fonction du split d'Ambev du 11 novembre 2013.

<sup>3</sup> Les taux d'intérêts sans risque moyens pondérés se réfèrent respectivement aux ADR attribués et aux options d'achat d'actions.

En 2014, un nombre limité d'actionnaires d'Ambev faisant partie des cadres supérieurs d'AB InBev s'est vu offrir l'opportunité d'échanger des actions d'Ambev contre un nombre total de 0,6m d'actions AB InBev (0,1m actions AB InBev en 2013) avec une décote de 16,7 % à condition qu'ils restent en service pour une période additionnelle de cinq ans. La juste valeur de la transaction s'élève à approximativement 12m d'USD (2,2m d'USD en 2013) et est prise en charge sur la période de cinq ans de service. Les justes valeurs des actions d'Ambev et d'AB InBev ont été calculées sur base du prix de marché.

## 25. Provisions

| Million d'USD  | Restructuration | Litiges    | Autres    | Total      |
|--|-----------------|------------|-----------|------------|
| <b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2014</b>                    | <b>177</b>      | <b>535</b> | <b>16</b> | <b>728</b> |
| Effet des variations de taux de change des monnaies étrangères | (10)            | (40)       | (2)       | (52)       |
| Provisions constituées   | 65              | 327        | 1         | 393        |
| Provisions utilisées   | (56)            | (130)      | (1)       | (187)      |
| Provisions reprises  | (11)            | (79)       | (3)       | (93)       |
| Autres mouvements  | 1               | 10         | (1)       | 10         |
| <b>Solde au 31 décembre 2014</b>                               | <b>166</b>      | <b>623</b> | <b>10</b> | <b>799</b> |

Les provisions pour restructuration s'expliquent principalement par le réalignement des structures - voir aussi Note 8 *Eléments non récurrents*. Les provisions pour litiges concernent principalement différents litiges relatifs à des taxes directes et indirectes et des plaintes d'anciens employés.

Les provisions devraient être réglées selon l'échéancier suivant :

| Millions d'USD                            | Total      | 1 an ou moins | 1 à 2 ans  | 2 à 5 ans  | Plus de 5 ans |
|---|------------|---------------|------------|------------|---------------|
| <b>Restructuration</b>                    |            |               |            |            |               |
| Réorganisation                            | <b>166</b> | <b>60</b>     | <b>10</b>  | <b>83</b>  | <b>13</b>     |
| <b>Litiges</b>                            |            |               |            |            |               |
| Impôt sur le résultat et impôts indirects | 356        | 43            | 247        | 53         | 13            |
| Main-d'œuvre                              | 83         | 25            | 19         | 36         | 3             |
| Commercial                                | 47         | 26            | 14         | 4          | 3             |
| Autres litiges                            | 137        | 9             | 95         | 32         | 1             |
|   | <b>623</b> | <b>103</b>    | <b>375</b> | <b>125</b> | <b>20</b>     |
| <b>Autres passifs éventuels</b>           |            |               |            |            |               |
| Contrats déficitaires                     | 1          | -             | -          | 1          | -             |
| Garanties données                         | 3          | -             | 1          | 2          | -             |
| Autres passifs éventuels                  | 6          | 2             | 1          | 3          | -             |
|   | <b>10</b>  | <b>2</b>      | <b>2</b>   | <b>6</b>   | <b>-</b>      |
| <b>Total provisions</b>                   | <b>799</b> | <b>165</b>    | <b>387</b> | <b>214</b> | <b>33</b>     |

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005, AB InBev est soumis au régime des émissions de gaz à effet de serre en vigueur dans l'Union européenne. Les quotas d'émission acquis sont comptabilisés au coût en immobilisations incorporelles. Une provision est comptabilisée dès lors que le nombre de quotas nécessaires pour couvrir les émissions de CO<sub>2</sub> est supérieur au nombre de quotas alloués. Cette provision est évaluée en fonction de la dépense nécessaire estimée pour couvrir l'obligation. Au 31 décembre 2014, les quotas d'émissions alloués couvraient les émissions de CO<sub>2</sub>. En conséquence, aucune provision n'a été comptabilisée.

## 26. Dettes commerciales et autres dettes

### Dettes commerciales et autres dettes non-courantes

| Millions d'USD                              | 2014         | 2013         |
|---|--------------|--------------|
| Taxes indirectes à payer                    | 230          | 369          |
| Dettes commerciales                         | 305          | 381          |
| Garanties reçues en numéraire               | 11           | 12           |
| Considération différée sur les acquisitions | 138          | 1801         |
| Instruments financiers dérivés              | 64           | 159          |
| Autres dettes                               | 322          | 500          |
|   | <b>1 070</b> | <b>3 222</b> |

**Dettes commerciales et autres dettes courantes**

| Millions d'USD                                     | 2014          | 2013          |
|--|---------------|---------------|
| Dettes commerciales et charges à imputer           | 10 913        | 9 834         |
| Dettes salariales et sociales                      | 1 030         | 1 173         |
| Impôts à payer, autres que l'impôt sur le résultat | 1 849         | 1 689         |
| Intérêts à payer                                   | 850           | 888           |
| Emballages consignés                               | 715           | 682           |
| Garanties reçues en numéraire                      | 64            | 71            |
| Instruments financiers dérivés                     | 1 013         | 630           |
| Dividendes à payer                                 | 518           | 384           |
| Produits à reporter                                | 53            | 38            |
| Considération différée sur les acquisitions        | 1 640         | 861           |
| Autres dettes                                      | 277           | 224           |
|  | <b>18 922</b> | <b>16 474</b> |

Le paiement différé sur acquisitions est principalement composé de 1,2 milliard d'USD pour l'option de vente reprise dans l'accord des actionnaires entre Ambev et E.León Jimenes S.A. (« ELJ »), qui pourrait entraîner pour Ambev l'acquisition d'actions supplémentaires de catégorie B de Cervecería Nacional Dominicana S.A. (« CND »). L'option de vente accordée à ELJ est exerçable à compter de la première année suivant la transaction. La valorisation de cette option est basée sur l'EBITDA des opérations consolidées en République Dominicaine.

Le paiement différé sur acquisitions est également composé de 0,5 milliard d'USD de passif pour les actions de Grupo Modelo que la société n'a pas encore acquises en date du 31 décembre 2014. Le 3 juin 2013, AB InBev a créé et financé un Trust qui est chargé de racheter à un prix de 9,15 USD par action les actions restantes durant 25 mois.

Les dérivés sont principalement liés à la valorisation à la valeur de marché des swaps de taux d'intérêts, des contrats de change à terme et des contrats de marchandises à terme conclus pour couvrir le risque opérationnel de l'entreprise (voir également la Note 27 *Risques provenant d'instruments financiers*).

**27. Risques provenant d'instruments financiers**

AB InBev est exposé de par son activité à une variété de risques financiers : risque de marché (y compris le risque de change, le risque d'intérêt sur la juste valeur, le risque d'intérêt sur les flux de trésorerie, le risque sur les matières premières et le risque sur actions), le risque de crédit et de liquidité. L'objectif de l'entreprise est de comprendre d'une part chacun de ces risques individuellement, et d'autre part les interconnexions qui existent entre eux. L'entreprise définit ensuite ses stratégies, en ligne avec ses politiques de gestion des risques financiers, afin de gérer l'impact économique de ces risques sur les performances de l'entreprise.

Certaines de ces stratégies de gestion des risques conduisent à l'utilisation d'instruments financiers dérivés. Les principaux instruments financiers dérivés utilisés par l'entreprise sont des contrats de taux en devises étrangères, des contrats de change à terme (« futures ») négociés sur un marché des monnaies étrangères et d'options, des swaps de taux d'intérêts, de contrats à termes de taux d'intérêt et de taux de change (CCIRS), des contrats à terme « futures » de taux d'intérêt, des swaps sur les matières premières, des contrats à terme (« futures ») négociés sur les marchés des matières premières et des swaps d'actions. La politique interne d'AB InBev interdit l'utilisation d'instruments dérivés à des fins de spéculation.

Le tableau suivant fournit un aperçu de la date d'échéance des instruments financiers dérivés existants en fin d'année par maturité. Les montants présentés dans ce tableau sont les montants notionnels.

| Millions d'USD   | 2014          |           |           |           |               | 2013          |           |           |           |               |
|--|---------------|-----------|-----------|-----------|---------------|---------------|-----------|-----------|-----------|---------------|
|  | 1 an ou moins | 1 à 2 ans | 2 à 3 ans | 3 à 5 ans | Plus de 5 ans | 1 an ou moins | 1 à 2 ans | 2 à 3 ans | 3 à 5 ans | Plus de 5 ans |
| <b>Monnaies étrangères</b>                                       |               |           |           |           |               |               |           |           |           |               |
| Contrats de change à terme                                       | 7 554         | 47        | –         | –         | –             | 7 530         | 4         | –         | –         | –             |
| Contrats de 'futures' cotés sur le cours des monnaies étrangères | 1 822         | –         | –         | –         | –             | 927           | –         | –         | –         | –             |
| Autres dérivés sur devises                                       | –             | –         | –         | –         | –             | 415           | –         | –         | –         | –             |
| <b>Taux d'intérêt</b>  |               |           |           |           |               |               |           |           |           |               |
| Swaps de taux d'intérêt  | 350           | –         | 113       | 2 250     | 787           | 11 800        | 350       | –         | 128       | –             |
| Swaps de taux d'intérêt et de change                             | 1 023         | –         | 1 789     | 2 373     | 1 197         | 683           | 1 096     | –         | 2 841     | 827           |
| Contrat de 'futures' cotés sur le cours des taux d'intérêt       | –             | 139       | 113       | 151       | –             | –             | 137       | 13        | –         | –             |
| <b>Matières premières</b>  |               |           |           |           |               |               |           |           |           |               |
| Swaps d'aluminium  | 1 422         | 48        | –         | –         | –             | 1 383         | 327       | –         | –         | –             |
| Autres dérivés des matières premières                            | 1 374         | 194       | –         | –         | –             | 992           | 293       | –         | –         | –             |
| <b>Fonds propres</b>   |               |           |           |           |               |               |           |           |           |               |
| Instruments de capital   | 4 854         | 838       | –         | –         | –             | 4 947         | 716       | –         | –         | –             |

## A. Risque De Change

AB InBev encourt un risque de change concernant les emprunts, les placements, les ventes (prévues), les achats (prévus), les licences, les contrats de gestion et les charges/produits d'intérêts qui sont libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de la filiale. Les principaux instruments financiers dérivés utilisés pour gérer les risques de change sont des contrats de change, des contrats négociés sur un marché de change à terme (« futures ») et les swaps de taux d'intérêts et de devise (CCIRS).

### Risque de change sur les activités opérationnelles

Lorsqu'il s'agit d'un risque de change concernant des engagements fermes et des transactions prévues, la politique d'AB InBev est de couvrir les transactions opérationnelles relativement prévisibles (telles que le coût des ventes, les frais généraux, administratifs et de vente) sur la période de prévision telle que déterminée par la politique de gestion des risques financiers. Les transactions opérationnelles certaines sont couvertes sans limite de temps. Les transactions non opérationnelles (telles que les acquisitions et cessions de filiales) sont couvertes dès qu'elles sont certaines.

Le tableau ci-après donne une indication par couple de devises des principales positions en devises de l'entreprise aussi bien concernant les engagements fermes que les transactions prévisibles. Les positions ouvertes sont le résultat de l'application des politiques de gestion des risques d'AB InBev. Les montants positifs indiquent que l'entreprise a une position longue (flux futurs de trésorerie nets entrants) dans la première monnaie du couple de monnaies, alors que les montants négatifs indiquent que la position de l'entreprise est courte (flux futurs de trésorerie nets sortants) dans la première monnaie du couple de monnaies. La deuxième monnaie du couple représente la monnaie fonctionnelle de la filiale en question.

| Millions d'USD                        | 31 décembre 2014  |               |                  | 31 décembre 2013  |                            |                  |
|---------------------------------------|-------------------|---------------|------------------|-------------------|----------------------------|------------------|
|                                       | Exposition totale | Total Dérivés | Position ouverte | Exposition totale | Total Dérivés <sup>1</sup> | Position ouverte |
| Euro/Réal brésilien                   | (64)              | 64            | –                | (38)              | 38                         | –                |
| Euro/Dollar canadien                  | (51)              | 51            | –                | (39)              | 39                         | –                |
| Euro/Couronne tchèque                 | (3)               | (9)           | (12)             | (3)               | (10)                       | (13)             |
| Euro/Forint hongrois                  | (4)               | (13)          | (17)             | (4)               | (14)                       | (18)             |
| Euro/peso mexicain                    | (104)             | 104           | –                | 138               | (138)                      | –                |
| Euro/Livre sterling                   | (94)              | 225           | 131              | (161)             | 259                        | 98               |
| Euro/Rouble russe                     | (102)             | 127           | 25               | (97)              | 97                         | –                |
| Euro/Hryvnia ukrainien                | (72)              | –             | (72)             | (94)              | 68                         | (26)             |
| Euro/Dollar américain                 | –                 | 127           | 127              | –                 | –                          | –                |
| Livre sterling/Euro                   | (49)              | 11            | (38)             | (53)              | 33                         | (20)             |
| Dollar américain/Peso argentin        | (345)             | 345           | –                | (282)             | 282                        | –                |
| Dollar américain/Boliviano bolivien   | (72)              | 72            | –                | (52)              | 52                         | –                |
| Dollar américain/Réal brésilien       | (1 389)           | 1 389         | –                | (1 680)           | 1 680                      | –                |
| Dollar américain/Dollar canadien      | (271)             | 271           | –                | (184)             | 184                        | –                |
| Dollar américain/Peso chilien         | (140)             | 140           | –                | (68)              | 68                         | –                |
| Dollar américain/Euro                 | (145)             | 120           | (25)             | 101               | (147)                      | (46)             |
| Dollar américain/Peso mexicain        | (1 182)           | 5 795         | 4 613            | (694)             | 5 316                      | 4 622            |
| Dollar américain/Guarani paraguayen   | (84)              | 84            | –                | (48)              | 48                         | –                |
| Dollar américain/Nouveau sol péruvien | (46)              | 46            | –                | (57)              | 57                         | –                |
| Dollar américain/Livre sterling       | (25)              | 14            | (11)             | (31)              | 27                         | (4)              |
| Dollar américain/Rouble russe         | (135)             | 81            | (54)             | (75)              | 121                        | 46               |
| Dollar américain/Hryvnia ukrainien    | (44)              | –             | (44)             | (35)              | 70                         | 35               |
| Dollar américain/Peso uruguayen       | (37)              | 37            | –                | (29)              | 29                         | –                |

La position ouverte de dollar américain/peso mexicain est principalement liée aux fonds en dollar américain détenu au Mexique.

Une analyse plus détaillée de l'impact des positions ouvertes est présentée ci-dessous dans la partie *Analyse de sensibilité aux monnaies étrangères*.

Conformément aux règles de comptabilité de couverture d'IAS 39, les couvertures d'engagements fermes et de transactions prévues hautement probables, sont définies comme des couvertures des flux de trésorerie.

### Risque de change des emprunts intra-groupe

Des contrats dérivés ont été contractés en 2012, 2013 et 2014 afin de couvrir le risque de change des emprunts contractés entre les entités du groupe qui ont une monnaie fonctionnelle différente. Au 31 décembre 2014, des emprunts avec des sociétés liées en Russie ont été couverts en USD pour un montant de 3 300m de roubles russes (5 900m de roubles russes en 2013).

<sup>1</sup> Reclassé pour correspondre à la présentation de 2014.

### Risque de change sur des investissements nets dans les opérations étrangères

AB InBev conclut des opérations de couverture pour atténuer les risques liés à ses investissements dans des activités à l'étranger. Ces stratégies sont désignées comme des couvertures d'investissements nets et incluent à la fois les instruments financiers dérivés et non dérivés.

Au 31 décembre 2014, le montant des instruments financiers dérivés et non dérivés au titre de la couverture d'investissement net s'élève à 7 012m d'équivalent USD (7 866m d'USD en 2013) dans les sociétés Holding et environ 2 889m d'équivalent USD (2 500m d'USD en 2013) au niveau d'Ambev. Ces dérivés et non dérivés sont utilisés pour couvrir des activités à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle est principalement libellée en peso argentin, réal brésilien, boliviano bolivien, dollar canadien, peso chilien, peso dominicain, euro, peso mexicain, livre sterling, rouble russe, won sud-coréen et dollar américain.

### Risque de change des dettes libellées en monnaies étrangères

La politique d'AB InBev est de maintenir, dans la mesure du possible, la dette de ses filiales dans leur monnaie fonctionnelle. Lorsque ce n'est pas le cas, une couverture est mise en place à moins que son coût ne soit supérieur à ses avantages. Les décisions concernant les taux d'intérêt et la répartition des devises pour les dettes et la trésorerie sont prises au niveau global et prennent en compte l'approche globale de gestion des risques.

Une description de la couverture du risque devise des instruments de dette émis dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de la filiale est donnée ci-dessous dans la section du *Risque de Taux d'Intérêts*.

### Analyse de sensibilité aux monnaies étrangères

**Risque transactionnel de change** La plupart des instruments financiers monétaires non dérivés d'AB InBev sont soit libellés dans la devise fonctionnelle de la filiale, soit convertis dans la devise fonctionnelle au moyen de dérivés. Cependant, la société a des positions ouvertes dans certains pays pour lesquelles les couvertures sont limitées par le manque de liquidité du marché local empêchant la société d'avoir une couverture à un coût raisonnable. Le risque transactionnel de change provient principalement de positions ouvertes en couronne tchèque, en forint hongrois, en peso mexicain, en livre sterling, en rouble russe et en hryvnia ukrainien par rapport à l'USD et à l'euro. AB InBev a estimé le changement raisonnable possible du cours de change sur la base du taux de volatilité moyen des couples de devises suivantes :

|                                    | 2014                                |  |                             |
|------------------------------------|-------------------------------------|--|-----------------------------|
|                                    | Taux de clôture<br>31 décembre 2014 | Taux de<br>clôture possible <sup>1</sup> | Volatilité des<br>taux en % |
| Livre sterling/Euro                | 1,28                                | 1,21 – 1,36                              | 5,76 %                      |
| Euro/Couronne tchèque              | 27,73                               | 27,11 – 28,36                            | 2,26 %                      |
| Euro/Forint hongrois               | 315,56                              | 294,18 – 336,93                          | 6,77 %                      |
| Euro/Rouble russe                  | 68,30                               | 49,11 – 87,5                             | 28,10 %                     |
| Euro/Hryvnia ukrainien             | 19,14                               | 13,61 – 24,68                            | 28,90 %                     |
| Dollar américain/Euro              | 0,82                                | 0,77 – 0,87                              | 6,14 %                      |
| Dollar américain/Peso mexicain     | 14,72                               | 13,69 – 15,75                            | 7,00 %                      |
| Dollar américain /Livre sterling   | 0,64                                | 0,61 – 0,68                              | 5,59 %                      |
| Dollar américain/Rouble russe      | 56,26                               | 41,27 – 71,25                            | 26,65 %                     |
| Dollar américain/Ukrainian hryvnia | 15,77                               | 11,27 – 20,27                            | 28,54 %                     |

|                                    | 2013                                |  |                             |
|------------------------------------|-------------------------------------|--|-----------------------------|
|                                    | Taux de clôture<br>31 décembre 2013 | Taux de<br>clôture possible <sup>2</sup> | Volatilité des<br>taux en % |
| Livre sterling/Euro                | 1,20                                | 1,12 – 1,28                              | 6,96 %                      |
| Euro/Couronne tchèque              | 27,43                               | 25,67 – 29,18                            | 6,39 %                      |
| Euro/Forint hongrois               | 297,00                              | 274,46 – 319,54                          | 7,59 %                      |
| Euro/Ukrainian hryvnia             | 11,02                               | 10,18 – 11,87                            | 7,64 %                      |
| Dollar américain/Euro              | 0,73                                | 0,67 – 0,78                              | 7,09 %                      |
| Dollar américain /peso Mexicain    | 13,08                               | 11,67 – 14,5                             | 10,80 %                     |
| Dollar américain/Rouble russe      | 32,73                               | 30,29 – 35,17                            | 7,45 %                      |
| Dollar américain/Ukrainian hryvnia | 7,99                                | 7,78 – 8,21                              | 2,72 %                      |

<sup>1</sup> L'analyse de sensibilité est évaluée en fonction de la volatilité annuelle en utilisant quotidiennement des données de marché observables pendant 250 jours au 31 décembre 2014.

<sup>2</sup> L'analyse de sensibilité est évaluée en fonction de la volatilité annuelle en utilisant quotidiennement des données de marché observables pendant 250 jours au 31 décembre 2013.

Si la couronne tchèque, le forint hongrois, le peso mexicain, la livre sterling, le rouble russe et le hryvnia ukrainien s'étaient affaiblis/renforcés en 2014 en tenant compte des changements estimés ci-dessus face à l'euro ou l'USD, toute autre variable restant constante, l'impact sur le résultat consolidé de 2014 avant impôts aurait été d'environ 103m d'USD (19m d'USD en 2013) supérieur/inférieur.

De plus, l'analyse de sensibilité<sup>1</sup> d'AB InBev sur les taux de change réalisée sur l'ensemble de ses positions dérivées au 31 décembre 2014 montre un impact positif/négatif avant impôt sur les réserves de 446m d'USD (427m d'USD en 2013).

### Résultats nets de change

Le résultat de change reconnu sur les positions couvertes et non couvertes ainsi que sur les instruments dérivés de couverture y afférents peut être résumé comme suit, par type de relation de couverture :

| Millions d'USD   | 2014       | 2013         |
|--|------------|--------------|
| Couvertures de juste valeur – éléments couverts  | –          | –            |
| Couvertures de juste valeur – instruments de couverture  | –          | (2)          |
| Couvertures de flux de trésorerie – éléments couverts  | (60)       | 2            |
| Couvertures de flux de trésorerie – instruments de couverture (sortis des capitaux propres)                            | 53         | (1)          |
| Éléments couverts ne faisant pas partie d'une relation de comptabilité de couverture – couvertures économiques         | –          | (122)        |
| Instruments de couverture ne faisant pas partie d'une relation de comptabilité de couverture – couvertures économiques | 11         | 125          |
| Autres résultats - hors couverture   | 315        | (297)        |
|  | <b>319</b> | <b>(295)</b> |

### B. Risque de taux d'intérêt

L'entreprise a une approche dynamique de la couverture de taux d'intérêt qui consiste à établir une combinaison optimale de taux d'emprunt fixes et variables. Cette combinaison est revue périodiquement. L'objectif de cette politique est d'atteindre un équilibre optimal entre le coût de financement et la volatilité des résultats financiers, tout en tenant compte des conditions de marché ainsi que de la stratégie globale d'AB InBev.

#### Couvertures de juste valeur

**Couvertures de l'obligation en livre sterling (risque de change + risque de taux d'intérêt sur les emprunts en livre sterling)** En juin 2009, la société a émis une obligation en livre sterling pour une valeur de 750m de livres sterling. Le taux d'intérêt de cette obligation à échéance juin 2017 s'élève à 6,50 %.

La société a conclu des swaps de taux d'intérêt et de change fixe livre sterling/variable euro pour gérer et réduire l'impact des variations de taux de change en livre sterling et du taux d'intérêt de cette obligation.

Ces instruments dérivés ont été désignés comme une couverture de juste valeur.

**Couvertures des obligations à taux fixe en USD (risque de taux d'intérêt sur les emprunts en USD)** En mai 2009, la société a émis une série d'obligations à taux fixe pour un montant total de 1,0 milliard d'USD. Le taux d'intérêt de ces obligations venant à échéance en novembre 2019 s'élève à 6,875 %.

En mars 2010, la société a émis une série d'obligations à taux fixe pour un montant total de 1,0 milliard d'USD. Le taux d'intérêt de ces obligations venant à échéance en avril 2020 s'élève à 5,00 %.

La société a conclu plusieurs swaps de taux d'intérêt fixe/taux d'intérêt variable en USD afin de gérer et réduire l'impact des variations de taux d'intérêt en USD sur la juste valeur de ces obligations.

Ces instruments dérivés ont été désignés comme couverture de juste valeur.

**Couvertures des obligations d'Ambev (risque de taux d'intérêt sur les emprunts en réal brésilien)** En juillet 2007, Ambev a émis des obligations en réal brésilien (« Bond 17 ») avec un taux d'intérêt de 9,5 %, qui est remboursable semestriellement et viennent à échéance en juillet 2017.

Ambev a conclu un swap taux d'intérêt fixe/taux d'intérêt variable afin de couvrir le risque de taux d'intérêt sur une telle obligation. Ces instruments dérivés ont été désignés comme une couverture de juste valeur.

<sup>1</sup> L'analyse de sensibilité est évaluée en fonction de la volatilité annuelle en utilisant quotidiennement des données de marché observables pendant 250 jours au 31 décembre 2014.

**Couvertures des obligations à taux fixe en USD (risque de taux d'intérêt sur les emprunts en USD)** En janvier 2014, la société a émis une série d'obligations à taux fixe pour un montant total de 1,25 milliard d'USD, avec un taux d'intérêt de 2,15 % et venant à échéance en février 2019.

La société a conclu différents swaps de taux d'intérêt fixe/variable en USD afin de gérer et réduire l'impact des variations de taux d'intérêt en USD de ces obligations.

Ces instruments dérivés ont été désignés comme une couverture de juste valeur.

#### **Couvertures des flux de trésorerie**

**Le risque de fluctuation de taux d'intérêt sur les emprunts en USD** A la suite du refinancement et du remboursement des lignes de crédit senior 2008 et 2010, des swaps de taux d'intérêts qui avaient été qualifiés de couverture du financement de l'acquisition d'Anheuser-Busch ne couvraient plus aucun sous-jacent du fait du remboursement d'une partie de ces lignes de crédit. Afin de neutraliser le risque de taux d'intérêt, ces dérivés ne couvrant plus de sous-jacent ont été compensés par d'autres instruments.

Au 31 décembre 2014 et 2013, il n'y avait plus de position ouverte servant à couvrir l'exposition d'intérêt sur le solde ouvert de la ligne de crédit senior 2010 et les swaps de taux d'intérêt restants sont venus à échéance durant l'exercice 2014.

**Couvertures des obligations en dollar canadien (risque de change + risque de taux d'intérêt sur les emprunts en dollar canadien)** En janvier 2013, la société a émis une série d'obligations pour un montant total de 1,2 milliard de dollar canadien. Ces obligations portent intérêt à 2,375 % avec une échéance en janvier 2018, ou portent intérêt à 3,375 % avec une échéance en janvier 2023.

La société a conclu différents swaps de taux d'intérêt et de change fixe dollar canadien/variable euro afin de gérer et réduire l'impact des variations de taux de change en dollar canadien et du taux d'intérêt de ces obligations.

Ces instruments dérivés ont été désignés comme des couvertures de flux de trésorerie.

**Couvertures des obligations en livre sterling (risque de change + risque de taux d'intérêt sur les emprunts en livre sterling)** En septembre 2013, la société a émis des obligations en livre sterling pour une valeur de 500m de livres sterling. Le taux d'intérêt de ces obligations à échéance septembre 2025 s'élève à 4,00 % par an.

La société a conclu différents swaps de taux d'intérêt et de change fixe livre sterling/variable euro pour gérer et réduire l'impact des variations de taux de change en livre sterling et du taux d'intérêt de cette obligation.

Ces instruments dérivés ont été désignés comme des couvertures de flux de trésorerie.

#### **Couvertures économiques**

**Couverture d'obligations en franc suisse (risque de change + risque de taux d'intérêt sur les emprunts en franc suisse)** En mai 2009, la société a émis des obligations en franc suisse pour une valeur de 600m de francs suisses. Ces obligations sont arrivées à échéance en juin 2014.

La société a conclu des swaps de taux d'intérêt et de change franc suisse fixe/euro variable pour gérer et réduire l'impact des variations de taux de change en franc suisse et du taux d'intérêt de ces obligations.

Ces instruments dérivés étaient considérés et comptabilisés comme des couvertures de juste valeur en 2009. En 2010, bien que ces dérivés soient toujours considérés comme des couvertures économiques, la désignation comptable de couverture a été interrompue.

Au 31 décembre 2014, il n'y avait plus de solde résiduel et de positions ouvertes liés à ces obligations en franc suisse.

**Couverture de titres de dette négociables (risque de taux d'intérêt en réal brésilien)** Au cours de 2014, Ambev a investi dans des titres de dettes d'état en réal brésilien très liquides. Ces instruments à taux fixe sont inclus dans la catégorie « détenus à des fins de transaction ».

La société a aussi conclu des contrats à terme de taux d'intérêt afin de compenser le risque de taux d'intérêt en réal brésilien de ces obligations d'état. Aucune comptabilité de couverture n'a été désignée puisque ces deux instruments sont comptabilisés à leur juste valeur par le biais du résultat.

**Analyse de sensibilité aux taux d'intérêt**

Le tableau ci-dessous présente les taux d'intérêt effectifs des dettes financières productives d'intérêts à la date de clôture ainsi que la répartition par devises dans lesquelles les emprunts sont libellés :

| 31 décembre 2014                           | Avant couverture        |                  | Après couverture        |                  |
|--|-------------------------|------------------|-------------------------|------------------|
|  | Taux d'intérêt effectif | Valeur comptable | Taux d'intérêt effectif | Valeur comptable |
| <b>Dettes financières portant intérêts</b> |                         |                  |                         |                  |
| Millions d'USD                             |                         |                  |                         |                  |
| <b>Taux variable</b>                       |                         |                  |                         |                  |
| Réal brésilien                             | 7,24 %                  | 438              | 8,74 %                  | 668              |
| Euro                                       | 0,36 %                  | 1 328            | 2,70 %                  | 2 844            |
| Rouble russe                               | –                       | –                | 8,96 %                  | 94               |
| Dollar américain                           | 0,98 %                  | 745              | 2,62 %                  | 3 539            |
| Autres                                     | 11,12 %                 | 26               | 11,12 %                 | 26               |
|  |                         | <b>2 537</b>     |                         | <b>7 171</b>     |
| <b>Taux fixe</b>                           |                         |                  |                         |                  |
| Peso argentin                              | 23,69 %                 | 37               | 23,69 %                 | 37               |
| Réal brésilien                             | 7,99 %                  | 595              | 7,96 %                  | 457              |
| Dollar canadien                            | 3,14 %                  | 1 548            | 3,22 %                  | 1 161            |
| Peso dominicain                            | 10,38 %                 | 23               | 10,38 %                 | 23               |
| Euro                                       | 3,02 %                  | 10 246           | 2,90 %                  | 12 822           |
| Livre sterling                             | 6,71 %                  | 2 816            | 9,34 %                  | 888              |
| Won sud-coréen                             | –                       | –                | 2,26 %                  | 500              |
| Dollar américain                           | 4,02 %                  | 33 312           | 4,13 %                  | 28 055           |
| Autres                                     | 7,18 %                  | 8                | 7,18 %                  | 8                |
|  |                         | <b>48 585</b>    |                         | <b>43 951</b>    |

| 31 décembre 2013                           | Avant couverture        |                  | Après couverture        |                  |
|--|-------------------------|------------------|-------------------------|------------------|
|  | Taux d'intérêt effectif | Valeur comptable | Taux d'intérêt effectif | Valeur comptable |
| <b>Dettes financières portant intérêts</b> |                         |                  |                         |                  |
| Millions d'USD                             |                         |                  |                         |                  |
| <b>Taux variable</b>                       |                         |                  |                         |                  |
| Réal brésilien                             | 7,17 %                  | 535              | 8,16 %                  | 862              |
| Dollar canadien                            | 0,98 %                  | 6                | 0,98 %                  | 6                |
| Peso dominicain                            | 8,07 %                  | 12               | 8,07 %                  | 12               |
| Euro                                       | 4,40 %                  | 69               | 5,70 %                  | 2 406            |
| Rouble russe                               | –                       | –                | 6,10 %                  | 184              |
| Dollar américain                           | 0,81 %                  | 1 229            | 0,77 %                  | 899              |
|  |                         | <b>1 851</b>     |                         | <b>4 369</b>     |
| <b>Taux fixe</b>                           |                         |                  |                         |                  |
| Réal brésilien                             | 7,93 %                  | 611              | 7,55 %                  | 492              |
| Dollar canadien                            | 3,14 %                  | 1 682            | 3,22 %                  | 1 263            |
| Yuan chinois                               | 7,11 %                  | 7                | 7,11 %                  | 7                |
| Peso dominicain                            | 13,00 %                 | 20               | 13,00 %                 | 20               |
| Euro                                       | 3,61 %                  | 10 055           | 3,59 %                  | 10 928           |
| Livre sterling                             | 5,69 %                  | 3 031            | 9,75 %                  | 890              |
| Franc suisse                               | 4,51 %                  | 673              | –                       | –                |
| Dollar américain                           | 4,21 %                  | 31 195           | 4,18 %                  | 31 156           |
|  |                         | <b>47 274</b>    |                         | <b>44 756</b>    |

Au 31 décembre 2014, la valeur comptable totale des dettes financières portant intérêts à taux variables et fixes avant couverture comme détaillée ci-dessus inclut les découverts bancaires de 41m d'USD.

Comme présenté dans le tableau ci-dessus, 7 171m d'USD ou 14,03 % des passifs financiers productifs d'intérêts sont à taux d'intérêt variable. L'entreprise estime que la variation raisonnable possible des taux d'intérêt de marché applicable à sa dette à taux variable après couverture se présente de la manière suivante :

|                  | 2014  |                                     |   |
|------------------|---|-------------------------------------|---|
|                  | Taux d'intérêt<br>31 December 2014 <sup>1</sup> | Taux moyen<br>possible <sup>2</sup> | Volatilité<br>possible des<br>taux en % |
| Réal brésilien   | 11,11 %   | 10,25 % - 11,97 %                   | 7,72 %                                  |
| Euro             | 0,08 %  | 0,04 % - 0,11 %                     | 43,74 %                                 |
| Rouble russe     | 23,77 %   | 11,93 % - 35,61 %                   | 49,79 %                                 |
| Dollar américain | 0,26 %  | 0,23 % - 0,28 %                     | 9,16 %                                  |

  

|                  | 2013  |                                     |   |
|------------------|---|-------------------------------------|---|
|                  | Taux d'intérêt<br>31 December 2013 <sup>1</sup> | Taux moyen<br>possible <sup>2</sup> | Volatilité<br>possible des<br>taux en % |
| Réal brésilien   | 9,44 %  | 8,17 % - 10,7 %                     | 13,41 %                                 |
| Dollar canadien  | 1,28 %  | 1,27 % - 1,28 %                     | 0,60 %                                  |
| Peso dominicain  | 6,25 %  | 3,61 % - 8,89 %                     | 42,16 %                                 |
| Euro             | 0,29 %  | 0,24 % - 0,33 %                     | 16,02 %                                 |
| Rouble russe     | 7,15 %  | 6,68 % - 7,62 %                     | 6,61 %                                  |
| Dollar américain | 0,25 %  | 0,23 % - 0,26 %                     | 7,29 %                                  |

Si AB InBev applique l'augmentation/la diminution possible des taux d'intérêt de marché mentionnés ci-dessus sur sa dette à taux d'intérêt variable au 31 décembre 2014, toute autre variable restant constante par ailleurs, les charges d'intérêts de 2014 auraient été plus élevées/moins élevées de 19m d'USD (2013 : 13m d'USD). Cet effet serait compensé par une augmentation/diminution de 70m d'USD des produits d'intérêt sur les actifs financiers d'AB InBev productifs d'intérêts (2013 : 82m d'USD).

### Charges d'intérêts

Les charges d'intérêts comptabilisées sur les passifs financiers couverts et non couverts ainsi que les charges d'intérêts nettes relatives aux instruments dérivés de couvertures sont détaillées ci-dessous :

| Millions d'USD   | 2014           | 2013           |
|--|----------------|----------------|
| Passifs financiers au coût amorti – non couverts   | (2 236)        | (2 066)        |
| Couverture de juste valeur – éléments couverts   | (97)           | (106)          |
| Couverture de juste valeur – instruments de couverture   | 42             | 21             |
| Couvertures de flux de trésorerie – éléments couverts  | (35)           | –              |
| Couvertures de flux de trésorerie – instruments de couverture (sortis des capitaux propres)                            | 10             | (5)            |
| Couvertures nettes d'investissement – instruments de couverture (composante intérêt)                                   | 192            | 94             |
| Éléments couverts ne faisant pas partie d'une relation de comptabilité de couverture – couvertures économiques         | (9)            | (24)           |
| Instruments de couverture ne faisant pas partie d'une relation de comptabilité de couverture – couvertures économiques | 125            | 43             |
|  | <b>(2 008)</b> | <b>(2 043)</b> |

### C. Risque lié aux prix des matières premières

Les marchés des matières premières ont connu et continueront à connaître des fluctuations de prix. AB InBev utilise dès lors des contrats d'achat à prix fixe et des dérivés sur matières premières afin de minimiser son exposition à la volatilité du prix des matières premières. L'entreprise est principalement exposée aux risques liés aux matières premières suivantes : aluminium, charbon, orge, grains de maïs, sirop de maïs, carton ondulé, mazout, verres, houblon, étiquettes, malt, gaz naturel, jus d'orange, riz, acier et blé. Au 31 décembre 2014, la société dispose des instruments dérivés non dénoués sur les matières premières suivantes (montant notionnel) : swaps d'aluminium pour 1 470m d'USD (2013 : 1 710m d'USD), swaps de gaz naturel et dérivés d'énergie pour 330m d'USD (2013 : 330m d'USD), contrats à terme négociés sur le marchés futures du sucre de 83m d'USD (2013 : 147m d'USD), swaps de maïs pour 285m d'USD (2013 : 332m d'USD), contrats à terme négociés sur le marché du blé pour 648m d'USD (2013 : 390m d'USD), swaps de riz pour 76m d'USD (2013 : 70m d'USD) et des dérivés de plastique pour 146m d'USD (2013 : 16m d'USD). D'un point de vue comptable, ces couvertures ont été désignées comme des couvertures de flux de trésorerie.

<sup>1</sup> Taux interbancaire offert ; applicable à 3 mois au 31/12/2014 et au 31/12/2013.

<sup>2</sup> L'analyse de sensibilité est évaluée en fonction de la volatilité annuelle en utilisant des données journalières de marché observables pendant 250 jours au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2013. Pour la dette variable en réal brésilien, le taux d'intérêt de marché estimé est composé du certificat de dépôt interbancaire (« CDI ») et du taux d'intérêt long terme (« TJLP »). En ce qui concerne les autres taux d'intérêt du marché, l'analyse de l'entreprise est basée sur le taux interbancaire à 3 mois applicable pour les monnaies concernées (par exemple EURIBOR 3M, LIBOR 3M).

### Analyse de sensibilité aux prix des matières premières

La variation du prix des matières premières sur les expositions liées aux dérivés d'AB InBev n'aurait pas eu d'impact significatif sur les profits 2014, dans la mesure où ces dérivés matières premières sont désignés comme entrant dans une comptabilité de couverture.

Le tableau ci-dessous montre l'impact estimé, sur les réserves, de variations du prix des matières premières, pour lesquelles AB InBev a des expositions significatives au 31 décembre 2014 liées à ces dérivés.

| Millions d'USD | 2014                                    |                       |                     |
|----------------|---|-----------------------|---------------------|
|                | Impact avant impôt sur capitaux propres |                       |                     |
|                | Volatilité des prix en % <sup>1</sup>   | Augmentation des prix | Diminution des prix |
| Aluminium      | 15,81 %                                 | 197                   | (197)               |
| Sucre          | 26,74 %                                 | 53                    | (53)                |
| Blé            | 26,57 %                                 | 57                    | (57)                |
| Énergie        | 22,48 %                                 | 67                    | (67)                |
| Riz            | 16,72 %                                 | 13                    | (13)                |
| Maïs           | 22,30 %                                 | 59                    | (59)                |

| Millions d'USD | 2013                                    |                       |                     |
|----------------|---|-----------------------|---------------------|
|                | Impact avant impôt sur capitaux propres |                       |                     |
|                | Volatilité des prix en % <sup>2</sup>   | Augmentation des prix | Diminution des prix |
| Aluminium      | 16,89 %                                 | 244                   | (244)               |
| Sucre          | 18,23 %                                 | 27                    | (27)                |
| Blé            | 19,73 %                                 | 1                     | (1)                 |
| Énergie        | 13,77 %                                 | 46                    | (46)                |
| Riz            | 18,19 %                                 | 11                    | (11)                |
| Maïs           | 37,72 %                                 | 93                    | (93)                |

### D. Risque de prix des actions

AB InBev a contracté une série de contrats dérivés pour couvrir le risque émanant des différents programmes de paiements fondés sur des actions. Le but de ces dérivés est principalement de couvrir efficacement le risque d'une hausse du prix des actions AB InBev impactant de manière négative les flux de trésorerie futurs au titre des paiements fondés sur des actions. Par ailleurs, AB InBev a conclu une série de contrats dérivés pour couvrir l'instrument d'actions différées lié à l'acquisition de Modelo (voir aussi Note 11 *Charges et produits financiers* et Note 21 *Modifications des capitaux propres et résultat par action*). La plupart de ces instruments dérivés ne répondent pas aux critères nécessaires à la comptabilité de couverture. Par conséquent, ils n'ont pas été associés à une relation de couverture.

Au 31 décembre 2014, un risque équivalent à 56,7m d'actions d'AB InBev a été couvert, générant un produit de 1 220m d'USD comptabilisé au compte de résultats de la période, dont 711m d'USD liés aux programmes de paiement fondés sur des actions de la société et 509m d'USD liés à l'opération avec Modelo (voir aussi Note 11 *Charges et produits financiers*).

En 2012, 2013 et 2014, AB InBev a réinitialisé avec les contreparties certains contrats dérivés au prix du marché, entraînant ainsi un encaissement de 675m d'USD, 515m d'USD et 155m d'USD respectivement en 2012, 2013 et 2014, et une diminution du risque de contrepartie.

### Analyse de sensibilité du prix des actions

L'analyse de sensibilité menée sur le programme de couverture des paiements fondés sur des actions, en prenant l'hypothèse d'une volatilité<sup>1</sup> raisonnable et possible du prix des actions d'AB InBev égale à 18,29 % (2013 : 23,47 %), toutes les autres variables restant constantes par ailleurs, met en évidence un impact positif/négatif sur le bénéfice 2014 avant impôt de 1 183m d'USD (2013 : 1 272m d'USD).

### E. Risque de crédit

Le risque de crédit couvre toutes les formes de défaillances de la contrepartie notamment lorsqu'elle ne respecte pas ses engagements envers AB InBev en ce qui concerne les prêts, couvertures, accords et autres activités financières. L'entreprise a établi une politique de crédit et l'exposition aux risques de crédit des tiers est suivie de manière rigoureuse.

<sup>1</sup> L'analyse de sensibilité est évaluée en fonction de la volatilité annuelle en utilisant quotidiennement des données de marché observables pendant 250 jours au 31 décembre 2014.

<sup>2</sup> L'analyse de sensibilité est évaluée en fonction de la volatilité annuelle en utilisant quotidiennement des données de marché observables pendant 250 jours au 31 décembre 2013.

AB InBev atténue son exposition aux risques de crédit des tiers par l'application de règles minimum à respecter quant au risque de crédit à la contrepartie, par la diversification des contreparties, en travaillant avec des plafonds convenus pour les contreparties et en mettant des limites d'échéances aux actifs financiers. L'entreprise a par ailleurs conclu des accords de compensation avec toutes les institutions financières qui sont contreparties d'instruments financiers dérivés de gré à gré. Ces accords autorisent la compensation entre les actifs et passifs résultant de différentes transactions avec la même contrepartie. Sur base de ces facteurs, AB InBev considère que les risques de défaillances de contrepartie au 31 décembre 2014 sont limités.

AB InBev a établi des notes minimum en matière de risque de crédit et rentre en relation seulement avec des institutions financières notées « investment grade ». L'entreprise surveille de près les expositions de crédit de la contrepartie et revoit immédiatement l'estimation en cas de diminution du niveau. Afin d'atténuer le risque antérieur au règlement des instruments, les standards minimums de crédit exigés de la contrepartie deviennent plus stricts lorsque la durée des instruments financiers dérivés augmente. Afin de minimiser la concentration du risque de crédit de la contrepartie, l'entreprise conclut des transactions dérivées avec différentes institutions financières.

### Exposition au risque de crédit

La valeur nette comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale au risque de crédit de l'entreprise. La valeur comptable est présentée nette de dépréciation. L'exposition maximale au risque de crédit à la date de clôture était de :

| Millions d'USD                          | 2014          |              |                        | 2013          |              |                        |
|---|---------------|--------------|------------------------|---------------|--------------|------------------------|
|   | Brute         | Dépréciation | Valeur nette comptable | Brute         | Dépréciation | Valeur nette comptable |
| Détenus à des fins de transaction       | 301           | –            | 301                    | 123           | –            | 123                    |
| Détenus en vue de la vente              | 108           | (11)         | 97                     | 183           | (13)         | 170                    |
| Détenus jusqu'à la date d'échéance      | 21            | –            | 21                     | 23            | –            | 23                     |
| Créances commerciales                   | 3 488         | (260)        | 3 228                  | 3 052         | (249)        | 2 803                  |
| Dépôts de trésorerie en garantie        | 229           | –            | 229                    | 240           | –            | 240                    |
| Prêts aux clients                       | 121           | (30)         | 91                     | 198           | (84)         | 114                    |
| Autres créances                         | 2 281         | (128)        | 2 153                  | 2 885         | (162)        | 2 723                  |
| Actifs financiers dérivés               | 2 244         | –            | 2 244                  | 727           | –            | 727                    |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 8 357         | –            | 8 357                  | 9 839         | –            | 9 839                  |
|   | <b>17 150</b> | <b>(429)</b> | <b>16 721</b>          | <b>17 270</b> | <b>(508)</b> | <b>16 762</b>          |

Au 31 décembre 2014, il n'existait pas de concentration significative de risques de crédit avec une seule contrepartie et aucun client ne représentait à lui seul plus de 10 % du chiffre d'affaires total du groupe en 2014.

### Dépréciation

La dépréciation pour perte de valeur se décompose comme suit par classe d'actif financier :

| Million d'USD                                | 2014                       |                       |                   |                 |   |              |
|--|----------------------------|-----------------------|-------------------|-----------------|---|--------------|
|  | Détenus en vue de la vente | Créances commerciales | Prêts aux clients | Autres créances | Trésorerie et équivalents de trésorerie | Total        |
| Solde au 1 <sup>er</sup> janvier             | (13)                       | (249)                 | (84)              | (162)           | –                                       | (508)        |
| Charges de dépréciation                      | (1)                        | (37)                  | (1)               | –               | –                                       | (39)         |
| Dé-comptabilisation                          | 2                          | 28                    | 38                | 15              | –                                       | 83           |
| Conversion des monnaies étrangères et autres | 1                          | (2)                   | 17                | 19              | –                                       | 35           |
| <b>Solde au 31 décembre</b>                  | <b>(11)</b>                | <b>(260)</b>          | <b>(30)</b>       | <b>(128)</b>    | <b>–</b>                                | <b>(429)</b> |

| Million d'USD                      | 2013                       |                       |                   |                 |   |              |
|------------------------------------|----------------------------|-----------------------|-------------------|-----------------|---|--------------|
|                                    | Détenus en vue de la vente | Créances commerciales | Prêts aux clients | Autres créances | Trésorerie et équivalents de trésorerie | Total        |
| Solde au 1 <sup>er</sup> janvier   | (48)                       | (246)                 | (100)             | (134)           | –                                       | (528)        |
| Charges de dépréciation            | (69)                       | (53)                  | –                 | (1)             | –                                       | (123)        |
| Dé-comptabilisation                | 104                        | 41                    | 19                | 2               | –                                       | 204          |
| Conversion des monnaies étrangères | –                          | 9                     | (3)               | (29)            | –                                       | (23)         |
| <b>Solde au 31 décembre</b>        | <b>(13)</b>                | <b>(249)</b>          | <b>(84)</b>       | <b>(162)</b>    | <b>–</b>                                | <b>(508)</b> |

## F. Risque de liquidité

Les principales sources de trésorerie d'AB InBev ont été historiquement les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles, l'émission de dette, les emprunts bancaires et l'émission d'actions. Les besoins de trésorerie significatifs de la société reprennent :

- le service de la dette ;
- les dépenses d'investissement ;
- les investissements dans des sociétés ;
- l'augmentation de parts détenues dans les filiales d'AB InBev ou entreprises dans lesquelles la société détient des parts de capital ;
- les programmes de rachat d'actions ; et
- la rémunération des capitaux propres.

L'entreprise considère que les flux de trésorerie des activités opérationnelles, la trésorerie disponible et les équivalents de trésorerie et placements à court terme, ainsi que les instruments dérivés et l'accès aux lignes de crédit, seront suffisants pour couvrir les dépenses d'investissement, les passifs financiers et les versements de dividendes à venir. La société a l'intention de continuer à réduire son endettement financier par le biais de solides flux de trésorerie opérationnels combinés à un refinancement récurrent.

Le tableau ci-dessous représente les échéances nominales contractuelles des dettes financières non-dérivées incluant les paiements d'intérêts et les actifs et passifs financiers dérivés :

| Millions d'USD  | 2014                          |                                 |                 |                |                |                 |                 |
|---|-------------------------------|---------------------------------|-----------------|----------------|----------------|-----------------|-----------------|
|   | Valeur comptable <sup>1</sup> | Flux de trésorerie contractuels | Moins d'un an   | 1-2 ans        | 2-3 ans        | 3-5 ans         | Plus de 5 ans   |
| <b>Passifs financiers non-dérivés</b>                         |                               |                                 |                 |                |                |                 |                 |
| Emprunts bancaires garantis                                   | (286)                         | (313)                           | (124)           | (82)           | (32)           | (46)            | (29)            |
| Billets de trésorerie   | (2 211)                       | (2 214)                         | (2 214)         | –              | –              | –               | –               |
| Emprunts bancaires non garantis                               | (820)                         | (889)                           | (590)           | (168)          | (69)           | (62)            | –               |
| Obligations émises non garanties                              | (47 549)                      | (66 851)                        | (5 715)         | (4 212)        | (8 339)        | (13 154)        | (35 431)        |
| Autres emprunts non garantis                                  | (82)                          | (175)                           | (35)            | (21)           | (18)           | (22)            | (79)            |
| Dettes de contrats de location-financement                    | (133)                         | (244)                           | (14)            | (14)           | (14)           | (34)            | (168)           |
| Découverts bancaires  | (41)                          | (41)                            | (41)            | –              | –              | –               | –               |
| Dettes commerciales et autres dettes                          | (18 909)                      | (19 151)                        | (17 908)        | (356)          | (215)          | (163)           | (509)           |
|   | <b>(70 031)</b>               | <b>(89 878)</b>                 | <b>(26 641)</b> | <b>(4 853)</b> | <b>(8 687)</b> | <b>(13 481)</b> | <b>(36 216)</b> |
| <b>Actifs et passifs financiers dérivés</b>                   |                               |                                 |                 |                |                |                 |                 |
| Dérivés des taux d'intérêt                                    | 33                            | 33                              | 47              | 21             | (11)           | (24)            | –               |
| Dérivés de change des monnaies étrangères                     | (277)                         | (281)                           | (281)           | –              | –              | –               | –               |
| Swaps de taux d'intérêt et de change                          | 319                           | 384                             | 83              | 41             | 103            | 116             | 41              |
| Dérivés des matières premières propres                        | (166)                         | (169)                           | (171)           | 2              | –              | –               | –               |
|   | <b>1 258</b>                  | <b>1 246</b>                    | <b>1 028</b>    | <b>218</b>     | <b>–</b>       | <b>–</b>        | <b>–</b>        |
|   | <b>1 167</b>                  | <b>1 213</b>                    | <b>706</b>      | <b>282</b>     | <b>92</b>      | <b>92</b>       | <b>41</b>       |
| Dont : liés directement aux couvertures de flux de trésorerie | (45)                          | (47)                            | (46)            | 2              | 41             | (43)            | (1)             |

<sup>1</sup> La « valeur comptable » se réfère à la valeur nette comptable comptabilisée au bilan à chaque date de clôture.

| Millions d'USD  | 2013                          |                                 |                 |                |                |                 |                 |
|---|-------------------------------|---------------------------------|-----------------|----------------|----------------|-----------------|-----------------|
|   | Valeur comptable <sup>1</sup> | Flux de trésorerie contractuels | Moins d'un an   | 1-2 ans        | 2-3 ans        | 3-5 ans         | Plus de 5 ans   |
| <b>Passifs financiers non-dérivés</b>                         |                               |                                 |                 |                |                |                 |                 |
| Emprunts bancaires garantis                                   | (286)                         | (312)                           | (104)           | (86)           | (50)           | (34)            | (38)            |
| Billets de trésorerie   | (2 065)                       | (2 066)                         | (2 066)         | –              | –              | –               | –               |
| Emprunts bancaires non garantis                               | (694)                         | (774)                           | (374)           | (206)          | (156)          | (38)            | –               |
| Obligations émises non garanties                              | (45 853)                      | (65 215)                        | (6 590)         | (6 391)        | (4 138)        | (11 758)        | (36 338)        |
| Autres emprunts garantis                                      | (87)                          | (160)                           | (20)            | (27)           | (19)           | (16)            | (78)            |
| Autres emprunts non garantis                                  | (135)                         | (256)                           | (14)            | (13)           | (14)           | (28)            | (187)           |
| Dettes de contrats de location-financement                    | (6)                           | (6)                             | (6)             | –              | –              | –               | –               |
| Dettes commerciales et autres dettes                          | (18 891)                      | (19 121)                        | (15 841)        | (1 806)        | (271)          | (260)           | (943)           |
|   | <b>(68 017)</b>               | <b>(87 910)</b>                 | <b>(25 015)</b> | <b>(8 529)</b> | <b>(4 648)</b> | <b>(12 134)</b> | <b>(37 584)</b> |
| <b>Actifs et passifs financiers dérivés</b>                   |                               |                                 |                 |                |                |                 |                 |
| Dérivés des taux d'intérêt                                    | (36)                          | (36)                            | (30)            | 1              | –              | (7)             | –               |
| Dérivés de change des monnaies étrangères                     | (64)                          | (74)                            | (74)            | –              | –              | –               | –               |
| Swaps de taux d'intérêt et de change                          | (61)                          | 76                              | 15              | 4              | 3              | 10              | 44              |
| Dérivés des matières premières                                | (149)                         | (147)                           | (154)           | 7              | –              | –               | –               |
| Dérivés des instruments de capitaux propres                   | 248                           | 248                             | 210             | 38             | –              | –               | –               |
|   | <b>(62)</b>                   | <b>67</b>                       | <b>(33)</b>     | <b>50</b>      | <b>3</b>       | <b>3</b>        | <b>44</b>       |
| Dont : liés directement aux couvertures de flux de trésorerie | (66)                          | 26                              | (61)            | 4              | 7              | 32              | 44              |

## G. Gestion du capital

AB InBev cherche à optimiser de manière continue sa structure de capital. L'objectif principal de la structure de capital est de maximiser la valeur pour les actionnaires tout en maintenant la flexibilité financière désirée afin d'exécuter les projets stratégiques. La politique en matière de structure du capital d'AB InBev et le cadre de cette politique consiste à optimiser la valeur pour l'actionnaire à travers la distribution de flux de trésorerie des filiales vers l'entreprise, tout en maintenant une notation « Investment Grade » et en minimisant les investissements présentant des rendements en dessous du coût moyen pondéré du capital d'AB InBev. Excepté les exigences de fonds propres minimum statutaires qui s'appliquent aux filiales d'AB InBev dans certains pays, AB InBev n'est assujettie à aucune exigence externe en termes de capital minimum. Lors de l'analyse de la structure de capital d'AB InBev, la société utilise la même distinction dette/fonds propres que celle appliquée dans ses comptes établis en conformité avec les normes IFRS.

## H. Juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour vendre un élément d'actif ou payé pour transférer une dette lors d'une transaction ordonnée entre intervenants du marché à la date d'évaluation. Conformément à IAS 39, tous les instruments dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur au bilan.

La juste valeur des instruments financiers dérivés est, soit le prix de marché, soit calculée à partir de modèles de valorisation prenant en compte les taux actuels du marché.

La juste valeur de ces instruments reflète généralement les montants estimés qu'AB InBev recevrait lors de la conclusion de contrats favorables ou qu'elle devrait payer pour mettre fin à des contrats défavorables à la date de clôture du bilan, et tient de ce fait compte des bénéfices et pertes non réalisés sur les contrats en cours.

<sup>1</sup>La « valeur comptable » se réfère à la valeur nette comptable comptabilisée au bilan à chaque date de clôture.

Le tableau suivant résume pour chaque type d'instrument dérivé, la juste valeur comptabilisée comme actifs ou passifs au bilan :

| Millions d'USD  | Actifs       |            | Passifs        |              | Net          |             |
|---|--------------|------------|----------------|--------------|--------------|-------------|
|   | 2014         | 2013       | 2014           | 2013         | 2014         | 2013        |
| <b>Monnaies étrangères</b>                                      |              |            |                |              |              |             |
| Contrats de change à terme                                      | 420          | 200        | (652)          | (322)        | (232)        | (122)       |
| Contrat de 'futures' cotés sur le cours des monnaies étrangères | 72           | 36         | (117)          | (29)         | (45)         | 7           |
| Autres dérivés sur devises                                      | –            | 51         | –              | –            | –            | 51          |
| <b>Taux d'intérêt</b>   |              |            |                |              |              |             |
| Swaps de taux d'intérêt   | 41           | 39         | (8)            | (75)         | 33           | (36)        |
| Swaps de taux d'intérêt et de change                            | 379          | 100        | (60)           | (161)        | 319          | (61)        |
| <b>Matières premières</b>                                       |              |            |                |              |              |             |
| Swaps d'aluminium   | 17           | 11         | (53)           | (100)        | (36)         | (89)        |
| Contrat de 'futures' cotés sur le cours du sucre                | 2            | 1          | (27)           | (22)         | (25)         | (21)        |
| Contrat de 'futures' cotés sur le cours du blé                  | 47           | 14         | (16)           | (19)         | 31           | (5)         |
| Autres dérivés des matières premières                           | 8            | 27         | (144)          | (61)         | (136)        | (34)        |
| <b>Fonds propres</b>  |              |            |                |              |              |             |
| Instruments de capital  | 1 258        | 248        | –              | –            | 1 258        | 248         |
|   | <b>2 244</b> | <b>727</b> | <b>(1 077)</b> | <b>(789)</b> | <b>1 167</b> | <b>(62)</b> |

Le tableau suivant reprend la valeur comptable des dettes financières productives d'intérêts à taux fixe et leur juste valeur. La juste valeur a été déterminée en utilisant la méthode habituelle de flux de trésorerie actualisés basée sur les conditions de marché existant à la date de clôture. Par conséquent, la juste valeur des dettes financières à taux d'intérêt fixe est classée au niveau 2 de la hiérarchie de juste valeur comme indiqué dans la norme IFRS 13 – *Evaluation de la juste valeur*. Les dettes financières productives d'intérêts à taux variable et toutes les dettes commerciales et autres dettes ainsi que toutes les créances commerciales et autres créances, incluant des instruments financiers dérivés, ont été exclus de l'analyse étant donné que leur valeur comptable semble être une approximation raisonnable de leur juste valeur :

| Dettes financières porteuses d'intérêt<br>Millions d'USD | 2014                          | 2013            | 2014                          | 2013            |
|--|-------------------------------|-----------------|-------------------------------|-----------------|
|  | Valeur comptable <sup>1</sup> | Juste valeur    | Valeur comptable <sup>1</sup> | Juste valeur    |
| <b>Taux fixe</b>   |                               |                 |                               |                 |
| Peso argentin  | (37)                          | (37)            | –                             | –               |
| Réal brésilien   | (595)                         | (591)           | (611)                         | (624)           |
| Dollar canadien  | (1 548)                       | (1 580)         | (1 682)                       | (1 685)         |
| Peso dominicain  | (23)                          | (23)            | (20)                          | (20)            |
| Euro   | (10 246)                      | (11 373)        | (10 055)                      | (10 577)        |
| Livre sterling   | (2 816)                       | (3 534)         | (3 031)                       | (3 615)         |
| Franc suisse   | –                             | –               | (673)                         | (687)           |
| Dollar américain   | (33 312)                      | (37 646)        | (31 195)                      | (35 028)        |
| Autres   | (8)                           | (8)             | (7)                           | (7)             |
|  | <b>(48 585)</b>               | <b>(54 792)</b> | <b>(47 274)</b>               | <b>(52 243)</b> |

Le tableau suivant, requis par la norme IFRS 13 – *Evaluation de la juste valeur*, présente un classement des évaluations à la juste valeur des instruments financiers après leur comptabilisation initiale à la juste valeur, selon des niveaux 1 à 3 qui traduisent le degré selon lequel cette juste valeur est observable :

- Niveau 1 : évaluation de la juste valeur à partir des prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.
- Niveau 2 : évaluation de la juste valeur à partir de données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix).
- Niveau 3 : évaluation de la juste valeur à partir de techniques d'évaluation pour lesquelles le niveau significatif de données le plus bas pour l'évaluation de la juste valeur n'est pas observable.

<sup>1</sup> La « valeur comptable » se réfère à la valeur nette comptable comptabilisée au bilan à chaque date de clôture.

| Hiérarchie de juste valeur 2014<br>Millions d'USD | Cours des titres<br>(non-ajustés) –<br>Niveau 1 | Contributions<br>observables<br>du marché –<br>Niveau 2 | Contributions<br>non-<br>observables<br>du marché –<br>Niveau 3 |
|---|---|---|---|
| <b>Actifs financiers</b>                          |   |   |   |
| Détenus à des fins de transaction (non-dérivés)   | 301   | –   | –   |
| Dérivés à juste valeur par le biais du résultat   | 37  | 1 352   | –   |
| Dérivés de couverture de flux de trésorerie       | 11  | 369   | –   |
| Dérivés de couverture de juste valeur             | –   | 140   | –   |
| Dérivés de couverture d'investissements nets      | 34  | 301   | –   |
|   | <b>383</b>                                      | <b>2 162</b>  | <b>–</b>  |
| <b>Passifs financiers</b>                         |   |   |   |
| Paiement différé sur acquisition de juste valeur  | –   | –   | 1 268   |
| Dérivés à juste valeur par le biais du résultat   | 65  | 459   | –   |
| Dérivés de couverture de flux de trésorerie       | 89  | 336   | –   |
| Dérivés de couverture de juste valeur             | –   | 18  | –   |
| Dérivés de couverture d'investissements nets      | 19  | 91  | –   |
|   | <b>173</b>                                      | <b>904</b>  | <b>1 268</b>  |

| Hiérarchie de juste valeur 2013<br>Millions d'USD | Cours des titres<br>(non-ajustés) –<br>Niveau 1 | Contributions<br>observables<br>du marché –<br>Niveau 2 | Contributions<br>non-<br>observables<br>du marché –<br>Niveau 3 |
|---|---|---|---|
| <b>Actifs financiers</b>                          |   |   |   |
| Détenus à des fins de transaction (non-dérivés)   | 123   | –   | –   |
| Dérivés à juste valeur par le biais du résultat   | 27  | 412   | –   |
| Dérivés de couverture de flux de trésorerie       | 100   | 119   | –   |
| Dérivés de couverture de juste valeur             | –   | 25  | –   |
| Dérivés de couverture d'investissements nets      | –   | 44  | –   |
|   | <b>250</b>                                      | <b>600</b>  | <b>–</b>  |
| <b>Passifs financiers</b>                         |   |   |   |
| Paiement différé sur acquisition de juste valeur  | –   | –   | 1 111   |
| Dérivés à juste valeur par le biais du résultat   | 16  | 392   | –   |
| Dérivés de couverture de flux de trésorerie       | 69  | 216   | –   |
| Dérivés de couverture de juste valeur             | –   | 68  | –   |
| Dérivés de couverture d'investissements nets      | 13  | 15  | –   |
|   | <b>98</b>                                       | <b>691</b>  | <b>1 111</b>  |

### Instruments dérivés

La juste valeur des dérivés cotés sur les marchés (par exemple les contrats de change à terme cotés sur un marché) est déterminée par référence aux prix officiels publiés sur les marchés d'échange respectifs (par exemple la bourse d'échange de New York). La juste valeur des dérivés de gré à gré est déterminée à l'aide de techniques de valorisation communément utilisées. Celles-ci se basent sur des informations de marché de base provenant de sources fiables d'informations financières.

### Passifs financiers non dérivés

Dans le cadre de l'accord des actionnaires entre Ambev et E. León Jimenez S.A., suite à l'acquisition de Cervecería Nacional Dominicana S.A. (« CND »), une option de vente et d'achat en place peut donner lieu pour Ambev à l'acquisition d'actions supplémentaires de CND. Au 31 décembre 2014, l'option de vente a été évaluée à 1 239 m d'USD (2013 : 1 076 m d'USD) et reconnue comme paiement différé sur les acquisitions à leur juste valeur de niveau 3. L'écart s'explique principalement par la désactualisation et les frais de change ainsi que par des pertes de juste valeur. Aucune valeur n'a été attribuée à l'option d'achat. La juste valeur des passifs financiers non dérivés est calculée à l'aide de techniques de valorisation communément utilisées (c'est à dire la valeur actualisée des flux futurs de trésorerie au taux de marché). Celles-ci se basent sur des informations de marché provenant de sources fiables d'informations financières. Comme l'option de vente peut être exercée dans le court terme, une part de la dette est présentée comme passif courant.

Les justes valeurs déterminées par référence aux prix fournis par des sources fiables d'informations financières sont vérifiées de manière périodique par rapport à d'autres sources.

### I. Compensation des actifs et passifs financiers

Les actifs et passifs financiers suivants sont soumis à des compensations, des accords de compensation globale exécutoires et des accords similaires :

| Millions d'USD                          | 2014               |                    |                       |  |                         |       |
|---|--------------------|--------------------|-----------------------|--|-------------------------|-------|
|   | Montants compensés |                    |                       | Montants non compensés                               |                         | Net   |
|   | Montants Bruts     | Montants compensés | Montants Net présenté | Montants faisant l'objet d'un accord de compensation | Garanties en trésorerie |       |
| Actif d'instruments financiers dérivés  | 2 244              | –                  | 2 244                 | (922)  | (293)                   | 1 029 |
| Passif d'instruments financiers dérivés | (1 077)            | –                  | (1 077)               | 922  | 19                      | (136) |

| Millions d'USD                          | 2013               |                    |                       |  |                         |       |
|---|--------------------|--------------------|-----------------------|--|-------------------------|-------|
|   | Montants compensés |                    |                       | Montants non compensés                               |                         | Net   |
|   | Montants Bruts     | Montants compensés | Montants Net présenté | Montants faisant l'objet d'un accord de compensation | Garanties en trésorerie |       |
| Actif d'instruments financiers dérivés  | 727                | –                  | 727                   | (601)  | –                       | 126   |
| Passif d'instruments financiers dérivés | (789)              | –                  | (789)                 | 601  | 21                      | (167) |

Pour les actifs et passifs financiers soumis à des accords de compensation globale exécutoire ou accords similaires, chaque accord entre la société et la contrepartie permet le règlement net des actifs et des passifs financiers concernés lorsque les deux parties choisissent de le faire sur une base nette. En l'absence d'un tel choix, les actifs et passifs financiers seront réglés sur une base brute. Cependant, chaque partie de l'accord de compensation globale aura l'option de régler tous les montants sur une base nette en cas de défaut de l'autre partie.

### 28. Contrats de location simple

Les créances et dettes au titre des contrats de location simples se présentent comme suit :

| Millions d'USD                          | 2014           |               |                                    |               |           |   |
|---|----------------|---------------|------------------------------------|---------------|-----------|---|
|   | Pub leases     |               | Autres Contrats de Location Simple |               |           | Obligations nettes de contrats de location simple |
|   | Preneur        | Sous-location | Preneur                            | Sous-location | Bailleur  |   |
| Echéant dans l'année                    | (121)          | 83            | (107)                              | 36            | 3         | (106)   |
| A plus d'un an et deux ans au plus      | (118)          | 79            | (89)                               | 28            | 2         | (98)  |
| A plus de deux ans et trois ans au plus | (115)          | 75            | (70)                               | 24            | 3         | (83)  |
| A plus de trois ans et cinq ans au plus | (214)          | 140           | (90)                               | 34            | 4         | (126)   |
| A plus de cinq ans                      | (704)          | 186           | (118)                              | 21            | 15        | (600)   |
|   | <b>(1 272)</b> | <b>563</b>    | <b>(474)</b>                       | <b>143</b>    | <b>27</b> | <b>(1 013)</b>                                    |

| Millions d'USD                          | 2013           |               |                                    |               |           |   |
|---|----------------|---------------|------------------------------------|---------------|-----------|---|
|   | Pub leases     |               | Autres Contrats de Location Simple |               |           | Obligations nettes de contrats de location simple |
|   | Preneur        | Sous-location | Preneur                            | Sous-location | Bailleur  |   |
| Echéant dans l'année                    | (121)          | 94            | (152)                              | 40            | 3         | (136)   |
| A plus d'un an et deux ans au plus      | (117)          | 90            | (116)                              | 31            | 3         | (109)   |
| A plus de deux ans et trois ans au plus | (113)          | 85            | (86)                               | 27            | 3         | (84)  |
| A plus de trois ans et cinq ans au plus | (209)          | 158           | (123)                              | 38            | 6         | (130)   |
| A plus de cinq ans                      | (826)          | 210           | (164)                              | 22            | 7         | (751)   |
|   | <b>(1 386)</b> | <b>637</b>    | <b>(641)</b>                       | <b>158</b>    | <b>22</b> | <b>(1 210)</b>                                    |

Suite à la cession de biens immobiliers de débit de boissons belges et néerlandais à Cofinimmo en octobre 2007, AB InBev a conclu des contrats de location d'une durée de 27 ans. Ces locations simples venant à échéance en novembre 2034 représentent une obligation non actualisée s'élevant à 1 272m d'USD. Les débits de boissons loués à Cofinimmo sont sous-loués pour des périodes restantes en moyenne de 6 à 8 ans, ce qui représente un droit non actualisé d'une valeur de 563m d'USD. Ces locations sont reconductibles après leur échéance. L'impact de telles reconductions de contrat de location n'est pas présenté dans le tableau ci-dessus.

De plus, l'entreprise loue un certain nombre d'entrepôts, de bâtiments industriels et bâtiments commerciaux sous forme de contrats de location simple. La durée des contrats de location est en général comprise entre 5 à 10 ans, avec une option permettant de renouveler le contrat après sa date d'échéance. Cela représente une obligation non actualisée s'élevant à 474m d'USD. Les paiements au titre des contrats de location simples

sont indexés chaque année de façon à refléter les loyers du marché. Aucune location simple ne comprend de loyers conditionnels. Dans cette catégorie, AB InBev a également sous-loué une partie des biens loués, ce qui représente un droit non actualisé de 143m d'USD.

Au 31 décembre 2014, une charge de 276m d'USD a été comptabilisée au compte de résultats au titre des locations simples (2013 : 255m d'USD), alors que des revenus de sous-location pour 148m d'USD ont été reconnus au compte de résultats (2013 : 141m d'USD).

L'entreprise loue également une partie de ses propres biens sous le régime de locations simples. Au 31 décembre 2014, un produit de 23m d'USD a été comptabilisé dans le compte de résultats au titre des locations simples en tant que bailleur (2013 : 7m d'USD).

## 29. Nantissements et engagements contractuels pour l'acquisition d'immobilisations corporelles, prêts aux clients et autres instruments de garantie

| Millions d'USD   | 2014  | 2013  |
|--|-------|-------|
| Instruments de garantie donnés pour engagements propres                                  | 641   | 559   |
| Nantissements et garanties financières reçues pour propres créances et prêts aux clients | 193   | 57    |
| Engagements contractuels d'achats d'immobilisations corporelles                          | 647   | 591   |
| Engagements contractuels de reprise de prêts aux clients                                 | 13    | 26    |
| Autres engagements   | 1 801 | 1 021 |

Les instruments de garantie donnés pour engagements propres de 641m d'USD au 31 décembre 2014 contiennent 198m d'USD de garanties données sous forme de trésorerie. Ces dépôts en espèces sont généralement liés à des litiges au Brésil : conformément aux lois et réglementations brésiliennes, une société peut ou doit (en fonction de circonstances particulières) effectuer un dépôt auprès d'une banque désignée par le tribunal ou fournir d'autres titres de garantie tels que des nantissements sur immobilisations corporelles. En ce qui concerne les procès en cours, AB InBev a constitué les provisions appropriées en conformité avec IAS 37 *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels* – voir aussi Note 25 *Provisions*. Au bilan, les garanties constituées sous forme de trésorerie sont présentées en autres créances – voir Note 19 *Créances commerciales et autres créances*. La partie restante des instruments de garantie pour engagements propres (443m d'USD) contient des nantissements sur des installations en faveur des autorités gérant les taxes indirectes dont le montant est déterminé en fonction du niveau des impôts indirects mensuels, des niveaux de stock et du risque de transport, ainsi que des nantissements sur des immobilisations corporelles pour des prêts en cours. Dans le cas où AB InBev ne respecterait pas ses obligations inscrites dans les contrats existants ou viendrait à perdre une affaire en cours en justice, les actifs nantis seraient utilisés pour le règlement des obligations d'AB InBev.

De manière à minimiser le risque de crédit d'AB InBev sur les créances et les prêts aux clients, des garanties et autres collatéraux ont été obtenus pour un montant total de 193m d'USD au 31 décembre 2014. Ces garanties reposent sur des biens immobiliers et des titres de dette tandis que des garanties financières ont été obtenues auprès de banques et d'autres tiers.

AB InBev a pris des engagements d'achat de biens, installations et équipements pour un montant de 647m USD au 31 décembre 2014.

Dans un nombre limité de pays, AB InBev s'est engagé à reprendre des prêts accordés par des banques à des clients pour leur montant nominal si ces derniers ne respectent pas leurs propres engagements de remboursement auprès de ces banques. Le montant total de ces prêts s'élève à 13m d'USD au 31 décembre 2014.

Les autres engagements de 1 801m d'USD au 31 décembre 2014 comprennent principalement des garanties données au fonds de pension, des cautions locatives et d'autres garanties.

Au 31 décembre 2014, les engagements suivants liés aux fusions et acquisitions existaient dans le cadre du regroupement avec Grupo Modelo :

- Dans une opération liée au regroupement d'AB InBev et Grupo Modelo, certains actionnaires de Grupo Modelo se sont engagés, sur remise de leurs actions Grupo Modelo, à acquérir 23 076 923 actions AB InBev qui seront livrées dans les 5 ans pour un montant d'environ 1,5 milliard d'USD. Le montant a été payé le 5 juin 2013. En attendant la livraison des actions AB InBev, AB InBev paiera un coupon sur chaque action AB InBev non encore livrée, de sorte que les détenteurs de l'instrument d'actions différées seront dédommagés des dividendes après impôts qu'ils auraient reçus si les actions AB InBev étaient en leur possession avant la date d'enregistrement du dividende.
- Le 7 juin 2013, dans une opération liée au regroupement d'AB InBev et Grupo Modelo, AB InBev et Constellation ont conclu un contrat de service de trois ans en vertu duquel Grupo Modelo, ou ses filiales, fourniront des services de manière temporaire à Constellation afin d'assurer une transition en douceur de l'exploitation de la brasserie de Piedras Negras. AB InBev et Constellation ont également conclu un contrat temporaire de fourniture pour une période initiale de trois ans. Celui-ci permet à Constellation d'acheter du stock à Grupo Modelo, ou ses filiales, à un prix déterminé jusqu'au moment où la brasserie de Piedras Negras atteindra la capacité nécessaire pour servir 100 pourcents de la demande américaine.

Afin de respecter les engagements d'AB InBev en vertu de divers plans d'option sur actions, AB InBev a conclu des accords d'emprunt d'actions pour un maximum de 13 millions de ses propres actions ordinaires. AB InBev devra payer un montant équivalent au dividende après impôts aux titres empruntés. Ce paiement sera reporté en capitaux propres en tant que dividende. Au 31 décembre 2014, 10 millions de titres empruntés ont été utilisés pour remplir les engagements des plans d'option sur actions.

### 30. Passifs éventuels<sup>1</sup>

L'entreprise a des passifs éventuels pour lesquels, selon la direction et ses conseillers juridiques, le risque de perte est possible mais n'est pas probable. C'est pourquoi aucune provision n'a été enregistrée. En raison de leur nature, ces poursuites légales et ces questions fiscales comportent une part inhérente d'incertitude, incluant entre autres, les décisions de justice, les négociations entre parties concernées et les mesures gouvernementales. Dès lors, la direction d'AB InBev ne peut pas, à l'heure actuelle, estimer la date probable de résolution de ces affaires. Les passifs éventuels les plus importants sont repris ci-dessous.

#### Questions fiscales d'Ambev

Au 31 décembre 2014, les procédures fiscales significatives d'AB InBev sont liées à Ambev et ses filiales. Les estimations des montants des possibles pertes sont les suivantes :

| Millions d'USD                               | 31 décembre 2014 | 31 décembre 2013 |
|--|------------------|------------------|
| Impôts sur le revenu et cotisations sociales | 4 874            | 4 352            |
| Taxes sur la valeur ajoutée et accises       | 2 127            | 1 625            |
| Autres taxes                                 | 115              | 155              |
|  | <b>7 116</b>     | <b>6 132</b>     |

Les plus importantes procédures fiscales d'Ambev sont discutées ci-dessous :

#### Impôt sur le revenu et cotisation sociale

Pendant le premier trimestre 2005, certaines filiales d'Ambev ont été soumises à un certain nombre d'avis d'imposition par les administrations fiscales brésiliennes relatifs aux résultats de ses filiales étrangères. En décembre 2008, le tribunal administratif a rendu son jugement pour un de ces avis d'imposition relatif aux revenus des filiales étrangères d'Ambev. Cette décision était partiellement favorable à Ambev, et en lien avec la partie restante, Ambev a fait appel de la décision et attend le jugement final. En septembre 2011, le tribunal administratif a rendu une décision favorable à Ambev en ce qui concerne un autre cas d'enrôlement d'impôt relatif aux résultats étrangers. En décembre 2013, Ambev a reçu un autre avis d'imposition lié aux bénéfices de ses filiales étrangères. Au 31 décembre 2014, la direction d'Ambev estime qu'elle s'expose à un risque possible d'environ 4,2 milliards de réaux brésiliens (1,6 milliard d'USD), par conséquent elle n'a enregistré aucune provision pour un tel montant, et à une perte probable d'environ 35m de réaux brésiliens (13m d'USD).

En décembre 2011, Ambev a reçu un avis d'imposition relatif à l'amortissement du goodwill résultant de la fusion d'InBev Holding Brasil S.A. avec Ambev. En novembre 2014, la cour administrative inférieure a rendu son jugement et Ambev attend sa publication. Comme la décision était partiellement favorable, Ambev introduira un recours en appel auprès de la cour administrative supérieure dès la publication du jugement. Ambev estime la perte possible liée à cet avis d'imposition à approximativement 4,3 milliards de réaux brésiliens (1,6 milliard d'USD) en date du 31 décembre 2014. Ambev n'a pas enregistré de provision en ce sens. Dans l'éventualité où ces montants seraient imputés à Ambev, Anheuser-Busch InBev SA/NV remboursera à Ambev le montant proportionnel au bénéfice reçu par Anheuser-Busch InBev SA/NV suite au protocole de fusion, ainsi que les coûts y afférant.

En octobre 2013, Ambev a également reçu un avis d'imposition lié à l'amortissement du goodwill résultant de la fusion de QUINSA S.A. dans Ambev. Ambev a déposé son dossier de défense en novembre 2013. En décembre 2014, Ambev a introduit un recours en appel contre la décision administrative défavorable rendue en première instance en novembre 2014. Au 31 décembre 2014, la direction d'Ambev estime le montant de pertes possibles lié à cet avis à environ 1,2 milliard de réaux brésiliens (0,5 milliard d'USD). Ambev n'a pas enregistré de provision à cet égard.

Ambev et certaines de ses filiales ont reçu un certain nombre de notifications des autorités brésiliennes de l'impôt fédéral concernant l'application de pertes fiscales en relation avec des fusions de sociétés. Après une décision par le CARF et un appel connexe présentés par les autorités fiscales sur un de ces avis, Ambev estime l'exposition totale des pertes possibles en relation avec ces avis d'imposition à environ 419 m de réaux brésiliens (158 m d'USD) au 31 décembre 2014.

En décembre 2014, Ambev a reçu un avis d'imposition de l'administration fiscale fédérale brésilienne concernant le refus de certaines dépenses prétendument non-déductibles et la déduction de certaines pertes principalement liées à des investissements financiers et des prêts. La défense a été présentée le 27 janvier 2015. Ambev estime le montant total des pertes possibles en relation avec cet avis d'imposition à environ 1,2 milliard de réaux brésiliens (0,5 milliard d'USD) au 31 décembre 2014. Ambev n'a pas enregistré de provision pour ce litige.

#### Taxes sur la valeur ajoutée et accises

Au Brésil, les produits fabriqués dans la zone franche de Manaus et destinés à la consommation au Brésil sont exonérés de la taxe d'accise IPI. Des filiales d'Ambev ont comptabilisé des crédits d'impôt présumés liés à la taxe d'accises IPI sur l'achat de biens exemptés y étant fabriqués. Depuis 2009, Ambev a reçu un certain nombre d'avis d'imposition de la part de l'administration fiscale fédérale brésilienne relatif à l'annulation de ces

<sup>1</sup> Les montants ont été convertis en USD sur base du cours de clôture de la période.

crédits d'impôt présumés et à d'autres crédits IPI, qui sont en discussion. Ambev estime le montant total des pertes possibles en relation avec ces avis d'imposition à environ 917m de réaux brésiliens (345m d'USD) au 31 décembre 2014. Ambev n'a pas enregistré de provision pour ce litige.

En 2014, Ambev a reçu des avis d'imposition de l'administration fiscale fédérale brésilienne relatifs à des taxes d'accises IPI, prétendument dues sur la livraison de biens fabriqués à des unités de production liées et au sujet desquels la décision de la Chambre haute de la Cour administrative est toujours en suspens. La direction d'Ambev estime les pertes possibles liées à ces avis à un montant d'environ 510 m de réaux brésiliens (192 m d'USD) au 31 décembre 2014. Ambev n'a pas enregistré de provision en la matière. Le 7 janvier 2015, Ambev a reçu un nouvel avis d'imposition dans ce dossier pour un montant de 568m de réaux brésiliens (214m d'USD) qui est également considéré comme une perte possible.

Actuellement Ambev conteste des avis d'imposition des Etats de Sao Paulo, Rio de Janeiro et Minas Gerais, qui remettent en cause la légalité de crédits d'impôt résultant d'incitants fiscaux qu'Ambev a reçus dans d'autres Etats. En août 2014, Ambev a reçu d'autres avis d'imposition relatifs au même cas. La direction d'Ambev estime les pertes possibles en relation avec ces avis d'imposition à environ 1,0 milliard de réaux brésiliens (390m d'USD) au 31 décembre 2014. Ambev n'a pas enregistré de provision pour ce litige.

Ambev a lancé une procédure judiciaire contre l'État de Rio de Janeiro en vue d'éviter la taxe sur la distribution de biens et de services (ICMS) que cet état tente d'imposer sur les rabais accordés de manière inconditionnelle par Ambev entre janvier 1996 et février 1998. Ces procédures sont actuellement pendantes devant la Cour supérieur de Justice et la Cour suprême du Brésil. En novembre 2013, Ambev a reçu un avis d'imposition semblable de l'État de Pará. Au 31 décembre 2014, la direction d'Ambev estime le risque total lié à ce cas à un montant d'environ 820 m réaux brésiliens (309 m d'USD) dont 704m de réaux brésiliens (265m d'USD) sont considérés comme pertes possibles et pour lesquelles Ambev n'a donc pas enregistré de provision, et dont environ 116m de réaux brésiliens (44m d'USD) sont considérés comme perte probable.

#### **Autres matières fiscales**

En 2014 Anheuser-Busch InBev Worldwide Inc. a reçu des autorités fiscales fédérales des États-Unis (IRS) un avis d'imposition net de 0,3 milliard d'USD impliquant principalement certaines transactions entre sociétés liées, pour les déclarations d'impôt sur le revenu des années 2008 et 2009. Anheuser-Busch InBev Worldwide Inc. a déposé une protestation à l'IRS et a l'intention de défendre vigoureusement sa position.

#### **Warrants**

Certains propriétaires de warrants émis par Ambev en 1996, exerçables en 2003, ont lancé des actions judiciaires afin de souscrire aux actions correspondantes pour une valeur inférieure à celle qu'Ambev considère comme établie au moment de l'émission des warrants. Dans le cas où Ambev perdrait la totalité des actions juridiques, l'émission de 172 831 575 actions serait nécessaire. Ambev recevrait en contrepartie des fonds substantiellement plus bas que la valeur de marché actuelle des actions. Ceci pourrait résulter en une dilution d'environ 1 % pour l'ensemble des actionnaires d'Ambev. Par ailleurs, les détenteurs de ces warrants exigent de recevoir les dividendes relatifs à ces actions depuis 2003, soit environ 413m réaux brésiliens (176m d'USD) en plus des honoraires légaux. Ambev conteste ces exigences et entend défendre vigoureusement son cas.

#### **En matière de concurrence**

Le 22 juillet 2009, CADE, l'autorité de la concurrence au Brésil, a émis son jugement dans la Procédure Administrative No. 08012.003805/2004-1. Cette procédure a été intentée en 2004 suite à une plainte introduite par Schincariol (une brasserie d'Amérique du Sud et producteur de boissons basé au Brésil) et vise principalement à enquêter sur le comportement d'Ambev dans le marché et plus particulièrement sur notre programme de fidélisation de la clientèle appelé « Tô Contigo », lequel est semblable aux programmes de fidélisation en matière de vols aériens (« frequent flyer ») et autres programmes de « miles ». Au cours de son enquête, le Secrétariat du Droit Économique du Ministère de la Justice (le « SDE ») a conclu que le programme devrait être considéré comme étant anticoncurrentiel si certains ajustements n'étaient pas apportés. Ces ajustements ont déjà été incorporés en grande partie dans la version actuelle du Programme. L'avis du SDE ne comportait aucune menace d'amende et recommandait que les autres accusations soient déboutées. Suite à l'avis du SDE, la procédure a été renvoyée au CADE, lequel a émis un jugement qui, entre autres, imposait une amende de 353m de réaux brésiliens (151m d'USD). Ambev est d'avis que la décision n'est pas fondée et a interjeté appel auprès de la Cour fédérale laquelle a ordonné la suspension de l'amende moyennant constitution d'une garantie. Ambev a déjà remis une lettre de garantie bancaire (lettre de crédit) à cette fin. Selon l'avis de la direction de Ambev, une perte est possible (mais non probable), raison pour laquelle Ambev n'a pas acté de provisions dans ses états financiers. La perte éventuelle devrait être limitée à l'amende mentionnée ci-dessus (celle-ci étant de 490m de réaux brésiliens (209m d'USD) au 31 décembre 2013, reflétant les intérêts courus) et aux honoraires légaux supplémentaires qui y sont liés. Ambev est également impliquée dans d'autres procédures administratives devant CADE et SDE visant à enquêter sur certains comportements dont aucun ne viole, selon AB InBev, les règles et règlements de concurrence applicables.

En août 2011, le Bureau du Cartel Fédéral Allemand (Bundeskartellamt) a initié une enquête à l'encontre de plusieurs brasseries et détaillants en Allemagne faisant suite à des allégations portant sur la concentration verticale des prix par les brasseries vis-à-vis de leurs partenaires commerciaux en Allemagne. En fonction des résultats de cette enquête, la société pourrait devoir faire face à des amendes. La société prend les mesures appropriées au niveau des procédures en cours mais n'a jusqu'à maintenant enregistré aucune provision pour une amende potentielle étant donné qu'à l'heure actuelle, la direction de AB InBev ne sait pas si elle devra faire face à une telle amende ; et n'est de toute manière pas capable à ce stade de réaliser une estimation fiable du montant. De plus, la société n'est actuellement pas en mesure d'estimer de manière vraisemblable la date de résolution de ces investigations.

Le 12 décembre 2014, des plaignants au Canada ont entamé une procédure judiciaire contre le Liquor Control Board of Ontario, Brewers Retail Inc. (The Beer Store) et les propriétaires de Brewers Retail Inc. (Molson Coors Canada, Sleeman Breweries Ltd. et Labatt Breweries of Canada L.P.). L'action qui a été initiée devant la Cour de justice supérieure de l'Ontario conformément au Ontario Class Proceedings Act, vise entre autres à obtenir : une déclaration selon laquelle les défendeurs ont secrètement collaboré et convenu entre eux de l'attribution de ventes, de territoires, de clients ou de marchés pour la fourniture de bière vendue en Ontario depuis le 1 juin 2009, et une déclaration selon laquelle les propriétaires de Brewers Retail Inc. ont secrètement collaboré et convenu entre eux de déterminer, d'augmenter et/ou de maintenir les prix imposés aux détenteurs de licences pour la vente de bière en Ontario et les commissions appliquées par The Beer Store aux autres brasseurs concurrents qui souhaitent vendre leur produits par The Beer Store. Les demandeurs visent à obtenir un dédommagement n'excédant pas 1,4 milliard de dollar canadien (1,2 milliard d'USD) et un dédommagement punitif, exemplatif et aggravé de 5 m de dollar canadien. La société estime qu'il existe de solides arguments de défense et n'a dès lors acté aucune provision pour ce cas.

### **Litiges 2009 relatifs a certaines dispositions des régimes de pension**

Le 1<sup>er</sup> décembre 2009, AB InBev et plusieurs de ses sociétés liées ont été assignées devant la Cour Fédérale dans le District Est du Missouri, dans une action intitulée Richard F. Angevine contre AB InBev et al. Le demandeur entend représenter un groupement de salariés de Busch Entertainment Corporation, cédée le 1<sup>er</sup> décembre 2009, et de quatre usines de Metal Container Corporation cédées le 1<sup>er</sup> octobre 2009. Il entend également représenter un groupement de salariés de toute autre filiale d'Anheuser-Busch Companies, Inc (ABC), cédée le 1<sup>er</sup> octobre 2009. L'action porte essentiellement sur le fait que ce groupement serait en droit d'obtenir une majoration des indemnités de retraite en vertu des articles 4.3 et 19.11 (f) du Plan de Pension des employés salariés d'Anheuser-Busch Companies Inc. (le « Plan »). Plus spécifiquement, le demandeur prétend que les cessions en question ont abouti à une « résiliation involontaire » de son contrat d'emploi avec « ABC et ses divisions et filiales d'exploitation » et ce endéans les trois ans après le rapprochement ABC/InBev intervenu le 18 novembre 2008, ce qui engendrerait prétendument une majoration des indemnités de retraite en vertu du Plan. Le demandeur prétend que, en omettant de lui fournir ainsi qu'aux autres membres du groupe ces indemnités majorées, AB InBev et al. ont manqué à leurs obligations fiduciaires prévues à l'ERISA. L'action vise à obtenir des dommages-intérêts et la couverture des frais de procédure. Le 16 juillet 2010 la Cour a estimé que l'action visant à établir une violation des obligations fiduciaires et à obtenir des dommages-intérêts, n'était pas fondée. La Cour a également estimé que R. Angevine n'a pas utilisé toutes les possibilités de recours administratifs, ce qu'il aurait dû faire avant d'entamer une action en justice. R Angevine a interjeté appel contre cette décision auprès de la Cour d'appel pour le huitième circuit. Le 22 juillet 2011, la Cour d'Appel a confirmé la décision du tribunal inférieur. Aucun nouvel appel n'a été interjeté.

Le 15 septembre 2010, AB InBev et plusieurs de ses sociétés liées ont été assignées devant la Cour Fédérale dans le District Sud de l'Ohio, dans une action intitulée Rusby Adams et al contre AB InBev et al. L'action a été intentée par quatre employés des usines de Metal Container Corporation (« MCC ») situées à Columbus – Ohio, Gainesville – Floride, et Ft Atkinson – Wisconsin, qui ont été cédées le 1<sup>er</sup> octobre 2009. Comme dans l'affaire Angevine, les demandeurs entendent représenter un groupement de participants au Plan de Pension des employés salariés d'Anheuser-Busch Companies Inc. (le « Plan ») qui étaient employés par des filiales d'Anheuser-Busch Companies Inc. qui ont été cédées durant la période allant du 18 novembre 2008 jusqu'au 17 novembre 2011. Comme dans l'affaire Angevine, les demandeurs prétendent (i) avoir droit aux avantages prévus par la section 19.11 (f) du Plan ; (ii) et que la non-attribution de ces avantages constitue une violation des obligations fiduciaires. AB InBev estimait disposer des éléments de défense contre ces revendications et a introduit une requête visant à déclarer l'action non-fondée (motion to dismiss). Le 25 avril 2011, la Cour a rejeté les réclamations concernant les obligations fiduciaires. La seule revendication en suspens concerne les avantages prévus par la section 19.11(f). Le 28 mars 2012, la Cour a confirmé qu'un recours collectif composé d'anciens employés des activités MCC cédées peut être intenté. Le 9 janvier 2013, la Cour a reçu la requête d'AB InBev pour jugement sur le dossier administratif. La partie adverse a fait appel de cette décision le 5 février 2013. Le 11 juillet 2014, la Cour d'appel pour le sixième circuit a cassé le jugement du tribunal inférieur et a renvoyé l'affaire pour jugement contre AB InBev. Le 16 septembre 2014, la requête d'AB InBev pour réentendre l'affaire a été refusée. Un ordre et jugement final a ensuite été rendu le 24 décembre 2014 par le District Court, ordonnant que les avantages de retraite majorés prévus par la section 19.11 (f) du Plan soient accordés aux membres du groupement. AB InBev estime que le montant total des avantages de retraite majorés s'élève à environ 8m d'USD. Les demandeurs préparent actuellement la soumission de leurs frais de procédure.

Le 10 janvier 2012, un recours collectif affirmant des revendications semblables à celles affirmées dans la poursuite intentée par Angevine a été déposé devant la Cour fédérale dans le District Est du Missouri, dans une action intitulée Nancy Anderson et al. contre Anheuser-Busch Companies Pension Plan et al. Contrairement à l'affaire Angevine, les demandeurs allèguent un épuisement de tous les recours administratifs. La société a déposé une requête en rejet le 9 octobre 2012. Alors que la requête était toujours en cours, le tribunal a admis de modifier l'affaire en y adjoignant 4 nouveaux demandeurs le 19 novembre 2012. AB InBev a introduit une requête en rejet (*motion to dismiss*) le 17 décembre 2012. Alors que la requête en rejet était en cours, le 11 mars 2013, le tribunal a joint l'affaire avec l'affaire Knowlton (cf ci-dessous) qui avait été transférée de Californie au Missouri.

Le 10 octobre 2012, une autre plainte en recours collectif a été intentée contre Anheuser-Busch Companies, LLC, Anheuser-Busch Companies Pension Plan, Anheuser-Busch Companies Pension Plan Appeals Committee et Anheuser-Busch Companies Pension Plans Administrative Committee, par Brian Knowlton, un employé de l'entreprise cédée, Busch Entertainment Corporation ("BEC"). Cette plainte, déposée à la Cour fédérale du district sud de Californie, a été modifiée le 12 octobre 2012. Comme pour les autres procès, cette plainte affirme que les employés de tous les actifs cédés ont droit à des bénéfices de retraite majorés en vertu de l'article 19.11 (f) du Plan. Cependant, il exclut spécifiquement les installations cédées de Metal Container Corporation qui ont été inclus dans le recours collectif Adams. Le 6 novembre 2012, les demandeurs ont déposé une motion demandant au tribunal de transférer l'affaire Anderson en Californie afin de la joindre à l'affaire Knowlton. La société a déposé une requête en rejet/motion afin de transférer l'affaire au Missouri le 12 novembre 2012. Le 30 janvier 2013, la Cour a accordé la motion

de transfert. Comme indiqué ci-dessus, le 11 Mars 2013, l'affaire Knowlton a donc été jointe à l'affaire Anderson dans le Missouri. Le 19 avril 2013, une plainte consolidée a été déposée et une requête en rejet a été introduite le 10 mai 2013. Le 30 octobre 2013, le tribunal a rejeté la violation des plaintes fiduciaires et une réponse a été déposée le 13 novembre 2013. Le 19 novembre 2013, les demandeurs ont modifié un chef de la plainte consolidée. Le 16 mai 2014, le tribunal a accordé une certification d'action collective. Le groupe est composé d'employés de l'entreprise cédée, BEC. Le 10 novembre 2014, les demandeurs ont soumis une requête pour jugement basée sur la décision de la cour d'appel du Sixth Circuit dans le dossier Adams.

### 31. Parties liées

#### Transactions Avec les Administrateurs et les Membres de L'executive Board Management (Dirigeants Principaux)

Les membres du comité exécutif d'AB InBev bénéficient, en plus des avantages à court terme (principalement des salaires), d'avantages postérieurs à l'emploi. En particulier, les membres du comité exécutif bénéficient des régimes de retraite de leur pays respectif – voir aussi Note 23 *Avantages au personnel*. Enfin, les dirigeants clés bénéficient également du plan d'option d'achat d'actions, du programme d'actions restreintes et/ou d'échange d'actions (se référer à la Note 24 *Paiements fondés sur des actions*). La rémunération des administrateurs et des membres du comité exécutif (« Executive board Management ») comptabilisée dans le compte de résultats peut être détaillée de la manière suivante :

| Millions d'USD                       | 2014            |                            | 2013            |                            |
|--------------------------------------|-----------------|----------------------------|-----------------|----------------------------|
|                                      | Administrateurs | Executive Board Management | Administrateurs | Executive Board Management |
| Avantages au personnel à court terme | 2               | 21                         | 2               | 22                         |
| Avantages postérieurs à l'emploi     | –               | 2                          | –               | 2                          |
| Avantages au personnel à long terme  | –               | 1                          | –               | –                          |
| Paiements fondés sur des actions     | 3               | 73                         | 3               | 66                         |
|                                      | <b>5</b>        | <b>97</b>                  | <b>5</b>        | <b>90</b>                  |

La rémunération des administrateurs repose principalement sur des jetons de présence. Au cours de 2014, AB InBev a acheté, via une filiale de Grupo Modelo, des technologies de l'information et des services d'infrastructures d'une société dans laquelle un des membres du conseil d'administration a une influence significative au 31 décembre 2014, pour un montant d'environ 9m d'USD. AB InBev a aussi vendu des biens immobiliers d'une société associée non consolidée et non lucrative de Grupo Modelo à un de ses membres du conseil d'administration pour un montant d'environ 28m d'USD. Ce prix correspond à la moyenne de deux rapports d'évaluation d'experts indépendants. A l'exception des transactions mentionnées ci-dessus, les dirigeants clés n'ont pas été impliqués dans des transactions avec AB InBev et n'avaient pas de créances significatives envers la société.

#### Entités contrôlées conjointement

Les intérêts significatifs dans des entités contrôlées conjointement concernent deux entités au Brésil, deux en Chine, une au Mexique et une au Royaume-Uni. Aucune de ces entités contrôlées conjointement n'est significative pour la société. Les montants cumulés des intérêts d'AB InBev se présentent comme suit :

| Millions d'USD   | 2014 | 2013 |
|--|------|------|
| Actifs non-courants                                    | 2    | 101  |
| Actifs courants  | 4    | 57   |
| Dettes non-courantes                                   | –    | 67   |
| Dettes courantes                                       | 5    | 115  |
| Résultat d'exploitation                                | 6    | 24   |
| Bénéfice attribuable aux porteurs de titres d'AB InBev | 3    | 11   |

La société a cessé d'intégrer proportionnellement certaines opérations, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014 – voir aussi Note 4 *Utilisation d'estimations et de jugements*.

#### Transactions avec les entreprises associées

Les transactions avec les entreprises associées d'AB InBev se détaillent comme suit :

| Millions d'USD   | 2014 | 2013 |
|------------------|------|------|
| Marge brute      | (92) | 31   |
| Actifs courants  | 2    | 6    |
| Dettes courantes | 11   | 32   |

**Transactions avec les régimes de retraite**

Les transactions d'AB InBev avec les régimes de retraite comprennent principalement des autres revenus pour respectivement 12m d'USD provenant de régimes de retraite américains et 5m d'USD de régimes de retraite brésiliens.

**Transactions avec les entités gouvernementales**

Aucune transaction matérielle entre AB InBev et des entités gouvernementales n'existe.

**32. Événements survenus après la date de clôture****Programme de rachat d'action**

Le conseil d'administration a approuvé un programme de rachat d'actions pour un montant d'un milliard d'US dollars. Ce programme sera mis en œuvre dans le courant de l'année 2015. L'intention actuelle de la société est d'utiliser les actions acquises pour remplir ses divers engagements d'attribution d'actions selon le plan d'actionnariat. Le programme sera exécuté conformément aux pouvoirs conférés lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 30 avril 2014.

**Activites d'AB InBev en Inde**

En février 2015 AB InBev a annoncé avoir conclu un accord avec RJ Corp Limited, selon lequel AB InBev sortira de la coentreprise indienne avec RJ Corp Limited. Les employés et les opérations de la coentreprise seront transférés vers Crown Beers India Private Limited, une filiale à 100 % d'AB InBev. Au cours de ce même mois, AB InBev s'est retiré de la coentreprise indienne. Après la période de transition prévue jusqu'à la moitié de 2015, AB InBev opérera sur base indépendante en Inde via Crown Beers India Private Limited.

### 33. Entreprises appartenant à AB InBev

Les principales filiales d'AB InBev sont reprises ci-dessous. La liste complète des participations du groupe est disponible auprès d'AB InBev NV, Brouwerijplein 1, B-3000 Louvain (Belgique). Le nombre total des entreprises consolidées (par intégration globale, par intégration proportionnelle et par mise en équivalence) est de 439.

#### Liste des principales filiales consolidées selon la méthode d'intégration globale

| Nom et adresse  | % D'actionariat<br>(intérêt économique)<br>31 Décembre 2014 |
|---|---|
| <b>Argentine</b>  |   |
| CERVECERIA Y MALTERIA QUILMES SAICA y G - Charcas 5160 - Buenos Aires   | 61,84   |
| <b>Belgique</b>   |   |
| AB InBev NV – Grote Markt 1 - 1000 - Brussel  | Entité consolidante   |
| BRASSERIE DE L'ABBAYE DE LEFFE S.A. - Place de l'Abbaye 1 - 5500 - Dinant   | 98,54   |
| BROUWERIJ VAN HOEGAARDEN N.V. - Stoopkensstraat 46 - 3320 - Hoegaarden  | 100,00  |
| COBREW N.V. - Brouwerijplein 1 - 3000 - Leuven  | 100,00  |
| INBEV BELGIUM N.V. - Industrielaan 21 - 1070 - Brussel  | 100,00  |
| <b>Bolivie</b>  |   |
| CERVECERIA BOLIVIANA NACIONAL S.A. - Av. Montes 400 and Chuquisaca Street - La Paz  | 61,84   |
| <b>Brésil</b>   |   |
| CIA DE BEBIDAS DAS AMERICAS - AMBEV BRASIL - Rua Dr. Renato Paes de Barros, 1017, 4° Andar (parte), cj. 44 e 42 - Itaim Bibi, Sao Paulo | 61,84   |
| <b>Canada</b>   |   |
| LABATT BREWING COMPANY LIMITED - 207 Queen's Quay West, Suite 299 - M5J 1A7 - Toronto   | 61,84   |
| <b>Chili</b>  |   |
| CERVECERIA CHILE S.A. - Av. Presidente Eduardo Frei Montalva 9600 - Quilicura   | 61,84   |
| <b>Chine</b>  |   |
| ANHEUSER-BUSCH INBEV (WUHAN) BREWING COMPANY LIMITED - Shangshou, Qin Duan Kou, Hanyang Area, Wuhan, Hubei Province                     | 97,06   |
| ANHEUSER-BUSCH INBEV HARBIN BREWERY COMPANY LIMITED - 20 Youfang Street - Xiangfang District - Harbin, Heilongjiang Province            | 100,00  |
| ANHEUSER-BUSCH INBEV (ZHOSHAN) BREWERY Co., Ltd. - No.1 Linggang Yi Road, Linggang industrial area, Dinghai District - Zhou Shan        | 100,00  |
| INBEV BAISHA (HUNAN) BREWERY CO LTD - No. 304 Shao Shan Zhong Lu - Changsha   | 100,00  |
| INBEV DOUBLE DEER GROUP CO LTD - 419 Wu Tian Street - Wenzhou   | 55,00   |
| INBEV JINLONGQUAN (HUBEI) BREWERY CO LTD - 89 Chang Ning Street - Jingmen   | 60,00   |
| INBEV JINLONGQUAN (XIAOGAN) BREWERY CO LTD - No. 198 Chengzhan Street - Xiaogan   | 60,00   |
| INBEV KK (NINGBO) BREWERY CO LTD - Jinjiang Zhen, 315000 - Ningbo   | 100,00  |
| INBEV SEDRIN BREWERY Co, Ltd - No.2 factory Xialin Cun, Chen Xiang district, PuTian City, Fujian Province                               | 100,00  |
| ANHEUSER-BUSCH INBEV (TAIZHOU) BREWERY CO., LTD. - 159, Qi Xia Dong Road - Cheng Guan, Tiantai County                                   | 100,00  |
| ANHEUSER-BUSCH INBEV (NINGBO) BREWERY CO., LTD. - Jinjiang Zhen, - 315000 - Ningbo, Zhejiang Province                                   | 100,00  |
| ANHEUSER-BUSCH INBEV (NANJING) BREWERY CO., LTD. - Qi Li Qiao, Jiang Pu district, -211800- Nanjing                                      | 100,00  |
| Siping Ginsber Draft Beer Co Ltd-XianMaQuan area,TieDong district,ShiPing city,JiLin province,Hebei, China                              | 100,00  |
| JIANGSHU BIG BOSS CO.,LTD. No. 666 Zhaoxia road, High technical develop District, Nantong city  | 100,00  |
| YANCHENG BIG BOSS CO.,LTD. West Shou of South huan road, Gongyeyuan district, Dazhong town, Dafeng city                                 | 100,00  |
| SUZHOU BIG BOSS CO.,LTD. No. 12 East Jiaotong Road, Lili town, Wujiang District, Suzhou city  | 100,00  |

| Nom et adresse   | % D'actionariat<br>(intérêt économique)<br>31 Décembre 2014 |
|--|---|
| <b>République Tchèque</b>  |   |
| Pivovar Samson a.s. - V parku 2326/18, Chodov, 148 00 Praha 4, Česká republika                                       | 100,00  |
| <b>République Dominicaine</b>  |   |
| CND - Cervecería Nacional Dominicana, Autopista 30 de Mayo, Distrito Nacional, RD                                    | 34,01   |
| <b>Equateur</b>  |   |
| COMPAÑIA CERVECERA AMBEV ECUADOR S.A. - Km 14.5 Via a Daule S/N y Av. Las Iguanas, Guayaquil                         | 61,84   |
| <b>France</b>  |   |
| AB - INBEV FRANCE S.A.S. 38 Allée Vauban 59110 La Madeleine  | 100,00  |
| <b>Allemagne</b>   |   |
| BRAUEREI BECK GmbH & CO. KG - Am Deich 18/19 - 28199 - Bremen  | 100,00  |
| BRAUEREI DIEBELS GmbH & CO. KG - Brauerei-Diebels-Strasse 1 - 47661 - Issum  | 100,00  |
| BRAUERGILDE HANNOVER AG - Hildesheimer Strasse 132 - 30173 - Hannover  | 100,00  |
| HAAKE-BECK BRAUEREI GmbH & Co. KG - Am Deich 18/19 - 28199 - Bremen  | 99,96   |
| HASSERÖDER BRAUEREI GmbH - Auerhahnring 1 - 38855 - Wernigerode  | 100,00  |
| ANHEUSER-BUSCH INBEV GERMANY HOLDING GmbH - Am Deich 18/19 - 28199 - Bremen  | 100,00  |
| SPATEN - FRANZISKANER - BRÄU GmbH - Marsstrasse 46 + 48 - 80335 - München  | 100,00  |
| <b>Grand-Duché de Luxembourg</b>   |   |
| BRASSERIE DE LUXEMBOURG MOUSEL - DIEKIRCH - 1, Rue de la Brasserie - L-9214 - Diekirch                               | 95,82   |
| <b>Inde</b>  |   |
| CROWN BEERS INDIA LIMITED - #8-2-684/A, ROAD NO. 12 - BANJARA HILLS, HYDERABAD 500034 - ANDHRA PRADESH               | 100,00  |
| <b>Corée du sud</b>  |   |
| ORIENTAL BREWERY CO., LTD - 151, Hyeondogongdan-ro, Seowon-gu Cheongju-si, Chungcheongbuk-do, Korea                  | 100,00  |
| <b>Mexique</b>   |   |
| GRUPO MODELO, S.A.B. DE C.V. - JAVIER BARROS SIERRA 555 PISO 3 ZEDEC ED PLAZA SANTA FE DISTRITO FEDERAL C.P. 01210   | 98,87   |
| <b>Paraguay</b>  |   |
| CERVECERIA PARAGUAYA S.A. - Ruta Villleta KM30 - Ypané   | 61,84   |
| <b>Pérou</b>   |   |
| COMPANIA CERVECERA AMBEV PERU SAC - Av Los Laureles Mza a lote 4 (Mirador 12 Carretera R. Prialé) Lima - Luringancho | 61,84   |
| <b>Russie</b>  |   |
| OA SUN INBEV - 28 Moscovskaya Street, Moscow region - 141600 - Klin  | 99,95   |
| <b>Pays-Bas</b>  |   |
| INBEV NEDERLAND N.V. - Ceresstraat 1 - 4811 CA - Breda   | 100,00  |
| INTERBREW INTERNATIONAL B.V. - Ceresstraat 1 - 4811 CA - Breda   | 100,00  |
| <b>Ukraine</b>   |   |
| PJSC SUN InBev Ukraine - 30V Fizkultury St - 03680 - Kyiv  | 98,29   |
| <b>Etats-Unis</b>  |   |
| ANHEUSER-BUSCH COMPANIES, LLC. - One Busch Place - St. Louis, MO 63118   | 100,00  |
| ANHEUSER-BUSCH INTERNATIONAL, INC. - One Busch Place - St. Louis, MO 63118   | 100,00  |
| ANHEUSER-BUSCH PACKAGING GROUP, INC. - One Busch Place - St. Louis, MO 63118   | 100,00  |

| Nom et adresse   | % D'actionariat<br>(intérêt économique)<br>31 Décembre 2014 |
|--|---|
| <b>Royaume Uni</b>   |   |
| BASS BEERS WORLDWIDE LIMITED - Porter Tun House, 500 Capability Green - LU1 3LS - Luton  | 100,00  |
| INBEV UKLTD - Porter Tun House, 500 Capability Green - LU1 3LS - Luton   | 100,00  |
| <b>Uruguay</b>   |   |
| CERVECERIA Y MALTERIA PAYSSANDU S.A. - Rambla Baltasar Brum, 2933 - 11800 - Payssandu  | 61,84   |
| <b>Vietnam</b>   |   |
| ANHEUSER-BUSCH INBEV VIETNAM BREWERY COMPANY LIMITED/No.2 VSIP II-A,<br>Street no. 28, Vietnam - Singapore II-A Industrial Park, Tan Uyen District, Binh Duong Province, Vietnam | 100,00  |

# Information aux actionnaires

## Résultats, dividendes, action et cours de l'action

|  | 2014  | 2013  | 2012  | 2011  | 2010  |
|--|-------|-------|-------|-------|-------|
| Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation (USD par action) | 8,66  | 8,53  | 8,29  | 7,83  | 6,22  |
| Bénéfice normalisé par action hors goodwill (USD par action)               | 5,43  | 4,91  | 4,50  | 4,04  | 3,17  |
| Dividende (euro par action)  | 3,00  | 2,05  | 1,70  | 1,20  | 0,80  |
| Cours maximum de l'action (euro par action)                                | 94,89 | 79,60 | 71,05 | 47,35 | 46,33 |
| Cours minimum de l'action (euro par action)                                | 69,14 | 63,44 | 46,10 | 33,85 | 33,50 |
| Cours à la date de clôture de l'action (euro par action)                   | 93,86 | 77,26 | 65,74 | 47,31 | 42,80 |
| Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires (million actions)          | 1 634 | 1 617 | 1 600 | 1 595 | 1 592 |
| Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires diluées (million actions)  | 1 665 | 1 650 | 1 628 | 1 614 | 1 611 |
| Volume négocié des actions (million actions)                               | 397   | 423   | 486   | 652   | 588   |

## Informations sur les frais des commissaires aux comptes et frais liés

Le commissaire est la Société de Réviseurs d'entreprises, PricewaterhouseCoopers Réviseurs d'entreprises, représenté par Monsieur Yves Vandenplas, réviseur d'entreprises.

Les honoraires de base relatifs à l'audit des comptes annuels d'AB InBev et de ses filiales sont déterminés par l'assemblée générale des actionnaires après revue et approbation par le comité d'audit et le conseil d'administration de l'entreprise.

Les honoraires relatifs aux services prestés en 2014 par PricewaterhouseCoopers Réviseurs d'entreprises s'élèvent à 2 551k d'USD (2013 : 3 743k d'USD), dont 1 786k d'USD (2013 : 1 864k d'USD) pour le contrôle annuel des états financiers, 171k d'USD (2013 : 1 386k d'USD) pour des services de nature fiscale, 397k d'USD (2013 : 407k d'USD) pour des missions directement liées à la mission d'audit et 197k d'USD (2013 : 86k d'USD) pour les autres missions. Les missions directement liées à la mission d'audit concernent principalement des services rendus dans le cadre de droits et obligations émis, distribution d'acompte sur dividende, certification de la consommation responsable et augmentation de capital. Les services de nature fiscale sont relatifs à la gestion des expatriés et les autres services concernent principalement les services dans le cadre des programmes Better World. Tous ces services ont été pré-approuvés par le comité d'audit.

Les honoraires relatifs à des services rendus par d'autres bureaux du réseau de PricewaterhouseCoopers en 2014 s'élèvent à 17 935k d'USD (2013 : 18 006k d'USD), dont 12 912k d'USD (2013 : 11 804k d'USD) concernent l'audit des comptes annuels, 3 754k d'USD (2013 : 5 154k d'USD) des services de nature fiscale, 167k d'USD (2013 : 1 030k d'USD) des missions directement liées à la mission d'audit et 1 102k d'USD (2013 : 18k d'USD) pour les autres missions.

## Calendrier financier

|   |                 |
|---|-----------------|
| Publication des résultats de l'exercice 2014  | 26 février 2015 |
| Rapport annuel 2014 disponible sur <a href="http://www.ab-inbev.com">www.ab-inbev.com</a> | 26 février 2015 |
| Assemblée générale des actionnaires   | 29 avril 2015   |
| Dividende : date ex-coupon  | 4 mai 2015      |
| Publication des résultats du premier trimestre  | 6 mai 2015      |
| Publication des résultats du deuxième trimestre   | 30 juillet 2015 |
| Publication des résultats du troisième trimestre  | 30 octobre 2015 |

## Contact investisseurs

Media  
Marianne Amssoms  
Tel : +1-212-573-9281  
E-mail : marianne.amssoms@ab-inbev.com

Investors  
Graham Staley  
Tel : +1-212-573-4365  
E-mail : graham.staley@ab-inbev.com

Karen Couck  
Tel : +1-212-573-9283  
E-mail : karen.couck@ab-inbev.com

Heiko Vulsieck  
Tel : +32-16-27-68-88  
E-mail : heiko.vulsieck@ab-inbev.com

Kathleen Van Boxelaer  
Tel : + 32-16-27-68-23  
E-mail : kathleen.vanboxelaer@ab-inbev.com

Christina Caspersen  
Tel : +1-212-573-4376  
E-mail : christina.caspersen@ab-inbev.com

## **Extraits des comptes annuels statutaires d'AB InBev SA (non consolidés) préparés conformément aux normes comptables belges**

Les informations suivantes sont extraites des comptes annuels statutaires d'AB InBev SA. Ces états financiers, ensemble avec le rapport de gestion du conseil d'administration à l'assemblée générale des actionnaires ainsi que le rapport du commissaire, seront déposés à la Banque Nationale de Belgique, dans les délais légaux prévus. Ces documents sont également disponibles sur demande chez : AB InBev SA, Brouwerijplein 1, 3000 Leuven.

Il est à noter que seuls les états financiers consolidés, mis en avant précédemment, donnent une image fidèle de la situation financière et de la performance du groupe AB InBev.

Etant donné qu'AB InBev SA est essentiellement une entreprise holding, détenant des participations reprises à leur valeur d'acquisition, les comptes annuels non consolidés ne donnent qu'une vue restreinte de la situation financière d'AB InBev SA. Par conséquent, le conseil d'administration a estimé opportun de ne publier qu'une version abrégée du bilan et du compte de résultats en concordance avec les normes comptables belges pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2014.

Le rapport de contrôle du commissaire est émis sans réserve, et certifie que les comptes annuels non-consolidés d'AB InBev SA préparés conformément aux normes comptables belges pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2014, donnent une image fidèle de la situation financière et des résultats d'AB InBev SA conformément à toutes les dispositions légales et réglementaires qui les régissent.

## Bilan non consolidé abrégé

| Millions d'EUR                       | 2014          | 2013          |
|--------------------------------------|---------------|---------------|
| <b>Actif</b>                         |               |               |
| <b>Actifs non-circulants</b>         |               |               |
| Immobilisations incorporelles        | 195           | 197           |
| Immobilisations corporelles          | 87            | 104           |
| Immobilisations financières          | 55 805        | 50 268        |
|                                      | <b>56 087</b> | <b>50 569</b> |
| <b>Actifs circulants</b>             | <b>10 905</b> | <b>10 410</b> |
| <b>Total de l'actif</b>              | <b>66 992</b> | <b>60 979</b> |
| <b>Passif</b>                        |               |               |
| <b>Capitaux propres</b>              |               |               |
| Capital souscrit                     | 1 239         | 1 238         |
| Primes d'émission                    | 13 186        | 13 178        |
| Réserve légale                       | 124           | 124           |
| Réserves indisponibles               | 279           | 38            |
| Réserves disponibles                 | 242           | 483           |
| Bénéfice reporté                     | 20 941        | 24 084        |
|                                      | <b>36 011</b> | <b>39 145</b> |
| <b>Provisions et impôts différés</b> | <b>325</b>    | <b>166</b>    |
| <b>Dettes à long terme</b>           | <b>20 242</b> | <b>12 925</b> |
| <b>Dettes à court terme</b>          | <b>10 414</b> | <b>8 743</b>  |
| <b>Total du passif</b>               | <b>66 992</b> | <b>60 979</b> |

## Compte de résultats non consolidé abrégé

| Millions d'EUR                            | 2014         | 2013         |
|---|--------------|--------------|
| Produits d'exploitation                   | 850          | 806          |
| Charges d'exploitation                    | (634)        | (474)        |
| <b>Résultat d'exploitation</b>            | <b>216</b>   | <b>332</b>   |
| Résultat financier                        | 2 086        | 1 417        |
| Charges de dépréciation d'actif financier | (628)        |              |
| <b>Résultat de l'exercice à affecter</b>  | <b>1 674</b> | <b>1 749</b> |

# Glossaire

**Taux moyen d'imposition nominal**

Le taux moyen d'imposition nominal est basé sur les taux d'imposition statutaires sur les bénéfices en vigueur dans les différents pays.

**Bénéfice dilué par action**

Bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev, divisé par la moyenne pondérée diluée du nombre d'actions ordinaires.

**Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires**

Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires, ajusté de l'effet des stock-options.

**EBIT**

Bénéfice d'exploitation.

**EBITDA**

Bénéfice d'exploitation avant amortissements et dépréciations.

**Bénéfice par action**

Bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev, divisé par la moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires.

**Capitaux investis**

Ils se composent des immobilisations corporelles, des goodwill, des immobilisations incorporelles, des investissements dans les entreprises associées et des titres de capitaux propres, du fonds de roulement, des provisions, des avantages au personnel et des impôts différés.

**Frais de marketing**

Les frais de marketing reprennent tous les coûts relatifs au support et à la promotion des marques. Ces coûts comprennent les divers coûts opérationnels (salaires, frais de bureau, etc.) du département marketing, les frais de publicité (frais d'agence, frais de média, etc.), les frais de « sponsoring », les événements, les enquêtes et les études de marché.

**Dépenses nettes d'investissement**

Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles, diminuées des revenus des cessions.

**Dettes financières nettes**

Emprunts portant intérêts à long terme et à court terme augmentés des découverts bancaires diminués des titres d'emprunt et de la trésorerie.

**Éléments non-récurrents**

Tous les frais ou les revenus qui surviennent de manière irrégulière et ne font pas partie des activités normales de l'entreprise.

**Normalisé**

Le terme « normalisé » renvoie aux mesures de la performance (EBITDA, EBIT, bénéfice, bénéfice par action, taux effectif d'impôt) avant éléments non-récurrents. Les éléments non-récurrents concernent les éléments de recettes ou de dépenses qui ne sont pas encourus de façon régulière dans le cadre des activités courantes de l'entreprise et qui doivent faire l'objet d'une communication distincte, s'ils sont importants pour la compréhension des résultats sous-jacents de l'entreprise en raison de leur ampleur ou de leur nature. AB InBev est convaincue qu'il est capital de communiquer et d'expliquer les mesures normalisées afin de permettre aux lecteurs de ses états financiers de cerner pleinement la performance durable d'AB InBev. Les mesures normalisées sont des mesures complémentaires mises en œuvre par le management et ne sont pas censées remplacer les mesures fixées en vertu des IFRS en guise d'indicateur de la performance de l'entreprise.

**Bénéfice dilué normalisé par action**

Bénéfice dilué par action, corrigé des éléments non-récurrents.

**EBIT normalisé**

Bénéfice d'exploitation corrigé des éléments non-récurrents.

**EBITDA normalisé**

Bénéfice d'exploitation avant amortissements et dépréciations, corrigé des éléments non-récurrents.

**Taux effectif d'impôt normalisé**

Taux effectif d'impôt corrigé des éléments non récurrents.

**Bénéfice normalisé par action**

Bénéfice par action, corrigé des éléments non-récurrents.

**Bénéfice normalisé**

Bénéfice corrigé des éléments non-récurrents.

**Bénéfice d'exploitation normalisé**

Bénéfice d'exploitation corrigé des éléments non-récurrents.

**Pay out ratio**

Dividende brut par action multiplié par le nombre estimé d'actions ordinaires en circulation à la date d'enregistrement, divisé par le bénéfice normalisé attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev.

**Réajustements des avantages postérieurs à l'emploi**

Composé des gains et pertes actuariels, de l'effet du plafond de l'actif (hors intérêts nets) et du rendement des régimes d'actifs (hors intérêts nets).

**Produits**

Produits bruts moins les droits d'accises et ristournes.

**Frais commerciaux**

Les frais commerciaux incluent tous les coûts de vente des produits, y compris les autres coûts (salaires, frais de bureau, etc.) du département commercial et de la force de vente.

**Périmètre**

Les données financières sont analysées en éliminant l'impact des changements des monnaies étrangères dans les opérations étrangères et du périmètre. Un périmètre représente l'impact d'acquisitions et cessions, le lancement ou l'arrêt d'activités ou le transfert d'activités entre segments, les pertes et profits enregistrés au titre de réductions et les modifications apportées aux estimations comptables ainsi que d'autres hypothèses d'une année à l'autre que le management ne considère pas comme faisant partie de la performance sous-jacente de l'entreprise.

**Nombre moyen d'actions ordinaires**

Nombre d'actions en circulation au début de la période, ajusté du nombre d'actions annulées, rachetées ou émises pendant la période, multiplié par un facteur temps moyen.

**Besoin en fonds de roulement**

Comprend les stocks, clients, autres créances, dettes commerciales et autres dettes, à la fois courantes et non courantes.

[Cette page est non imprimée intentionnellement.]